

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

LES
GUÊPES CANADIENNES

COMPILÉES ET ANNOTÉES

— PAR —

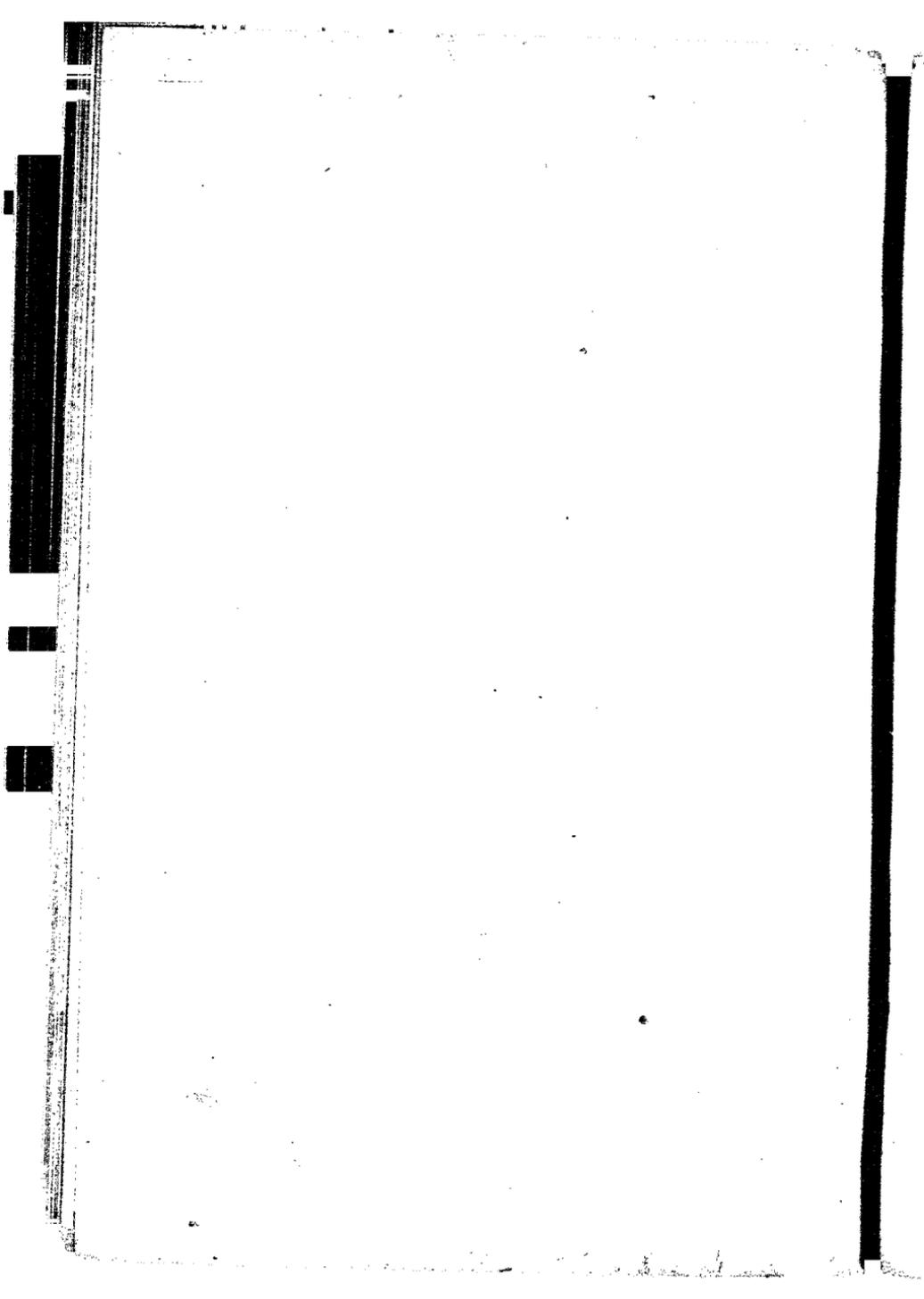
AUG. LAPERRIÈRE,

De la Bibliothèque Fédérale.

DEUXIÈME SÉRIE.

OTTAWA :
A. BUREAU, IMPRIMEUR, 170½ RUE SPARKS.

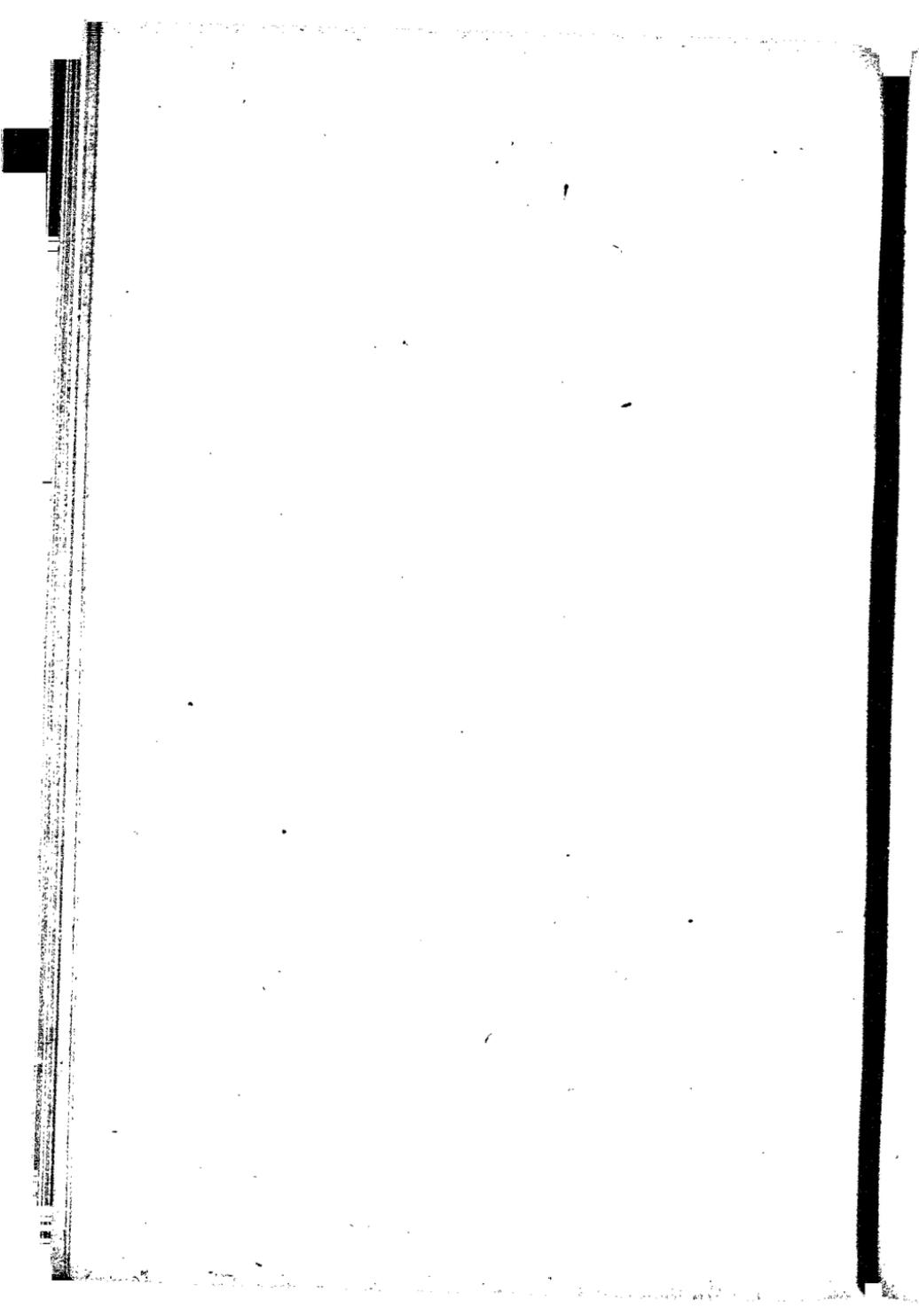
1882.



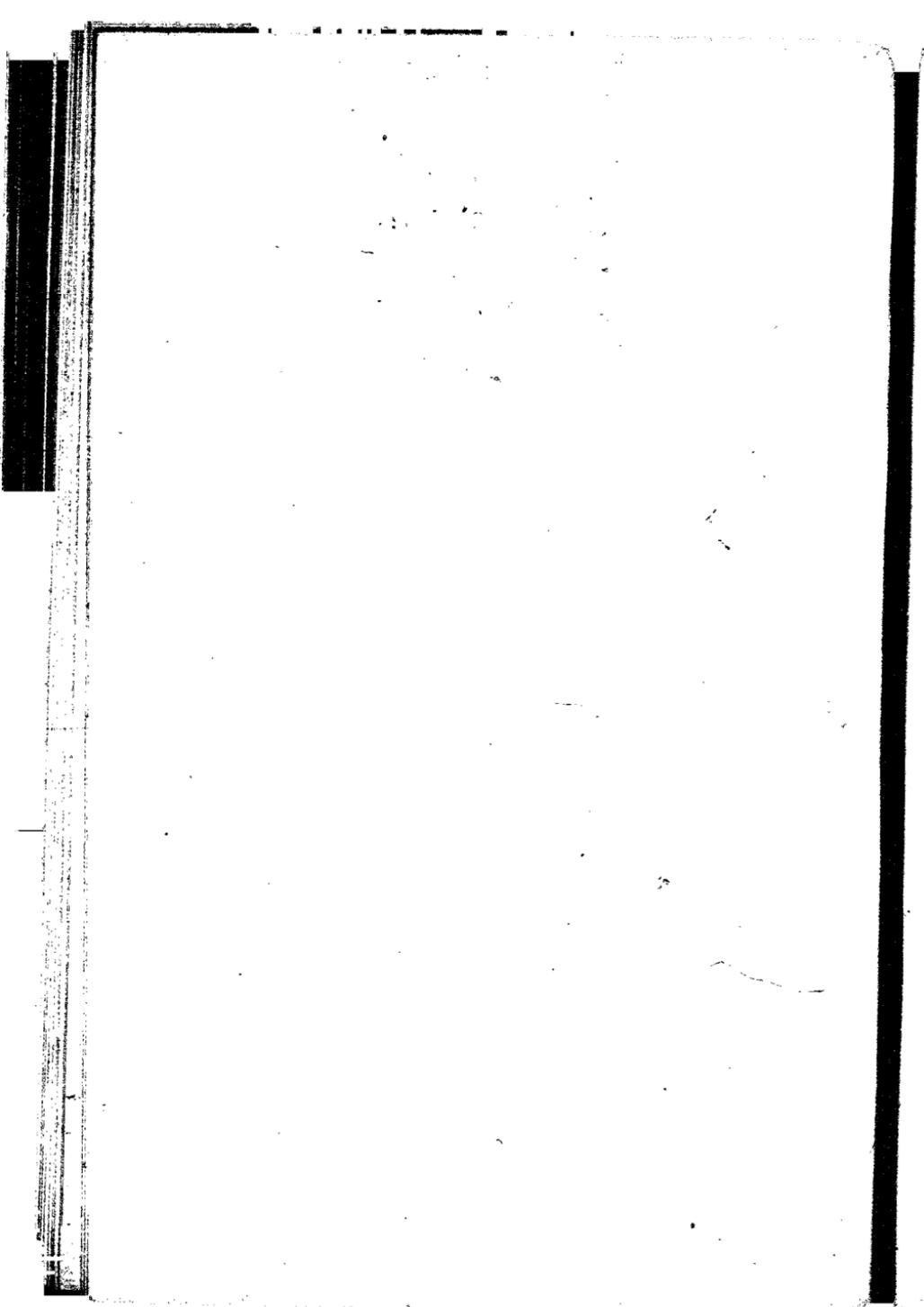
LES GUÊPES CANADIENNES.

COMPRENnent

- I. Profils et Grimaces, LAURENT—
Événement, 1873.
- II. Polémique entre l'Hon. A. B. Routhier, M. L. H. Fréchet, et l'Hon. L. A. Dessaulles.
Nouveau Monde et Événement, 1871, 1872.
- III. Critique du livre de l'Hon. A. B. Routhier, intitulé :—
En Canot—LÉON LOBBAIN.
La Patrie, 1881.
- IV. Vers adressés à Mlle. Sarah Bernhardt lors de sa visite
artistique au Canada, en 1880, par M. L. H. Fréchet—suivis d'une critique et d'une parodie de ces
vers par * * *
La Patrie et le Canadien, 1880.
- V. La Voix d'un Exilé—M. L. H. FRÉCHETTE.
Canadien, 1867.
- VI. A ceux qui demandent la tête de Riel. Crucifiez-le!
crucifiez-le!—M. L. P. LEMAY.
Canadien, 1870.
- VII. Les Histoires de M. Sulte.—M. J. C. TACHÉ.
Minerve, 1883.
- VIII. Coup d'œil rétrospectif sur la politique et les hommes
politiques d'il y a quarante ans.
Fantasque, 1844, 1845.



PROFILS ET GRIMACES.



PROFILS ET GRIMACES.

Ernest Gagnon—Ferdinand Hamel—A. B. Routhier—Alexandre Chauveau—Eugène Renault—Léger Brousseau
—P. J. O. Chauveau—Docile Brousseau, et
autres écrivains fameux.

A. B. ROUTHIER.

C'était un chat vivant comme un dévot ermite ;
Un chat faisant la chatte mite.
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras.

LAFONTAINE.

Cette épigraphe s'est fourrée tout naturellement sous ma plume, pour caractériser un des grand-prêtres de la nouvelle doctrine religieuse, récemment établie en Canada...

C'était en 1867 ou 1868...peut-être en 1869, je ne garantis pas l'année.

La faculté des Arts de l'université-Laval avait ouvert un concours de poésie ; *sujet* : Les Martyrs du Canada.

Trois médailles : l'une d'or, la deuxième d'argent, la troisième de bronze, devaient être la récompense des lauréats.

C'était peu ! mais l'université, voulant encourager le culte des lettres en Canada, faisait ce qu'elle pouvait. Aux sacrifices héroïques qu'elle s'était déjà imposés, elle en ajoutait un nouveau.

A. M. LeMay échut la médaille d'or, à M. Louis Fiset, la médaille d'argent, à M. A. B. Routhier, la médaille de bronze.

Et la conséquence de cela ?...La conséquence fut que sur un des numéros subséquents du *Journal de l'Instruction*

Publique, il parut un article signé: "A. B. Routhier, dans lequel perceait un amer dépit. Cet article fut trouvé d'une inconvenance extrême.

M. Routhier avait l'air de se plaindre d'une injustice. Quiconque a une idée des règles qui président à ces concours, dans tous les pays du monde, sait fort bien qu'il ne peut y avoir de passe-droits.

Le cœur chargé de sa médaille de bronze, M. Routhier se prit à boudier l'institution qui venait de le décorer.

Il avait tort! d'autant plus que, l'institution catholique qui venait de récompenser son mérite, avait droit à sa reconnaissance éternelle...! C'est un fait peu connu, —mais qui mérite de l'être—que le séminaire de Québec a traité M. Routhier en enfant gâté. C'est le séminaire de Québec qui a payé, en tout ou en partie, les frais de pension et d'éducation universitaire de ce nouvel apôtre. M. Routhier a cru reconnaître ces bons services en lui déclarant cette guerre à coups d'épingle que tout le monde connaît—et d'une.

Dans l'automne de 1868 ou 1869—je ne garantis pas l'année—un article parut au rez-de-chaussée du *Courrier du Canada*, signé: A. B. Routhier.

C'était la première fois que je voyais la signature de M. Routhier sur un journal.

L'article était assez insignifiant en lui-même; cela ne surprendra personne; mais une chose très-originale et que je n'avais encore jamais vue sur aucune gazette, frappa mon attention: audessus de la signature se détachaient les quatre majuscules: A. M. D. G. (*Ad Majorem Dei gloriam!*)

—Diable! me dis-je à moi-même, voilà un saint homme de chat!

Quinze jours ou trois semaines plus tard, les journaux annonçaient que M. A. B. Routhier, *posait sa candidature* en opposition à celle de M. Pelletier, dans le comté de Kamouraska.

Le mystère s'expliquait.

Ces quatres majuscules pouvaient lui ouvrir la porte de quelques presbytères, et lui valoir l'enregistrement de plusieurs votes en sa faveur,—et de deux !

M. Routhier fut battu. A partir de cette époque, il a publié sur les journaux une foule d'articles politiques, religieux, théologiques, &c.

En 1871, il a réuni en un volume la fine fleur de ces imitations et a mis sur le couvert : *Causeries du Dimanche*.

Dans sa préface, M. Routhier nous donne les raisons qui l'ont déterminé à faire choix de ce titre ; c'est à recueillir.

“ En France, dit-il, le lundi est le jour consacré aux plaisirs et à la débauche, et le dimanche au travail. M. de Sainte-Beuve a été le type du *lundiste* ; et quand le lundi n'a pas suffi à ses joies, il n'a pas craint d'y consacrer le vendredi...

“ Dans notre pays, où la foi catholique *est encore vivace*, le dimanche appartient *au Seigneur*, et les loisirs que ce jour m'a laissés, je les ai consacrés à la défense de la vérité.”

Laurent...!

Il y a dans ce passage deux choses à noter : 1o. Le rapprochement que M. Routhier établit de lui-même avec M. de Sainte-Beuve, et qui ne manque pas de piquant ; 2o. La différence que M. Routhier établit entre Sainte-Beuve et lui.—“ Si M. de Sainte-Beuve est *lundiste*, dit M. Routhier, c'est parceque le lundi est consacré aux plaisirs et à la débauche... Si je suis

dominiciste...c'est parce que le dimanche appartient au Seigneur!”

A part ce menu détail, Routhier et Sainte-Beuve sont deux écrivains de même taille *ex æquo!* c'est clair.

Arrivons aux *causeries du dimanche*. L'auteur nous dit, dans son introduction, que ses *causeries* s'adressent à ceux qui sont infestés des erreurs suivantes, à savoir : *le libéralisme, le gallicanisme, le césarisme, le josphisme, le séparatisme, &c., ou autrement!* (*causeries du dimanche, p. IX.*)

L'autrement est superbe.

En effet, ce n'est pas tout que de poser en bretteur, en ferrailleur ; il faut au moins, trouver *un ennemi* sur lequel les coups puissent tomber.

Cet ennemi n'existait pas...il fallait l'inventer.

On a commencé par le *libéralisme*, ça n'a pas pris.

On s'est rabattu sur le *gallicanisme*, ça n'a pas pris non plus ; aux deux, l'abbé Pâquet et le grand-vicaire Raymond ont donné le coup de grâce.

Il reste encore le *Césarisme*, le *Josphisme* et le *Séparatisme* !! Où diable vont-ils les trouver ? C'est le secret de M. Routhier.

S'il faisait faux bond, qu'il n'oublie pas *l'autrement!*— Il y a là une riche mine à exploiter.

Le mérite du livre de M. Routhier peut se résumer en quatre mots de Louis Veillot : *un tonnerreau de lieux-communs!* Il suffit de lire la table pour s'en convaincre.

“A propos du concile du Vatican, des Vicaires apostoliques et de Saint Jean-Baptiste.—Le rire des hommes.—Le rire de Dieu.—La France et l'Eglise.—Le prisonnier de Wilhelmshoe.—Le prisonnier du Vatican, &c.”

Que diable voulez-vous qu'un Routhier invente de nouveau sur tous ces grands sujets qu'ont épuisés tant de grands maîtres ?

Aussi, il faut voir quel fricot il nous fricasse : ce sont "des écueils, des abîmes, le domaine de la vérité, le *gesta Dei per Francos*, le trône et l'autel, la mer des passions humaines, le travail des siècles, des flots géants, des rôles agonisants, des mers de sang, puis de la providence, de la providence, de la providence..."

C'est le plus beau dictionnaire de lieux-communs qui existe.

Une fois, pourtant, M. Routhier a cru pondre une idée nouvelle, une pensée originale. Quels transports ! quelle jubilation !—Il faut l'entendre.

Il s'agit de l'émigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis.

"...tout pessimiste qu'on pourrait me croire, dit notre auteur, j'aime à trouver dans les choses qui affligent, un bon côté qui console, et je crois entrevoir dans l'émigration un résultat consolant...sans vouloir poser en prophète, je veux communiquer à mes lecteurs ce que j'appelle mes espérances...Personnes que je sache, n'a encore abordé CETTE FACE NOUVELLE DE LA QUESTION.

"Tout, dans l'histoire de notre origine, démontre que nous avons une mission à remplir dans ce continent que la Foi catholique a découvert. Fils de la France et de l'Eglise, il me semble que nous sommes destinés à prendre en Amérique la place que la France a occupée en Europe. Ceux qui n'ambitionnent que le progrès matériel, les adorateurs du Veau d'Or, se moqueront de cette prétention...

"Le rôle du missionnaire est d'évangéliser et de civiliser ; et c'est la mission en Amérique du Canadien-Français, dont les

pères ont quitté la France dans ce double but. Nous sommes donc un peuple missionnaire..."

Tel est le cri de jubilation de l'auteur des *causeries du dimanche*, à propos de son *idée neuve*, de sa *prophétie*, comme il l'appelle. Écoutons le cri d'angoisse.

Or, je vous le dis, en vérité, M. Ronthier, cette *idée neuve* que vous croyez inventer, vous l'empruntez à un auteur que vous et les vôtres venez de vilipender : l'abbé Casgrain. En voici la preuve.

Vos *causeries* ont vu le jour en 1871 ; et la première édition de *l'histoire de Marie de l'Incarnation* a été publiée en 1864. Voici en quels termes s'exprime l'abbé Casgrain à la page soixante et huit de son introduction.

"Après avoir médité l'histoire du peuple canadien, il est impossible de méconnaître les grandes vues providentielles qui ont présidé à sa formation ; il est impossible de ne pas entrevoir que s'il ne trahit pas sa vocation, de grandes destinées lui sont réservées dans cette partie du monde.

• "La mission de la France américaine est la même, sur ce continent que celle de la France européenne sur l'autre hémisphère. Pionnière de la vérité comme elle, longtemps elle a été l'unique apôtre de la vraie foi dans presque toute l'Amérique du Nord.

"Depuis son origine, elle n'a cessé de poursuivre fidèlement cette mission ; et aujourd'hui elle envoie ses missionnaires et ses évêques jusqu'aux extrémités de ce continent. C'est de son sein, nous n'en doutons pas, que doivent sortir les conquérants pacifiques qui ramèneront sous le joug du catholicisme les peuples égarés du nouveau monde.

"Messagère de l'Évangile, elle portera au loin la bonne nouvelle...et promènera le drapeau de Jésus-Christ de l'un à l'autre océan.

Est-ce assez clair ?

Une simple remarque en passant. Quelle énorme distance n'y a-t-il pas, dans ces quelques lignes, entre la prose de M. Routhier et celle de l'abbé Casgrain !

Une anecdote pour terminer ce profil, car ceci n'est qu'un profil.

M. Routhier est homme politique ; et èz-qualités, il a déjà brigué les suffrages des électeurs de Kamouraska, à deux ou trois reprises différentes.

On pourrait croire que, dans ces pieuses croisades, il s'est reposé dévotement sur la *sainte providence* pour le succès de sa cause ; erreur, il a cru que l'influence du presbytère pouvait lui être utile.

Conséquemment, dans la campagne électorale de 1868, au prône de la grand'messe, à laquelle assistait M. Routhier, le digne curé de Saint P., crut devoir faire une causerie du dimanche à sa façon.

Il donna quelques paternels avis à ses paroissiens : leur recommandant de garder la paix, et de faire leur choix en conscience, vu que les candidats étaient également acceptables.

M. Routhier sortit de l'église, furieux ; il courut au presbytère et fit au curé d'amers reproches.

Comment, répliqua le curé—n'ai-je pas dit vrai ?

Oui, répondit M. Routhier—mais il ne fallait pas le dire...celà me fait dommage ; il fallait dire que l'autre est un rouge.

Le curé indigné le mit à la porte.

LAURENT.

FERDINAND HAMEL.

Soyons débonnaire...!
Inédit.

Le plus fin théologien de France et Navarre qui soit dans la côte de la Basse-Ville, c'est sans conteste.....

M. Ferdinand Hamel.

Les services signalés qu'il a rendus à la cause de l'Eglise ne se comptent plus; et l'on se demande, sérieusement, ce qui serait advenu du dogme de l'infailibilité, si Ferdinand eût mis le poids de son influence dans le plateau opposé.

Pendant toute la durée du Concile, il y eut un branle-bas général dans son magasin; les commis y perdirent jusqu'à leurs noms. François ne répondait plus qu'au nom de *Dupanloup*; Jacques était *Gratry*; Michel, *Dællinger*; autant d'ennemis que le maître aimait à se figurer, afin d'avoir la joie de démolir, par ses savantes dissertations, leurs funestes erreurs.

Les cotonnades, les soiries, les velours, les indiennes ne furent pas plus épargnés: chaque objet, de gros ou de détail, reçut une étiquette appropriée. On lisait sur les ballots: coton jaune d'*Antonelli*; indienne *Ultramontaine*; futaine *Gallicane*; chapeaux de castor du *Vatican*; couches à la *Veillot*, &c.

Au premier étage, le *Joséphisme* débitait ses principes en gros; et, au rez-de-chaussée, Ferdinand, armé des ciseaux du *séparatisme*, les distribuait en détails aux fidèles.

Répendus dans nos campagnes, ces objets béatifiés ne manquèrent pas d'y faire fructifier la graine des *bonnes doctrines*, tout en répandant sur les âmes une rosée de bénédictions.

En politique, M. Hamel est franc-conservateur. Il a d'autant plus de mérite, en cela, qu'il a glissé, autrefois, dans les abîmes du libéralisme. Mais il avait alors une excellente raison de risquer le salut de son âme : le parti libéral était au pouvoir...!

Comme écrivain, M. Hamel donne peu de prise à la critique : ses œuvres sont parfaites.

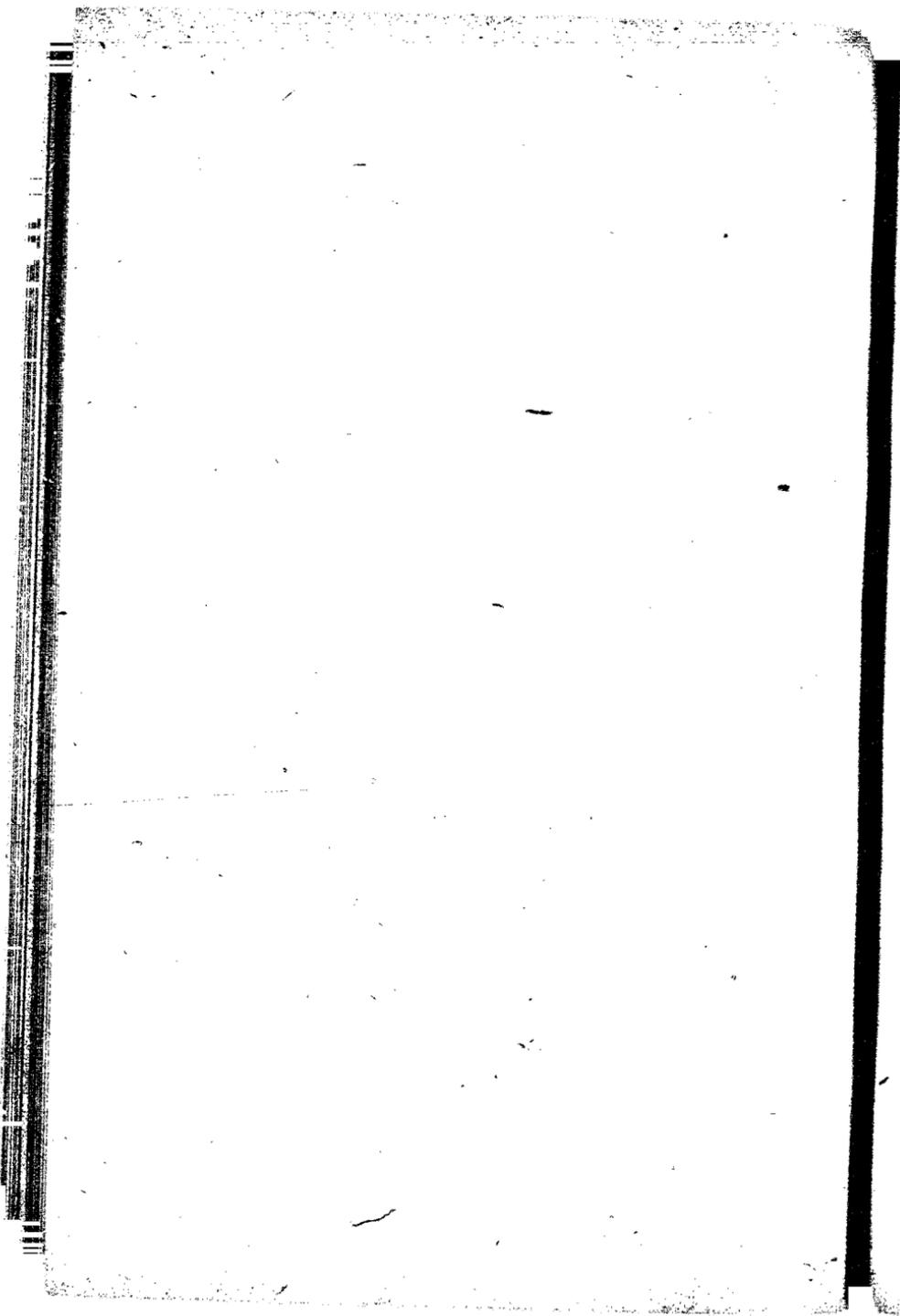
Son *Journal* et son *Grand Livre* sont des modèles du genre et rédigés dans un style qui a de la mesure. Jamais nos ministres n'ont pu le prendre en défaut, et lui reprocher de ne leur avoir pas fait payer, jusqu'au dernier liard, une aune de tapis qu'il leur avait vendue...!

LAURENT.

P. S. Jean Piquefort, du *Courrier du Canada*, ayant annoncé à ses lecteurs qu'il interrompt ses *Portraits et Pastels*, je crois devoir être débonnaire, et avertir les miens que je n'ai plus de raison de continuer. Quand Piquefort reprendra sa deuxième série, Laurent se réserve le droit d'y mêler son grain de sel.

L.

LES CAUSERIES DU DIMANCHE.



LES CAUSERIES DU DIMANCHE

PAR

A. B. ROUTHIER*

LETTRES A L'AUTEUR.

Mon cher monsieur Basile,

Je viens de feuilleter votre livre—Les Causeries du Dimanche—et comme vous me faites l'honneur de vous y occuper longuement de moi, vous ne trouverez pas mal,—ne serait-ce qu'à titre de réciprocité,—que je m'occupe un peu, non pas précisément de vous, mais de ce que vous écrivez.

Je n'ai aucun reproche bien sanglant à vous faire; néanmoins je date ma lettre du *lundi*, attendu que ce que j'ai à vous dire pourrait, à la rigueur, ne pas être considéré comme des douceurs, et que, tout profane qu'on puisse être, je suis d'opinion,—ce qui vous paraîtra étrange, monsieur Basile,—que le dimanche peut être

* M. A. B. Routhier ayant publié en 1871, un volume intitulé : "Les Causeries du Dimanche," la piquante polémique suivante s'ensuivit entre l'auteur et M. Louis Fréchette. On trouvera aussi, à la suite de cette polémique, deux lettres de l'honorable L. A. Desaulles à l'adresse de M. Routhier, et les réponses que celui-ci y fit.

employé à quelque chose de plus édifiant qu'à écrire,— je ne dis pas de malignes attaques contre la réputation du prochain,—mais même une simple réplique aux mauvais plaisants qui vous tarabustent.

Depuis que l'université Laval vous a accordé un troisième prix pour quelques vers assez misérablement tournés, vous vous êtes pris au sérieux, monsieur Basile. Vous écrivez souvent, un peu trop souvent même ; car il vous est arrivé parfois d'avouer, après avoir écrit, que vous ne connaissiez pas même le côté le plus élémentaire de votre sujet. Témoin, votre étonnement naïf.—vous qui dissertez si souvent sur les Etats-Unis,—de trouver la plus grande ville manufacturière américaine, un centre un peu plus important que Trois-Rivières. Témoin encore, la résolution tardive que vous avouez avoir prise, sur la tombe de Washington, de lire un peu l'histoire de ce grand citoyen, que vous insinuez pourtant avoir été un homme très-ordinaire. Pour un écrivain qui prétend connaître et juger les Etats-Unis, cette résolution implique un aveu qui, s'il ne prouve pas que vous savez toujours ce que vous dites, témoigne au moins de votre sincérité, j'allais dire de votre bonhomie.

Aussi je ne vous accuserai point de mauvaise foi. Vos intentions sont bonnes, je n'en doute pas.

“La haine de l'Eglise, voilà la grande passion du monde moderne,” dites-vous ; et une fois imbu de cette idée, vous n'apercevez plus autour de vous que spectres noirs et rouges ; vous croyez voir chanceler l'arche d'alliance ; vous vous imaginez que l'empire céleste est en péril ; vous croyez entendre Jéhovah dans les nuées vous appeler à son secours, et armé d'un saint zèle—que je suis loin de désapprouver—vous volez à la rescousse du bon Dieu qui n'en peut mais, brettant, ferrailant, vous escrimant contre tous ces mécréants de libéraux et de gallicans,

race plus ou moins sarrasine qu'il vous faut occire à tout prix, attendu qu'avec ces gaillards-là, le ciel est toujours en danger d'invasion.

Je ne vous fais pas un crime de cette belle ferveur, monsieur Basile ; Don Quichotte était de bonne foi.

Donc j'ai lu votre livre, et je vous en fais mon compliment.

Vous y dites des choses bien neuves, monsieur Basile, vous nous donnez des aperçus bien originaux ; vous vous placez pour envisager les choses à un point de vue unique. ♦

Ainsi par exemple, le vulgaire attribue généralement la défaite de la France à son défaut d'organisation militaire, et à l'impéritie de Napoléon III. Pour vous au contraire, c'est Dieu, *le plus grand des acteurs*, comme vous dites, monsieur Basile, qui s'est fâché de ce que des acteurs ordinaires ont joué la *Belle Hélène* sans sa permission !

Pour la plupart des historiens, les revers qui accablèrent la France sur la fin du règne de Louis XIV, sont dûs à la mauvaise administration qui signala cette époque ; mais vous, vous nous démontrez clair comme deux et deux font cinq, que ces malheurs vinrent de ce que les Français se donnèrent la liberté grande de rire des portraits de Molière et des facéties de Lafontaine.

Ce coquin de bonhomme Lafontaine ; dire qu'il était coupable de toutes ces noirceurs, et qu'il avait toujours si bien réussi à cacher son jeu ! Il ne s'attendait guère à être ainsi démasqué, le scélérat. Des siècles d'impunité commençaient à lui donner confiance, et crac ! tout est découvert.

Vous aurez certainement une autre médaille pour cette découverte-là, monsieur Basile.

Mais voici quelque chose de soigné. Tant que leurs infamies ne sont pas encore divulguées, les mauvais garnements de l'espèce du bonhomme Lafontaine rient sous cape, naturellement : eh bien, cela s'appelle le *rire des hommes*. Mais aussitôt que vous avez levé le voile, monsieur Basile, et donné le signal convenu, on entend un éclat de rire dans les nuages : c'est le *rire de Dieu*.

Vous avez été particulièrement heureux dans ce rapprochement, monsieur Basile ; et la providence qui sait bien que vous êtes là, ne doit pas manquer, malgré tous les ricanements possibles, de s'endormir sur ses deux oreilles, en se disant sous forme *d'aparte* : "Rira " bien qui rira le dernier."

Mais c'est surtout lorsque vous parlez du Canada et de ses futures destinées, que j'admire la profondeur de vos idées, monsieur Basile.

Par exemple, nos hommes d'Etat perdent leur temps à se demander si l'annexion du Canada aux Etats-Unis, serait avantageuse ou non pour nous, et s'évertuent de part et d'autre à en peser les avantages et les inconvénients. Avec vous, la question est vite tranchée. Vous citez la bible et tout est dit :—"Ne faites point d'alliance avec les enfants de la terre, dit l'écriture-sainte, et vous ne recevrez point leurs filles pour épouses de vos fils." Or, il est évident que *les enfants de la terre*, ce sont les Américains ; or si Dieu me défend, à moi célibataire, d'épouser une Américaine, il est claire que Dieu n'est pas annexioniste ; et si Dieu n'est pas annexioniste comment pourriez-vous l'être, vous, monsieur Basile, le bras droit de la providence ?

Vous ne voulez pas non plus de l'indépendance ; votre politique "est toute d'expectative." Vous auriez pu dire *d'extase*, monsieur Basile. Ici encore, j'admire votre

haute sagesse. Puisque c'est Dieu qui doit tout régir dans ce monde, à quoi bon se casser la tête pour ces vétilles ? N'êtes-vous pas toujours là ? Lorsque le jour sera arrivé, vous nous ferez connaître la décision céleste, et tout marchera comme sur des roulettes.

Si vous êtes pessimiste sous certain rapport, monsieur Basile, vous ne l'êtes certainement pas à l'endroit de l'émigration. Contrairement à la *Minerve*, au *Nouveau-Monde*, au *Journal des Trois-Rivières*, voire même à vos amours, le *Courrier du Canada*, qui nous chantent sur tous les tons que les Canadiens qui émigrent aux États-Unis vont perdre leur âme dans ce cloaque de vices, dans ce borbier social, vous, vous prétendez qu'ils sont envoyés là par le Tout-Puissant, avec la mission d'évangéliser et de régénérer la race américaine encore plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie. C'est très-bien cela, monsieur Basile. J'aime à vous voir quelquefois montrer le bon côté des choses.

Il est surprenant cependant, que nos hommes d'État et nos journalistes, n'aient pas encore songé à cela, et qu'ils persistent à considérer l'émigration comme une plaie à laquelle il faille porter remède. M. Chauveau va vous devoir un fameux cierge, monsieur Basile. Cette question qui l'embarassait tant, la voilà réglée du coup. Suivons bien ce raisonnement : Rien ne se fait sans la volonté de Dieu ; or l'émigration se fait ; donc Dieu veut l'émigration ; et comme Dieu ne peut vouloir le mal, il s'ensuit que l'émigration ne peut être qu'un bien. En quoi consiste ce bien ? Vous l'avez trouvé, monsieur Basile : c'est la conversion du peuple américain au catholicisme !

Quelqu'un pourrait peut-être s'étonner, de ce que quelques milliers d'émigrants canadiens pussent exercer une semblable influence sur la république américaine,

quand il est avéré que le Canada tout entier, lui, perdrait ses mœurs, sa religion et jusqu'à sa nationalité par l'annexion. C'est une réflexion qui me semble assez juste; mais nul doute que vous, monsieur Basile, qui trouvez si bien la raison de tout, n'ayez déjà la réponse toute prête.

De mon côté, je hasarderais bien moi-même une petite observation: Si l'émigration canadienne doit avoir un si merveilleux résultat, pourquoi donc ajoutez-vous que la sagesse et la prudence humaines exigent que nous nous efforcions d'en arrêter le courant? Car, outre qu'il me semble étrange qu'on doive s'opposer à une si belle chose, je trouve encore plus extraordinaire que vous nous conseilliez, vous, monsieur Basile, de donner ainsi la préférence à la *sagesse* et à la *prudence humaines*, sur la sagesse et la prudence de Dieu. Il doit y avoir là-dessous quelque mystère trop profond pour un philistin comme moi, monsieur Basile; et je vous prie de me pardonner cette timide objection qu'un homme comme vous trouvera sans doute futile.

Une autre chose m'intrigue. C'est cet accroissement *contre nature*, que vous avez remarqué chez le peuple américain; je me demande ce que cela peut signifier. Car enfin, si une population se multiplie, ce ne peut être que par des moyens plus ou moins *naturels*, et je ne connais pas encore,—pardonnez à mon ignorance—quelles sont ces proportions *équitables* d'accroissement dont vous parlez, et qu'un peuple n'a pas le droit de dépasser. C'est probablement là encore, un de ces mystères que nul ne peut pénétrer, s'il n'a, comme vous, monsieur Basile, les lumières d'en haut à sa disposition.

L'une des découvertes qui vous honoreront le plus aux yeux de la postérité, monsieur Basile, c'est celle des différents partis politiques auxquels notre premier

père Adam a appartenu, pendant les neuf cent trente ans qu'il a passée sur la terre. Adam, paraît-il, était conservateur avant sa chute, et libéral après! Ceci n'est pas enregistré tout au long dans la Genèse; mais peu importe, du moment que vous l'affirmez, je m'incline respectueusement. Voyez donc où les idées subversives vont se nicher! Il n'avait pourtant guère à se plaindre, le vieux. Personne n'en voulait à sa liberté; il pouvait arranger son petit budget comme bon lui semblait; il n'y avait ni *officiers-rapporteurs* sourds-muets, ni fiers-à-bras, ni propriétaires de chantiers, ni défranchissement de paroisses, ni enlèvement de candidats, ni employés du gouvernement, ni fonds secrets pour l'empêcher de se faire élire n'importe où, s'il l'eût voulu. Comment se fait-il donc qu'il soit devenu rouge tout à coup? Il paraît que c'est ce scélérat de serpent qui est la cause de tout... Voilà! Monsieur Basile vous m'enthousiasmez!

Mais ce n'est pas seulement par la profondeur de vos idées et par votre surprenante érudition que vous brillez, monsieur Basile; vous faites en même temps preuve d'une perspicacité, d'une pénétration étonnantes. Comme le Très-Haut, dont vous êtes le représentant parmi nous, vous sondez les reins et les cœurs. Ce n'est pas à vous que les libéraux canadiens en imposent, par exemple! Quand ils vont à la messe, vous savez bien que c'est par hypocrisie; quand ils se disent catholiques, vous savez bien que c'est un masque qu'ils se mettent sur la figure; quand ils n'attaquent pas la religion, c'est qu'ils n'osent pas le faire; et quand ils la défendent, c'est pour mieux *l'endormir* et l'exterminer ensuite... Voyez donc! notre archevêque lui-même s'y était laissé prendre, puisqu'il a invité des orateurs libéraux pour protester contre l'envahissement des Etats du Pape! Ce

n'est pas vous, monsieur Basile, qui seriez ainsi tombé dans le panneau... pas si bête ! Monsieur Basile, monsieur Basile, vous n'êtes pas très-charitable ; mais comme vous êtes clairvoyant !

Je suppose que c'est aussi grâce à cette seconde vue dont vous êtes doué, que vous avez découvert que j'avais *diffamé les institutions de mon pays*, et que vous avez écrit, tout en m'appelant votre ami, que *je glissais sur la pente de l'irréligion*. Vous prenez un intérêt bien vif à ma personne, monsieur Basile ! Vous me donnez une foule de petits conseils paternels. Vous me conjurez surtout de ne pas *m'exiler de l'Eglise notre mère* ; de ne pas oublier le soin de mon âme ; de quitter les sentiers malsains de la politique libérale, et de rentrer dans le giron des conservateurs qui savent si bien,—vous me le donnez clairement à entendre,—récompenser les bons services... Merci, cher Basile ; votre sollicitude me touche et m'attendrit. Mes yeux se mouillent de larmes ; et si je ne me retenais un peu, je me précipiterais dans vos bras ! Mais je me retiens.

J'ai eu le malheur de vous affliger, monsieur Basile.

Il paraît qu'un frère à moi s'est un jour enrôlé dans l'armée pontificale, et que moi, misérable, j'ai eu l'impudence de n'en rien faire. Je suis bien coupable, monsieur Basile, c'est vrai ; mais que voulez-vous, il y en a eu tant d'appelés et si peu d'élus ! S'il faut absolument avoir été zouave pontifical pour mériter la *couronne de bon citoyen*, comme vous dites, combien y en a-t-il qui n'auront jamais cet honneur, monsieur Basile, sans vous compter... ou en vous comptant ?

Allons, monsieur Basile, un peu de miséricorde ; détournez vos foudres, et ne me dites plus, comme cela, avec cet air menaçant :

Tant pis pour votre âme !

Je suis nerveux, voyez-vous, et cela me glace.

Je dis nerveux, car je m'aperçois que c'est un point que vous aimez à considérer dans vos rapports avec vos amis. En effet, je vois avec plaisir que dans la réédition de vos *Causeries du dimanche*, vous avez retranché certains mots qui auraient pu me sonner désagréablement à l'oreille, tels que *lâcheté, rachat de passé, &c.*

En cela encore, vous avez reconnu que la "sagesse" et surtout la "prudence humaines" ont certaines règles qu'il n'est pas bon d'enfreindre. Vous avez fait la judicieuse réflexion que Lévis est beaucoup plus rapproché de Kamouraska que Chicago, et...quand on a des oreilles...parbleu !

Du reste, ce n'est pas là, la seule circonstance où vous vous montriez soigneux de vos intérêts, monsieur Basile. Vous ne manquez jamais l'occasion de faire connaître au public, que vous êtes *avocat pratiquant* à Kamouraska ; que Thémis n'est pas insensible à vos hommages, s'il vous plaît ; qu'on vous a offert six cents louis pour prendre la rédaction du *Nouveau-Monde*, et que vous avez refusé d'abandonner votre clientèle pour si peu. Enfin, quand il n'y a plus d'autres ficelles à votre service, vous faites publier dans le *Courrier du Canada* quelque calambour assez leste, au moyen duquel, le public est informé que vous êtes venu plaider deux causes à Québec...

C'est bien américain cela, monsieur Basile ; et m'est avis que si vous alliez encore une fois à New-York, vous rendriez bientôt des points à Barnum pour le coup de *tam tam*.

Vous êtes surpris de ce que je vous aie parlé de reclame ; puisqu'il faut vous mettre les points sur les i, les voilà.

Et si je vous dis ces choses, monsieur Basile, ce n'est pas,—comme vous pourriez le croire, vous qui êtes chatouilleux,—que votre critique de mes ouvrages m'ait déplu le moins du monde. J'aurais tort, car vous dites de mes vers, et surtout de *mes Loisirs*, beaucoup plus de bien que je n'en pense moi-même. Non, au contraire; je dirai comme vous: "ces lignes que je vous adresse ne sont dictées que par l'intérêt que je vous porte."

C'est aussi par intérêt pour vous, croyez-moi, monsieur Basile, que je vous rappellerai que votre fétiche, M. Veillot, écrivait quelque part,—lui qui devait publier les *Couleuvres*,—qu'un poète, à trente ans, mérite d'être fouetté sur une place publique. Cela ne peut m'affecter en rien, moi qui ne crois pas en M. Veillot; mais vous qui le considérez comme un oracle infallible, cela devrait vous inquiéter.

Quel âge avez-vous, monsieur Basile ?

Votre serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

Lundi, 13 nov. 1871.

NOUVEAU MONDE. 23 nov. 1871.

Deux hommes ont critiqué mes *Causeries du dimanche*: MM. Buies et Fréchette. Quel est le plus fort des deux ? Je proteste que je n'en sais rien. J'aurais été disposé, de confiance, à donner la palme à M. Fréchette; aussi quand je vois qu'il copie M. Buies, cela me désenchante un peu, et ma foi, si tous deux portaient la *lanterne*, je ne vois pas trop comment nous pourrions les distinguer.

Tous deux m'ont juré d'ailleurs une jolie haine, ce que j'estime être un grand honneur pour moi. M. Fréchette a beau protester qu'il ne m'en veut aucunement, et que *mes critiques ne lui ont pas déplu le moins du monde*, il ne doit pas avoir oublié la lettre d'injures qu'il m'écrivit de Chicago après la publication de mes articles. Il doit se rappeler encore, les épithètes choisies que sa verve poétique sut lui fournir alors ; et s'il persistait à dire qu'il m'aime de tout son cœur, je serais obligé d'exhumer cette production qui pourrait bien le faire rougir un peu, et révéler au public la nature singulière de l'amour qu'il me porte.

Ces messieurs ne sont donc pas dans les meilleures dispositions d'esprit, pour apprécier sainement mon œuvre ; mais c'est tout comme, et je veux bien n'en tenir aucun compte, puisque dans tous les cas, leurs injures sont de celles qui honorent.

Une chose les a particulièrement amusés dans mes *Causeries*, c'est le *Rire de Dieu* ! Ils ne peuvent s'en taire, et chaque fois qu'ils y pensent, ils sont pris d'un fou rire. C'est à qui ricanera le plus fort, et ici, je puis assigner le premier rang à M. Buies. Car le rire de M. Fréchette est plus guindé et en dépit de ses efforts de gaieté, on voit que notre homme n'est pas calme. On sent le poète profondément blessé dans sa vanité, et qui ne voudrait pas le laisser voir.

Pour être plus plaisant, il a employé la forme ironique ; mais une ironie de quatre colonnes, c'est un peu long et cela finit par ennuyer. Un littérateur comme M. Fréchette ne devrait pas ainsi abuser de la patience du lecteur. Il devrait varier davantage son style, et mêler au moins quelques autres figures à ses ironies. Autrement, au lieu de me blesser comme il en a l'intention, je l'avertis qu'il me fait bailler. Qu'il se relise, et

son goût littéraire l'avertira qu'une ironie de cette longueur finit par être très-fade.

Un autre tort de M. Fréchette, c'est de m'appeler monsieur Basile. J'admets que c'est ce qu'il y a de plus spirituel dans son écrit; mais encore faudrait-il ne pas faire de ce sel, une dépense exagérée. Appeler un homme M. Basile, voyez-vous, c'est écrasant, et quand une fois vous avez réussi à lui appliquer ce nom-là, c'est fini, il est coulé; mais si vous le répétez à satiété, votre adversaire s'y habitue et il se relève sans se soucier davantage du nom que vous lui donnez. La première fois, il est probable que le lecteur rit beaucoup, mais la seconde fois, il ne rit qu'un peu, et la troisième fois, pas du tout; cela devient bête.

Donc M. Fréchette n'est pas fort, et sa *Causerie du lundi* est fastidieuse à l'excès. La fameuse *Lanterne* qui était le *nec plus ultra* de la sottise impie, avait quelquefois des pages mieux réussies?

Incapable de comprendre les idées et les doctrines que j'ai soutenues, il a feuilleté mes *Causeries* et mes *Lettres de voyage*, avec des intentions satiriques très-prononcées; il s'est accroché tantôt à un mot, tantôt à une phrase, quelquefois à une pensée qu'il a travestie, et il a jeté tout cela pèle-mèle devant le public, espérant que cet assemblage incohérent servirait toujours sa vengeance.

Il s'est trompé, et son écrit n'est qu'une arme de plus qu'il a mise à ma disposition pour le combattre. Il touche à bien des choses et n'en approfondit aucune. Il manque de nerf, de cohésion et d'unité. Le lecteur qui voudrait l'analyser, ou le résumer, après l'avoir lu, serait bien embarrassé, il n'y trouverait rien.

Ses procédés sont d'ailleurs simples, et ce qui lui manque avant tout, c'est un peu d'honnêteté dans les citations. Parodier mes articles, dénaturer ma pensée, tronquer

mes phrases sont les moyens favoris dont il use et abuse.

Cependant il faut répondre ; non pas que l'écrivain en lui-même en vaille la peine, mais parce qu'il y a certains lecteurs, qui sont disposés à accepter pour vrais, les écrits qui demeurent sans réponses. J'ai parlé de la forme qui vaut peu de chose, venons au fond qui ne vaut rien.

Il y a dans mes *Causeries*, un chapitre consacré aux Etats-Unis envisagés sous le rapport moral et religieux. Or M. Fréchette m'accuse d'avoir ainsi parlé des *Etats-Unis, sans connaître même le côté élémentaire de mon sujet*, et il en trouve la preuve dans mes *Lettres de voyage*. "M. Basile a eu la bonhomie d'avouer que Pittsburg l'a étonné, parce qu'il ne le savait pas une si grande ville. et qu'il ne connaît pas assez l'histoire de Washington pour le juger. Donc il ne savait pas le côté élémentaire des sujets qu'il traite." Cette conclusion me semble un tantinet exagérée. Il sera difficile de convaincre le public, que pour parler des mœurs et des croyances américaines, il faille absolument connaître Pittsburg, et savoir que c'est la plus grande ville manufacturière des Etats-Unis. Je croirai malaisément pour ma part, que la morale et la foi religieuse des Etats-Unis soient strictement dépendantes de la grandeur de Pittsburg.

M. Fréchette peut penser le contraire, comme il peut dire que Chicago était la plus grande merveille du monde ; mais tout le monde n'est pas obligé d'être de son avis.

Quant à l'histoire de Washington, je crois la savoir au moins aussi bien que M. Fréchette ; mais je prétends que ce n'est pas la savoir assez pour risquer un jugement.

M. Fréchette, je le sais, a d'autres notions sur la manière de juger les hommes, et il l'a bien prouvé dans

ses diatribes contre ses concitoyens. Pour lui, l'histoire n'est pas nécessaire; il n'a pas besoin de connaître ses hommes pour les juger. Il s'embusque au coin d'une rue, dans une ville étrangère, à l'abri des lois de son pays et de la police correctionnelle, et il jette à la face de ses illustres compatriotes toutes les injures les plus viles, les plus grossières, les plus honteuses qui puissent sortir d'un cœur enfiellé :

Arrière, scélérats ! arrière, ignoble engeance.
 Brigands de bas étage et fourbes de haut rang !

Va nu-pieds de l'honneur, héros de guet-apens,
 Hardis coquins, obscures filous, puissants corsaires,
 Bretteurs, coupe-jarrets, renégats et faussaires.
 Bandits, voyous et sacripants !

On voit dans le repaire où tout cela pullule
 Le ban, l'arrière-ban de toute la crapule ;
 Ils ont pour les trouver feuilleté les écrous,
 Vidé les lupanars, sondé chaque tanière
 Et plongé dans tous les égouts.

Ces pieuvres, ces chacals, ces vampires livides,
 Ces monstres devant qui pâlerait Barabas.

J'en passe et des meilleurs. Et c'est ainsi que M. Fréchette apprécie nos hommes publics. Combien j'ai lieu de me féliciter, qu'il ne m'ait pas encore appelé *bandit*, *voyou*, ou *sacripant* ! mais pour peu que la polémique dure, je m'attends que cela viendra.

On comprend que ce n'est pas ainsi que je voulais juger Washington, et comme il n'était pas mon compatriote, je ne me trouvais pas obligé, comme M. Fréchette, de traîner son nom dans la boue. Je voulais en faire un portrait digne de son nom et de sa réputation, et il fallait pour cela, des connaissances plus étendues que n'en

a M. Fréchette, non pas sur les événements de sa vie que tout le monde connaît, mais sur ses écrits que beaucoup de gens ignorent. Mais personne ne croira avec M. Fréchette que cette lacune dans mes connaissances, sur les écrits de Washington, me rendait inhabile à juger le côté moral et religieux des Etats-Unis.

En vérité, M. Fréchette a eu bien tort d'appeler au public du jugement que j'ai porté sur ses vers. Au dire d'un excellent poète de ses amis, et d'un grand nombre de personnes auxquelles j'en ai parlé, j'ai montré beaucoup trop d'indulgence à son égard. J'ai trop loué ses rimes, trop vanté sa faconde. Une vieille amitié était mon excuse, et je savais combien l'épiderme du poète était sensible. Je voulais le ménager, parceque je voulais lui être utile. Je ne me suis aperçu de mon erreur qu'en recevant sa *belle lettre* de Chicago. *Sa causerie du lundi* achève de me le montrer sous son vrai jour. Aussi, n'ai-je pas fini d'en parler.

A. B. ROUTHIER.

NOUVEAU-MONDE 30 NOV. 1871.

Il y a dans mes *Causeries du dimanche* deux chapitres intitulés : *le Rire des hommes et le Rire de Dieu*. Dans le premier, je représente la France et particulièrement Paris, se moquant de tout, réduisant tout en quolibets et en *lazzis*, riant des lois, riant de l'homme et riant de Dieu, et je soutiens que ce rire grivois et impie est une des causes de la décadence de la France.

Dans le second, j'explique comment Dieu à son tour s'est moqué des hommes, comment il a ri des moqueurs,

et en particulier de cette pauvre France, qui a vu réaliser en quelques mois toutes les choses qu'elle appelait des impossibilités. Il suffira pour le lecteur de relire ces deux chapitres, pour constater combien ils sont vrais dans toutes leurs parties.

Mais M. Buies et M. Fréchette ne peuvent admettre une semblable thèse qui exclut le naturalisme, et qui mêle la providence aux événements de ce monde. Ils la trouvent absurde dans la forme comme dans le fond, dans l'expression comme dans l'idée, et c'est là que M. Fréchette copie M. Buies, faute de pouvoir trouver mieux.

L'un dit que j'ai vu rire Dieu, et ce seul mot produit chez lui une désopilation de la rate, inquiétante pour sa santé. Il n'est guère possible de se pâmer ainsi inopinément.

L'autre déclare que j'ai entendu le ricanement de Dieu dans les nuages, et il ricane à sa façon, qui n'est pas gaie. Ils ne peuvent s'imaginer, qu'un homme sensé emploie une expression pareille : *le Rire de Dieu*. Cela ne s'est jamais vu ni entendu ; cela ne se verra jamais. Pauvres gens !

Je suis pourtant convaincu, qu'ils ont eux-mêmes employé cette expression bien des fois dans leur vie. Dans la sincérité de leurs désillusions, ne se sont-ils pas avoué souvent, que Dieu riait bien de leurs projets et de leurs rêves ? Et s'ils ouvraient seulement l'écriture Sainte, ces pauvres phraseurs y trouveraient presque à chaque page, que Dieu rit des vains projets des hommes et des peuples. Ils verraient que le chapitre de mes *Causeries*, dont ils se moquent, n'est que le développement de ces deux passages des Proverbes : " Moi je rirai " à mon tour de votre ruine, je secouerai la tête au jour

“de votre terreur, quand la ruine fondra sur vous comme la tempête...” Le Seigneur rira des moqueurs.

Mais M. Fréchetton n'a pas l'idée de ces choses, et pour lui, rien n'est plus simple que d'expliquer les malheurs de la France : “ils sont dûs au défaut d'organisation militaire, et à l'impéritie de Napoléon III.” C'est simple comme bonjour et savant comme.....l'étonnant M. Buies. En effet, l'impéritie de Napoléon III, et le défaut d'organisation expliquent tout, et je n'y avais pas pensé. La capitulation de Sedan, celle de Metz, celle de Paris, la Commune, le pétrole et la suite, peuvent paraître extraordinaires au premier abord et pour le vulgaire seulement ; mais quand on y songe un peu, et qu'on se représente l'impéritie de Napoléon III, et le défaut d'organisation, tout s'éclaircit. La commune et le pétrole deviennent aussi lumineux que l'incendie de Paris. La providence n'y paraît pas le moins du monde, et ceux qui prétendent l'y avoir vue sont des menteurs.

La fatalité y était peut-être, et si je ne me trompe, c'est Victor Hugo qui l'a vue en personne conduisant les Prussiens par la main ; mais la providence, nenni ! Ce n'est pas moi qui affirmerai l'avoir vue.

Il paraît qu'elle n'était pas à Chicago. Car M. Fréchetton nous dit que l'incendie de cette ville est *un cataclysme presque sans parallèle dans les annales de la fatalité*. Fatalité ! Comme ce mot sonne bien mieux que celui de Providence ! Victor Hugo affectionne surtout le mot grec : Ananké ! et pour lui tout est là.

Voyons, poète, parlons sérieusement. Niez-vous le surnaturel ? Je ne puis pas le croire ; et si vous ne le niez pas, pourquoi voulez-vous tout expliquer par les causes naturelles ? Que signifie ce besoin de vous moquer quand on parle de providence et de châtement ?

Quelle est cette manie de nier les fautes de la France, et de fermer obstinément les yeux quand Dieu la châtie d'une manière si visible ?

Supposons que vos causes naturelles expliquent tout parfaitement, ne savez-vous pas qu'elles ne sont que les effets d'autres causes de l'ordre surnaturel, et que pour faire disparaître ces effets, il faut supprimer les causes premières ? L'impéritie de Napoléon, et le défaut d'organisation ne sont pas véritablement des causes ; ce sont des moyens dont Dieu s'est servi pour punir la nation française. Comment se fait-il que la France ait cru si longtemps à l'habileté de Napoléon, et qu'elle se soit crue organisée quand elle ne l'était pas ? Comment se fait-il que ses hommes d'Etat aient commis tant de fautes, que ses généraux aient essuyé tant de défaites ? Comment expliquez-vous l'aveuglement de cette nation, qui, même après Sedan, même après la chute de Metz, se croyait encore forte, et jurait de ne céder ni un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses ? Comment se fait-il qu'après avoir disputé Paris aux Prussiens, il ait fallu le conquérir sur les communeux et l'arracher au pétrole ?

Ah ! vous avez beau dire, tous ces événements ont leurs causes premières, ailleurs que dans le défaut d'organisation et dans l'inhabileté impériale. Pour les expliquer, il faut se rappeler ces paroles de Bossuet : " quand le Seigneur veut punir une nation, il répand l'esprit de vertige dans ses conseils, il l'abandonne à ses ignorances, il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même. "

Admettez cette intervention divine, et tout s'explique sans effort. Nonseulement tout s'explique de cette manière, mais si la France n'accepte pas cette explication, ses malheurs ne sont pas finis. Si elle refusait

d'admettre le châtimeut, c'est qu'elle ne connaît pas ses vices, et dès lors comment les corrigerait-elle ?

Mais il y a lieu d'espérer qu'elle ouvrira les yeux, et qu'elle confessera ses fautes. Ses journaux religieux, et ses plus illustres évêques l'ont déjà fait ; ils ont reconnu l'expiation, et c'est dans l'ordre moral qu'ils ont montré les fautes. Ce n'est pas l'impéritie de Napoléon III, ni le défaut d'organisation qu'ils ont accusés, mais l'impiété, l'immoralité et la légèreté d'esprit du peuple français.

Le *Siècle* lui-même, a confessé la décadence intellectuelle et morale de sa nation, et l'une des causes qu'il a assignées à cette déchéance, c'est précisément le *bel esprit*, c'est-à-dire ce que j'ai appelé le *Rire des hommes*. "C'est l'esprit boulevardier qui a perdu la France, dit le *Siècle*, cet esprit qui se compose pour les neuf dixièmes de calembours, de jeux de mots, de scepticisme, et pour ce dixième restant, de forfanterie et de men songes ridicules." Je vous cite le *Siècle* parcequ'il est en crédit chez vous ; et si je savais qu'un homme de votre importance ne se moquerait pas trop d'un Rev. Père qui porte le nom bizarre de Caussette, et dont le nom de baptême pourrait bien être *Basile*, je vous le citerais aussi, mais vous auriez trop de joie

Pourtant, comme je n'écris pas pour vous, mais pour le public, je vais en citer quelques lignes. Le R. P. Caussette est l'auteur de deux volumes d'apologétique, et d'un troisième volume intitulé : *Dieu et les malheurs de la France*. C'est un penseur et un excellent écrivain.

Il va sans dire qu'en recherchant les causes des malheurs de la France, il n'accuse ni l'impéritie de Napoléon ni le défaut d'organisation. Il regarde plus haut et plus loin, et c'est dans l'ordre moral qu'il trouve les causes des malheurs de sa patrie. Or la décadence

de l'esprit par la frivolité est une de celles qu'il dénonce, et il n'oublie pas d'accuser le Vaudeville, la chronique et le journal amusant, qui ne cherchent qu'à faire rire et qui n'instruisent pas.

" Les aigles, dit-il, sont aussi devenus des oiseaux moqueurs, la pointe a remplacé le bon sens, et le bon sens lui-même a été sifflé Nous avons mieux aimé devenir les charmeurs de l'Europe plutôt que d'en rester les arbitres..... Convenons que bon nombre des chefs ont fait la guerre en héros du *Chari-vari* plutôt qu'en disciples de Vauban.....&c. "

Je pourrais multiplier les citations, mais à quoi bon. M. Fréchette va me répondre en m'appelant M. Basile, et ce sera victorieux. Lui qui sait son Victor Hugo sur le bout de ses doigts, lui qui est un fulgurant de la plus belle venue, et l'un des virtuoses les plus applaudis du boulevard, il va me j'eter à la tête ce vers d'Hernani :

Avec ce nom fatal tu n'en as pas fini et il faudra bien que je me rende.

Hélas ! mon nom a cela de commode qu'il sert d'esprit à ceux qui n'en ont pas, et si M. Fréchette l'avait inséré dans " mes Loisirs " le public n'aurait pas si vite oublié ces vers sonores. Mais allons toujours, et signons-le bravement ce nom que la *Fatalité* (ananké !) a voulu que je porte.

A. B. ROUTHIER.

MON CHER MONSIEUR BASILE,

Je ne prévoyais pas vraiment que ma lettre vous exaspérerait à ce point. En lisant votre article dans le *Nouveau-Monde*, il ma semblé vous entendre moduler, sur tous les tons de la gamme, cette ritournelle si pleine d'harmonie imitative :

Ça m'agace, gace, gace !

Ça m'agace au superlatif !

Vous trépignez, vous pestez, vous grincez des dents, vous perdez votre sang-froid. Aussi, pauvre monsieur Basile, quel gâchis vous faites ! De l'aveu même de vos rares amis, votre lettre est d'une faiblesse désespérante. Pas une raison, pas un argument, pas une idée. Rien que des insinuations, des faux-fuyants de maladroitesses excuses et des injures grossières ; le tout fricassé dans un style empâté, mal cuit, mal digéré. Franchement, monsieur Basile, à vous voir attaquer tout le monde de si grande gaieté de cœur, je vous aurais supposé plus fort à la riposte. Convenez-en, vous êtes éreinté.

N'allez pas vous livrer au désespoir, cependant ! Ne faut-il pas que le *Rire des hommes* ait son tour ? Ce rire vous ennuie, je le conçois ; mais il faut en prendre son parti ; endurez-le ; c'est une bonne occasion pour vous de faire preuve de patience évangélique. Et puis, le triomphe des méchants n'a qu'un temps. Vous le savez bien, vous qui avez inventé le *Rire de Dieu* ; bien que vous ajoutiez, avec assez d'irrévérence, ce me semble, que le *rire est le père de tous les vices*. Avouez que le bon Dieu doit être assez peu flatté de la remarque.

Mais trêve de badinage ; mes ironies vous donnent sur les nerfs, et je veux bien, pour vous être agréable,

user le moins possible de toute figure de rhétorique qui partagerait avec moi le malheur de vous déplaire.

Soyons donc sérieux, puisque vous le désirez, monsieur Basile; seulement je vous avertis que vous n'y gagnez rien.

Si vos attaques n'avaient été dirigées que contre moi personnellement, monsieur Basile, il est probable que je les aurais trop dédaignées pour en faire un sujet de discussion publique. Mais nous savons qu'il existe depuis longtemps, dans ce pays, une certaine école, maintenant peu nombreuse heureusement, qui a la prétention de se faire, suivant votre expression, *bâtonniste devant l'arche d'alliance*; qui croit avoir le monopole exclusif de l'honêteté et des bons principes; qui accapare le bon Dieu et les choses saintes pour elle seule, et qui s'arroge audacieusement le droit de jeter hors de l'Eglise tous ceux qui ne pensent pas comme elle en politique.

Cette école a pour condition d'existence de dénicher une hérésie au moins une fois par mois; et pour cela elle furète partout. On n'a presque pas l'idée de ce que ses mouchards sont capables de faire. Ils iront jusqu'à se glisser dans votre hôtel, à l'heure du dîner, si vous êtes en voyage; et, le lendemain, le public lira avec stupéfaction sur le *Courrier de Saint-Hyacinthe* ou le *Messager de Joliette*, par exemple, que vous avez mangé du bifteck un vendredi!

Si je dis vous, c'est une manière de m'exprimer, car la viande le vendredi, la contrebande du vin de messe, et les baignades de la Gatineau, deviennent œuvres pies, pourvu qu'on appartienne à la benoîte phalange.

Il y a un infâme calcul là-dessous.

Nous vivons dans un pays profondément catholique, et où, par conséquent, les accusations d'impiété et d'irréligion font toujours un grand effet sur les masses.

Or, sitôt que, dans cette école, on a quelque petite jalousie de métier à satisfaire, quelque petite vengeance personnelle à contenter, quelque adversaire à renverser afin de se hisser à sa place, le truc est bientôt trouvé ; on prend le prétexte d'une *causerie du dimanche*, d'une critique littéraire de n'importe quoi, et, l'échine dévotement courbée, la figure béate, le miel sur les lèvres, la plume trempée dans le fiel, on vous décoche quelque bonne accusation d'impiété, ou bien l'on souffle dans le public quelque insinuation traîtresse au même effet, et, si la victime n'est pas de ceux qui ont l'habitude de monter sur les toits pour faire leurs actes de vertus théologiques, enfoncée, démolie, clouée !

Cette tactique a double avantage : celui de couler adroitement à fond ceux qui vous portent ombrage, et de se bien poser auprès de certain clergé, ce qui, en temps d'élection, ne nuit pas, comme vous savez, monsieur Basile.

Dans ces derniers temps, cette école a porté l'audace jusqu'à ses plus extrêmes limites. N'a-t-elle pas dénoncé l'université Laval comme un foyer de gallicanisme, erreur qui, suivant vous, monsieur Basile, *prend sa source dans cette grande hérésie des temps modernes, le Naturalisme* ? N'a-t-elle pas dirigé ses attaques contre l'archevêque de Québec lui-même ? Bref, elle tenterait de déloger les saints du paradis, pour peu qu'elle entreprise dût lui rapporter quelque chose.

C'est à cette école dont vous êtes l'un des adeptes les plus roués, monsieur Basile, que je réponds au nom de tout un parti politique, que vous enveloppez dans votre haine aveugle, et que vous avez voulu atteindre indirectement dans ma personne.

Dans ma dernière lettre, je vous accordais un certain fonds de bonne foi ; malheureusement pour vous, votre

réponse n'est pas de nature à confirmer ce reste de bonne opinion que j'avais d'un ancien ami.

La persistance que vous mettez à accoler mon nom à certains écrits auxquels vous savez que je n'ai jamais pris part, donne la mesure de votre honnêteté, au moins dans la discussion. On ne me fera jamais croire que vous vous imaginez sérieusement servir les intérêts de l'Eglise, en vous efforçant ainsi, tantôt par affirmation directe, tantôt par quelque perfide insinuation, de noircir vos adversaires, et de les montrer comme des ennemis invétérés de la religion et de ses ministres.

Quel métier est cela, monsieur Basile ? Si je vous adressais ici quelques uns de ces gros mots que notre siècle efféminé appelle violents, et dont le Christ s'est servi tant de fois, comme vous dites, — race de vipères, par exemple, — ne l'auriez-vous pas un peu mérité ? De quel droit scrutez-vous ma conscience ? Qui vous a fait juge de mes sentiments religieux ? De quelle autorité me rejetez-vous du giron de l'Eglise ? Prétendriez-vous que je dois vous porter chaque mois un certificat de confession, par hasard ? Pour Dieu, mon cher monsieur Basile, mêlez-vous donc de vos affaires !

Le *Journal des Trois-Rivières*, pour prouver que vous avez eu raison de me vilipender, cite les lettres d'approbation que vous avez obtenues de certains évêques. Je me permettrai de lui dire que cela ne prouve rien. Ni Mgr de Montréal, ni Mgr de Birtha n'ont pu avoir l'intention de confirmer les réflexions gratuites que vous faites si dévotement sur mon compte dans vos *Causeries* ; et leurs Grandeurs, auraient-elles eu cette intention, que je serais justifiable de récuser leur témoignage dans une affaire dont les faits, s'il y en a, sont nécessairement en dehors de leur connaissance. Un évêque, pas plus qu'aucune autre personne n'a le droit de taxer quelqu'un

d'irréligion, sans appuyer son jugement sur les écrits, les paroles ou les actes de la partie incriminée.

Et puis, ne vous faites pas illusion là-dessus, monsieur Basile; la masse du clergé intelligent répudie aujourd'hui votre école. Vous avez trop forcé la note; vous avez été maladroits à force d'être zélés; vous êtes devenus importuns à force d'être officieux. On s'est enfin aperçu que toute cette belle ferveur, dont vous faites profession, n'est qu'un subterfuge qui sert à cacher les motifs qui vous font agir. Et, comme les hautes autorités du diocèse sont de l'opinion du pape Innocent III, qui disait:—*Falsitas sub velamine sanctitatis tolerari non debet*,—elles vous ont déjà désavoués par leurs écrits et par leurs actes. Elles ont noblement tendu la main à des hommes que vous aviez diffamés,—je parle toujours de votre école,—et que vous dénonciez chaque jour comme des ennemis de l'Église et de l'ordre social. Elles ont très significativement invité à prendre la parole dans une grande démonstration religieuse, des orateurs dont l'un était, tout dernièrement encore, traité, par votre organe québécois, comme un renégat de la pire espèce, comme un socialiste dangereux qu'il fallait museler à tout prix...

Ah! monsieur Basile, prenez-en votre parti: vous avez beau jurer, maugréer, montrer vos canines, le règne de l'hypocrisie a fait son temps. Les jours sont passés où tout un parti politique était pour ainsi dire mis hors la loi, et voué à l'animadversion publique, pour le seul crime de différer d'opinion avec les hommes qui vous sudoient. On a compris que Mgr Cœur avait raison en disant: "Le vrai chrétien doit savoir aimer même ceux qui ne pensent pas comme lui."

Ce généreux esprit de conciliation ne vous a pas échappé, monsieur Basile; et c'est là surtout ce qui

vous enrage. Vous exploitez une riche veine, et voilà que tout à coup le terrain manque sous vos pieds. On vous coupe les vivres, ni plus ni moins. Qu'allez-vous faire maintenant aux élections prochaines, si vous n'avez plus de prétexte pour représenter M. Pelletier, comme un rouge, un communiste, un *démolisseur de colonnes*, un assassin de l'archevêque de Paris, un commissaire de Satan, et, par contre, de vous comparer modestement à Mgr Affre mourant sur les barricades ? Vous êtes tout bonnement flambé ! vos dernières chances de succès s'en vont. Vous l'avez compris, et voilà pourquoi vous vous donnez tant de mal pour prouver que Mgr l'archevêque de Québec, en traitant les libéraux comme des catholiques, a agi comme une oie ; que l'opposition bascanadienne ne veut que deux choses, renverser l'Église, et saper les bases de la société, pour satisfaire des instincts destructeurs, et qu'il n'y a qu'une bonne excommunication en masse qui puisse sauver l'ordre public et la religion menacés.

Mais, monsieur Basile, dans le cas même où vous auriez raison de nous attribuer tant de noirceur d'âme, pourquoi toutes ces injures, toutes ces acrimonies, tout ce fiel ? Ne serait-il pas plus chrétien de suivre les conseils tout évangéliques du digne évêque du Bellai, qui disait :—

“ Mes frères, vivons tous en paix ; aimons même ceux qui s'égarent, et sachons vivre avec eux en harmonie, afin de les ramener par la charité. ”

Mgr Maret a dit quelque part :—“ Ce sont nos injustices, nos colères et nos amertumes qui éloignent de la vérité des âmes faites pour s'élever jusqu'à elle. ”

Voilà de nobles paroles que vous devriez peser consciencieusement, monsieur Basile ; et, si votre zèle pour le salut des âmes est sincère, peut-être auraient-elles

pour effet de vous faire modifier considérablement votre manière d'agir vis-à-vis de vos frères.

Mais non, mettant de côté ce conseil de saint François de Sales : " Point de sévérité ; reprenez toujours en toute sorte de patience," et ces belles paroles de saint Jean-Chrysostôme : " Le langage de la vérité doit être calme et indulgent," vous ambitionnez de jouer au Canada le rôle que M. Veuillot s'est arrogé en Europe : celui, comme vous dites, *d'éloigner de l'arche les profanateurs à coups de fouet et de bâton.*

Il me semble, monsieur Basile, que ce n'est pas là la morale que le Sauveur enseigne dans sa parabole du Bon Pasteur, qui cherche ses brebis égarées et les ramène doucement au bercail. Jésus-Christ, mon cher monsieur Basile, n'a pris le fouet qu'une seule fois dans sa vie, lui, et c'était pour chasser les marchands du temple, c'est-à-dire ceux qui, comme votre école, se servent du sanctuaire pour faire de l'agiotage politique, et satisfaire leurs ambitions mondaines.

Réfléchissez bien à cela, monsieur Basile ; et puisque nous en sommes à parler de l'évangile, je vous rappellerai ce que vous oubliez trop souvent, si vous l'avez jamais su, que saint Luc a écrit quelque part :—" Ne jugez pas autrui si vous ne voulez pas être jugé vous-même." Je soumettrai aussi à vos dévotes méditations ce que Jésus disait du pharisien hypocrite qui se tenait debout dans le devant du temple, et les paroles que saint Mathieu adressait à " ceux qui aiment les sièges élevés dans les synagogues, et qui veulent être appelés Rabbi. "

Vous êtes fort sur les faux-fuyants, monsieur Basile. Vous essayez de déplacer la question en citant certains vers où j'ai stigmatisé la conduite de nos hommes d'Etat infidèles à leur mission ; et, pour rejeter sur moi la res-

pensabilité de l'agression, je suppose, vous avez l'air de prendre cela comme vous étant adressé. Je proteste, monsieur Basile, que telle n'a pas été mon intention ; en écrivant cela, je ne pensais guère à vous, je vous l'affirme. Mais si vous trouvez que le bonnet vous convient, c'est votre affaire.

Tandis que vous étiez en frais, vous auriez pu citer aussi mes vers à l'adresse des *histrions sacrilèges qui tendent des pièges aux croyances du peuple, et dressent leurs tréteaux jusques à l'ombre des autels* ; ou bien encore les strophes où je dis un mot de ceux qui donnent à leurs comédies politiques le *sanctuaire pour décor*, et jettent dans le même plateau de la balance *la loyauté du prêtre avec le baiser de Judas*. Puisqu'il vous fallait absolument un bonnet, celui-là vous aurait encore mieux coiffé, monsieur Basile.

Tenez, mon ami, acceptez un conseil ; mettez votre religion un peu mieux en pratique, et inquiétez vous un peu moins de la manière dont les autres remplissent leurs devoirs religieux. Nous en serons mieux, et vous n'en serez pas pire. La religion bien comprise est trop belle et trop sainte, pour qu'on doive la mettre ainsi à toutes les sauces, et s'en faire un instrument à satisfaire ses petites passions. Au lieu de faire aimer l'Église, vous la feriez détester, si l'on ne connaissait mieux cette divine doctrine prêchée par celui qui disait à ses disciples : " Apprenez de moi à être doux et humbles de cœur. "

Encore un mot, monsieur Basile.

Vous dites : " M. Fréchette a beau protester qu'il ne m'en veut aucunement, et que mes critiques ne lui ont pas déplu le moins du monde, il ne doit pas avoir oublié la lettre d'injures qu'il m'écrivait de Chicago, après la publication de mes articles. "

Eh bien, monsieur Basile, je vous défie de montrer une seule ligne de ma part où je me plaigue de vos appréciations littéraires. Si je vous ai écrit de Chicago, ce n'a dû être que pour vous faire remarquer que vous crachiez naïvement en l'air en m'accusant de *lâcheté*, parce que je ne m'étais pas enrôlé dans les zouaves pontificaux, et pour vous souffler à l'oreille que de semblables mots peuvent devenir malsains dans la bouche de ceux qui les adressent à des gens qui ne demeurent pas à quatre cents lieues de distance. Vous avez prouvé depuis que vous m'aviez fort bien compris, monsieur Basile.

Je terminerai, pour cette fois, en vous priant de ne plus mettre entre guillemets des phrases de votre cru, afin de me les attribuer. Vous sentez que je ne tiens pas absolument à signer vos œuvres.

Vous dites que vous n'avez pas fini. A bientôt donc, monsieur Basile! Si vous n'êtes pas satisfait, il y a encore du bois vert.

Votre serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

LENDI, 27 novembre 1871.

MON CHER MONSIEUR BASILE.

Vous avez la nature du lièvre. Vous faites des sauts, des enjambées, des voltes-faces; le diable en personne vous suivrait à peine à la piste. Vous êtes ingambe, monsieur Basile; et c'est une nouvelle qualité que j'ajoute à toutes celles pour lesquelles je vous ai déjà donné crédit.

Nom d'un petit chien, quelle souplesse ! D'un bond vous santez de Paris à Chicago, de la *Lanterne* au pétrole, du père Causette à Victor Hugo, de Napoléon III à la providence, des contes de Lafontaine à l'Écriture sainte Et lorsque vous vous croyez hors de portée, vous couronnez tous vos chassés-croisés par une étourdisante cabriole, et, retombant sur vos pattes, vous vous écriez hors d'haleine :

—Croyez-vous au surnaturel, monsieur Fréchette ?

Comprends pas ! Est-ce que vous voudriez savoir ce que je pense de Home et des frères Davenport ? Me soupçonneriez-vous d'avoir un faible pour la science du juge Edmonds et du docteur Slade ? Tiendriez-vous à connaître mon opinion sur Cagliostro ? Ce n'est pas la peine, n'est-ce pas ?

D'un autre côté, si c'est une profession de foi dans la providence que vous me demandez, j'aurais bien le droit de vous dire : De quoi vous mêlez-vous ? Mais, je veux être bon prince, et, puisque cela vous intéresse, monsieur Basile, je vais en deux mots vous édifier sur ce point.

Je crois en une providence qui récompense la vertu et punit le crime, soit dans ce monde soit dans l'autre ; mais je ne crois pas en une providence dont vous tiendriez les ficelles, vous ou aucun de votre école, monsieur Basile.

Je crois en une providence juste et bonne, au-dessus de nos préjugés et de nos misères ; mais non pas en une providence de commande, qui serait l'instrument des petits ambitieux, et l'humble servante de toutes les hypocrisies, monsieur Basile.

Je reconnais dans la providence le suprême régulateur de l'univers ; mais je ne la crois pas complice de vos haines aveugles, de vos ostracismes injustes, de vos fanatiques intolérances, et encore moins de certaines

autres petites saletés qui se commettent quelquefois en son nom, monsieur Basile.

Dieu nous préserve d'une providence qui s'appellerait *Basile Routhier* !

Je n'ai nulle objection, par exemple, à voir le doigt de Dieu dans les malheurs qui viennent de fondre sur la France ; mais j'en aurais beaucoup à admettre que Teresa et la *Belle-Hélène* en soient la cause. Vous essayez de prendre la tangente, pour échapper au ridicule de cette assertion, cela se conçoit. Mais, moi, je tiens à vous ramener au point de départ. Faites le lièvre tant que vous voudrez, je vous avertis que je suis bon limier.

C'est votre faute aussi ; pourquoi écrivez-vous de si drôles de choses ? Ah ! monsieur Basile, si le *rire est le père des vices*, comme vous dites, faites pénitence, car l'Evangile dit :— Malheur à celui par qui le scandale arrive !

Il n'est point étonnant du reste, que vous n'aimiez pas cet agréable désopilement de la rate si favorable à la digestion, monsieur Basile ; pour être de bon compte, il faut admettre que le public n'est pas raisonnable, et qu'il en abuse à votre égard.

Mais, de votre côté, ne seriez-vous pas un peu sévère pour ces pauvres rieurs ? Après tout, plusieurs grands saints ont été cités pour leur belle humeur et leurs joyeux propos. Pie IX lui-même est, dit-on, d'une charmante gaieté. Et puis, ne savez-vous pas que les contes de Boccace ont été imprimés à Florence en 1573, avec un beau privilège du pape Grégoire XIII, qui disait qu'en cela, il marchait sur les traces de son glorieux prédécesseur Pie V ? Ne savez-vous pas que les contes de Lafontaine qui, suivant vous, ont attiré la colère divine sur la France, ont été publiés à Lyon, par

le célèbre jésuite et écrivain catholique, le père de Colonia ? C'est l'abbé de Longuerue qui le dit.

Au reste, moi, monsieur Basile, j'aime à rire ; et si vous tenez absolument à me corriger de ce défaut, commencez par ne plus écrire. Jusque-là, je me tiens les côtes, c'est plus fort que moi.

Mais revenons à la providence.

Vous êtes scandalisé, monsieur Basile, de ce que j'aie employé le mot de *fatalité* au sujet du désastre de Chicago. Encore une hérésie !... Ma foi, monsieur Basile, libre à vous de voir des châtimens dans toutes les calamités qui arrivent ici-bas ; pour moi, je crois qu'il nous serait téméraire de vouloir sonder tous les mystères de la providence, et d'assigner à son action le cercle étroit de nos préjugés et de nos passions. Et puis, monsieur Basile, si tous les malheurs qui nous frappent devaient donner la mesure de nos iniquités, il faudrait d'abord admettre que notre pauvre Saint-Roch pourrait rendre des points à Sodome et Gomorrhe. Et le séminaire de Québec ! Et notre couvent des sœurs de la charité ! n'ont-ils pas été incendiés, chacun trois fois au moins ?...

Allons donc, monsieur Basile, vous voyez bien que vous êtes fou !

Tenez, vous n'avez pas été, que je sache, chargé d'interpréter les décrets de la providence ; le Très-Haut ne vous a pas nommé son agent général ; les enseignemens qui ressortent des grands événemens qui se passent sous nos yeux, n'ont pas besoin de votre éloquence pour porter leurs fruits. Laissez faire le bon Dieu ; il entend son métier ; et, s'il est de mon goût, il doit détester les officieux. Avec cela, qu'en voulant toucher à tout, vous gâtez les meilleurs plats. Ouvrez l'Écriture, et vous

trouverez cette consolante parole :— Dieu châtie ceux qu'il aime !

Maintenant, monsieur Basile, à mon tour ! Vous me permettez bien de vous poser quelques petites questions, n'est-ce pas ? J'aimerais, moi aussi, à connaître votre opinion touchant la somme de surnaturel qui doit entrer dans certaines choses d'ici-bas.

Par exemple, dites-moi, monsieur Basile, faut-il voir le doigt de Dieu dans la lettre anonyme, remplie d'injures que M. l'abbé Patry, curé de Saint-Pascal, a reçue de Kamouraska, pendant votre élection, de la part d'un certain saint homme que vous connaissez bien ?...

Y a-t-il eu intervention directe de la providence dans la distribution de faux billets de banque, qui s'est faite sur une si grande échelle, à la même époque, dans le comté de Kamouraska, par l'entremise de vos agents électoraux ?...

Y avait-il du surnaturel dans les peintures à fresques rien moins qu'odoriférantes, dont on a si souvent badigeonné vos dieux lares à la barbe de votre immense popularité ?...

Pour ma part, j'ai peine à voir, dans ce dernier fait surtout, autre chose qu'un acte purement humain.

Quoiqu'il en soit, en attendant que vous nous exposiez votre manière de voir et de sentir ces choses, je vous parlerai à mon tour, de ce que les gens sensés regardent comme la cause la plus directe de ce que vous appelez la décadence du peuple français. Vous y mettez trois colonnes ; quelques lignes me suffiront.

Ecoutez bien, monsieur Basile. Quand on voit la plus belle nation du monde à plat ventre, pendant dix-huit ans, devant un aventurier de l'espèce de Napoléon III, on n'est plus étonné de la voir sans force et sans

énergie, au jour de l'épreuve. Ce sont ceux qui se sont inclinés devant le parjure ; ceux qui ont donné le titre d'homme providentiel à un conspirateur sans vergogne ; ceux qui, comme vous, monsieur Basile, ont trouvé le mot de *malheureuse entreprise* pour pallier le crime de Boulogne-sur-Mer ; ceux qui ont appelé sauveur de la patrie, l'égorgeur du deux décembre ; ceux qui se sont agenouillés devant tous les attentats à la morale publique ; ceux qui ont adoré le succès aux mains teintes de sang, que nous devons tenir responsables de la démoralisation qui a envahi la France, pendant ces dernières années ! Vous parlez de révolution ; mais vous avez sanctionné et acclamé la plus hideuse de toutes les révolutions, à l'avènement de l'ancien carbonaro des Romagnes. Et encore aujourd'hui, que la pauvre France épuisée essaie de se relever en inaugurant un régime d'ordre et d'honnêteté, votre M. Veuillot soulève les esprits contre le gouvernement établi, et prêche la révolution en faveur d'une dynastie à jamais jugée et condamnée. La révolution qui met un monarque sur le trône, est-elle plus légitime, que celle qui fonde une république ? Pour Dieu, monsieur Basile, comprenez-vous donc vous-même !

Mais il est inutile de traiter ces questions-là avec vous ; vous n'y entendez rien, et vous ne voulez rien y entendre. Vous n'avez qu'un principe, l'intérêt ; qu'un désir, arriver. Pour votre école, la morale, la sincérité, le patriotisme, les convictions, niaiseries que tout cela !

Le succès, voilà le grand but. A vos yeux, celui qui conserve encore quelque croyance au fond du cœur, pour qui la vertu civique n'est pas un vain mot, est un imbécile, une tête chaude, un écerelé, un exalté qui n'a pas assez de jugement pour choisir le parti politique qui saura le pousser. Monsieur Basile, avec

ces principes-là, on va tout droit où la France en est rendue aujourd'hui...

Mais assez sur ce sujet. Nous parlions tout à l'heure de vos évolutions chorégraphiques, je constate qu'il y a surtout un point où vous aimez tout particulièrement à revenir gambader. Ce sont mes *Loisirs*. Pauvre petit livre, il n'a jamais tant fait parler de lui. Je croyais ce péché de jeunesse enterré pour toujours dans la poudre de l'oubli, et voilà que vous le réveillez à tout propos, pour en faire les appréciations les plus multicolores qui aient jamais accueilli nouvelle publication. Un jour, ce petit volume est très-passable, ma foi ! *inépuisable fécondité, richesse de couleur merveilleuse, expression toujours riche, vers presque toujours beau, vol parfois majestueux, quelquefois sublime, le plus souvent plein de grâce et d'harmonie, tours de force étonnants, pages admirables, chants d'une rare beauté, un vrai poète, etc., etc.* Un peu plus tard, vous vous accusez d'avoir été partial ; vous regrettez bien tous ces compliments, et vous avonez ingénueusement avoir été mauvais juge. Enfin, dans votre dernier article, mes *Loisirs*, ne valent plus rien du tout ; ce ne sont plus que des vers *sonores*, et il m'aurait fallu y introduire le nom de Basile, pour y mettre un peu d'esprit. Mauvais moyen, monsieur Basile ; ceux qui vous ont baptisé reconnaissent aujourd'hui sa complète inefficacité sous ce rapport.

Quant à mon petit volume, je vous l'admets une fois pour toutes, monsieur Basile, ça ne vaut rien ; et vous auriez pu vous épargner toute cette dégringolade pour en arriver à être parfaitement de mon avis là-dessus. En rebâchant toujours la même rengaine, vous finissez par vous contredire, et vous découvrez inutilement vos ficelles. Un peu plus d'habileté, parbleu ! ou vous me forcerez de ne plus discuter avec vous.

Et puis, vous n'avez aucun ménagement pour vos lecteurs. Vous nous conseillez de relire vos chapitres sur le *Rire des hommes* et le *Rire de Dieu* ! Décidément vous voulez nous assassiner, monsieur Basile.

Et dire que vous citez le *Siècle*, l'organe des libres-penseurs ! Mais vous le lisez donc ! Et ce qui plus est, vous le regardez comme une autorité... Horreur monsieur Basile, horreur !

Cachez mieux vos ficelles, encore une fois.

Je ne vous citerai point le *Siècle*, moi, je ne le lis jamais ; mais je vous mettrai sous les yeux un mot que le grand philosophe catholique Balmès, semble avoir écrit expressément pour votre école :—

“ Je suis profondément convaincu, dit-il, qu'on met en danger les intérêts du catholicisme, toutes les fois qu'on l'identifie, en faisant son apologie, avec une cause politique quelconque.”

Répondez à cela, monsieur Basile !

Votre serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

LUNDI, 4 DÉCEMBRE 1871.

NOUVEAU-MONDE 6 DEC. 1871.

Je n'ai pas encore fini de répondre à la première lettre de M. Fréchette, et le voilà qui m'en décoche une seconde. Est-ce assez cruel ? Le traître ! Il sait bien que je n'ai pas comme lui des *loisirs*, que les neuf dixièmes de mon temps sont consacrés à des objets beaucoup plus dignes que lui de m'occuper, et que le

dixième restant, n'est pas employé uniquement à aligner des phrases, mais à penser—chose qu'il n'a pas la peine de faire, lui !

Pourtant s'il calcule là-dessus pour m'échapper, il se trompe. Je suis tenace de ma nature, et je n'ai jamais fait défaut à ceux qui me demandent la faveur de quelques étrivières. Je m'y engage, M. Fréchette; j'en fais la promesse avec Boileau.

C'est de vous, bon monsieur, que je veux bien parler

Vous avez des défauts que je ne puis celer ;

Assez et trop longtemps ma lâche complaisance

De vos jeux criminels a nourri l'insolence.

Mais puisque vous poussez ma patience à bout

Une fois, en ma vie, il faut vous dire tout.

Mes adversaires, en général, ont peu d'haleine et ils ne vont pas loin. La polémique produit sur leur cerveau le même effet qu'une machine pneumatique. Le vide s'y fait bientôt, et tout-à-coup l'air manque. V'lan ! c'est fini.

M. Fréchette fera comme les autres, et déjà il annonce pour se dispenser de répondre, que mes écrits sont *d'une faiblesse désespérante, et ne contiennent pas une raison, pas un argument, pas une idée. Convenez-en, ajoute-t-il, vous êtes éreinté.*

Un peu de patience, s'il vous plait, ô matador ! Sitôt dit n'est pas sitôt fait. Quand vous aurez conduit la polémique pendant trois mois, vous pourrez imprimer cette vantardise, si la chose vous convient ; mais pas maintenant, personne ne vous croira. Comment ! vous m'auriez éreinté d'un seul coup, vous, l'exilé chicagouin, le *giaour errant* ! Mais, une telle chute serait *sans exemple dans les annales de la fatalité* ! Non, ne vous mettez pas cela dans la tête ; une si grande présomption la ferait tourner.

D'ailleurs, n'est-ce pas un peu contraire aux principes de l'école libérale d'éreinter ainsi les gens? N'est-ce pas votre école qui reproche sans cesse à Louis Veullot d'éreinter ses adversaires? Et vous, modèle de douceur et de charité, vous m'éreintez sans merci du premier coup? Allons donc; c'est une saillie spirituelle que vous avez daigné vous permettre; vous n'êtes pas sérieux.

Laissez-moi vivre encore un peu, et causons.

J'observe avec plaisir que si M. Fréchette est sensible à la critique, il ne s'y montre pas toujours indocile; il tient quelque compte de mes conseils littéraires.

Je me suis moqué jadis du titre absurde de *giaour errant* qu'il se donnait dans la voix d'un *Exilé*, et j'ai constaté à Chicago, qu'en faisant réimprimer cette poésie, M. Fréchette a supprimé le *giaour* et c'est donné le titre moins recherché de *voyageur*. Ce n'est pas encore le vrai mot, mais il n'a pu trouver mieux.

L'autre jour, je lui ai conseillé de changer de ton, en lui représentant qu'il abusait de l'ironie, et qu'une figure de rhétorique ne devait pas avoir une longueur de quatre colonnes. Eh! bien, il a suivi mon conseil, et sa seconde lettre bourdonne à mon oreille une toute autre chanson. Je n'ai plus affaire à l'homme qui rit, mais à l'homme qui crie. C'est un autre excès, si vous voulez, mais n'importe, cela varie.

Enfin, je lui ai reproché d'abuser un peu de mon nom de baptême, et sa seconde lettre répète un peu moins souvent cette appellation. C'est toujours cela de gagné, mais je veux obtenir d'avantage. Dans son propre intérêt, et au seul point de vue du goût littéraire, M. Fréchette devrait supprimer entièrement cette inconvenante familiarité.

Je n'invoquerai pas, pour l'en convaincre, les principes de la bonne éducation; il ne les comprendrait pas

plus que les questions religieuses. J'en appellerai tout simplement à son goût littéraire, s'il en a. Ne s'aperçoit-il pas qu'en m'appelant ainsi *M. Basile*, avec une persistance ridicule, il descend au rôle du gamin qui insulte un gentilhomme? Non; mais le public s'en aperçoit. Cette seule faute enlève à sa polémique, la gravité et la dignité qui conviennent à un chef de parti. Car M. Fréchette déclare modestement, qu'il écrit *au nom de tout un parti politique*. S'il veut jouer son rôle dignement, et le faire prendre au sérieux, il faut dépouiller ce ton de gamin. Scapin n'a jamais été chef de parti.

A part ces inconvenances de langage, j'observe que M. Fréchette glisse rapidement sur le terrain de l'invective. J'ai déjà averti mes lecteurs, qu'il m'appellerait *bandit, voyou ou sacrifiant*, comme nos ministres, pour peu que la polémique continuât, nous y arrivons. Dans sa première lettre, M. Fréchette me représentait avec un tact littéraire plus que douteux, *brettant et ferrailant pour Jehovah qui n'en peut mais*; de là, à *bretteurs et coupe-jarrets*, épithètes qu'il adresse à nos ministres, il n'y avait pas loin. Mais dans sa seconde lettre, il m'applique le mot de Jésus aux pharisiens: *race de vipères!* c'est un terme un peu raide et qui fait présager une suite orageuse.

Néanmoins, j'ai bonne patience, et je me trouve encore singulièrement ménagé, quand je relis ce que M. Fréchette a dit des hommes les plus éminents de son pays. Donc, laissons-le dire et disséquons un peu sa dernière philippique.

M. Fréchette y prend la pose modeste du chef du parti libéral, et il déclare la guerre à toute l'école catholique. Le *Nouveau-Monde*, le *Journal des Trois-Rivières*, le *Courrier du Canada*, le *Courrier de Saint*

Hyacinthe, le Messager de Joliette y reçoivent, tour à tour, quelque ruade du célèbre Pégase, et il s'abrite lui-même avec son école derrière l'université Laval et sa grâce Mgr l'archevêque de Québec. Avec tout cela, il y parle de leurs grandeurs, les évêques de Montréal et de Birtha, de Mgr Cœur, de l'évêque du Bellai, de Mgr Maret, de saint François de Sales, de Saint Jean-Chrysostôme, de saint Luc, de saint Mathieu, de Louis Vouillot, etc., etc. Jusqu'à mon adversaire politique, M. Pelletier, qui se trouve là je ne sais comment, ni à quel propos.

Comment M. Fréchette a-t-il pu composer un semblable fatras ? Comment a-t-il pu réunir tous ces différents noms, et tous ces divers sujets, dans l'étroit espace d'une lettre ? C'est une merveille d'incohérence et de divagation. Je dois ajouter, qu'en ce qui me concerne, c'est en outre, un tissu de mensonges et d'insinuations niaises.

Il est faux que j'aie jamais, comme M. Fréchette l'affirme, "montré M. Pelletier comme un communiste. "un démolisseur de colonnes, un assassin de l'archevêque de Paris, un commissaire de Satan." Il est faux "que je me sois jamais comparé à Mgr Affre."

Il est faux que j'aie jamais "voulu démontrer que "Mgr l'archevêque de Québec, en traitant les libéraux "comme des catholiques, n'est qu'une oie." Il est faux que j'aie jamais tenté de "démontrer que "l'opposition bas-canadienne ne veut qu'une chose, "renverser l'Eglise et saper les bases de la société, "etc., etc."

En face de ces dénégations, M. Fréchette qui parle tant de l'honneur, doit savoir ce qui lui reste à faire.

Maintenant, de quel droit M. Fréchette ose-t-il traîner devant le public, le nom de l'archevêque de Québec et

celui de l'université Laval?—De quel droit veut-il représenter l'archevêque comme un ami des libéraux ? C'est encore une de ces inconvenances et de ces faussetés dont son écrit est encombré ; et s'il entendait *les lois de l'honneur* comme *l'Opinion Publique*, il retracerait ces insinuations.

Ces mêmes *lois de l'honneur* l'obligeraient aussi d'expliquer cette phrase obscure et énigmatique :—“ La viande le Vendredi, la contrebande du vin de messe. “ et les baignades de la Gatineau deviennent œuvres “ pies, pourvu qu'on appartienne à la benoite phalange.” Je n'y comprends rien ; mais à votre air mystérieux, on pourrait soupçonner qu'il y a là-dessous quelque crime.

Après avoir tenté de démontrer que les libéraux sont les meilleurs gens du monde, M. Fréchette dit :— “ mais dans le cas même où nous serions dans l'erreur, “ ne serait-il pas plus chrétien de suivre les conseils “ évangéliques du digne évêque du Bellai qui disait :— “ mes frères, vivons tous en paix ; aimons même ceux “ qui s'égarèrent.” Et M. Fréchette accumule ensuite les citations, pour prouver que le chrétien doit être patient et charitable.

Certes, le public lui saura gré de cette découverte et de la belle démonstration qu'il résume dans cette parole de saint Luc : “ Ne jugez pas autrui si vous ne “ voulez pas être jugé vous-même.”

Mais il y a pourtant une lacune dans son argumentation. Il a oublié d'illustrer par des exemples, la doctrine qu'il prêche et qu'il défend, comme si quelqu'un la contestait. Je veux combler cette lacune et je trouverai des exemples admirables dans la “ Voix d'un Exilé.” On y verra comment M. Fréchette sait mettre en application, les belles doctrines de clémence et de charité qu'il a découvertes dans Mgr Maret, dans saint Fran-

çois de Sales, dans saint Jean-Chrysostôme et dans saint Luc. Je prie le lecteur de me suivre avec attention.

M. Fréchette a le malheur de différer d'opinions politiques avec nos ministres; il n'approuve pas leur ligne de conduite, et il veut en informer le public. Alors son cœur de chrétien se rappelle "les conseils" "tout évangéliques du digne évêque du Bellai:—mes "frères vivons tous en paix, aimons même ceux qui "s'égarrent;" ceux de saint Chrysostôme qui disait:—"le langage de la vérité doit être calme et indulgent," et saint Luc: "ne jugez pas autrui, si vous ne voulez "pas être jugé vous-même" et saint Mathieu et saint François de Sales et Mgr Maret, et débordant de clémence, il s'écrie:—

Je les ai vu, ces gueux, honte à l'espèce humaine!
L'œil plein d'hypocrisie et le cœur plein de haine,
Le parjure à la bouche et le verre à la main,
Erigeant l'infamie et le vol en science,
Pour vendre leur pays, troquer leur conscience
Contre un ignoble parchemin.
Mandat, serment, devoir, honneur, vertu civique
Rien n'est sacré pour eux; dans leur rage cynique
Ils baillonnent la loi pour mieux la violer....
Puis, à table, viveurs! ici truffe et champagne!
Grisez-vous bien, ô vous que le boules du bagne
Devrait seul faire chanceler!

Il y a vingt strophes de cette douceur! Et c'est ainsi qu'on peut différer d'opinion et dire aux gens sa manière de voir, en tenant compte du précepte de saint Jean Chrysostôme: "le langage de la vérité doit être calme "et indulgent."

Parmi nos ministres il y en a un, auquel M. Fréchette est particulièrement tenu de faire connaître sa pensée,

c'est Sir George Etienne Cartier. Entre chefs de parti, il n'est pas facile de toujours s'entendre, et M. Fréchette devait à la vérité une explication. Il ne pouvait pas se dispenser, dans la position qu'il occupe, de dire un peu à Sir George ce qu'il pense de lui. Il ne fallait pourtant *pas le juger, afin de n'être pas jugé lui-même*. Aussi M. Fréchette y a mis des formes. Il n'a pas oublié ses grands principes de charité chrétienne, et prenant sa voix la plus douceuse, il a dit :—

Mais lui, le chef, qu'est-il, ce vantard hypocrite
 Qui porte sans rougir tant d'infamie écrite
 Sur son front impudent ? oui, qu'est-il après tout ?
 Hargneux quand il se tait, insolent quand il parle
 Paillasse à Burlington, déserteur à St. Charles,
 Rampant à Londre et gueux partout.

Il a, pour parvenir mis tout à son service ;
 Il escompte le vol, il pressure le vice,
 Ce vieillard tout suintant de prostitution ;
 Pour qu'il puisse à Windsor paraître en bas de soie
 Tout, le coffre public et la fille de joie
 Sont mis à contribution.

Au revoir, doux exilé.

A. B. ROUTHIER.

MON CHER MONSIEUR BASILE.

Ah ! par exemple, vous êtes trop exigeant. J'ai tout fait pour vous être agréable ; j'ai même renoncé aux figures de rhétorique qui n'ont pas l'honneur de vous revenir ; et voilà que vous voulez me priver du plaisir de vous donner le nom si euphonique que, dans un moment de prophétique inspiration, votre parrain a cru

le plus propre à désigner votre intéressante individualité. En cela, paraît-il, je me rends coupable d'une *inconvenante familiarité*. Pourtant, monsieur Basile, vous vous autorisez si souvent de notre *vieille amitié*, pour me décocher une foule de petits traits plus ou moins assassins, il me semble que je puis bien m'en prévaloir jusqu'au point de vous appeler par votre petit nom. Et puis, vous l'admettez, ce nom-là a je ne sais quel cachet particulier; il a comme un parfum, *sui generis*; enfin il me plaît! Basile! cela en dit si long en quelques lettres; cela peint si bien mon homme! Il est probable que c'est précisément pour cette raison-là, que ce doux nom vous turlupine tant. Alors tant pis, je n'y puis rien. Je me suis prêté jusqu'ici à presque toutes vos petites exigences; mais sur ce point, inutile pour vous d'y revenir si souvent,—je suis inflexible comme un dieu terme.

Donc, Basile tu as été, et Basile tu seras. C'est plus fort que moi.

Vous n'avez pas le droit de vous plaindre, du reste. Il me semble, que je suis accommodant comme pas un. Voyez! vous m'accusez d'avoir des défauts; je ne le conteste pas; l'*Imitation de Jésus-Christ* nous enseigne qu'il faut se mépriser soi-même. Vous prétendez que j'ai peu ou point d'esprit; je m'en glorifie en songeant que vous appelez les Dupanloup, les Thiers, les Favre, les Simon, les Pelletan, les Picard, *des phraseurs sans science véritable*. Vous insinuez avec grâce que ma clientèle ne vaut pas la vôtre; je suis d'autant mieux disposé à l'admettre que je n'ai jamais fait la courbette au gouvernement pour obtenir la charge d'avocat de la couronne pour le district de Kamouraska. Vous dites que je n'ai aucune notion de savoir-vivre et de bonne éducation; je ne m'en affecte guère, attendu que je

trouve un correctif éloquent dans vos *Causeries*, où vous me donnez le doux nom *d'ami* presque à chaque ligne. Enfin, vous ajoutez que mes vers ne valent rien ; c'est bien triste, mais je me console en me rappelant que vous m'avez prié, plus d'une fois, de corriger les vôtres. Convenez que je prends bien les choses, monsieur Basile.

Et puis, voyez encore ! Vous m'appelez *traître, matador, gamin, Scapin* ; vous me jetez à la figure les mots de *niaiserie, de mensonges, de police correctionnelle* ; que dis-je, vous êtes assez impitoyable pour m'écraser sous l'épithète horripilante *d'exilé chicagouin...* et je ne rétorque pas. Avouez-le, monsieur Basile, vous avez rarement rencontré un adversaire d'aussi bonne composition que moi.

C'est peut-être ce qui vous a engagé à prévenir le public que notre polémique doit encore durer *trois mois* ; à moins que vous n'ayez fait cela pour vous excuser de mettre quinze jours à répondre à chacune de mes lettres. Dans tous les cas, je n'oserais pas, moi, assumer la tâche de vous suivre aussi longtemps ; et cela pour deux raisons. D'abord, je ne suis point payé à tant la ligne ; et puis, si je dois juger de vos prochains articles d'après ceux que vous avez déjà publiés, le débat me semble à peu près clos à l'heure qu'il est. En effet, vous avez tout rengainé et tout avalé. Vous n'avez pas gardé une seule de vos positions ; vous n'avez pas paré une seule de mes attaques, et dans votre dernier article surtout, vous abandonnez entièrement le terrain sur lequel avait commencé la discussion.

Voyons si la chose n'est pas exacte.

1o Vous m'avez accusé d'irréligion et d'impiété : — rengainé !

2o Vous avez écrit que j'avais diffamé les institutions de mon pays :—rengainé !

3o Vous m'avez taxé de lâcheté parce je ne me suis pas enrôlé au service du Pape :—rengainé !

4o Vous avez prétendu que les libéraux canadiens qui se disent catholiques sont des hypocrites :—rengainé !

5o Vous les avez montrés comme des ennemis de l'ordre et de la religion :—rengainé !

6o Vous avez avancé que j'étais blessé de vos appréciations littéraires, et que vous aviez une lettre pour le prouver :—rengainé !

Voilà, monsieur Basile, le chapitre de vos reculades ; passons à celui des pilules qu'il vous a fallu digérer.

1o Je vous ai pris en flagrant délit de mesquine réclame :—avalé !

2o Je vous ai accusé de faire le nécessaire auprès du clergé dont les plus hautes autorités vous répudient ouvertement :—avalé !

3o J'ai fait voir le suprême ridicule de votre raisonnement au sujet des grandes questions qui intéressent le pays :—avalé !

4o J'ai montré votre école se servant du crucifix comme d'un marchepied, et du sanctuaire comme d'un tripot :—avalé !

5o J'ai prouvé que, tout en faisant si grande parade de vos principes religieux, vous fouliez aux pieds les enseignements de l'Eglise dans vos discussions scandaleuses :—avalé !

J'en passe et des meilleures.

Vous sentez bien, monsieur Basile, qu'en face d'un adversaire de cette force, un homme sérieux n'a rien de mieux à faire qu'à cesser toute discussion, à moins que, comme moi, il ne s'amuse à rire des divagations

d'un esprit malade qui vous répond Carcassonne lorsqu'on lui parle Pontoise. Je vous l'ai déjà dit, on aime à rire, et c'est à cette circonstance que vous êtes redevable de l'attention qui s'attache à notre petite polémique, et de la complaisance que je mets à vous faire poser.

D'honneur, je vous croyais plus fort, monsieur Basile.

Je m'attendais à des sophismes, à quelque chose enfin ; mais non, rien, moins que rien !

Des raisonnements de la force de celui ci, par exemple : M. Fréchette n'a pas le droit de citer les auteurs sacrés, lui qui a commis des philippiques comme la *Voix d'un Exilé* ; et deux longues colonnes pour délayer cette ineffabilité.

Voyons, monsieur Basile, tendez les oreilles, et essayez de comprendre. En supposant même que j'aurais manqué aux préceptes chrétiens, en attaquant *politiquement* des hommes *politiques*, je ne me suis jamais fait fort de parler au nom de la religion, moi. Mais vous, monsieur Basile, c'est autre chose. Quand vous vous posez en modèle de toutes les vertus, en défenseur de l'arche d'alliance, en interprète infallible de la doctrine évangélique, n'ai-je pas le droit de vous dire que vous méconnaissiez cette même doctrine, en éclaboussant à cœur-joie la réputation de votre prochain, et en essayant de faire de la religion la complice de vos haines injustes et de vos ambitions mesquines ? Comprenez-vous, monsieur Basile, que nous ne sommes pas dans les mêmes conditions, et qu'en citant les Pères de l'Eglise et les évangélistes qui parlent de charité, je n'ai pas eu la prétention de me donner comme inattaquable sous ce rapport, mais que tout se réduisait à vous dire : médecin, guéris-toi toi-même ?

Vous devez saisir la chose, monsieur Basile ; cela me semble assez clair, même pour vous !

A propos de la *Voix d'un Exilé*, si vous tenez,—comme tout me porte à le croire,—à ce que le *Nouveau Monde* la reproduise en entier, je pourrai vous en adresser la dernière édition, monsieur Basile. Vous y trouverez certaines notes explicatives, appuyées sur des faits de notoriété publique, qui vous édifieront complètement au sujet de certaines choses que vous feignez de ne pas connaître, telles que l'idylle de la Gatineau, par exemple. Cela pourra, en même temps, intéresser tout particulièrement les lecteurs du *Nouveau Monde*, dont le rédacteur en chef était l'un des héros de cette romanesque aventure. Du reste, il y a là de quoi amuser bien des gens, car la nomenclature est jolie. Les églogues de Kamouraska n'y figurent pas encore ; mais qu'à cela ne tienne, je puis mettre un post-scriptum qui relaterait, par exemple, les faits et gestes d'un saint homme que vous connaissez, lequel fut interrompu, un soir, dans ses nocturnes et sentimentales œuvres de piété, par de mauvais plaisants qui lui présentèrent un certain vase qui n'est point le pot aux roses. C'est à votre service, monsieur Basile. —

Comme vous êtes gauche aussi ! On dirait que vous ne vous étudiez qu'à me donner des armes pour combattre. Ainsi, par exemple, tout en me gratifiant des jolies épithètes que je citais plus haut, vous avez l'aplomb de dire que je *glisse sur la pente de l'invective* ; et à l'appui de cette assertion, vous avancez carrément que je vous ai appliqué le mot de *race de vipères*. D'abord, vous avez rêvé cela, monsieur Basile ; mais l'eussé-je fait, qu'auriez-vous à dire ? N'avez-vous pas écrit cette phrase dans vos *Causeries du dimanche*, en parlant de saint Jean Baptiste : " Les pharisiens

baissaient la tête devant ce langage énergique que notre siècle efféminé appelle violent, et dont le Christ s'est servi tant de fois, *race de vipères, etc...* ? ”

Plus loin, vous jurez vos grands dieux, avec un sérieux impayable, que, pendant votre élection,—en 1867!—vous n'avez jamais traité votre adversaire M. Pelletier, de *démolisseur de colonnes* et d'assassin de Mgr Darbois. Elle est bonne la farce! Mais songez donc, mon cher monsieur Basile, qu'à cette époque, Mgr Darbois se portait fort bien, et la colonne aussi !... Mais vous êtes d'une naïveté incroyable, ou bien vous conspirez contre ma vie ; vous avez juré de me faire crever de rire.

Vous niez aussi avoir voulu faire la leçon à Mgr de Québec, qui a publiquement traité les libéraux comme des catholiques. C'est bien ; j'aime à vous voir, une fois au moins, à la question. Mais alors dites-moi, monsieur Basile, que signifie donc cette phrase que je lis dans votre pamphlet :—“ *Il ne faut pas cesser de le combattre (le libéralisme canadien), car de toutes les doctrines subversives, c'est la plus spécieuse et la plus insinuante ?* ”

Et cette autre :—“ *La nouvelle école qui s'introduit parmi nous, c'est le catholicisme libéral, et c'est elle que nous sommes disposés à combattre ?* ”

Et encore celle-ci :—“ *Défions-nous de ces tangentés qui conduisent à l'abîme, sous les beaux noms de libéralisme et de catholicisme libéral. ?* ”

Enfin, n'avez-vous pas écrit un chapitre tout entier, pour démontrer que les libéraux canadiens, qui forment l'opposition nécessaire à tout gouvernement constitutionnel, sont les disciples de Voltaire, et que, lorsqu'ils se disent catholiques, c'est pour mieux atteindre leur but qui est de détruire la religion. ?

Que donnez-vous à entendre par là ? N'est-ce pas exactement comme si vous disiez à Mgr de Québec : " Monseigneur, vous invitez des orateurs libéraux à prendre la parole dans une démonstration en faveur du souverain pontife ; c'est une folie que vous faites ; ces libéraux sont tous imbus de doctrines voltairiennes ; s'ils font acte de religion, c'est pour mieux cacher leur jeu. Il ne faut pas cesser de les combattre, autrement ils nous conduiraient à l'abîme. Vous n'entendez rien à ces choses-là, vous Monseigneur ; mais c'est moi, Basile Routhier, qui vous le dis."

Et ce n'est pas là la seule circonstance où vous vous placez en opposition directe avec votre premier supérieur ecclésiastique, monsieur Basile ; j'y reviendrai plus loin. En attendant, sachez que vous faites un nouvel accroc à la vérité en disant que j'ai représenté Mgr l'archevêque de Québec comme un ami *particulier* des libéraux. J'ai seulement fait ressortir le contraste qui existe entre votre conduite si intolérante et la sienne, qui est toute de conciliation. Mgr de Québec n'ignore pas, lui, qu'il y a deux espèces de libéralisme : le libéralisme religieux, qui est condamné par l'encyclique *Quantà curà*, et le libéralisme purement politique, dont les principes sont laissés à la libre discussion des hommes.

Etudiez donc un peu, monsieur Basile, avant d'aborder les sujets que vous avez la prétention de traiter. Ouvrez les grands auteurs de théologie, le cardinal Bellarmin, par exemple, et vous verrez la différence qu'ils font entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, dans leur origine et dans leurs attributions :—

" D'où suit, dit Bellarmin, une double différence, " entre la puissance politique et la puissance ecclésiastique : 1o Différence du côté du sujet, puisque la

“puissance politique se trouve *dans la multitude*, et la
“puissance ecclésiastique dans un homme *immédiatement*,
“comme dans son sujet; 2o Différence du côté
“de la cause, puisque la puissance politique, considérée
“généralement, est de droit divin, et en particulier *du*
“*droit des gens*. Tandis que la puissance ecclésiastique
“est *de toute manière* de droit divin, et émane *immédiatement*
“de Dieu.”

Est ce assez clair, qu'en dites-vous ?

Et puis, vous n'êtes pas plus véridique en disant que je m'abrite derrière l'université Laval.

Non, monsieur Basile, vous vous trompez ; seulement j'honore et vénère cette institution, tandis que votre école et vous même, avez plus d'une fois déjà essayé de la mordre au talon. Voilà la différence.

Quant à ce qui est de m'abriter derrière Mgr l'archevêque, il n'y a pas de danger qu'on puisse vous en reprocher autant, à vous, qui lui passez cavalièrement devant le nez en allant chercher, pour votre livre, des approbations épiscopales dans un autre diocèse.

Vous direz peut-être que votre pamphlet a été imprimé à Montréal ; mais personne n'ignore qu'il a d'abord paru dans les journaux de Québec ; et comme vous appartenez à ce dernier diocèse, les lois du bon sens comme celles du savoir-vivre, vous faisaient un devoir de vous adresser d'abord à Mgr Taschereau.

Comment n'avez-vous pas senti la grossière inconvenance que vous commettiez là ? Ne savez-vous pas que c'est un sanglant soufflet que vous avez donné à la face de votre archevêque ? Oh ! je sais bien, moi, ce qui vous a empêché de demander son approbation ; c'est que vous saviez que vous ne l'obtiendriez pas. Si je ne dis pas vrai, prouvez-le en en publiant une. Je vous défie, entendez-vous, je vous défie de l'obtenir !

Et puis, que signifie cette longue réclame que vous venez de publier en faveur de l'œuvre du père Monnot, quand vous savez que la prédication de cette œuvre, jusqu'alors simplement tolérée dans le diocèse, vient d'être expressément défendue par l'archevêque ? N'est-ce pas une autre preuve de votre esprit d'insubordination ?

Je veux bien croire que cette œuvre est excellente en elle-même, et que la permission de la prêcher n'a été retirée que pour des considérations toutes particulières. Mais, est-ce bien à vous de vous faire le juge de ces considérations, et de dire à votre archevêque :—“ Vous trouvez, vous, que les sommes recueillies pour cette œuvre ont atteint un chiffre qu'il ne serait pas sage de laisser dépasser ; eh bien, moi, Basile Routhier, je prétends que vous avez tort, et si vous nous empêchez de prêcher dans la chaire, je prêcherai dans les journaux ! ” Voilà pourtant ce que vous faites, monsieur Basile.

Mais pourquoi raisonner avec un homme qui regarde l'invention de l'imprimerie comme une œuvre diabolique ; qui blâme tous les progrès modernes, comme propageant nécessairement le *naturalisme* ; qui dit que notre siècle marche comme une écrevisse, et qui affirme que le journalisme est une des plaies de l'humanité ?

Le fait est, monsieur Basile, que vous n'êtes pas capable de dire un mot sans vous enfermer à faire pitié. Prenez donc le parti de vous taire. Lisez l'*Imitation de Jésus-Christ*, vous y trouverez cette phrase :—“ Si les hommes prenaient autant de soin à déraciner les vices de leur cœur, et à y semer les vertus, qu'ils s'en donnent à *agiter des questions*, on ne verrait pas tant de maux et de scandales parmi le peuple.”

“ Un zèle trop ardent, dit le père de Colonia, mène souvent au delà du but, et fait tomber dans l'égarément. ” Prenez garde, monsieur Basile !

Un mot de plus. Vous dites dans votre dernière lettre, avec un air de touchante humilité : “ Mes adversaires en général ont peu d'haleine, et ils ne vont pas loin. La polémique produit sur leur cerveau le même effet qu'une machine pneumatique. Le vide s'y fait bientôt, et tout à coup l'air manque. ”

Il n'y a toujours pas de danger que cet accident arrive au vôtre monsieur Basile ; car il n'est pas difficile de s'apercevoir qu'il renferme trop de vent pour que l'air y manque jamais.

Votre Serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

MARDI, 12 décembre 1871.

NOUVEAU-MONDE, 13 déc. 1871.

Il faut empêcher M. Fréchette de s'égarer trop loin ; car si je le laisse aller à tous les caprices de Pégase, le lecteur ne saura bientôt plus de quoi il est question. Il ne faut donc pas perdre de vue qu'il s'agit de mes *Causeries du dimanche*, et de la savante critique que M. Fréchette en a faite.

J'ai répondu aux reproches qu'il m'a adressés au sujet de Washington et des Etats Unis. J'ai développé et justifié mes deux causeries intitulées : *Le Rire des hommes et le Rire de Dieu* ; M. Fréchette n'a rien répondu et ne peut rien répondre.

Il ne me reste plus qu'à démontrer qu'au lieu d'être sévère, j'ai été extrêmement indulgent pour M. Fréchette; ce sera facile. On y verra une fois de plus, ce que l'on gagne à être conciliant.

Qu'ai-je dit des poésies de M. Fréchette, et que me reproche-t-il le plus amèrement? Je pourrais résumer l'appréciation que j'ai faite de "mes Loisirs" en disant, que c'est un recueil de vers harmonieux, qui ne contient pas une idée." Or M. Fréchette admet *que j'en ai dit plus de bien qu'il n'en pense lui-même*. Donc ne parlons plus de cette œuvre de jeunesse qui a veilli si vite dans les souvenirs du lecteur.

Venons à *la Voix d'un Exilé* qui est l'œuvre capitale du poète, et qui contient quelques uns de ses beaux rêves politiques. Ma critique de cette poésie atteignait à la fois la forme et le fond. *A la forme*, je disais que les trois pièces se ressemblaient; que la *seconde année* était la répétition de la *première*, et que la *troisième* était semblable à la *seconde*; qu'il y avait des strophes très belles à côté de vers ridicules, et que le ton était déclamateur, faux et cassant. "Sa *lyre*," ajoutais-je, devient une petite caisse qui fait un bruit a-sourdissant, mais qui sonne creux. Ce sont des clameurs furieuses, des cris discordants, des éclats de cymbales, des bruits de grelots fêlés et du boum-boum.

Au fond, j'accusais M. Fréchette de diffamer ses compatriotes et les institutions de son pays, et je l'avertissais qu'il glissait sur la pente de l'irrégion.

Cette double critique était-elle marquée au coin de la haine ou de la bienveillance? Le lecteur en jugera bientôt. M. Fréchette m'accuse *d'envie* et de *jalousie de métier*; il croit même que je veux le *renverser et me hisser à sa place*.

A sa place ! Pour quoi faire ? Qu'aurais-je à lui envier, et en quoi son sort serait-il préférable au mien ? Il a vu Chicago ; moi aussi. Il a perdu son élection par trois cents voix de minorité ; j'ai perdu la mienne par quarante voix. Il a publié " mes Loisirs, " et moi, les " Causeries du dimanche. " Quant à " La voix d'un Exilé " je vais démontrer qu'un honnête homme devrait rougir de l'avoir écrite.

Donc, je n'ai rien à envier à M. Fréchette, et je le prie de garder *sa place*. Qu'il veuille bien remarquer en outre, que lors de la publication de ma critique, il résidait à Chicago et ne pouvait me nuire en aucune manière.

Examinons maintenant plus en détail cette " Voix d'un Exilé, " puisque M. Fréchette ne veut pas se contenter de la critique générale et pleine d'indulgence que mes *causeries du dimanche* contiennent.

C'est en vain que M. Fréchette a voulu forcer son talent pour être terrible. La " Voix d'un Exilé " n'a fait trembler personne, et n'a produit aucune secousse politique en notre pays. C'est en vain, qu'il a épuisé le répertoire d'injures des poissardes et des gens de la halle, pour salir la réputation de nos hommes publics ; l'écume de sa bouche n'atteint personne. Sir Narcisse Belleau, qu'il appelle Jocrisse, Harpagon, et les ministres qu'il nomme Tartuffe, Roquelaure, Lacénaire, Judas, Erostrate, Mandrin, ne s'en portent pas plus mal.

Ses clameurs furieuses, ses contorsions d'énergumènes, ses hérissements de Méduse, ses fulgurations égosillées, tout cela est tombé à plat. Le sifflet a fait justice du lâche insulteur, qui avait abandonné son pays pour le vilipender, et ses amis eux-mêmes, n'ont pu distinguer dans tout ce tapage, que des bruits de grelots fêlés et du boum-boum.

Chez M. Fréchette pourtant, l'outil n'est pas mauvais. Ce qui manque, ce sont les matériaux, c'est l'idée. En vain le sculpteur ornementera la boue, il n'en fera jamais du marbre. C'est ce que M. Fréchette oublie, et nous pouvons appliquer à sa poésie cette critique de Boileau :—

Et quand la rime enfin se trouve au bout du vers.
Qu'importe que le reste y soit mis de travers ?

Pour lui, une seule chose est importante : bien penser ? Non, mais bien mouler son vers, et à force de travail et d'imagination, il réussit à lui donner une apparence une forme, qui, de loin, ressemble à une idée ; comme certain oiseau domestique ressemble à un paon. On le voit, faisant la roue, comme l'oiseau de Junon ; mais en approchant l'illusion s'évanouit.

Citons un peu, et démontrons la vérité de notre appréciation par un exemple.

Après avoir représenté nos ministres à table, dans une orgie dégoûtante, se félicitant d'avoir tout trahi, tout vendu et tout sali, M. Fréchette ajoute :—

Mais il manque à l'orgie un nouveau camarade
Il faut à ces roués un roi de mascarade,
Un roi de la bamboche, un roi de carnaval !
Oui, je l'avoue, il manque une chose à la fête !
Le stigmaté, il est vrai, décore bien la tête,
Mais pas comme un bandeau royal.

Eh bien ! puisqu'il le faut, pardonne ô ma patrie
Dans les sales bourbiers de la truanderie
Plongez-vous pour trouver un roi digne de vous ;
Un roi digne de vous, s'il s'appelle Cartouche,
S'il a le vice au cœur et le fiel à la bouche
Et surtout s'il sort des égouts !

Que signifie ce dévergondage de paroles ? Quel est ce roi de la bamboche qu'on ne pourra trouver qu'en plongeant dans les sales bourbiers de la truanderie ?

Je n'y comprends rien, et je suppose que M. Fréchette ne se comprend pas lui-même ; et cependant, tout ce "boum boum" n'a-t-il pas l'air de signifier quelque chose ?

Lisez encore :—

Quand donc pourrais-je voir, ô jour de délivrance
L'astre des peuples se lever ?

L'ASTRE DES PEUPLES, what is that ?

O peuple, les crachats ont maculé ta joue,
Un bouffon te harcèle, un pierrot te bafoue,
On te hue, on te berne, on te pique, on te mord.

Mais soyons clément pour la forme, et venons au fond.

On a vu comment M. Fréchette vilipendait nos hommes les plus illustres, et dans quel style ignoble il les accable d'outrages. On a vu quelques unes des basses injures qu'il prodigue à Sir George Etienne Cartier. Voici maintenant comment il juge M. Chauveau :—

Un homme ? Non, pas un, mais le spectre d'un homme
Encore un pauvre Adam qui fait tomber la pomme ;
Devant la pomme, hélas ! que d'astres ont pâli.

O Pégase ! Des astres qui pâlissent devant une pomme ! Honte à eux ! Ce n'est pas *l'astre des peuples* qui pâlirait ainsi.

Lui ne l'a pas cueillie, oh ! non ; mais il la mange,
Comme si pour n'avoir jamais pétri la fange
On put en être moins sali.

C'est évident : s'il la mange, peu importe qu'il ne l'ait pas pétrie !

Veut-on savoir comment M. Fréchette apprécie la malheureuse victime du plus lâche assassinat, l'illustre Thomas d'Arcy McGee? Qu'on lise :—

L'un d'eux vient de tomber seul au coin d'une borne,
Sa cervelle a jailli de son crâne sanglant ;
Ses complices émus, œil troublé et face morne,
Se sont regardés en tremblant.

.....
Patriote on le vit combattre sa patrie !
Démocrate, il en vint à courtiser les grands !
Irlandais, il fut traître à l'Irlande meurtrie !
Canadien, il rompit nos rangs !

Les honorables MM. Ouimet, Archambault, et plusieurs autres sont traités de la même manière, et je n'ai pas besoin, j'espère, d'en citer davantage pour me justifier d'avoir accusé M. Fréchette de diffamation.

Il me reste à montrer comment M. Fréchette apprécie les institutions de son pays et pourquoi j'ai pu dire qu'il glissait dans l'irrégion. On connaît les sentiments profondément monarchiques et religieux de notre peuple ; on connaît son respect pour les autorités civiles et religieuses. On sait que partout, où le libéralisme n'a pas encore pénétré, le roi et le prêtre sont deux personnes inviolables et sacrées.

Voyons comment M. Fréchette travaille à remplacer ces grands principes d'ordre par ceux de la démagogie et de la révolution.

Après avoir déclaré que le stigmaté déshonore moins une fête que le bandeau royal, il fait l'éloge des Etats-Unis et il s'écrie :—

Là, Washington jeta la semence féconde
Qui, principe puissant, fera du nouveau monde
Le vrai berceau du genre humain.
Là, point de rois ventrus ! point de noblesses nées
Par le mérite seul des têtes couronnées
Vers le progrès divin marche à pas géants.

Personne n'avait encore osé dire que les américains *marchent à pas géants vers le progrès divin*. C'est encore une belle découverte que nous devons à M. Fréchette ; et la cause de ce *divin* progrès, c'est qu'il n'y a pas là de *rois vnetrus*, ni de noblesses nées. Liberté, Egalité, Fraternité ! Telle est la *semence féconde* jetée par Washington, qui fera du Nouveau Monde le vrai berceau du genre humain. Jusqu'à présent, nous avons cru que le vrai berceau du genre humain était l'Orient, et que c'était Jésus qui y avait jeté la *semence féconde*. Nous étions dans l'erreur.

La monarchie ! la noblesse, vieilleries que tout cela.

Mais il faut voir comment la confédération s'est accomplie, suivant M. Fréchette ; c'est le sublime du genre. Le poète débute par la description d'une nuit sombre.

Car c'est la nuit que l'assassin conspire,

Le crime aime l'obscurité.

Et ces loups se sont dit : l'affaire est assurée,

Le bercail est à nous ; à l'œuvre ! à la curée !

.....
Le berger dort au lieu de veiller à son poste

Et le dogue est devenu vieux.

Le berger, c'est le clergé et le dogue c'est Papineau !

Et satan regarda s'accomplir l'œuvre immonde ...

Il est de ces horreurs dans l'histoire du monde.

.....
Mais comment le clergé a-t-il laissé *s'accomplir l'œuvre immonde* ? Comment les évêques, au lieu de protester, ont-ils pu, les uns applaudir et les autres, accepter ce *crime* abominable, dont "les héros" *se nommeront dans l'avenir Judas, Erostrate, Mandrin, Jocrisse, Roquelauré, Lacénaire &c.* ?—Voici l'explication de M. Fréchette :—

Et pour mettre le comble à ce scandale obscène,

Un triste aveuglement donne à l'horrible scène

Le sanctuaire pour décor.

Un triste aveuglement, telle a été la faute du clergé canadien.

Puis hurrah ! . . . la ribote a ses franches coudées,
Et comme chacun fuit les fanges débordées,
A l'assaut du pouvoir elle monte en vainqueur.

La suite prochainement.

A. B. ROUTHIER.

NOUVEAU-MONDE, 15 déc. 1871.

L'Événement m'arrive avec une troisième causerie du lundi de M. Fréchette. *Mes causeries du dimanche* lui servent toujours de titre, quoiqu'il n'en soit plus question depuis longtemps.

Il est évident que M. Fréchette veut changer de terrain. Il fait des efforts inouis pour m'entraîner bien loin de *la Voix d'un Exilé*. Je l'y ramènerai toujours malgré lui, et je lui remettrai toujours devant les yeux, cette œuvre honteuse qu'il aurait dû désavouer, avant de reparaitre au milieu de ses concitoyens.

En réalité, toute la question entre nous, est de savoir si j'ai jugé M. Fréchette avec rigueur ou indulgence. Afin de prouver que ma bienveillance pour lui a été extrême, il faut bien que j'analyse un peu *La Voix d'un Exilé*. J'ai commencé ce travail dans ma dernière lettre, et je le terminerai, sans me soucier d'avantage du galimatias qu'il entasse dans le journal de M. Fabre.

Au surplus, que puis-je avoir de commun avec un homme qui débute ainsi :—“ M. Basile, vous êtes de la “ nature du lièvre. Vous faites des sauts, des enjam-

“bées, des voltes-faces ; le diable en personne vous
 “suivrait à peine à la piste. Vous êtes ingambe, M.
 “Basile ; et c'est une nouvelle qualité que j'ajoute à
 “toutes celles pour lesquelles je vous ai déjà donné
 “crédit.

“Nom d'un petit chien, quelle souplesse ! D'un bond
 “vous sautez de Paris à Chicago, de la *Lanterne* au
 “pétrole, du Père Caussette à Victor Hugo, de Napo-
 “léon III à la providence, des Contes de Lafontaine
 “à l'Écriture sainte...Et lorsque vous vous croyez hors
 “de portée, vous couronnez tous vos chassés-croisés
 “par une étourdissante cabriole, et, retombant sur vos
 “pattes, vous vous écriez hors d'aleine : croyez-vous
 “au surnaturel, M. Fréchette ?

“Comprends pas ! Est-ce que vous voudriez savoir ce
 “que je pense de Home et des frères Davenport ?—Me
 “soupçonneriez-vous d'avoir un faible pour la science
 “du juge Edmonds et du docteur Slade ? Tiendriez-
 “vous à connaître mon opinion sur Cagliostro ? ”

Je désire que *l'Opinion Publique* déclare sur la foi de
 l'honneur, si c'est là ce qu'elle appelle écrire comme
 M. Villemot—“Nom d'un petit chien” que ça me paraît
 beau ! C'est inoffensif au moins, mais je ne puis pas en
 dire autant de *La Voix d'un Exilé*.

On a vu ce que M. Fréchette pense de la confédération.
 On se rappelle son jugement plein de mansuétude. Ce
 fut un grand crime accompli “pendant la nuit sombre,”
 c'est-à-dire, pendant l'éclipse du poète à Chicago.
 “Le berger (le clergé) dormait au lieu de veiller à son
 “poste et le dogue (Papineau) était vieux.” Les plus
 grands scélérats qui aient jamais vécu sous le soleil,
 ayant noms “Judas, Cartouche, Mandrin, Lacénaire” &c.,
 ont profité de cette nuit néfaste “et le triste aveu-

gtement" du clergé " a donné " au plus grand des forfaits " le Sanctuaire pour décor."

Une si grande abomination ne peut rester longtemps impunie, et le poète excite le peuple à se venger ;

" Debout, peuple, debout !

Soudain le peuple se lève, et il frappe " le premier coup de foudre. " C'est le nom que M. Fréchette donne à l'assassinat de M. McGee. (1) Ce grand coupable tombe, " et ses complices émus se sont regardés en tremblant. " Mais ce n'est que " la première victime. "

" Tu viens donc de frapper ta première victime

" O peuple ! et qui peut dire où tu t'arrêteras ?

" Un sort terrible attend les courtisans des rois

" Quand le peuple n'a plus dans sa juste colère

" Qu'un poignard pour venger ses droits. "

Le poète jette un regard sur l'avenir, et il voit arriver " un sauveur qui dre-se une oriflamme où le mot liberté s'écrit avec du sang et qui est suivi d'un escadron de hardis Sans-culottes. Il entend passer dans l'air " le vent des révolutions. "

" C'est l'heure des tyrans et c'est l'heure des braves

" L'heure des rétributions

" L'Espagne se raidit, déjà rugit la France....

" Le monde entier s'émeut au nom de Juarez. "

et notre tour arrive. Il faut que le peuple se fasse justice. " Aveugles oppresseurs, vous tissez vos suaires, en lardant le lion qui dort. " Un sort terrible vous attend, " quand le peuple n'a plus dans sa juste colère qu'un poignard pour venger ses droits. "

(1) Député aux Communes et assassiné à Ottawa, sur la rue Sparks, le 7 Avril 1868, peu après deux heures du matin, immédiatement après l'ajournement des Communes.

Est-il possible d'afficher plus ouvertement la démagogie, et le *Père Duchesne* a-t-il été plus incendiaire?—
Je ne le crois pas.

Telle est "La Voix d'un Exilé" au fond. Vous ne nierez pas qu'elle est cent fois pire que la la forme. Mépris des institutions monarchiques, mépris de nos hommes publics, mépris de notre clergé, excitation à la révolte, appel à la révolution, justification de l'assassinat politique, voilà les funestes enseignements qu'on y trouve.

Et pourtant, M. Fréchette soutient que je l'ai calomnié, en disant dans mes *Causeries* qu'il diffamait nos institutions et qu'il glissait sur la pente de l'irrégulation. Le lecteur peut en juger maintenant en connaissance de cause.

Je pourrais m'arrêter ici, mais il me faut maintenant défendre un peu ma vie privée, contre les attaques si délicates de mon adversaire. C'est une des misères de l'écrivain de se trouver souvent, aux prises avec des gens sans respect, ni savoir-vivre. Il faut en prendre son parti, et se munir de patience.

M. Fréchette me reproche trois choses bien honteuses : 1o d'avoir écrit une lettre anonyme au Rev. M. Patry, curé de Saint-Pascal ; 2o d'avoir distribué de faux billets de banque par mes agents électoraux dans le comté de Kamouraska ; 3o d'avoir vu ma porte "badi-gonnée de peintures à fresques, rien moins qu'odoriférantes, à la barbe de ma popularité." (Sic.)

Il est à peine croyable qu'un homme qui se respecte et qui veut respecter ses lecteurs, jette dans le public d'aussi niaises vilénies. Je demande pardon aux lecteurs du *Nouveau-Monde*, d'être obligé de descendre sur un terrain que la bassesse de mes adversaires affectionne. Je dis *obligé*, car il y a des gens qui tiendront

moins compte de toute la discussion, que de ces viles accusations. Je dis *mes adversaires*, car je sais que M. Fréchette n'est pas seul à chercher des griefs contre moi. Toute la petite presse voltairienne, sceptique et libérale est liguée contre moi. Mais grâce à Dieu, je puis me moquer d'eux tous, et je leur livre en pâture, ma vie privée comme ma vie publique.

Eh ! bien, M. Fréchette, voici mes réponses :

1o Il est faux que j'aie jamais écrit une lettre anonyme au Rev. M. Patry, et je vous somme de prouver cette accusation ; sinon, je vous appliquerai l'épithète que vous méritez.

2o Il est faux que j'aie jamais fait distribuer de faux billets de banque par mes agents électoraux. Prouvez encore.

3o Badigeonner ma porte est un exploit dont vous pouvez envier la gloire ; pour ma part, je préfère en être victime. C'est moi, qui ai révélé au public ce fait déshonorant pour la paroisse de Kamouraska, afin de mieux prouver que j'avais l'honneur d'être détesté par la canaille. Si votre but est de faire renouveler la chose, vous ferez mieux de descendre ici vous-même, les " badigeonneurs " manquent de chef.

Il me plairait avant de terminer, de revenir sur le " Rire grivois " que M. Fréchette approuve et sur " Teresa " et la " Belle Hélène " qu'il persiste à admirer. Pour justifier ces sentiments, il allègue que les Contes de Boccace ont été publiés en 1573 avec un " beau privilège " du pape Grégoire XIII, et que ceux de Lafontaine ont été publiés par un jésuite.

Mais il faudrait voir un peu 1o Ce " beau privilège " de Grégoire XIII, qui pourrait bien être apocryphe, comme la pragmatique sanction de saint Louis ; 2o l'édition des Contes qu'il accompagnait, et qui pouvait

bien être expurgée. Les Contes de Boccace ne sont pas tous obscènes, et il a écrit des livres sérieux.

Quant aux Contes de Lafontaine je puis faire les mêmes réserves, et j'ajoute que M. Fréchette tient trop compte de l'approbation d'un jésuite, et pas assez des approbations épiscopales qui ornent mes "Causeries." Qu'il en dise ce qu'il voudra, il ne convaincra personne de l'innocence de ces Contes et de leur auteur.

Digne prédécesseur de Béranger, le "bonhomme" Lafontaine a passé sa vie dans la débauche, et sa vieillesse dissolue a fait fuir ses meilleurs amis. Quand il est revenu des égarements prolongés des sens, il a, lui-même, exprimé la même idée qui se trouve dans "le Rire des hommes," et il a accusé de ses erreurs :

Les penseurs amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans et le jeu, peste des républiques,
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur qui se moque des lois !

A. B. ROUTHIER.

MON CHER MONSIEUR BASILE,

Si vos instincts n'étaient pas si mauvais, vous me feriez pitié, et j'abandonnerais la discussion par pur sentiment d'humanité.

J'ai vu, un jour, sur une grande route de la Louisiane, un serpent que la hache d'un passant indigné avait coupé par morceaux. Ses tronçons mutilés se tordaient convulsivement ; sa gueule jetait une bave sanglante ; son dard impuissant s'agitait encore, et sa dent

venimeuse mordait la poussière du chemin. Eh bien, parole d'honneur, tout serpent qu'il était, je le plaignais presque; et c'est à peu près le sentiment que je viens d'éprouver en lisant votre dernier article.

Vous vous tordez, vous écumez, vous mordez à tout ce que vous pouvez mordre; et, en désespoir de cause, vous vous rejetez sans cesse avec fureur sur mes écrits passés, sans vous douter que vous ennuyez le public à force de répétitions et de divagations interminables. Vous parlez si souvent de mes vers, monsieur Basile, que je commence à croire que vous voudriez m'amener à parler des vôtres. Mais soyez tranquille là-dessus; votre troisième prix ne m'a pas rendu envieux, et votre gloire ne m'offusque pas. Le seul mal que je vous souhaite, c'est que vous en écriviez de meilleurs, et j'en serai heureux.

Tout en parlant de mes écrits, et en les sassant et ressassant à l'infini, vous essayez d'y trouver la preuve que vous êtes justifiable de m'avoir taxé d'irrégion, et de m'avoir montré comme un diffamateur des institutions de mon pays. Il faut voir l'argumentation! Si vous continuez, vous allez inventer un nouveau mode de raisonnement auquel on donnera votre nom; cela s'appellera de la logique à la Basile!

D'abord, pour prouver que j'ai diffamé les institutions de mon pays, vous citez les vers que j'écrivais, pendant mon séjour aux Etats-Unis, contre nos ministres et contre quelques uns des hommes flétris dont ils s'entouraient.

On voit cela d'ici: Paul Denis, J. B. Daoust, des *Institutions*!!! Il ne manquait plus que cela.

Quant à MM. Cartier, Chauveau, Ouimet et autres, je ne crois pas que même leurs admirateurs les plus fervents songent à les mettre au rang d'*institutions*

nationales. Il n'y a que vous qui puissiez avoir une pareille idée. Je ne désespère pas de vous les voir bientôt transformer en monuments publics... si cela paye.

Basile, va !

Mais passons au plus sérieux : à la question de religion.

Ça, par exemple, c'est à encadrer ; cela vaut son pesant de sucre d'orge.

Tenons-nous bien.

Je ne puis plus être catholique, paraît-il, attendu que je ne suis point monarchiste, que je suis contre les privilèges de castes, que je suis démocrate enfin ! C'est plus mal écrit que cela sans doute, mais c'est le sens.

Bien, monsieur Basile ! vous avez toute ma reconnaissance. Je suis heureux que vous me donniez l'occasion de prouver, une fois pour toutes, votre ignorance crasse à l'endroit de la doctrine catholique, dans ses rapports avec les gouvernements civils. Il y a assez longtemps que vous et votre école essayez de faire croire au peuple que le mot de république est synonyme d'hérésie ; que la démocratie est une impiété, et que le système monarchique est la seule forme de gouvernement autorisée par l'Eglise. Vous allez boire la coupe jusqu'à la lie. Je ne m'amuserai pas à raisonner la chose avec vous, monsieur Basile ; je vous l'ai déjà dit, la logique la plus simple n'a aucune prise sur votre carapace. C'est avec les propres paroles des auteurs catholiques les plus en renom, des théologiens les plus orthodoxes, que je veux vous confondre.

Citons le cardinal Bellarmin, d'abord :

« Remarquez, dit-il, que les *formes* du gouvernement, « en particulier, sont du *droit des gens*, non du *droit*

“ *naturel* ; puisqu’il dépend entièrement de la *multitude* de constituer au-dessus d’elle-même un *roi*, des *consuls* ou des *magistrats* ; et moyennant une cause légitime, la *multitude peut changer une royauté en aristocratie*, ou *en démocratie*, et vice versa.”

Est-ce assez révolutionnaire cela, monsieur Basile ?
Excommunié Bellarmin !

Voyons maintenant ce que dit Saavedra :

“ Comme la puissance, dit-il, ne peut rester répandue dans tout le corps du peuple, à cause de la confusion qui aurait régné dans les résolutions et l’exécution ; comme il fallait nécessairement qu’il y eût quelqu’un qui commandât et quelqu’un qui obéît. on se dépouilla de la puissance, on la déposa en un seul, ou en un petit nombre ou en un grand nombre ; c’est-à-dire en l’une des trois formes de toute république, la monarchie, l’aristocratie ou la démocratie.”

Saavedra est-il un impie, monsieur Basile ?

Consultons maintenant Suarez :

“ La puissance civile, dit-il, toutes les fois qu’on la trouve en un homme ou en un prince, est émanée de droit légitime et ordinaire du *peuple* et de la *communauté*, soit *prochainement*, soit d’une façon plus éloignée ; et *pour qu’elle soit juste, on ne peut l’avoir autrement.*”

Est-ce assez démocratique cela, monsieur Basile ?
Excommunié Suarez !

Daniel Concina, dans sa théologie chrétienne dogmatique-marale, publiée à Rome en 1768, dit en propres termes :

“ La puissance qui réside dans le prince, dans le roi ou en plusieurs, soit nobles, soit *plébéiens*, émane de la *communauté elle-même*, prochainement ou d’une manière éloignée ; car cette puissance *ne vient point immédiatement de Dieu....* Ainsi nous tenons pour fausse

“ l'opinion qui affirme que Dieu confère *immédiatement* et *prochainement* cette puissance au roi, au prince, à un chef quelconque du gouvernement suprême, à l'exclusion du consentement tacite ou exprès de la république.”

Est-ce assez républicain cela, monsieur Basile ?

Excommunié Concina !

Passons à Billuart :

“ Cette puissance de Dieu réside dans la *communauté* *immédiatement et de droit naturel* ; mais elle ne réside dans les rois et les autres gouvernants que *médiatement* et de droit humain.”

Est-ce assez démagogique cela, monsieur Basile ?

Excommunié Billuart !

Mais ce n'est pas tout ; le *Compendium* de Salamanque s'exprime ainsi :

“ Tous affirment que les princes reçoivent de Dieu leur puissance cependant on dit avec plus de vérité qu'ils ne la reçoivent pas *immédiatement*, mais *moyennant le consentement du peuple*, car tous les hommes *sont égaux en nature*, et, par la nature, il n'y a ni supérieur ni inférieur.”

Est-ce assez subversif cela, monsieur Basile ?

Ne vous semble-t-il pas entendre pétiller le pétrole ?

Continuons encore. Que dit Busenbaum dans sa théologie morale, augmentée par saint Alphonse de Ligori :

“ Le pouvoir de faire des lois, dit-il, appartient à la *communauté des hommes*, laquelle le transfère à un ou à plusieurs, afin que ceux-ci gouvernent la communauté elle-même.”

Excommunié Busenbaum ! Excommunié saint Alphonse de Ligori !

Ouvrons maintenant saint Thomas d'Aquin :

“ L'autorité, dit-il, a été introduite par le droit des gens qui est le droit *humain*. ”

Le savant docteur enseigne expressément la même chose en plusieurs endroits : 1, 2, Quest. 90, art. 3 ad 2 : et Quest. 97 art. 3 ad 3. Excommunié saint Thomas d'Aquin !

Dans son *Traité des Lois*, le Cardinal Gotti énonce exactement la même opinion, et presque dans les mêmes termes.

Excommunié le Cardinal Gotti !

Je pourrais citer encore :

Marianna. (De Lege).

Dominique Soto, (Lib. 1 Quest. 18, art. 3).

Ledesma, (2e part., Quest. 18, art. 3).

Covarruvias, (in Pract. cap. I) ; et une infinité d'autres théologiens, dont les doctrines, tout aussi démocratiques font autorité dans l'Eglise.

Et dire que vous excommuniez tous ces braves gens d'un trait de plume... O Basile ! Quand je vous disais que vous délogeriez les saints du paradis, si cela payait!...

Voyons, soyez franc pour une fois. Ces autorités sont-elles suffisantes pour vous convaincre qu'on peut être autre chose que royaliste, tout en restant catholique ? Ces citations en disent-elles assez pour vous prouver que vous ne faites qu'exhiber votre ignorance, lorsque vous représentez la religion comme nécessairement liée à la monarchie, et que vous me calomniez lorsque vous m'accusez d'impiété sous prétexte que je suis démocrate ?

Mais rappelez-vous donc, vous qui citez la bible à propos d'annexion, que si Dieu a donné un roi au

peuple hébreux, l'Écriture dit expressément que c'était pour le punir de ses prévarications.

Tenez, monsieur Basile, étudiez ! vous n'êtes qu'à l'a b c de ces questions-là. En attendant, je vous dirai avec Balmès :

“ Si vous vous obstinez à prêter au droit divin un sens étrange qui n'est point le sien, présentez-moi un texte de l'Écriture sainte, un monument des traditions reconnues comme article de foi dans l'Église catholique, une décision des conciles ou des pontifes, qui démontre que votre interprétation est fondée. Jusqu'à cette démonstration, j'aurai le droit de dire que vous imputez au catholicisme des doctrines qu'il ne professe pas, des dogmes qu'il ne reconnaît pas.”

Une autre preuve que je suis un hérétique, paraît-il, c'est que j'ai différé d'opinion avec une partie du clergé au sujet de la confédération. Je répondrai à cela, monsieur Basile, quand vous m'aurez démontré que chaque curé est infaillible ; que la religion nous défend de différer d'opinion avec un prêtre surtout en politique ; ou tout au moins, que le clergé était unanime à approuver ce changement radical de constitution, sans appel au peuple.

Du reste, dans le cas même où j'aurais manqué sur ce point, ce n'est pas à vous de me le reprocher, monsieur Basile !

Croyez-vous qu'on ignore en haut lieu, quel est l'auteur des diatribes insolentes que *la Gazette des campagnes* a publiées contre les autorités religieuses du diocèse ?

Toujours pris dans vos propres pièges... pauvre Basile !

Il paraît que vous avez encore sur le cœur ce que j'ai dit de vos écrits sur les États-Unis. Le fait est que

c'était coriace ; mais pourquoi diable vous mettez-vous toujours le doigt dans l'œil ? Vous écrivez à tort et à travers sur le compte des Américains ; vous entassez à leur sujet, dans des colonnes de journaux, les plus ébouriffantes platitudes qui puissent germer dans une cervelle détraquée ; et puis vous venez, après cela, nous avouer tout naïvement que vous n'aviez jamais visité leur pays ; vous ouvrez les yeux grands comme des piastres en vous apercevant qu'il y a des plaines dans l'ouest ; vous êtes tout ébahi de trouver Pittsburgh un peu plus grand que Trois-Rivières ; vous tombez des nues en voyant des sujets religieux dans les sculptures du capitol ; vous admettez ingénument, à Chicago, que vous avez eu jusqu'à présent des idées fausses au sujet des États-Unis, et—sublime du genre !—vous confessez que vous n'avez pas encore lu la vie de Washington...

Basile, Basile, Basile !

Quant à vos chapitres sur le *Rire de Dieu* et sur le *Rire des hommes*, vous pouvez vous y cramponner tant que vous voudrez ; je ne tiens pas plus à en faire voir le ridicule qu'à démontrer que vous êtes plus Basile que jamais, lorsque vous tirez gloire de ce que vous n'avez perdu votre élection que par quarante voix, contre un jeune homme comme vous, dans un comté où vous aviez en votre faveur toutes les influences du gouvernement et des faux billets de banque ; tandis que j'ai perdu la mienne par trois cents voix, dans une division beaucoup plus populeuse, quand le gouvernement, les chemins de fer et les grandes compagnies commerciales employaient des sommes fabuleuses, et même la coercition pour faire triompher mon adversaire, qui avait en outre tous les avantages que donne une haute position et une popularité cultivée depuis vingt ans. Au reste, pour un homme qui méprise tant l'opi-

nion populaire, je trouve assez extraordinaire que vous vous incliniez ainsi devant le *vox populi*...

Tenez monsieur Basile, je trouve dans l'*Opinion publique* de la semaine dernière, une si belle peinture de vous et de votre école, que je ne puis m'empêcher d'en faire deux courts extraits. Le premier est de la plume de M. Mousseau, un conservateur bien connu :

“ Tous les honnêtes gens, dit-il, sont profondément
 “ dégoûtés du rôle odieux joué par de jeunes ambitieux
 “ qui, pour faire leur petit bonhomme de chemin,
 “ cherchent à se rendre indispensables dans la sacristie
 “ en morigénant les *évêques*, et en jetant de la boue à la
 “ figure de journalistes catholiques, qui sont au moins
 “ leurs égaux sinon leurs supérieurs à tous les points
 “ de vue. Que ne combattent-ils l'impiété ? Non : ils
 “ aiment mieux aigrir des jeunes gens respectables qui ne
 “ demandent qu'à marcher sincèrement dans les rangs de la
 “ grande armée religieuse. Ils se croient de taille à
 “ sauver seuls l'autel et ne veulent pas d'associés.
 “ Ces jeunes missionnaires croient qu'il est de bonne
 “ politique de donner du bâton à tous ceux qui pour-
 “ raient leur aider. ”

Le second porte pour signature le pseudonyme de Balsamo :

“ Du moment, dit l'auteur, que l'opinion publique et
 “ la réputation des honnêtes gens sont livrées à ces
 “ énergumènes qui croient que tout leur est permis
 “ pour la gloire de leur *fausse religion*, il n'y a plus de
 “ limites à l'exagération, à l'invéraisemblance et même
 “ à la malhonnêteté. N'y aura-t-il pas une réaction
 “ puissante dans le pays pour mettre un terme au règne
 “ de cette démagogie religieuse beaucoup plus dangé-
 “ reuse encore que la démagogie politique ? ”

Oui, heureusement, monsieur Basile, cette réaction se fait. Quand on voit, comme il y a quelques jours, dans un banquet en l'honneur de l'Immaculée Conception, à la même table que notre archevêque, deux candidats qui, aux élections dernières, étaient représentés par vos journaux et par certains prêtres de votre école, comme des apostats, des garibaldiens, des pétroleurs, des communistes et des complices de l'assassinat de Mgr Darboy, — l'un d'eux a été tout particulièrement diffamé par vous, — on peut avoir espérance dans l'avenir ; le règne du cagotisme est fini ; c'est le tour des honnêtes gens et des catholiques sincères, quelles que soient leurs convictions politiques.

Tiens, mais vous parlez anglais aussi, monsieur Basile ! Vous avez écrit *what is that*, sans une seule faute d'orthographe ; certes, ce n'est pas mal, ça ! Eh bien, j'ai une chose à vous dire, et je vais vous la dire en français, moi, monsieur Basile :

Vous m'avez encore, dans votre dernier article, jeté le mot de *lîcheté* à la figure ; or, je sais où vous voudriez m'amener avec cette tactique d'escobar, et voilà pourquoi je ne vous demanderai pas ce qu'on se demande en pareil cas entre hommes de bon ton. — Du reste, je me souviens de ce qu'un grand poète a dit de ces journalistes de robe courte qui se retranchent derrière leurs principes pour insulter les honnêtes gens impunément :

.... Quand on va chez eux pour chercher leurs oreilles,
Leurs oreilles n'y sont jamais !

Ne vous y fiez pas trop cependant, monsieur Basile ; car si la mesure devenait comble, je pourrais bien trouver quelque jour sous ma main l'instrument que

tout gentilhomme a à sa disposition lorsqu'il s'agit de châtier un manant.

Tenez-vous le pour dit, monsieur Basile.

Votre serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

LUNDI, 18 décembre 1871.

NOUVEAU-MONDE, 19 déc. 1871.

M. Fréchette continue de se promener dans la ruelle de l'*Evènement* avec une pancarte au dos portant cette inscription : *Causeries du dimanche par A. B. Routhier*. C'est une réclame qu'on ne me reprochera pas, j'espère. S'il lui plaît d'être mon facteur, je ne m'y oppose pas, et c'est un peu pourquoi je voudrais que la chose durât trois mois.

J'ai conseillé à M. Fréchette, dans son propre intérêt, de ne plus m'appeler *Basile*, et je lui ai représenté que cette figaroterie nuisait à sa dignité de chef de parti. Mais il s'entête, et déclare que je lui demande une chose impossible. "Basile tu as été, dit-il, et Basile tu seras, c'est plus fort que moi."

Qui est-ce qui est plus fort que lui ? Est-ce Basile ? Il faudrait l'admettre plus clairement et sans détour. Mais observez le nouveau progrès de Scapin : il me tutoie. Basile tu as été et Basile tu seras. Quand les puissants de ce monde vous tutoient, il paraît que c'est un signe de faveur.

"Le roi m'a tutoyé, me voici grand d'Espagne." Mais quand cette familiarité vient de M. Fréchette, elle a une toute autre signification.

Il me tutoie ! hélas, quel mal ai-je donc fait ? Que voulez-vous ! Le polémiste est toujours exposé à quelque humiliation. M. Fréchette est d'ailleurs atteint de la "Basiliophobie" et il n'est pas seul. Je connais plusieurs personnes qui souffrent de cette maladie. Quand il entre dans un restaurant, on me raconte qu'il lui arrive quelquefois de dire : "garçon, encore un verre de "Basile."

Je ne dis pas cela pour me plaindre et il y a un peu de ma faute d'ailleurs. J'ai eu l'imprudence de dire que mon nom a cela de commode, qu'il sert d'esprit à ceux qui n'en ont pas. M. Fréchette m'a cru sur parole, et depuis lors, il a toujours mon nom sur les lèvres. A quoi tiennent les choses ? Si au lieu de m'appeler Adolphe Basile, je portais les deux noms de Louis Honoré, M. Fréchette n'aurait plus rien à dire.

Sa dernière lettre prouve une fois de plus qu'il a de la faconde, et c'est tout. Il se répète d'une manière désolante.

Quand il était à Chicago, il avait contracté l'habitude de rendre certains sons à certaine époque, chaque année. C'était régulier et monotone comme le murmure d'une fontaine. Quand le temps arrivait, il tournait le robinet, et la poésie de l'année précédente recommençait à couler.

Le même phénomène se renouvelle dans ses *Causeries du lundi*. Depuis quatre semaines j'entends grincer le robinet tous les lundis, et le même flot d'injures, de fadaïses et de plaisanteries ridicules coule de source, et se répand dans l'*Evènement* comme chez lui. Rendons cependant justice à M. Fréchette ; il se donne de la

peine. Il cherche toujours à dire quelque chose, et s'il ne dit rien, ce n'est pas sa faute; l'effort est visible et il est juste d'en tenir compte.

Notons d'abord ses répétitions.

Pour la quatrième fois il affirme qu'il me croyait plus fort, que je le fais crever de rire, que je ne réponds rien du tout à ses attaques, que je ne maintiens pas un seul de mes avancées, que mes écrits ne contiennent rien, moins que rien, etc. Il récapitule ensuite toutes ses victoires sur moi, dans un style de restaurant :

1o Je vous ai pris en flagrant délit de mesquine réclame; avalé!

2o Je vous ai accusé de faire le nécessaire auprès du clergé dont les plus hautes autorités vous repudient ouvertement; avalé!

3o J'ai fait voir le suprême ridicule de votre raisonnement au sujet des grandes questions qui intéressent le pays; avalé!

4o. J'ai montré votre école se servant du crucifix comme d'un marche-pied, et du sanctuaire comme d'un tripot; avalé!

5o. J'ai prouvé que tout en faisant si grande parade de vos principes religieux, vous fouliez aux pieds les enseignements de l'Eglise dans vos discussions scandaleuses; avalé!

Ainsi, voilà cinq grandes victoires bien comptées, et le lecteur ne doit pas douter un instant de leur authenticité. M. Fréchette l'affirme.

Quand tout cela est-il arrivé? Quand M. Fréchette m'a-t-il fait "avalé" ces cinq couleuvres? Je serais bien empêché de le dire, parceque je ne me rappelle pas "avoir foulé aux pieds les enseignements de l'Eglise," ni m'être "servi du crucifix comme d'un marche-pied," ni "avoir fait le nécessaire auprès du clergé," ni "avoir

traité des grandes questions d'une manière ridicule." ni même "avoir fait aucune réclame." Est-ce que j'aurais fait tout cela sans m'en apercevoir? Allons donc. "Avez" tout ce que vous voudrez M. Fréchette, même un verre de "Basile"; mais je vous jure que je n'ai pas "avalé toutes ces vilaines choses.

Ce n'est pas tout. M. Fréchette ne me fait pas seulement "avalé"; il me fait "rengainer." Vous avez tout "avalé" et tout "rengainé" s'écrie-t-il, et il le prouve; j'ajoute quelques commentaires à son accablante énumération:—

1o "Vous m'avez accusé d'irréligion et d'impiété; rengainé." J'ai dit que vous "glissiez sur la pente de l'irréligion," et je l'ai prouvé irréfutablement.

2o "Vous avez écrit que j'avais diffamé les institutions de mon pays; rengainé!" Je ne rengaine pas, je l'ai prouvé dix fois.

3o. "Vous m'avez taxé de "lâcheté" pour ne m'être pas enrôlé au service du Pape; rengainé!" Je n'ai jamais dit que vous étiez "lâche" de ne vous être pas enrôlé au service du Pape. J'ai dit que vous aviez "lâchement" abandonné votre pays pour en diffamer les hommes et les institutions. Et cette "lâcheté" est un fait que vous ne pouvez nier; il est prouvé à satiété.

4o "Vous avez prétendu que les libéraux canadiens qui se disent catholiques sont des hypocrites; rengainé!" J'ai dit qu'il fallait combattre les libéraux, et que le libéralisme est une hérésie. Je le dis encore après Pie IX, et je ne le rengaine pas!

5o. Vous avez montré les libéraux comme des ennemis de l'ordre et de la religion; rengainé!" Je ne rengaine pas, et je dis encore la même chose; mais je ne confonds pas les deux termes libéraux et oppositionnistes; ils ne sont pas synonymes.

60. "Vous avez avancé que j'étais blessé de vos appréciations littéraires, et que vous aviez une lettre pour le prouver; rengainé!" Mais non, monsieur, ce n'est pas rengainé. Prenez patience, vous la verrez cette lettre; mais je ne puis pas tout faire à la fois.

Donc cinq avalements et six rengainés, voilà le bilan de la campagne triomphante que M. Fréchette prétend avoir faite contre moi. Ce n'est pas plus malin que ça, et le lecteur peut juger si je suis "roulé!" A tout ce que je pourrais répondre, M. Fréchette va répliquer: "Avalé! rengainé!" et il m'alignera cela par douzaines, s'il le faut, avec des numéros. C'est décisif.— Les numéros surtout en imposent.

Mais voici d'autres numéros qu'il ne faut pas oublier. M. Fréchette, sous peine d'être affiché comme un calomniateur, vous êtes tenu de prouver: 1o que j'ai montré M. Pelletier comme un communiste, un commissaire de Satan; 2o que je me suis comparé à Mgr Affre; 3o que j'ai voulu démontrer que l'archevêque de Québec n'est qu'une oie; 4o que j'ai tenté de démontrer que l'opposition Bas-Canadienne veut renverser l'Eglise; 5o que j'ai écrit une lettre anonyme au Rév. M. Patry, &c.

Né négligez pas, M. Fréchette, de prouver toutes ces choses. C'est peut être désagréable de vous placer dans cette impasse; mais c'est votre faute et non la mienne.

N'oubliez pas non plus que "la viande le vendredi et la contrebande du vin de messe" ont besoin d'explications claires. Quant à l'idylle de la Gatineau, je n'en connais rien, et je n'ai rien à y voir, puisque vous déclarez maintenant que cela ne me regarde pas. Mais alors pourquoi me jeter ces choses à la face, si elles ne me concernent en aucune manière?

C'est votre école, dit M. Fréchette. Quelle école ? Suis-je maintenant un chef d'école ? Et supposé que je le sois, qu'ai-je à faire avec la conduite, ou les faits et gestes de mes confrères de la presse ? Pourquoi en serais-je responsable ?

Que dirait M. Fréchette si je lui appliquais le joli procédé dont il use à mon égard, et si je lui disais :

“ Vous êtes un libre-penseur et un impie ; vous avez diffamé, insulté, méprisé la religion et ses ministres dans *l'Avenir* et le *Pays*. Vous avez été excommunié par Mgr l'évêque de Montréal, condamné et flétri à Rome, &c. ”

Et si, passant à un autre ordre de choses, j'ajoutais : C'est vous M. Fréchette qui êtes venu une nuit “ badigeonner ma porte, en portant un certain vase qui n'était pas le pot aux roses ; C'est vous qui êtes venu lâchement, la nuit, briser mes vitres à coups de pierres, &c. ”

M. Fréchette répondrait à tout cela :—Ce n'est pas moi. Mais je répliquerais suivant son système : si ce n'est pas vous, c'est votre école, et celui qui portait le “ pot aux roses ” est votre disciple. Donc, M. Fréchette, “ avalé le pot aux roses ! ”

En terminant, M. Fréchette revient avec une inconvenance impardonnable à Sa Grâce Mgr l'archevêque de Québec, et il veut absolument démontrer que sa Grâce et moi, nous sommes en guerre. C'est une véritable injure pour l'archevêque que tout ce morceau ; et quant à moi, on comprend si j'ai droit d'être blessé.

Le rôle de M. Dessaulles, l'ami de M. Fréchette ne me convient pas le moins du monde.

Trois faits sont invoqués par M. Fréchette, qui ne veulent rien dire du tout, ou qui sont faux.

1o C'est calomnier l'archevêque que d'affirmer qu'en combattant le libéralisme et les libéraux, je me trouve en opposition directe avec Sa Grâce. 2o Il est inexact de dire que Sa Grâce aurait refusé son approbation à mes "Causeries," si je l'avais demandée. Je suppose que M. Fréchette ne se prétend pas initié aux secrets de l'archevêché là-dessus. J'ai fait pour la publication de mes "Causeries" ce que je devais faire: j'ai obtenu l'approbation des évêques du diocèse où j'ai publié. Si M. Fréchette veut connaître l'opinion des autres évêques, il peut leur soumettre mon livre. Quant à moi je ne suis pas tenu de satisfaire sa curiosité, et de lui communiquer les lettres privées que j'ai pu recevoir à cette occasion. 3o La lecture du Rev. P. Monnot était publique, et j'avais le droit de l'apprécier. Son œuvre est excellente, et quand il affirme que Sa Sainteté Pie IX l'a à cœur, je ne puis soupçonner que c'est un mensonge.

J'ignore ce qui a pu se passer entre le P. Monnot et Mgr l'archevêque, et quand je le saurais je n'en parlerais pas; cela ne me concerne en aucune manière. La lecture m'a plu, et j'ai cru que j'avais le droit de le dire, voilà tout.

A. B. ROUTHIER.

EVÈNEMENT, 27 déc. 1871.

MON CHER MONSIEUR BASILE.

Vous êtes né sous une mauvaise étoile; tout le monde conspire un peu contre vous. Aussi vous pleurnichez, vous faites votre lippe, vous vous tournez de tous côtés

pour chercher des sympathies ; et, lorsque vous n'apercevez autour de vous que des sourires sarcastiques et moqueurs, vous vous écriez du ton que prennent les moutards quand ils vous menacent *de le dire à maman* : " M. Fréchette n'est pas le seul à m'en vouloir ; toute la " presse voltairienne et libérale est ligée contre " moi !..." Pourquoi ne pas dire *tous les ennemis de Dieu*, monsieur Basile?... C'est évidemment ce que vous aviez dans la pensée ; dites-le, allez ; ne vous gênez pas, vous en avez dit de pires.

Une chose vous a surtout agacé les nerfs. C'est la comparaison que l'*Opinion Publique* a faite de mes articles avec ceux de Villemot. Cela vous crispe, vous indigné, vous surmonte. Vous citez quelques lignes de moi, et, prenant votre pose à effet, vous intimez l'ordre à l'*Opinion Publique* de " déclarer sur la foi de l'honneur si c'est là écrire comme M. Villemot ! " Voyons, monsieur Basile, calmez-vous. Je conçois que vous eussiez préféré que le compliment s'adressât aux *Causeries du dimanche* ; mais c'est votre faute aussi. Pourquoi m'avez-vous comparé vous même à Lamartine ? Vous avez donné mauvais exemple aux autres, monsieur Basile ; subissez-en les conséquences.

Si je ne connaissais mon Basile à fond, le commencement de votre article du quinze m'aurait intrigué ; ou plutôt j'aurais soupçonné le typographe de vous avoir joué un mauvais tour. Je cite mot pour mot :

" Mes *Causeries du dimanche* lui servent toujours de " titre, quoiqu'il n'en soit plus question depuis long- " temps. Il est évident que M. Fréchette *veut changer " de terrain*. Il fait des efforts inouïs *pour m'entraîner " loin de la VOIX D'UN EXILÉ.*"

Comprenez qui pourra. Pour moi, monsieur Basile, je comprends une chose, c'est que notre polémique vous

a tellement bouleversé le cerveau, que vous ne savez plus du tout ce que vous dites. Je n'essaie pas de réfuter : la logique à la Basile, vous savez, on ne raisonne pas avec cela ; on reproduit, voilà tout.

Vous avez un tic douloureux, monsieur Basile. Ce tic tient même du rhumatisme, il change de place. Autrefois c'étaient *Mes Loisirs* qui vous faisaient trépingner ; maintenant c'est la *Voix d'un Exilé*. On a beau vous parler d'autre chose, essayer de vous distraire, impossible. La *Voix d'un Exilé*, vous ne voyez plus que cela, vous ne parlez plus que de cela. C'est plus qu'un tic c'est une manie. Vous disséquez chaque phrase ; vous examinez chaque mot à la loupe. Parfois c'est pour y trouver des blasphèmes ; — j'ai fait voir dans ma dernière lettre la façon adroite dont vous y parvenez ; — le plus souvent c'est pour y découvrir une expression trop violente, une peinture trop réelle, une diffamation quelconque.

“ Quand on est poète et gentilhomme, dites-vous, dans vos *Causeries*, il y a des expressions dont la crudité doit révolter, et qui doivent être laissées aux poissardes. Quelle que soit la haine qui déborde du cœur, il y a des injures, des invectives qui appartiennent au borbier et qui ne doivent pas sortir de la bouche d'un homme bien élevé. ”

Il y a de rudes choses dans la *Voix d'un Exilé*, c'est vrai, monsieur Basile. La phrase n'y est pas toujours musquée ; le vers ne s'y présente pas toujours en gants blancs. Enfin, ce n'est pas de la poésie de salon et, — je ne le contesterai pas, — c'est peut-être mauvais genre. Mais que voulez-vous, monsieur Basile ; dans mon indignation contre les gens de votre espèce, si j'ai ouvert le vocabulaire des poissardes, c'est que je l'ai trouvé entre les mains de M. Veuillot, votre *illustre maître*, le type

du *gentilhomme*, celui que vous proclamez être, *quant à la forme*, le premier écrivain de son temps.

Vous n'avez probablement pas lu M. Veillot plus que les autres auteurs que je vous ai déjà cités ; eh bien, moi qui le lis quelquefois, je vais vous faire connaître un peu sa manière. Vous me direz si la *Voix d'un Exilé* n'est pas un modèle de mansuétude et de bon ton, comparée aux *Satires* et aux *Coulevres* du grand défenseur de l'arche d'alliance.

Voulez-vous des expressions à l'eau de rose ? Ecoutez :

“ Peuple en train de pourrir, — mordre des fanges, — champ de la peste et de la pourriture, — ce que dit, — l'ulcère sur les corps dévorés, — odeur de gros vices, — pain des anges vomé des chiens ! etc.”

Voulez-vous savoir comment M. Veillot traite ses adversaires, lisez ; je cueille au hasard :

“ Cuistres, valetaille, faquins reîtres, ribauds, crapauds volants, bourriches, bêtes, vauriens, singes. coquins, bêtîtres, bavards, oisons, charlatans, vantards hurleurs, carognes, gueux insolents, canaille, chena-pans, bandits, pillards, chacals, goujats, pirates, monstres, avortons, bâtards, égorgeurs, scélérats, vampires, renégats, porcs, gorilles, taureaux, vipères, assassins ! ”

Voulez-vous de gracieuses images, du style d'homme bien élevé :

— *Pied-plat ! que n'es-tu né dans la Sparte si chère ;
Bâti comme tu l'es, plein de honte, ton père
T'aurait fait disparaître-AU BORD DU LIEU SECRET.*

— *Sans blâmer son amour pour sa mère Cybèle,
J'estime qu'il se grise à lui prendre le pis.*

— ... *Nous voyons sur la scène
Ignoble et vomissant, le chœur de ces salés.*

—*Gynique, lâche, et tout fumant*
De vin, d'orgueil et de viande.

—*Mais pressé de produire, il cherche encor sa forme ;*
IL CRAQUE ET NE PEUT PONDER. *Un sage interrogé*
Lui dit : FAIS.... (UN MOT BAS) tu seras soulagé.

Voulez-vous du style "troussé" par le premier écrivain
de son temps quant à la forme :

Le beau Finoche d'ordinaire
Va sécrétant son petit lait.
Il n'a ni style ni stylet,
Nature, *sans l'air pistolet,*
L'a d'un esprit tout débonnaire
Troussé !

Voulez-vous de ces vers où la chasteté de l'expression
le dispute à la délicatesse de la pensée ? Il n'y a que
l'embarras du choix :

Quand je voyais la gloire....
Comme une fille immonde aux bras des polissons.

—Le dandy préférant la crasse à la disette,
Lui vend, avec son nom, les restes de Fricette....
Le sire est éreinté ; *saura-t-il faire souche ?*

—Qui lavera le corps de la prostituée ?

—Un jour que vous trottiez, la brise
Fit voir votre jambe bien prise ;
Cette jambe prit un lion....

— Sans mépriser à fond quelques restes d'appas,
Elle maintient ses droits au rang de vierge sage ;
Pour le monde et pour Dieu, son âme et son corsage,
Tout est réglé comme un compas.

—.... Pétrarque, sans retards,
Peuple Carpentras de bâtards.

—Pondu dans l'ombre, en débarras,
Par mademoiselle sa mère....

—*Invite à ton lit les escrocs*
Et tes titis toujours plus sales ...
Va, gueuse, et prends-en à mourir,
Et qu'on te voie enfin pourrir
Dans tes ordures colossales !

C'est la première fois, monsieur Basile, que ce que vous appelez la ruelle de l'*Événement* donne asile à de pareilles ordures ; et moi, le *mal élevé*, le *libéral*, l'*impie*, j'ai rougi en transcrivant ces infamies qui ont pourtant été écrites et signées par le chef de votre école, il n'y a pas encore cinq ans. Cependant malgré toute ma répugnance à pêcher dans un pareil *bourbier*, il m'a bien fallu le faire afin de montrer au public ce qui se cache sous vos capuchons de faux moines. Osez maintenant parler de la *Voix d'un Exilé*, et dire que j'emprunte mon style au vocabulaire des poissardes !

Tenez, mon cher Basile, finissons en avec la *Voix d'un Exilé*. Voulez-vous savoir toute ma pensée ? Je vous dirai avec M. Veillot :—“ J'ai écrit comme j'ai senti ; je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume “ de mes expressions, ” seulement j'avouerai que cette satire était beaucoup plus dirigée contre votre école hypocrite, envieuse et servile, que contre le parti purement politique qu'on appelle conservateur. Je n'ai fait aucune distinction, car vous étiez intimement liés alors. Mais aujourd'hui que ce parti vous répudie ouvertement, il gagne immensément dans mon estime ; et si j'avais à l'apprécier de nouveau, je ne manquerais pas, monsieur Basile, de faire une distinction qui ne serait pas en votre faveur, je vous l'affirme.

Cher saint homme, doux chrétien, charitable apôtre, comme vous savez bien tronquer une phrase, retrancher

une ligne, falsifier une idée, pour faire croire à ceux qui ne m'ont pas lu, que j'ai sanctionné l'assassinat politique, à propos de la mort de McGee, et que j'ai engagé le peuple à ne pas s'arrêter là! Je vais reproduire au long le passage que vous défigurez si pertinemment, en soulignant ce que vous avez retranché; les lecteurs jugeront jusqu'à quel point les saints de votre acabit peuvent être considérés comme d'honnêtes gens :

Pourtant oublions tout quand le coupable tombe....

Que dis-je, couvrons-nous le front d'un double deuil :

Après avoir pleuré sa vertu dans la tombe,

Pleurons sur son propre cercueil !

Tu viens donc de frapper ta première victime,

O peuple ! *et qui peut dire où tu l'arrêteras ?*

Le CRIME fait glisser sur la pente du CRIME,

Et le gouffre est béant au bas !

Arrête, peuple ! ... Et vous, vous tissez vos suaires,

Aveugles oppresseurs que l'on paie à prix d'or !

Quand donc cesserez-vous, imprudents belluaires,

De larder le lion qui dort ?

Hâtez-vous ! conjurez l'orage populaire !....

Cette citation est plus éloquente que tous les commentaires. Votre calomnie est-elle assez évidente, ô fervent prêcheur ? Un autre que vous aurait honte, monsieur Basile.

Quant à mon appréciation de l'illustre M. McGee, il me semble qu'elle est beaucoup plus flatteuse encore que celle qu'en faisait l'immortel M. Cartier, lorsqu'il l'appelait chien puant (stinking dog) en plein parlerment. J'ai rendu justice au talent de l'orateur, du poète et de l'homme d'état en disant :

Son torse était sculpté pour les grands piédestaux. •

Et puis, si, devant sa mort tragique, je n'ai pu me résoudre à jeter un voile sur sa trahison, je n'ai jamais porté l'irrévérence jusqu'au point d'écrire ce que votre M. Veillot écrivait sur le cercueil d'un de ses adversaires politiques :

Traître à son roi, traître à son sang,
 Traître à l'honneur humain, traître à la foi chrétienne,
 Moins homme *qu'animal puissant*,
 Moins animal encor que *fumier croussissant*,
 Indigne d'avoir face humaine,
 Gorgé de l'or abject d'un traître plus puissant,
Par le diable écrasé dans la jauge en passant,
 Ce seigneur a crevé comme une outre trop pleine.

Avalez encore celle-là, monsieur Basile; et si cela ne suffit pas, je suis prêt à vous en servir de ce genre *ad infinitum*. A force de vous éborgner avec les pointes que vous essayez de me lancer, vous finirez bien par ne plus voir clair du tout, et vous me laisserez tranquille. En attendant, je taperai jusqu'à ce que vous soyez aplati comme une punaise. J'ai fait vœu de vous y faire songer à deux fois avant d'attaquer les autres; et vous verrez si je sais tenir parole, monsieur Basile.

Pour aujourd'hui continuons.

Je vous avais prié de me dire, ce me semble, si nous devons voir le doigt de la providence dans les lettres anonymes que M. le curé de Saint-Pascal avait reçues d'un saint homme de votre connaissance. Au lieu de répondre à ma question, vous vous écriez gauchement comme le marmot qui s'accuse en voulant s'excuser: "Ce n'est pas moi! ce n'est pas moi!"

Mais qui a dit que c'était vous? Est-ce qu'on ne peut plus parler d'un saint homme, sans que vous preniez la chose pour vous maintenant? L'orgueil vous perdra, monsieur Basile. C'est bien assez, croyez moi, de vous

donner pour un saint, sans vouloir monopoliser les huit béatitudes pour vous tout seul. Soyez plus raisonnable.

Cependant votre dénégation répond indirectement à ma question, *car si ce n'est pas vous*, il y a certainement du surnaturel dans cette affaire, et voici pourquoi. Un jour vous avez remis une lettre à un certain postillon. Le hasard...non la fatalité... allons donc, la providence, veux-je dire, permit que cette lettre fût la seule qui se trouvât dans la malle de Saint-Pascal. Dans cette lettre, qui n'était pas signée, M. l'abbé Patry était traité d'apostat, de rénégat, etc.,—style Veillot. Si cette lettre ne vient pas de vous, et que vous ne teniez pas à nous faire croire à quelque gaucherie de la providence, vous avez un excellent moyen de vous justifier, monsieur Basile. Voyez comme je suis accommodant : montrez-nous seulement une lettre de M. l'abbé Patry, déclarant qu'il n'a aucune preuve positive que vous lui ayez jamais écrit de lettres anonymes, et je me rétracte. Vous voyez que je vous accorde plus que le bénéfice du doute.

Mais vous ne pouvez obtenir cette lettre, entendez-vous ; c'est là le troisième défi que je vous lance depuis le commencement de notre discussion ; et vous allez faire encore **mort** comme d'habitude. Car il faut noter que vous avez abandonné depuis quelque temps la tactique des chassés-croisés ; vous faites le mort. Mais c'est bien inutile, allez ; ce moyen-là ne vous réussira pas plus que l'autre. On connaît son Basile.

Quant aux faux billets de banque, j'ai dit qu'ils avaient été mis en circulation par vos agents électoraux ; quand vous aurez nié le fait sans échappatoire, je prouverai.

Passons à une autre dénégation. Il est heureux que vous ayez compris que vous commettiez une pyramidale naïveté, en niant emphatiquement avoir

jamais accusé M. Pelletier d'avoir démoli la colonne Vendôme et fusillé Mgr Darboy, en 1867! Aussi vous ne vous attachez plus maintenant qu'aux autres membres de la phrase; c'est-à-dire que vous niez avoir appelé M. Pelletier commissaire de Satan, et vous être comparé à Mgr Affre. Mais vous êtes encore plus Basile que je ne croyais, ou bien vous êtes comme ces grands coupables qui ne voient que des accusateurs partout, qui tremblent au bruit des feuilles, et qu'un regard scrutateur déconcerte. Ce n'est pas ma faute si vous ne comprenez pas le français, mon cher monsieur Basile. Personne n'ignore, par exemple, ce que j'ai voulu dire en parlant de "la viande le vendredi," de la "contrebande du vin de messe," et de "l'idylle de la Gatineau." Je n'irai pas ennuyer le public en vous donnant d'interminables explications pour vous seul. La moindre chose, ce me semble, qu'on puisse exiger d'un adversaire, c'est au moins assez d'intelligence pour comprendre ce que parler veut dire. Il y a longtemps qu'un autre moins patient que moi, vous aurait dit ce que M. de Talleyrand disait un jour à quelqu'un qui ne voulait rien comprendre: "Vous êtes un imbécile, comprenez-vous?"

A Dieu ne plaise que j'aie cette opinion-là de vous cependant, monsieur Basile; car, bien que vous ne saisissiez pas toujours très facilement ce qu'on vous donne à entendre, vous avez d'autres facultés qui compensent amplement: celle de faire des distinctions subtiles, par exemple. En voici une qui mérite certainement toute notre attention: Les libéraux canadiens, dites-vous, sont des ennemis de la religion et de la société, c'est entendu; mais il ne faut pas les confondre avec les simples *oppositionistes* qui, eux, peuvent être de fort bons sujets. Voilà qui est bon à

constater, et qui m'explique bien des choses. Je vois maintenant que c'est en vertu de cette heureuse distinction que tous les transfuges politiques qui se sont ralliés à M. Cartier, de brigands infâmes qu'ils étaient, sont tombés tout à coup en odeur de sainteté. Ainsi George Brown, D'Arcy McGee, P. G. Huot, A. Tourangeau, J. G. Blanchet, J. P. Rhéaume, etc., n'ont jamais été libéraux ; c'était par erreur qu'ils s'appelaient ainsi eux-mêmes. Ils n'étaient qu'*oppositionistes* ; ce qui n'est pas du tout la même chose... O Basile, cher monsieur Basile, charmant monsieur Basile, vous êtes "le plus beau jour de ma vie"... Seulement j'aimerais,— et beaucoup d'autres aussi, sans doute,— connaître, parmi nos députés, par exemple, ceux que l'on doit considérer comme des libéraux, c'est-à-dire des impies, et ceux qui ne sont qu'*oppositionistes*. Faites-nous donc une petite liste à cet effet, monsieur Basile. Cela simplifierait bien des choses, vous comprenez ; et puis c'est important, puisqu'il s'agit du salut de nos âmes.

Parions que vous allez faire le mort là-dessus aussi !

J'aurais beaucoup d'autres choses à vous dire, monsieur Basile ; mais comme ma lettre est déjà longue, je garde cela pour vos étrennes.

En terminant, permettez-moi de vous demander si vous avez médité assez longtemps sur les paroles de Balmès que je vous ai citées il y a déjà trois semaines, et dans lesquelles le grand philosophe disait qu'on faisait tort au catholicisme en l'identifiant avec une cause politique quelconque. Il me semble que je vous avais demandé votre avis là-dessus, monsieur Basile.

J'attends.

Votre serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

NOUVEAU-MONDE, 27 déc. 1871.

M. Fréchette devient perplexe. Il ne sait plus exactement s'il doit continuer de m'injurier et d'inventer des histoires absurdes, ou s'il ne doit pas plutôt clore la discussion par des coups de bâton.

“ Si la mesure devenait comble, dit-il, je pourrais bien trouver quelque jour sous ma main, l'instrument que tout gentilhomme a à sa disposition lorsqu'il s'agit de châtier un manant.”

Je crois sincèrement qu'il s'en tirerait mieux avec le bâton qu'avec la plume; et s'il avait dans la main un bâton aussi long que plusieurs de ses mots favoris, je tremblerais même à la distance où je me trouve. Après avoir manié pendant trois ans le *fouet sacré*, et l'avoir usé sur les épaules de nos ministres et du clergé, il doit être en effet très-fort dans l'art de la bastonnade.

Il y a néanmoins trois raisons qui me rassurent.

1o. Il pose en principe que *tout gentilhomme a à sa disposition cet instrument*, mais il ajoute en ce qui le concerne qu'il *pourrait bien le trouver quelque jour* sous sa main. On voit donc qu'il ne l'a pas à sa disposition; il *pourrait* seulement le *trouver quelque jour*, mais il n'en est pas sûr. Il *pourrait* aussi ne pas le *trouver*, et alors... que deviendra le gentilhomme. Un gentilhomme qui n'a pas un bâton à sa disposition, est-ce un gentilhomme?—Et pourtant sa phrase semble avoir été écrite plutôt avec un bâton qu'avec une plume.

Enfin! j'ai la chance qu'il n'en puisse *trouver*; mais s'il en trouve, je suis victime de l'*Ananké*!

2o. Saint François de Sales, saint Jean-Chrysostôme, Mgr Maret, l'évêque du Bellai, dont M. Fréchette admire tant la douceur et la modération, viendront à

mon secours. Il sait par cœur tous leurs écrits (il l'a bien prouvé !) et quand il lèvera le bâton sur moi, il se rappellera saint François de Sales qu'il me citait l'autre jour : " point de sévérité ; reprenez toujours en toute sorte de patience," et le bâton lui tombera des mains.

30. Il aura pitié de moi !

Lisez vous-même, si vous en doutez :

" Mon cher monsieur Basile, si vos instincts n'étaient pas si mauvais, vous me feriez pitié, et j'abandonnerais la discussion par un sentiment d'humanité.

" J'ai vu un jour, sur une grande route de la Louisiane un serpent que la hache d'un passant indigné avait coupé par morceaux. Chaque tronçon mutilé se tordait convulsivement ; sa gueule jetait une bave sanglante, son dard impuissant s'agitait encore, et sa dent venimeuse mordait la poussière du chemin. Eh bien, parole d'honneur, tout serpent qu'il était je le plaignais presque ; et c'est à peu près le sentiment que je viens d'éprouver en lisant votre dernier article."

Admironz en même temps la bonté de ce cœur et la beauté de ce style.

J'ai vu un jour, (comme c'est dramatique et solennel !) sur une grande route de la Louisiane (pourquoi une grande route ?) un serpent (comment ! il y a des serpents aux Etats-Unis, et ils se promènent sur les grandes routes !) que la hache d'un passant indigné avait coupé par morceaux. Tableau ! on voit la hache, le passant et les morceaux ! Le passant est indigné, Pourquoi ? L'histoire ne le dit pas, mais il est certain qu'il était indigné ; sans cela, eut-il coupé le serpent ? Et surtout, eut-il eu la cruauté de le couper par morceaux ? Chaque tronçon mutilé (y a-t-il des tronçons qui ne sont pas mutilés ? Le lecteur décidera ; mais M.

Fréchette affirme que ceux qu'il a vus sur la grande route de la Louisiane étaient mutilés. Je ne puis pas le contredire; je n'y suis pas allé) *se tordait convulsivement*; (c'est affreux, ces tronçons qui se tordent... mais qui se tordent *convulsivement*!) *Sa gueule jetait une bave sanglante.* (Si elle jetait ça loin, ça devait être horrible!) *Son dard impuissant s'agitait encore* (encore!) *et sa dent venimeuse mordait la poussière du chemin.* (L'imbécile de mordre ainsi la poussière des grandes routes; ce serpent devait être encore plus *indigné* que le passant. Il y a une obscurité dans toute cette phrase, on croirait que chaque tronçon avait sa gueule, son dard et sa dent!)

Je continue la citation :

Eh bien. parole d'honneur, tout serpent qu'il était, je le plaignais presque! La belle âme! il le plaignait *presque*, tout serpent qu'il était, et de peur qu'on en doute, il en donne sa parole d'honneur! Mais le mot *presque* me taquine; il ne le plaignait donc pas tout-à-fait. Dans quelle proportion le plaignait-il? Le poète aurait dû éclairer ce recoin obscur de son sentiment, et nous expliquer ce qu'il entend par *plaindre presque*. Pour moi qui connais toute la mansuétude du poète, je crois qu'il le plaignait entièrement, et qu'il n'a pas osé le dire; ce diable de Basile était capable de le soupçonner de faiblesse pour le serpent!

Et c'est à peu près le sentiment que je viens d'éprouver en lisant votre dernier article. A peu près! Encore une obscurité. Il n'a pas éprouvé en me lisant *tout-à-fait* le même sentiment qu'en contemplant le serpent, tout serpent qu'il était, mais *c'est à peu près* ce sentiment-là. **Maintenant, comment s'appelle ce sentiment qui est à peu près une presque compassion?** A ceux qui ont fait

de profondes études psychologiques de me répondre. Moi, j'y perds mon latin.

Cependant, je persiste à croire qu'il y a un fond de pitié dans cet à peu près de *presque-compassion*, et sans en pouvoir déterminer la proportion, j'espère qu'il y en a assez pour adoucir au moins les coups de bâton. Voilà mes trois raisons d'être rassuré à l'endroit du bâton, et le lecteur avouera qu'elles ne sont pas sans mérite.

Les citations que je viens de faire sont tout ce que contient l'article de M. Fréchette, à part les extraits qu'il a faits d'un grand nombre de théologiens.

Quel savant que ce poète ! c'est un vrai puits de science. Les ouvrages de tous les théologiens lui sont familiers, et je le soupçonne d'en savoir par cœur le plus grand nombre. Bellarmin, Suarez, Concinat, Billuart, Busenbaum, Gotti, Mariana Soto, Ledesma, Covarruvias sont ses amis intimes ; il ne fait rien sans eux et l'*Événement* en gémit sous le fardeau, faute d'habitude.

Vous riez ? Mais c'est positif, tous ces grands théologiens sont là, rangés en bon ordre au-dessus du "crime d'Orcival," et M. Fréchette a la vanité de croire qu'il fait au milieu d'eux très-bonne figure. Hélas ! Hélas !

Il faudrait pourtant, M. Fréchette, économiser un peu sur les théologiens ; si non, vous finirez par compromettre gravement celui qui vous fournit toutes ces citations.

Mais à quel propos, me dira-t-on, M. Fréchette peut-il citer tous ces auteurs ? c'est difficile à dire, mais je m'en doute. Quand M. Fréchette est réduit à *quia*, il a une ressource dont il use largement. Il me fait dire des choses auxquelles je n'ai jamais pensé, et il me refute. Il prend alors ses ciseaux et il accumule les citations

pour prouver des vérités de LaPalisse. C'est ainsi qu'il a invoqué un grand nombre d'autorités pour me prouver, il y a quelque temps, que la charité chrétienne ordonne d'être charitable.

Aujourd'hui, il s'agit des formes du gouvernement. Il me fait dire : " que le mot république est synonyme d'hérésie, et que le système monarchique est la seule forme de gouvernement autorisée par l'Eglise." Tout le monde sait que je n'ai jamais dit cela, et M. Fréchette le sait mieux que personne.

Mais il affirme emphatiquement la chose et il s'écrie toujours dans son style de restaurant : *vous allez avaler la coupe jusqu'à la lie !* Il avait dit quelques lignes auparavant : *cela vaut son pesant de sucre d'orge.* Il se croit toujours au restaurant et voudrait absolument nous faire avaler quelque chose.

C'est donc pour prouver qu'un gouvernement peut être catholique sans être monarchique, que M. Fréchette a entassé sur ma tête, comme pour m'écraser toutes les grandes autorités que j'ai nommées. C'est à peine croyable, n'est-ce pas ? et si LaPalisse vivait encore, il féliciterait M. Fréchette d'avoir démontré cela.

Allons M. Fréchette, ce n'est pas cela qu'il faut prouver. Tout le monde admet que les formes de gouvernement sont du *droit des gens* et non du *droit naturel*, et que l'une ou l'autre peut être adoptée suivant les circonstances particulières de chaque peuple. Donnez à la France, si vous le pouvez, une *république catholique*, et je la préférerai à la monarchie de Louis Philippe, et à l'empire défunt.

Mais il ne s'agit pas de cela, et c'est en vain que vous tentez de m'entraîner sur un terrain où vous m'échapperiez par la tangente. Il s'agit de vous et

non pas de Bellarmin ou Suarez. C'est vous que j'ai accusé, et non pas Mariana ou Covarruvias.

Je vous ai accusé d'avoir diffamé nos hommes publics dans un style de charretier. Ne l'ai-je pas suffisamment prouvé ?

Je vous ai accusé d'avoir méprisé nos institutions. N'ai-je pas établi que vous avez dit tout le mal possible des institutions monarchiques, qui sont les nôtres, et de la confédération qui est notre forme actuelle de gouvernement ?

J'ai dit que vous glissiez sur la pente de l'irrégion. N'ai-je pas démontré que vous avez injurié tout notre clergé, excité le peuple à la révolte contre les autorités légitimes, justifié l'assassinat politique, et que vous appartenez à l'école libérale condamnée par Pie IX ?

J'ai dit que vous aviez lâchement abandonné votre pays pour le mieux diffamer. N'est-ce pas exacte, et ne l'avez-vous pas admis vous-même dans la *Voix d'un Exilé*, quand vous avez dit *aux libéraux du Canada* :

.....J'ai déserté l'arène
La noble arène où vous luttez ;
Avant la fin du jour, j'ai quitté la bataille
Troubadour indolent je n'étais pas de taille
A tenir ferme à vos côtés.

Justifiez-vous M. Fréchette, et c'est pour cela qu'il faudrait invoquer tous ces grands noms que votre *aviséur théologique* connaît si bien.

Prouvez-nous par Bellarmin ou Billuart que le *stigmaté déshonoré moins une tête que le bandeau royal*, et que *pour trouver un roi digne du peuple canadien il faut plonger dans les sales bourbiers de la truanderie*

Prouvez-nous par Busenbaum ou Ledesma ou Covarruvias, que *pour marcher à pas géants vers le progrès divin il faut qu'il n'y ait ni rois ventrus, ni noblesses nées.*

Prouvez-nous que la confédération est une horreur, une œuvre immonde accomplie par des brigands et qu'en l'acceptant le clergé a mis le comble à ce scandale obscène.

Prouvez-nous par tous vos théologiens, qu'il est permis d'exciter le peuple à la révolte, sans cause légitime, et de lui mettre en mains " dans sa juste colère un poignard pour venger ses droits. "

Quand vous nous aurez prouvé tout cela, je vous permettrai de vous vanter d'avoir diné à la même table que votre archevêque, en l'honneur de l'Immaculée Conception (sic)! L'Immaculée Conception honorée de voir M. Fréchette diner à la même table que notre archevêque.

Quel langage! Quelle mauvaise éducation! et quelle fatuité!

Puisque vous êtes en train de parler de vos succès, parlez-nous donc, M. Fréchette, de cette soirée à l'université-Laval, où votre *Voix d'un Exilé* a été sifflée par des jeunes gens de cœur et de courage, pour l'honneur de cette institution. Si vous refusez de nous raconter cela, je serai obligé de le faire pour vous.

A. B. ROUTHIER.

NOUVEAU-MONDE, 5 jan. 1872.

Le poète-gentilhomme a repris la plume, faute de pouvoir trouver un bâton. C'est toujours cela de gagné; la bastonnade est ajournée. Mais ce n'est pas la volonté qui manque, c'est l'instrument. " Je taperai, dit-il, jusqu'à ce que vous soyez aplati comme une punaise. " On voit qu'il croit tenir un bâton et non pas une plume. Il était né sergent-de-ville.

LES CAUSERIES DU DIMANCHE.

Il serait vraiment intéressant de reproduire ses écrits en entier, et pour moi, c'est une jouissance qui n'est pas mince de les *sasser et ressasser*, comme il dit. Je veux en citer quelques phrases pour l'agrément du lecteur, et pour lui donner une idée du genre.

“ Mon cher Basile, vous pleurnichez, vous faites la lippe, vous vous tournez de tout côté pour chercher des sympathies; et lorsque vous n'apercevez autour de vous que des sourires sarcastiques et moqueurs, vous vous écriez du ton que prennent les moutards quand ils vous menacent de *le dire à maman*: M. Fréchette n'est pas le seul à m'en vouloir”.....Cela vous scie, vous indigne, vous surmonte..... Voyons, M. Basile, calmez-vous.....notre polémique vous a tellement bouleversé le cerveau que vous ne savez plus du tout ce que vous dites.....Vous avez un tic douloureux, M. Basile. Ce tic tient même du rhumatisme, il change de place.....c'est plus qu'un tic, c'est une manie.”

Après une citation de Louis Veillot:—

“ Avalez encore celle-là, M. Basile..... A force de vous éborgner avec les pointes que vous essayez de me lancer, vous finirez bien par ne plus voir clair du tout, et vous me laisserez tranquille..... Vous êtes encore plus Basile que je ne croyais..... Ce n'est pas ma faute, si vous ne comprenez pas le français, M. Basile la moindre chose, c'est de comprendre ce que parler veut dire..... Vous êtes un imbécile, comprenez-vous ?”

Après avoir tronqué de la manière la plus malhonnête un grand nombre de vers de Louis Veillot, il dit encore:—“ Malgré toute ma répugnance à pécher dans un pareil *dourbier*, il m'a bien fallu le faire afin de

“montrer au public ce qui se cache sous vos *capuchons de faux moines.*”

Tel est le genre de M. Fréchette, et tel est son style. C'est avec ce grossier verbiage qu'il remplit les colonnes de *l'Événement*, et chacune de ses lettres n'est qu'une nouvelle édition des précédentes vantardises, forfanteries, calomnies, mensonges, le tout écrit dans un style aussi injurieux pour la littérature que pour moi-même, voilà ses lettres. Avec cela, toujours des airs de Jupiter Olympien administrant un *coup de foudre* à ce pauvre McGee, des coups de *fouet sacré* à nos ministres, et des coups de bâton, quand il en trouve, aux manants qui se moquent de lui.

Ce pauvre Pégase ! Il se grise de haine, et quand il n'a plus rien à me dire, il crie :—Basile, Basile, Basile. Cela le soulage. Quel symptôme frappant de la *Basiliophobie* ! Il faut que ce nom-là lui ait fait bien du mal.

Ce qui l'irrite particulièrement c'est ma persistance à parler de la *Voix d'un Exilé*. C'est cela qu'il appelle un tic, une manie, et il me supplie d'en finir : “tenez, mon Cher M. Basile, finissons-en avec la *Voix d'un Exilé.*”

Je veux bien en finir avec cette poésie, si M. Fréchette veut la répudier. Il y viendra plus tard, car s'il ne le fait jamais, ces vers ignobles seront toujours une arme terrible dans la main de ses adversaires. Il admet dans sa sixième lettre que *c'est mauvais genre*. Il faudrait faire un pas de plus et condamner le fond encore plus sévèrement que la forme.

Mais M. Fréchette s'efforce encore de se justifier, et il m'accuse même de l'avoir calomnié en disant que la *Voix d'un Exilé est un appel à la révolution et une justification de l'assassinat politique*. Ce sont mes expressions et je ne les retire pas. Pour moi, il m'est impossible

d'interpréter autrement ces vers et le lecteur impartial qui les pèsera avec soin y trouvera le même sens que moi. Autrement que veulent donc dire *ce fils de chienier qui dresse une oriflamme, où le mot liberté s'écrit avec du sang, et cet escadron de hardis-sans-culottes, et cette liberté dont le pied d'airain se pose sur un cadavre terrassé, et cet appel aux armes : debout, peuple, debout ! etc.* Que veut donc dire toute cette strophe :—

Traitres, ils sont comptés les jours de votre empire !
 Car l'esprit du Seigneur sur tout ce qui respire
 Semble souffler le vent des révolutions.
 C'est l'heure des tyrans et c'est l'heure des braves
 L'heure des rétributions !

Et quand McGee est victime du plus abominable assassinat, pourquoi donc appeler cela *le premier coup de foudre ?* Pourquoi dire que *le peuple a frappé sa première victime*, et que *ses complices émus se sont regardés en tremblant ?* Pourquoi proclamer *juste la colère de ce peuple*, et menacer les *opresseurs d'un sort terrible ?*

Parce que M. Fréchette a ajouté ces deux mots : *arrête, peuple !* il se proclame innocent. Mais il faut considérer que ces deux mots sont en contradiction avec ce qui précède, et avec ce qui suit. Il ne faut pas publier non plus, que lorsqu'il *arrête ainsi son peuple*, l'assassinat est commis et la *première victime* est tombée.

On voit donc que je n'ai pas changé le sens, ni travesti l'idée. Tronquer, c'est retrancher d'un écrit ce qui en peut changer la signification. Si les mots retranchés n'affectent pas la portée de l'écrit, il n'y a rien à dire. En ne citant pas en entier les vers de M. Fréchette, je n'ai pas dénaturé sa pensée, ou bien il a pensé autrement qu'il n'a écrit. Le lecteur en jugera lui-même en lisant, non pas ce que M. Fréchette a lui-même cité, mais toute la pièce.

On sait que M. Fréchette incapable de rien trouver de condamnable dans mes écrits, a cherché dans ma vie privée s'il n'y aurait pas quelque crime à me reprocher. Il a mis à ma charge tout ce qu'ont fait, et tout ce que n'ont pas fait ceux qu'il a appelés mon *école*, et il a finalement abandonné à peu près toutes ses accusations moins une, celle de la lettre anonyme à M. Patry.

Sommé deux fois de prouver, voici la preuve qu'il a produite :

“ Un jour dit-il, vous avez remis une lettre à un certain postillon ; or ce jour-là, il n'y avait qu'une lettre dans la malle de Saint-Pascal et elle était pour M. Patry ; donc &c. ”

Ergo voilà pourquoi votre fille est muette.

Ainsi, je remets une lettre au postillon qui la dépose au bureau de poste de Kamouraska. Pour qui et pour quelle paroisse était cette lettre ? — Elle pouvait être pour Kamouraska même ou pour toute autre paroisse du Canada. Elle pouvait être pour les Etats-Unis ou pour l'Europe. De ce qu'il n'y avait qu'une lettre pour Saint-Pascal, il est absurde de conclure que c'est celle-là que j'ai remise au postillon.

M. Fréchette comprend parfaitement que ce n'est pas une preuve ; aussi rejette-il sur moi *onus probandi*. “ Montrez-nous, dit-il, une lettre du Rev. M. Patry, déclarant qu'il n'a aucune preuve positive que vous lui ayez jamais écrit de lettres anonymes et je me rétracte. ”

Ainsi raisonne M. Fréchette. Ce n'est pas à lui de prouver son accusation, c'est à moi d'établir que je n'ai pas écrit de lettres anonymes à M. Patry. On comprend toute l'absurdité de ce système. Je suppose que j'accuse M. Fréchette d'avoir volé des vers à Victor Hugo, et qu'il me somme de prouver. Je lui réponds :

Monsieur, produisez une lettre de Victor Hugo déclarant que ce n'est pas vrai, et je me rétracte.

Ce genre de preuve explique pourquoi M. Fréchette, avocat, n'a pas de clientèle.

Mais je veux en finir avec cette misère que M. Fréchette a cru intéressante pour le public, et qui doit l'ennuyer. 1o La lettre de M. Patry que M. Fréchette demande, je l'ai en mains et je suis prêt à la communiquer soit à lui-même, soit à une autre personne qu'il nommera. Cette lettre m'exonère complètement, et dit beaucoup plus que M. Fréchette n'exige. 2o Nonseulement M. Patry *n'a aucune preuve positive*, comme dit M. Fréchette, de ma culpabilité ; mais il a en mains la preuve que je ne lui ai jamais écrit de lettres anonymes, entendez-vous M. Fréchette ? Il a mon affidavit déclarant que je ne lui ai jamais écrit ni fait parvenir d'aucune manière, semblable lettre et que j'ignore complètement qui lui a écrit et fait tenir la lettre anonyme qu'il a reçue en 1867. Il a deux autres affidavits attestant de plus, que cette lettre n'a jamais été écrite, ni envoyée au Rev. M. Patry par aucune personne de ma maison. J'autorise M. Patry à vous communiquer ces affidavits si vous voulez les voir.

Quant à livrer tout cela au public, je m'y refuse par respect pour moi-même et pour les autres personnes qui s'y trouvent concernées.

Tout ce qui précède est exacte ; je le déclare sur l'honneur, et M. Fréchette peut s'en assurer par lui-même. S'il n'est pas satisfait, mes lecteurs le seront et s'il ne se rétracte pas, le public saura ce qu'il faut penser de ces paragons d'honneur et de loyauté.

Pour moi, je suis assez humilié déjà d'être obligé de repousser d'aussi misérables attaques.

Toujours fidèle au procédé qui voudrait me rendre responsable de toutes les fautes de l'école catholique, M Fréchette met à ma charge les mauvais vers de Louis Veillot, et les paroles dures qui lui ont échappé souvent, particulièrement dans les *satires* et dans les *coulevres*. Ceux qui ont lu mes *Causeries du dimanche* ont dû remarquer que je n'y ai pas parlé de ces deux ouvrages dans mes articles sur Veillot. C'est qu'en effet je les considère comme bien inférieurs aux ouvrages en prose du grand écrivain, quoiqu'ils contiennent encore des pages magnifiques. Mais les citations que M. Fréchette en a extraites sont d'une malhonnêteté inqualifiable. Malheureusement je n'ai pas le temps ni l'espace nécessaires pour les reprendre toutes et les présenter sous leur vrai jour. Je veux cependant en relever quelques unes.

M. Fréchette cite comme horribles les mots suivants:—"peuple en train de pourrir—mordre des fanges—chant de la peste et de la pourriture—ce que dit l'ulcère sur les corps dévorés—pain des anges " vomis des chiens."

Louis Veillot se sert en effet de ces mots, mais il faudrait dire comment et à quel propos. Il parle des poètes et des journaux qui déshonorent aujourd'hui sa patrie, qui nient Dieu et combattent l'Eglise; et voulant qualifier cette poésie et ce journalisme, sans nommer personne, il parle *des funges sans nom qu'ils mordent* et il dit au lecteur:—

Ouvre ces livres où s'étalent
 Les pestes qui nous font mourrir
 Tu sauras quels parfums exhalent
 Les peuples en train de pourrir.

En parlant du journalisme bandit :

Ecoutez un instant ces horreurs, vous saurez
Ce que l'ulcère dit sur les corps dévorés
C'est le chant de la peste et de la pourriture.

M. Fréchette si délicat dans l'expression, ne trouve pas cela de son goût. Moi je trouve cela beau et très-vrai. La bible a de ces expressions.

Le pain des anges vomit des chiens est imité d'un hymne de l'Eglise, *panis angelorum non mittendus canibus*.

Les épithètes que M. Fréchette cite comme *adressées par Louis Veillot à ses adversaires*, ne s'adressent pas à des individus mais à des types, à des caractères, à des êtres imaginaires enfin, qui ne sont pas nommés. Pour n'en donner qu'un exemple qui mettra à nu le honteux procédé de M. Fréchette, citons l'épithète de *crapauds-volants*. Voulez-vous savoir comment Veillot l'adresse à ses adversaires ? Il raconte une fable, et il fait parler et agir le crapaud-volant, comme Lafontaine faisait agir et parler les boucs, les loups, les fées, etc., et quand il vient à la *morale*, il dit qu'il en connaît dix de ces personnages auxquels on applaudit, et qui ne sont que des *crapauds-volants*.

Ma lettre est déjà longue, il me faut couper court. Pourtant je veux dire encore que les vers de Louis Veillot adressés à *Paris* et qui ont si fort scandalisé M. Fréchette, ne sont à peu près qu'une traduction de ces paroles du prophète Ezéchiel à Jérusalem :—
"dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis, ut intrarent ad te ubique ad fornicandum tecum... et multiplicasti fornicationem : et nec sic satiata es !

A. B. ROUTHIER.

ÉVÉNEMENT, 9 jan. 1872.

MON CHER MONSIEUR BASILE,

Comme vous vous en êtes aperçu vous-même, votre pamphlet n'est plus qu'une question secondaire dans notre polémique. Il n'est plus qu'un prétexte pour quelque chose de plus sérieux. Oui, monsieur Basile, de très-sérieux même; et la preuve, c'est que, non seulement vous hurlez de douleur sous les morsures du ridicule que j'ai mis à vos trousses, mais que vous trépignez de dépit en voyant s'écrouler, comme un château de cartes, tout l'échafaudage de tartuferies que vous élevez si laborieusement depuis que vous êtes à Kamouraska.

Ce n'est pas pour le simple plaisir de faire rire à vos dépens que je reprends la plume, après les quelques jours de répit que je vous ai laissés, monsieur Basile. Oh! non, c'est pour vous tenir un peu plus longtemps démasqué devant le public. Quand on aura bien vu votre tête de Janus; quand on saura ce que vous êtes, monsieur Basile; vos calomnies et vos dévotions seront considérées pour ce qu'elles valent, et j'aurai fait une bonne œuvre :

“ Ne refusez pas de rire, si le sujet le comporte, dit Tertulien. Il y a des choses dignes de risée sous leur “ gravité feinte; le rire les empêche d'usurper le respect.”

Vous voyez qu'il y avait des Basiles même du temps de Tertulien.

Le *Rire des hommes* a son bon côté, je le répète; et il faudra bien que vous en passiez par là, quand vous saurez que votre M. Veillot lui-même a écrit quelque part que “ le sifflet n'est pas seulement une attaque permise, mais la plus légitime des représailles.”

Et à ce propos, je me permettrai de m'étonner, monsieur Basile, de ce que vous anathématisiez autant Molière et Lafontaine, tandis que M. Veillot, lui, les nomme des *Français par excellence*. Décidément il y en a un de vous deux qui n'est pas infailible !

Vous devriez lire Veillot, monsieur Basile ; cela vous serait presque aussi utile que de lire la vie de Washington. Car enfin, pour deux hommes qui parlent toujours au nom de la providence, vous admettez qu'il n'est pas absolument habile de vous contredire ainsi mutuellement. Autrement, voyez à quoi vous vous exposez. Il y a quelques années seulement, le *plus grand écrivain des temps modernes, quant à la forme*, a publié un volume de satires. Or, comme M. Veillot est tout ce qu'il y a de plus parfait, il s'ensuit que la satire ne peut être qu'une excellente chose. Et comme, dans la préface de ce volume, Molière et Lafontaine sont appelés *nos incomparables satiristes*, il s'ensuit encore que, lorsque vous accusez le *rire grivois* de Molière et de Lafontaine d'avoir attiré les châtimens de Dieu sur la France, vous vous montrez le plus Basile de tous les Basiles ; et cela d'après le jugement sans appel de M. Veillot lui-même, " ce grand interprète de la *vérité*."

Ce qui prouve que M. Veillot, malgré ses incroyables déblatérations contre le télégraphe et le percement du mont Cénis, est quelquefois de l'opinion des autres hommes sur certaines choses.

Toujours à propos du *Rire des hommes*, vous dites que je persiste à admirer " *Teresa* " et la " *Belle-Hélène*." D'abord, comme le fameux singe qui confondait le Pirée avec un nom d'homme, vous semblez prendre ici la *Belle-Hélène* pour une personne, ou bien vous transformez *Teresa* en opéra-bouffe. Cette pauvre chanteuse de cafés-concerts ne s'attendait probablement

guère à pareille *opération*. Vous allez vous excuser en disant qu'un saint homme comme vous ne connaît pas ces choses-là. Et moi, je vous dirai, monsieur Basile, que la sainteté n'exclut pas le bon sens, et qu'un homme de bon sens ne parle jamais de choses auxquelles il n'entend rien, pas plus à propos de musique, qu'à propos de la coupole du capitol américain. Ceux qui ont pris la peine de vous lire, se rappellent les bourdes colossales que vous avez écrites sur ce dernier sujet, et qui nous ont presque autant amusés que votre fameux chapitre sur la politique d'Adam. Quant à ce qui est de mon admiration pour *Teresa* et la *Belle-Hélène*, elle se réduit à bien peu de chose, puisque je n'ai jamais entendu la chanteuse, et que j'ai entièrement oublié l'opéra, à part cette jolie charge contre les Basiles du temps de Ménélas, qui se disaient en rapport direct avec Jupiter, et prétendaient avoir le monopole de ses foudres.

Mais passons à autre chose. Vous dites, monsieur Basile : " Il est inexact de dire que *Sa Grâce* aurait refusé son approbation à mes *causeries* si je l'avais demandée. "

Oui, cela est inexact en effet, car vous l'avez demandée cette approbation, et vous n'avez pu l'obtenir Cela est plus précis, n'est-ce pas ?

Vous dites encore : " J'ai obtenu l'approbation des évêques du diocèse où j'ai publié. " C'est à mon tour monsieur Basile, de trouver votre assertion entachée d'une légère inexactitude. Car, si je me souviens bien, vous avez d'abord *publié* à Québec, et ce que vous avez fait à Montréal, n'est qu'une *réédition*.

Vous prétendez ignorer *ce qui a pu se passer* entre Mgr l'archevêque et le P. Monnot, au sujet de la *croisade spirituelle*. Voilà quelque chose que vous n'affir-

meriez pas sous serment, monsieur Basile; non pas parce que le scrupule vous étouffe, mais parce que vous êtes trop soigneux de vos petits intérêts. D'ailleurs, dans le cas même où l'on vous aurait caché que le P. Monnot n'avait la permission de prêcher son œuvre que jusqu'à la Toussaint, quand vous le voyiez abandonner la chaire et recourir à la conférence, pour un homme qui a le don de découvrir le doigt de la providence dans toutes les affaires d'ici-bas, il était facile de voir là au moins celui de l'autorité. Mais cette autorité vous déplaît, monsieur Basile; elle n'est pas assez intolérante pour votre goût, et c'est pour cela que vous ne manquez jamais l'occasion de lui donner le coup de pied, le tout *ad majorem Dei gloriam*.

Le fait est, monsieur Basile, que si l'on ne savait pas par expérience ce dont vous êtes capable, on aurait peine à s'imaginer jusqu'où l'astuce, la malice, l'envie et l'hypocrisie peuvent pousser une certaine classe d'hommes, quand l'ambition les tourmente. Il n'y a rien qu'ils ne fassent. L'honneur, l'estime de soi, la droiture, le patriotisme, l'amitié même, rien ne leur est sacré. La religion? ils s'en font un manteau pour cacher leurs vices, un marchepied pour monter aux charges publiques; ce qui ne les empêche pas de la souffleter sans vergogne en petit comité. Le prêtre? ils le flattent pour s'en faire un instrument, et quand ils n'y peuvent parvenir, ils le déchirent impitoyablement. O pharisiens, ô vendeurs du temple, ô cafards intriguants, comme je me sens bien lorsque je vous ai au bout de ma verge!

Il est bien triste, monsieur Basile, qu'en plein dix-neuvième siècle, et dans un pays qui jouit depuis longtemps d'un gouvernement constitutionnel, on en soit encore réduit à revendiquer le droit d'être catho-

lique, sans être obligé de s'incliner devant le despotisme de M. Cartier ou l'incurie de M. Chauveau ! Et pourtant voilà tout le sujet de notre discussion.

Mais dites moi donc, Basile de mon cœur, notre gouvernement est-il responsable, oui ou non ? S'il est responsable, j'ai donc le droit de le désapprouver et de le dénoncer au peuple ! Est-ce faire de la révolution cela ? Il n'y a qu'un Basile qui puisse le prétendre.

Que disaient les Basiles de la division électorale de Lévis aux dernières élections ? " M. Fréchette est contre le gouvernement ; or, comme il est de foi qu'on doit se soumettre au gouvernement établi ; M. Fréchette n'est donc pas catholique, c'est donc un révolutionnaire ! " Et les commentaires d'aller leur train. On a vu des hommes dont le caractère particulier devait nous faire espérer plus de charité et de mansuétude, descendre jusqu'à la calomnie la plus infâme, et aller de maison en maison affirmer que j'avais abandonné ma religion, et que je m'étais fait, pendant deux ans, aux Etats-Unis, le vicaire d'un prêtre apostat.

Et si j'avais été la seule victime de cette indigne persécution, passe encore ; une hirondelle ne fait pas le printemps, comme dit M. Chauveau. Mais on a employé la même tactique dans toutes les divisions électorales de la province où il y avait un candidat opposé au ministère. Qu'avait-on à dire contre M. le professeur Langelier, par exemple ? N'était-il pas inattaquable sous tous les rapports ? Son honorabilité et ses principes religieux n'étaient-ils pas à l'abri de tout soupçon, puisqu'il possédait la confiance de la première institution religieuse du pays ? Et cependant qu'a fait votre école ? Ne l'a-t-elle pas représenté comme un communiste, un garibaldien, un complice de l'assassinat de Mgr Darboy ? N'a-t-elle pas été jusqu'à

l'appeler *commissaire de Satan* ? Il n'avait pourtant pas écrit la *Voix d'un Exilé*, lui ! On n'avait pas même ce spécieux prétexte à invoquer. Pourquoi donc cette guerre acharnée qu'on lui a faite au nom de la religion, sinon parcequ'il était opposé au ministère actuel ? Preuve que les Basiles sont les mêmes dans Bagot, qu'à Lévis et Kamouraska !

Et vous venez nous dire, l'eau bénite sur les lèvres, que vous n'attaquez pas l'opposition ; que vous n'en voulez qu'aux libéraux ! Allons donc, cher monsieur Basile, il y a une chose bien certaine pour tout le monde, allez, c'est que si M. Langelier et moi, nous nous étions présentés comme ministériels, toute cette fervente croisade n'aurait jamais eu lieu. Nous aurions été bien vite proclamés bons chrétiens et parfaits catholiques.

Le passé le prouve. Qu'étaient les Huot, les Rhéaume, les Blanchet, les Tourangeau, avant leur honteuse volte-face ? Votre école les dénonçait comme des impies, des hommes dangereux, qui voulaient renverser l'ordre social et abolir la religion. Aujourd'hui qu'ils ont trahi leurs convictions pour se faire élire avec l'argent et les bâtons du ministère,—pour manger les *croquecignoles* du gouvernement, suivant l'expression cynique de l'un d'entre eux,—comment se fait-il qu'ils soient devenus si parfaits tout à coup ? Est-ce que M. Huot est moins socialiste qu'il n'était autrefois ? Est-ce que MM. Rhéaume, Blanchet et Tourangeau seraient devenus des piliers de sacristie par hasard ? Monsieur Basile, on dirait que vous prenez le public pour une collection d'imbéciles. Tenez, je suis sûr d'une chose, tout *commissaire de Satan* que je suis, si je passais au ministère aujourd'hui pour demain, tous les Basiles du pays seraient les premiers à me décerner les plus beaux

certificats d'orthodoxie imaginables. Et ce n'est pas à l'opposition que vous en voulez !... Mais cachez-vous donc !

Quelle conclusion tirer de tout cela, monsieur Basile ? C'est que vous êtes des hypocrites, et pas autre chose. Si vous aviez réellement les intérêts de la religion à cœur, vous ne la traîneriez pas ainsi à la remorque de votre politique louche et rancunière, et si vous étiez bons catholiques, vous ne diffameriez pas vos frères comme vous le faites, sans même avoir l'excuse de la défensive.

Etrange discussion : Vous êtes un impie !—Comment cela ?— Parceque vous n'êtes pas catholique.— Mais oui, je suis catholique.— Non, vous ne l'êtes pas.— Je veux l'être.— Non, vous ne le serez pas !— Je reconnais tout ce que l'Eglise enseigne, et je m'y sou mets.—Je ne veux pas, car si vous êtes aussi catholique que moi, il me faudra vous rencontrer sur le seul terrain de la politique, et je ne veux point cela...

Non, vous ne voulez point cela, cher monsieur Basile ; mais soyez tranquille, je suis prêt à vous rencontrer sur tous les terrains du monde ; un savant de votre espèce, ça se réduit vite à *quia*.

Heureusement pour vous que vous savez faire contre fortune bon cœur, et que, lorsque vous vous trouvez confondu dans vos absurdes prétentions, vous vous mettez immédiatement du côté de votre adversaire. C'est très prudent ; cela coupe court à toute discussion dangereuse. Ainsi, par exemple, vous m'accusez d'irréligion ; je réclame. Vous appuyez votre accusation sur ce que je suis républicain et opposé aux privilèges nobiliaires ; je réplique que la religion est très démocratique dans ses doctrines ; qu'elle ne connaît pas plus la royauté que la république ; que la forme du gouver-

nement ne relève que de la volonté populaire, et je m'appuie sur des théologiens qui tous font autorité dans l'Eglise. Que répondez-vous ? Vérité de la Palisse ! Personne n'a jamais contesté cela, dites-vous. Bien, très bien ! Ainsi, je puis être catholique tout en professant des principes démocratiques. Mais laissez-moi donc tranquille alors ! On se prend à se demander parfois si vous avez réellement la tête sur vos épaules.

A propos de mes citations, vous croyez faire acte de finesse en insinuant qu'elles me sont fournies par quelque membre du clergé. Et quand cela serait, en perdraient-elles leur valeur comme autorités ? Il me semble que cela prouverait tout au plus que ce que vous appelez la *basiliophobie* est répandue même parmi le clergé ; car enfin, si quelque prêtre me fournit ces citations, ce n'est certainement pas pour vous aider à m'enfoncer.

Je n'ai pas été du tout surpris de vous entendre faire cette supposition, cher monsieur Basile ; vous êtes si profondément ignorant sur ces matières, que vous êtes tout étonné qu'un autre puisse les avoir étudiées. Or, détrompez-vous, monsieur Basile ; cela ne tire pas à conséquence, mais ces citations, depuis la première jusqu'à la dernière, personne ne me les a fournies ; je les dois à mes propres recherches. Etudiez un peu monsieur Basile, et comme cela ne demande pas de bien grands efforts d'intelligence, vous pourrez peut-être un jour en faire autant.

Je ne puis relever tout ce que vous dites de faux monsieur Basile ; pour cela, je serais forcé de m'attacher à chacune de vos paroles ; je ne signalerai que quelques uns de vos dires les plus marquants :

Vous prétendez que j'appartiens à l'école libérale condamnée par Pie IX. Vous avez pris cela dans votre cervelle enfumée, monsieur Basile !

Vous affirmez que j'ai justifié l'assassinat politique.— Vous êtes un calomniateur, monsieur Basile !

Vous m'accusez d'avoir dit que, pour trouver un roi digne du peuple canadien, il fallait plonger dans les sales bourbiers de la truanderie.—Cela est stupidement faux, monsieur Basile !

Enfin, vous ajoutez que j'ai lâchement abandonné mon pays pour le mieux diffamer.—Cela est d'une absurdité naïve !

Mais si j'étais un pareil garnement, un homme aussi dangereux, pourquoi donc m'avez-vous conjuré si amicalement de revenir au Canada ? Il me semble que les honnêtes gens devaient être bien débarrassés d'un scélérat de ma trempe. Hein ! qu'en dites-vous ? Je gage que vous faites le mort là-dessus aussi !

Cela m'amène à dire un mot du banquet de l'*Immaculée Conception* ; je n'en aurais pas parlé de moi-même ; mais puisque vous prenez la peine de dire au public que j'y étais, je vous en sais gré, monsieur Basile. Lorsqu'on se trouve comme au coin d'un bois où il faille défendre sa réputation contre des voleurs de grand chemin, on doit être reconnaissant à quiconque nous fournit un bouclier comme celui-là. Pauvre Basile, vous ne cesserez donc jamais de vous enfermer !

Un dernier mot, monsieur Basile. Vous vous êtes étonné de ce que, malgré le peu de cas qu'un homme comme il faut doit faire de certaines injures, j'aie senti le sang me monter au visage, quand vous m'avez appelé un *lâche* ; et, dans la grandeur de votre *courage*, vous avez immédiatement cherché les raisons qui vous paraissaient les plus propres à vous rassurer contre la

correction que votre impudence aurait pu vous attirer. D'abord, rien d'extraordinaire à votre étonnement. La race des Basiles, voyez-vous, ça n'est point très chatouilleux sur ce point-là. Connaissant le rôle que vous auriez à jouer, ô cafards, la providence a destiné

Vos faces aux larges soufflets.

Mais, quant aux raisons que vous avez de vous rassurer, vous en avez oublié la meilleure; c'est la prudence naturelle aux gens de votre métier, qui,—grâce à leurs rapports habituels avec la providence, je suppose,—savent en général se tenir à distance assez respectueuse pour éviter les étrivières.

Vous parlez de *petits verres* de "Basile," en voilà un. Goûtez moi cela; c'est du dernier crû. Vous trouvez que j'ai des goûts de *restaurateur*; j'en ai surtout les talents, monsieur Basile. Je n'ai peut-être pas le carpe aussi délié que certains faux moines de ma connaissance, mais j'ai un tour de main tout particulier pour le service des petits plats. Ceux que je vous ai déjà servis sont là pour prouver que je n'oublie jamais ni le poivre ni la moutarde.

C'est toujours à votre service, monsieur Basile.

Votre serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

NOUVEAU-MONDE, 15 jan. 1872.

Après quinze jours de repos, M. Fréchette vient de reparaitre dans l'Événement, plus fatigué et plus furieux que jamais. Il me menace encore du bâton, mais il se plaint que je me tiens trop loin pour qu'il puisse m'atteindre. Veut-il donc que j'aille au-devant des coups ? Ce serait trop exigeant.

C'est bien assez généreux de ma part de lui avoir offert une jolie situation à Kamouraska. Lui qui parcourt l'Amérique depuis dix ans sans pouvoir se caser, n'aurait-il pas dû accepter la place vacante de chef des *badigeonneurs* ? Il se serait ainsi rapproché de mes épaules, et il aurait *peut-être pu trouver cet instrument que tout gentilhomme a à sa disposition.*

Mais non, il voudrait vivre de ses *loisirs*, voilà son mal ; et tant que son pays ne lui aura pas assuré des rentes il le méprisera.

Dans sa dernière lettre, M. Fréchette ne parle plus guère de moi ; mais il fait le procès de bien des gens. Il se plaint du *despotisme de M. Cartier* et de *l'ineptie de M. Chauveau*. Il injurie tout gratuitement MM. Blanchet, Huot, Tourangeau et Rhéaume. Il accuse deux prêtres *d'être descendus jusqu'à la calomnie la plus infâme* pour lui faire tort dans son élection, et il les appelle les *Basiles* du comté de Lévis.

Puis, il retombe sur ce pauvre Louis Veillot qu'il pulvérise, comme bien vous pensez. Il appelle ses articles sur le percement du mont Cénis *d'incroyables déblatérations*. On admettra que le grand polémiste ne s'en tirera pas facilement. Il se moque surtout de moi parce que j'ai dit que Louis Veillot était *le premier écrivain de son temps quant à la forme*. La phrase n'est

pas de moi, mais de M. Fabre, et M. Fréchette devrait ménager un peu son ami, au moins dans son journal.

Parce que M. Fabre a fait l'éloge de tout ce que M. Fréchette abhorre et méprise, ce n'est pas une raison pour qu'il vienne se moquer de lui jusque dans l'Évènement.

Après cela M. Fréchette répète que j'ai sollicité l'approbation de l'archevêque pour mes *Causeries* et que je n'ai pu l'obtenir. J'ai déjà dit que c'était un nouveau mensonge ajouté à ceux que le poète a déjà commis.

Enfin, il me reproche de l'avoir invité à revenir au pays. J'admets que j'ai eu grand tort, et j'en demande pardon à mes compatriotes. M. Fréchette aurait pu rester à Chicago, et nous aurions pu nous passer de lui. Ses amis eux-mêmes s'en seraient mieux trouvés, puisqu'il ne les aurait pas compromis. Pour les consoler de son absence, il aurait pu leur envoyer son buste en plâtre qu'il a fait faire à Chicago, en attendant que la postérité le fasse tailler en marbre. Au fait, c'était le plus sûr moyen d'avoir sa statue.

Nous aurions placé son plâtre dans les vitrines de l'*Opinion Publique*, qui l'aurait proposé à l'admiration des *belles*, dont il a chanté les droits inégaux, dans ses *Loisirs*, et tout le monde aurait été content.

La *Voix d'un Exilé* aurait continué de couler, et nous aurions eu une *quatrième*, une *cinquième* et une *sixième* année, ainsi de suite jusqu'à épuisement. Les rois ventrus auraient été éventrés, le clergé canadien aurait eu l'honneur de nouveaux outrages, la *République ailée* aurait battu des ailes, et l'*astre des peuples* se serait levé *sans pâlir devant la pomme* !

Je ne l'ai pas voulu ! malheur à moi !

L'université Laval doit surtout m'en vouloir, puisque M. Fréchette continue toujours d'abriter sous son nom

sa personne et ses doctrines. Cette institution et Sa Grâce Mgr l'archevêque ont véritablement du malheur, les libéraux tentent toujours de s'en servir comme de paravents. On se rappelle avec quelle audace M. Dessaulles se prétendit approuvé par Mgr l'archevêque Baillargeon, lorsque l'évêque de Montréal le condamnait. Aujourd'hui, c'est le tour de Mgr Taschereau, et c'est M. Fréchette qui voudrait absolument lui imposer l'humiliation d'être l'ami des libéraux.

Mais laissons-là ces misères.

A. B. ROUTHIER.

EVÈNEMENT, 16 janvier 1872.

MON CHER MONSIEUR BASILE,

Je viens vous faire mes adieux.

J'en suis marri, mais que voulez-vous, c'est la loi d'ici-bas : il n'y a point de bons amis qui ne se quittent.

Je me souviendrai longtemps, croyez-moi, monsieur Basile, des joyeux moments que vous m'avez procurés ; et je suis convaincu que, de votre côté, vous n'oublierez jamais les petites attentions que j'ai eues pour vous. Permettez-moi d'y mettre le comble en vous donnant, comme souvenir de moi, quelques petits conseils qui me sont suggérés par l'intérêt que je vous porte, et que je vous prie de mettre en pratique, si vous voulez éviter de nouveaux désagréments.

Ces conseils, les voici, monsieur Basile :

1o Prenez garde au péché d'orgueil qui consiste à se croire beaucoup meilleur que les autres, et méditez quelquefois sur cette belle parole de saint Paul : " Je suis le dernier d'entre mes frères ! "

2o Souvenez-vous de l'axiome : " Quand on demeure dans une maison de verre, on ne doit pas jeter des pierres chez son voisin. " Ce qui veut dire que, lorsqu'on a dans sa réputation certains accrocs peu enviables, il est très imprudent d'essayer de déchirer celle des autres.

3o Rappelez-vous que le ciel est fait pour tout le monde et que c'est être égoïste que de vouloir l'accaparer pour soi tout seul ; que ce métier-là est dangereux, car en voulant fermer la porte du paradis au nez même des grands dignitaires de l'Eglise, on risque de s'en faire donner sur les doigts, et d'être remis à sa place.

4o Avant de parler au nom de la religion, commencez par en étudier les doctrines les plus élémentaires ; et, au lieu de réprimander les autres pour leur insubordination, commencez par vous soumettre vous-même aux autorités de votre diocèse, et cessez de leur dicter une ligne de conduite à votre guise.

5o N'accusez pas les autres d'irrégion sous prétexte qu'ils ont politiquement différé d'opinion avec certains membres du clergé, de peur qu'on ne vous rappelle que vous avez écrit des articles de journaux censurant nos autorités religieuses ; que vous avez ouvertement accusé votre archevêque de faire des concessions à l'esprit du mal ; que vous vous êtes, tout dernièrement encore, insurgé publiquement, contre une de ses décisions, et enfin, que vous faites partie d'un certain cercle d'illuminés qui viennent de publier à Montréal un ignoble pamphlet, où les sommités religieuses du pays sont

représentées comme agissant sous l'influence directe de l'enfer.

6o N'offrez jamais votre serment pour prouver que vous n'avez jamais écrit de lettres anonymes. Vous êtes assez avocat pour savoir qu'un accusé n'est jamais admis à témoigner dans sa propre cause; et puis tout le monde sait qu'un homme qui écrit des lettres anonymes est capable de le nier l'évangile à la main. M. l'abbé Patry s'occupe probablement assez peu de vous pour faire semblant d'accepter vos dénégations sous serment, mais le public est beaucoup plus sévère, lui!

7o Quand vous aurez jamais à justifier les écrits cyniques et saugrenus de M. Veillot, n'invoquez jamais la bible, de peur qu'on ne vous défie de traduire en langue vulgaire le cantique des cantiques de Solomon, l'origine des Moabites et des Ammonites, les aventures galantes du patriarche Judas, l'histoire d'Oalla et d'Oaliba, quelques passages des prophéties d'Ezéchiël, etc.

8o Quand vous discuterez avec un adversaire, ne tronquez jamais ses phrases, et ne défigurez jamais ses idées, dans le but de faire penser du mal de lui ou de son style. Ce petit moyen est trop puéril pour un homme sérieux, et pas assez honnête pour un saint homme. En recourant à de semblables artifices, vous prouvez à tout le monde que vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

9o Si jamais vous changez de lieu de résidence, ne le faites pas dans le dessein que vous me communiquiez à moi-même en quittant Québec, celui d'aller spéculer sur la *bêtise humaine*; car ce genre de spéculation pourrait encore produire ailleurs ce qu'il a produit à Kamouraska, une *basiliophobie* chronique et incurable

dont les symptômes se manifestent d'une manière si désagréable pour l'odorat des passants.

10o Je vous conseillerais aussi, monsieur Basile, de ne jamais dire que tous ceux qui vous détestent à Kamouraska sont de la *canaille* ; d'abord c'est bien prétentieux, et ensuite vous nous donnez par là une trop triste idée de ce charmant village, où vous auriez bien du mal à trouver deux amis.

11o Ne vous laissez pas trop emporter par votre zèle, et abandonnez à jamais le dessein de vous faire *bâtonniste* devant l'arche d'alliance ; vous savez maintenant par expérience que, lorsqu'on veut trop bâtonner les autres, on court le risque de se faire bâtonner soi-même.

12o Enfin, mon cher monsieur Basile, je soumetts à vos saintes méditations le proverbe suivant, dont les circonstances ne peuvent manquer de vous faire apprécier toute la justesse : *Tel va chercher de la laine qui s'en revient tondu !*

Voilà, monsieur Basile, quelques conseils que vous n'hésitez pas, j'en suis sûr, à mettre en pratique, attendu que vous savez maintenant ce qu'il en coûte pour ne pas les avoir reçus plus tôt.

Maintenant, monsieur Basile, quelques mots seulement pour mettre le public en garde contre les fausses interprétations que vous donnez à certains vers que j'ai écrits, il y a déjà longtemps, et dans des circonstances qui ne sont plus du tout celles d'aujourd'hui.

Si vous aviez plus d'intelligence et de bonne foi, vous ne m'accuseriez certainement pas d'avoir appelé le peuple aux armes pour délivrer le pays de vous et de vos pareils. Ce n'est pas la peine, allez, monsieur Basile ; un peu de patriotisme et le scrutin secret vous balayeraient bientôt comme une nuée d'insectes.

Si j'ai parlé de révolution, c'est comme avertissement. Et cet avertissement, je le maintiens. Nous sommes de chair et d'os comme les autres peuples, et ce qui se passe chez eux est plein de terribles leçons pour nos gouvernants. Quand ceux-ci n'ont plus de respect pour les lois ; quand ils chassent de force de l'enceinte parlementaire jusqu'aux représentants de la presse, de peur que le récit des turpitudes ministérielles ne parvienne jusqu'aux oreilles du peuple ; quand ils décernent effrontément des honneurs publics à des repris de justice ; quand ils font sortir de prison les criminels pour s'en faire des agents électoraux ; quand ils corrompent les *officiers rapporteurs* pour escamoter les élections ; quand ils enlèvent les candidats par la force armée ; quand ils privent des paroisses entières de leurs franchises, parcequ'elles leur sont adverses, — je dis que nous courons à la révolution !...

Vous en avez eu un exemple en petit dans Kamouraska, en 1867. Qui était responsable des voies de fait déplorables dont vous avez été le témoin dans cette circonstance ? Je n'approuve pas toujours ceux qui se font justice eux-mêmes ; mais c'est un devoir de montrer l'abîme vers lequel nous marchons, et de dire à ceux qui se moquent ainsi du droit et de la justice : " N'allez pas plus loin, car il arrivera un temps où le peuple ne saura plus mettre de frein à son juste ressentiment."

Voilà ce que j'ai voulu dire. Et pas autre chose.

Il y a, dans la *Voix d'un Exilé*, deux vers sur lesquels je tiens particulièrement à revenir avant de clore la discussion. Les voici :

Un triste aveuglement donne à l'horrible scène
Le sanctuaire pour décor.

J'avoue que ces vers peuvent donner lieu à fausse interprétation ; et je ne vous en veux pas trop, monsieur Basile, de me les avoir rappelés, puisque cela me donne l'occasion d'expliquer ma pensée. Cette explication est toute simple. En écrivant cela, je n'ai pas eu l'intention d'accuser le clergé en général, mais simplement l'école politico-religieuse laïque ou autre, qui, depuis quelques années, spéculé si effrontément sur les croyances du peuple, et fait du sanctuaire le théâtre de ses honteuses intrigues. Les Basiles, enfin !

La seule allusion que j'aie faite au clergé, dans la *Voix d'un Exilé*,—et cette allusion confirme ce que je viens de dire,—se trouve dans ce vers :

Le berger dort au lieu de veiller à son poste.

Je puis m'être trompé ; mais c'était ma conviction.

Au surplus, si c'est un crime que j'ai commis là, monsieur Basile, vous êtes vous-même un bien grand scélérat, car vous en avez dit mille fois plus dans vos *Causeries du dimanche* et ailleurs, à propos du libéralisme catholique. Et votre école donc !... La différence entre vous et moi, c'est que je fais les choses ouvertement, au grand jour, et que vous les faites sournoisement et en cachette.

Autre remarque. Vous m'avez accusé d'avoir justifié l'assassinat politique. J'ai prouvé, par le texte même de mon écrit, que vous m'avez indignement calomnié. Vous revenez à la charge, et voici comment vous vous excusez :

“ En ne citant pas en entier, dites-vous, les vers de M. Fréchette, je n'ai pas dénaturé sa pensée, ou bien il a pensé autrement qu'il n'a écrit. Le lecteur en jugera lui-même en lisant, non pas ce que M. Fréchette a lui même cité, mais toute la pièce.”

Très-bien, monsieur Basile, j'accepte le verdict; et, si vous ne revenez pas sur vos paroles, vous publierez la pièce en entier dans le *Nouveau-Monde*; et j'aurai peut-être ainsi l'avantage de voir ma défense publiée, en même temps que vos attaques, par le *Courrier du Canada*, le *Journal des Trois-Rivières* et l'*Echo de Lévis*... Pour que le lecteur puisse lire toute la pièce, il faut bien qu'il la voie.

Mais vous ne la publierez pas, monsieur Basile. Je regrette de le dire, je ne vous crois pas assez honnête pour cela. Ce dernier défi aura le sort de tous ceux que je vous ai lancés depuis le commencement de cette polémique. Vous savez que votre accusation tomberait d'elle-même, et vous avez pour principe: mentons, mentons, il en restera toujours quelque chose!

Vous aviez pourtant promis une petite histoire de sifflet à l'université Laval. ConteZ-la; je l'attends avec curiosité; et, si votre version est aussi exacte que vos reproductions, quelque autre que moi se chargera de rétablir les faits.

Maintenant, mon cher monsieur Basile, je vous laisse avec la honte et le ridicule dont vous vous êtes couvert, et—si vous êtes encore susceptible d'un bon sentiment—avec le regret d'avoir, sans nécessité aucune et sans la moindre provocation, indignement calomnié et outragé, un ancien ami.

Continuez, si vous le voulez, à remplir les colonnes du *Nouveau-Monde* du produit de vos haines et de vos rancunes personnelles. Vous êtes payé à tant la ligne; cela fait votre affaire.

Adieu! Ne m'en veuillez pas trop, monsieur Basile; toutes ces petites leçons vous serviront. C'est comme cela que l'expérience s'acquiert. Qui sait, peut-être un

jour pourra-t-on dire de vous ce que le bon Lafontaine disait d'un rat célèbre :

C'était un vieux *Routier* : il savait plus d'un tour ;
Même il avait perdu sa queue à la bataille !

Il manque une *h*, mais la scie y est.

Votre serviteur,

LOUIS FRÉCHETTE.

P. S.—Il paraît que j'ai copié mes citations dans des livres *imprimés*, et imprimés en Belgique encore ! Cher monsieur Basile, quelle découverte ! Cela vaut celle que vous avez faite des *Plaines de l'Ouest*, pour le moins !

Dites donc, monsieur Basile, avez-vous pris vos citations du *Siècle* dans l'original, ou dans quelque autre journal qui le citait ? Dans le premier cas, vous êtes un impie, puisque vous lisez le *Siècle* ; et, dans le second, vous avez fait exactement comme moi qui prends mes citations où je les trouve.

L. F.

NOUVEAU-MONDE, 24 jan. 1872.

Enfin ! M. Fréchette juge que dans l'intérêt de sa réputation et de son avenir, il est temps pour lui de rentrer dans le silence qu'il n'aurait jamais dû rompre. Il me fait ses adieux en m'assurant qu'il gardera mon souvenir ; c'est une attention à laquelle je suis assez sensible pour le payer de retour.

Non-seulement il est temps pour M. Fréchette de rentrer sous sa tente, mais je considère qu'il est un peu

tard. Sans cet immense orgueil qui le domine, qui l'aveugle, et qu'il m'avouait un jour ne pouvoir vaincre, il y a longtemps qu'il aurait compris que son *astre a pâli* dans cette polémique intempestive.

La pose présente de son personnage l'inquiète enfin. Il s'aperçoit que sa gloire se lésarde, et laisse trop voir le creux qu'elle enveloppait. Que de gens ignoraient la *Voix d'un Exilé*, et qui la connaissent trop maintenant. Comptant sur cette ignorance, notre homme avait pris une pose exagérée. Ses amis le flattaient. Ils poussaient la complaisance jusqu'à l'appeler notre *poète national*, le poète qui a tant insulté à la patrie, à ses institutions, à ses gloires, à son clergé ! Quelle amère dérision !

Grâce à notre polémique, le poète libéral se trouve réduit à sa juste expression. On peut maintenant le mesurer. C'est un *accordeur de diphthongues*, riche d'imagination, pauvre de jugement, manquant de cœur et de patriotisme, mais moins coupable que ridicule, et gonflé d'une immense ambition.

Voilà l'homme qui voulait modestement jouer le rôle de Jésus-Christ, *debout sur les dalles du temple et le fouet à la main*. Voilà l'homme qui citait à son tribunal les Cartier, les Langevin, les Chapais, les McGee, les Chauveau, les Ouimet, et qui les appelait de vils scélérats, des monstres d'infamie. Voilà l'homme qui accusait notre clergé *d'aveuglement et de donner au scandale le sanctuaire pour décor*. Voilà l'homme qui appelait *œuvre immonde* applaudie par *Satan*, un changement politique que nos évêques approuvaient. Voilà l'homme qu'il était bon de faire connaître, et que mes *Causeries du dimanche* ont démasqué avec la plus grande modération.

Pour le suivre dans sa polémique, il m'a fallu parfois voyager en pleine *cuistrerie* ; on sait que ce n'est pas aux Etats-Unis que nos compatriotes vont prendre des leçons de droiture et de bonne éducation. Néanmoins j'ai pu me garder de ses éclaboussures, et de toutes les basses accusations qu'il a portées contre moi, aucune n'est restée sans réponse.

La seule qu'il n'ait pas retirée lui-même, est celle relative à la lettre anonyme. Après la réponse que je lui ai faite, les plus simples notions de la probité l'obligeaient à se rétracter. Mais il préfère m'accuser de parjure avec deux autres personnes, et insinuer que M. Patry m'a écrit une lettre fautive, contraire à ce qu'il croit. On ne peut pousser plus loin le mépris de l'honneur.

En terminant, M. Fréchette me donne des conseils. Il ne me vaincra pas en bonté de cœur, et je veux bien l'assister de quelques avis.

Je sais que son pays a eu des torts très-graves à son égard. Il ne l'a pas fait juge, ni ministre, ni autre chose. Il n'a pas applaudi ses *Loisirs*, que dis-je, il ne les a même pas sifflés !

Non, pas même sifflés. Ce fut la chute morne
De l'ennuyeux parfait devant l'ennui sans borne
On craignit de siffler tant on voulait dormir.

C'est un outrage sanglant qu'un poète ne pardonne jamais. On aurait dû sans doute lui créer une pension, ou le laisser au moins

Racommoder des cordes de sa lyre
Le vieil habit qui s'en allait.

Mais non, rien. Pas de place, pas de pension, pas de couronne, pas de médaille, même de bronze, et

quand il revient à l'université, on le siffle. O Patrie ! Est-ce ainsi que tu récompenses tes grands hommes ?

Cependant, que le poète veuille bien considérer que la *République ailée* ne l'a guère mieux traité puisqu'il nous est revenu. Qu'il n'oublie pas surtout, comment on a apprécié ses services dans une certaine lutte électorale à Chicago.

Ces souvenirs le rendront plus indulgent pour sa patrie.

A l'avenir donc, o poète, ayez plus de patience. N'injuriez pas nos hommes publics, calomniez moins vos adversaires, respectez les dépositaires de l'autorité civile et religieuse, abandonnez vos lubies libérales, étudiez les grands penseurs catholiques (seulement, quand vous les copierez, avertissez-nous), cherchez moins la rime et plus l'idée, faites des vers moins sonores et mieux remplis, et si vous suivez ces conseils, vous pourrez encore devenir quelque chose. Les fautes que vous ne pouvez laver, nous les oublierons. *Væ victis* n'est pas notre devise, maintenant surtout qu'il y a de par le monde tant de nobles vaincus. Allez en paix.

A. B. ROUTHIER.

MONTRÉAL, 18 janvier, 1872

M. le Rédacteur.

Je me demande en vain, quelle vertueuse mouche a piqué l'exemplaire monsieur Adolphe Basile Routhier et l'a porté à m'attaquer, comme il l'a fait, avec autant d'intention méchante que de manque d'à-propos dans le *Nouveau-Monde* de mardi, que je n'ai vu qu'hier au soir.

Resté complètement étranger à la lutte risiblement inégale qu'il s'entête à soutenir contre un homme qui se montre aussi spirituel polémiste et brillant prosateur que poète de génie, je ne vois pas en vérité, pourquoi ce pauvre sanctifié ahuri me donne ainsi en passant un coup de poing que rien ne motivait ; et j'en conclus :

Que le pauvre homme n'y voit plus, et frappe au hasard sans s'occuper où porteront ses coups. Mais l'injustice que me fait le susdit monsieur Routhier est de plus d'une espèce. Non-seulement il dit une chose entièrement fautive sur mon compte, mais il calomnie en sus un homme qui se sentait plein de la plus sincère pitié pour lui.

Suivant, comme je l'ai fait depuis plusieurs semaines, toute cette polémique si étincelante d'un côté, et de l'autre, si déplorablement veuve de tout ce qui donne de l'intérêt à ces passes-d'armes littéraires, j'en étais venu, quoiqu'ami et admirateur du talent de M. Fréchette, à sentir mes sympathies se développer peu à peu en faveur de ce pauvre maltraité des muses que je voyais broyé ainsi comme chair à pâté. Un bon cœur souffre à voir, même un insulté, frapper trop fort sur le gamin qui lui a fait une niche, et je trouvais presque, quelquefois, que M. Fréchette laissait un peu trop libre cours à sa mordante verve contre cet impuissant.

Pourquoi me disais-je, charger ainsi à mitraille jusqu'à la gueule pour tirer sur un moineau, quand le seul coup à poudre l'étourdirait.

Je le dis en toute franchise, j'éprouvais une sincère et réelle pitié pour ce malheureux escrimeur fourvoyé, que je voyais repousser si péniblement avec son fleuret largement boutonné les passes vigoureuses d'un adversaire au fleuret rapide et acéré, et je me demandais intérieurement : " Mais que diable est-il donc allé faire

dans cette galère ? L'homme ne se connaît donc pas ? ” Enfin, le voyant toujours si prodigieusement essoufflé à la suite d'articles si péniblement pondus, je me suis souvent demandé avec inquiétude, si personne, dans son entourage, n'aurait pas la charité de lui faire porter l'extrême-onction.

Avec de pareils sentiments envers ce lutteur haletant et criblé, jugez de ma surprise quand je le vois, sans plus d'à-propos que de compréhension de sa propre position, me décocher une grosse et lourde méchanceté qui n'a pas même le mérite d'être vraisemblable : “ Allons ! me dis-je, voilà qui est tout de bon superlativement... Je laisse le lecteur remplir la lacune, et je me contente de constater qu'il y avait dans cette attaque autant d'intelligence que de malhonnêteté dans la forme et dans le fond.

M. Routhier dit donc au Nouveau-Monde : “ On se rappelle avec quelle audace M. Dessaulles *se prétendit approuvé* par Mgr l'archevêque Baillargeon lorsque l'évêque de Montréal le condamnait.”

L'expression “ se prétendit approuvé ” ainsi employée d'une manière générale et sans restriction ni qualification, ne peut signifier autre chose que *sur mes représentations individuelles* Mgr l'archevêque Baillargeon aurait approuvé mes prétentions à l'encontre d'une décision de son collègue de Montréal.

Or, je n'ai jamais de près ni de loin dit ni insinué pareille chose. Je sais parfaitement à quoi M. Routhier fait allusion ici, et pour lui épargner des recherches, je l'informerai de suite que s'il veut être loyal et sincère, il peut recourir au trente neuvième chapitre de ma lecture sur l'affaire Guibord et qu'il y verra le contre-pied exact de ce qu'il affirme.

Il est clair que M. Routhier a parlé de mémoire, et qu'avec cet esprit fatalement nébuleux qui le distingue ou peut-être mieux, avec cette absence complète de toute loyauté d'écrivain que j'ai remarquée dans toute sa lutte avec M. Fréchette, il m'a attribué précisément le contraire de ce que j'ai fait.

Bien loin de me prétendre approuvé par Mgr. Baillargeon, j'avais au contraire cité les paroles suivantes qu'il m'avait dites et que pour plus de sûreté j'avais notées immédiatement à ma sortie de l'évêché: "Je n'entends juger personne, ni préjuger quoi que ce soit contre qui que ce soit; je ne voudrais rien dire en son absence qui pût comporter le plus léger blâme contre un collègue; mais je ne puis, moi, vous regarder comme des rebelles puisque vous suivez votre appel à Rome; c'était votre droit d'y aller."

Voilà comme j'ai prétendu que *j'étais approuvé*! Rien dans ce chapitre ni ailleurs ne met le moins du monde Mgr Baillargeon en opposition avec l'évêque de Montréal. C'est seulement et exclusivement aux *merveilleux canonistes du Nouveau-Monde* (la propre expression dont je me suis servie) que j'ai cité une opinion à moi, exprimée par Sa Grandeur, mais en l'exprimant, elle ne voulait ni ne pouvait l'appliquer à personne en particulier, vu que je ne lui avais désigné personne et que mon expression, que M. Routhier trouvera dans ce chapitre auquel je réfère, était: "*On n'en continue pas moins...*" et l'opinion de Mgr Baillargeon ne s'appliquait qu'aux personnes désignées par le pronom indéfini, et par la même expression collective, *on*.

M. Routhier a donc fait un avancé complètement faux. S'il l'a fait parcequ'il n'a pas consulté mon écrit, il a été malhonnête par légèreté; et s'il l'a con-

sulté, il a été malhonnête *par calcul* ! A lui le choix, mais il n'y a pas de milieu.

Il y a dans tout cela quelque chose qui m'étonne toujours chez ces gens qui ne font que donner pratiquement des soufflets à la religion en se prétendant ses représentants et ses défenseurs ; c'est ce parti-pris, en se donnant une si belle mission, de ne jamais la défendre que par des moyens douteux ou inavouables ; ce parti-pris de calomnier toujours quelqu'un ou de représenter toujours faussement quelque chose ; ce parti-pris enfin de tromper délibérément ceux pour qui ils écrivent, comptant toujours que les quatre vingt dix-neuf centièmes de leurs lecteurs ne pourront recourir aux sources.

Certes, quand je vois tous ces prétendus défenseurs des bons principes ne jamais se mettre à une table à écrire, que pour éborgner toujours la vérité par un point ou par un autre, je me demande comment ces petits saints ne semblent pas songer un instant, combien leurs saints patrons et leurs bons anges doivent être constamment sur les épines à leur propos.

Je n'ai sans doute pas le droit d'offrir un conseil à M. Routhier ; mais comme toute son école m'en a bien souvent offerts, je le supplie de me permettre de lui en donner un tout petit.

Il a pour patron un des grands évêques de l'Eglise d'Orient et l'un des pères de l'Eglise qui se sont le plus distingués par leurs écrits. M. Routhier, exemplaire comme il l'est à l'extérieur, admettra bien qu'il ne pourrait que profiter à lire les belles œuvres de son patron. S'il voulait bien se mettre à cette besogne, certainement plus méritoire pour lui et plus utile à autrui que celle de me calomnier insolemment, il

verrait comment saint Basile a traité le parti des *exagérés et des ignorants* dans l'Eglise. Cela lui fera peut-être faire un petit retour sur lui-même.

Veuillez me croire,

M. le Rédacteur, etc.

L. A. DESSAULLES.

NOUVEAU-MONDE, 29 JAN. 1872.

En m'adressant sa première philippique, M. Fréchette disait qu'il parlait au nom de tout un grand parti, et il avait *juré de m'éreinter*; que dis-je? il promettait de *m'écraser comme une punaise*, c'était son expression choisie. Il paraît que le grand parti n'est pas tout-à-fait content de son héros, et qu'il ne me trouve pas encore suffisamment écrasé. Car voici venir M. L. A. Dessaulles, le grand chef du grand parti, qui écarte M. Fréchette et prend sa place.

Pourquoi cette intervention?—Il y a un prétexte et une raison. Le prétexte, c'est de contredire un avancé que j'ai fait, et qui concerne M. Dessaulles. La raison véritable, c'est de consoler M. Fréchette, et de panser ses plaies.

M. L. A. Dessaulles se pose en juge de la polémique qui vient de finir, et il va sans dire qu'à ses yeux M. Fréchette a tout l'avantage. C'est *un poète de génie, un prosateur brillant; un polémiste spirituel*, et la lutte que j'ai soutenue contre lui a été *visiblement inégale*.

Pour faire accepter un semblable jugement, M. Dessaulles aurait dû le mieux écrire. C'est le moins

qu'on puisse demander à la critique littéraire, que ses jugements soient bien rédigés. Par le temps qui court, il ne suffit plus d'avoir une réputation d'écrivain, il faut la soutenir. Or, la lettre de M. Dessaulles contient des négligences de style qui étonnent chez un homme qu'on croirait rompu au métier. Il fait surtout un abus des épithètes et des adverbes, qu'on ne pardonnerait qu'aux collégiens. Quand il veut mé désigner, il les accumule sans merci : “ *ce pauvre sanctifié ahuri, ce pauvre maltraité des muses, ce malheureux escrimeur fourvoyé, ce lutteur hiletant et criblé, etc.* ” Jamais moins de deux qualificatifs, quelquefois trois.

En même temps, de grands adverbes tombent sur moi comme grêle :—

“ Ma lutte a été *visiblement* inégale...*déplorablement* veuve
 “ de tout ce qui donne de l'intérêt... je luttais *si péniblement* avec mon fleuret *largement* boutonné... j'étais
 “ *si prodigieusement* essoufflé à la suite d'articles *si péniblement* pondus... mon esprit est *fatalement* nébuleux...
 “ et ma méchanceté *superlativement* bête...” Je ne puis les énumérer tous, je prends au hasard.

Rien ne m'assomme comme ces longs adverbes. Je résiste bien aux noms (même à celui de Basile), aux pronoms, aux verbes, et un peu aux adjectifs ; mais les adverbes m'accablent *déplorablement*, *prodigieusement*, *superlativement*. L'adversaire qui veut en finir avec moi n'a qu'à me cingler des adverbes.

Ce n'est pas tout. On devine que la phrase de M. Dessaulles ainsi surchargée, doit être lourde et se traîner misérablement. Qu'on en juge—je souligne les passages embarrassés :—

“ Suivant, comme je l'ai fait depuis plusieurs
 “ semaines, toute cette polémique si étincelante *d'un côté*,
 “ et de l'autre *si déplorablement* veuve de tout ce qui donne

“ de l'intérêt à ces passes d'armes littéraires, j'en étais
 “ venu, *quoiqu'ami et admirateur* du talent de M. Fré-
 “ chette, à sentir mes sympathies se développer *peu à*
 “ *peu en faveur de ce pauvre maltraité des muses* que je
 “ voyais broyé *ainsi* comme chair à paté. Un bon
 “ cœur souffre à voir *même* un insulté frapper *trop fort*
 “ sur le gamin *qui* lui a fait une niche, et je trouvais
 “ *presque quelquefois*, que M. Fréchette laissait *un peu*
 “ *trop* libre cours à sa mordante verve contre cet im-
 “ puissant.”

On se rappelle un à *peu près de presque compassion* que le bon cœur de M. Fréchette a éprouvé un jour à la vue des tronçons mutilés d'un serpent coupé par morceaux sur une grande route de la Louisiane. Le bon cœur de M. Dessaulles vient d'éprouver *presque, quelquefois, un peu* le même sentiment.

“ Je le dis en toute franchise (on vous croit), j'éprouvais une *sincère et réelle pitié* (en effet, une pitié sincère “ doit être réelle) pour *ce malheureux e criminel fourvoyé* “ *que* je voyais repousser *si péniblement* avec son fleuret “ *largement boutonné les passes vigoureuses* d'un adversaire “ *au fleuret rapide et acéré* (un fleuret boutonné d'adverbes “ ne serait pas *rapide* ni *acéré*)... Enfin, le voyant “ toujours *si prodigieusement* essoufflé, à la suite d'articles “ *si péniblement* pondus, je me suis souvent demandé avec “ *inquiétude* si personne dans son entourage, n'aurait pas la “ charité de lui faire porter l'extrême-onction.”

Est ce pour me rendre ce service que M. Dessaulles est accouru ? — Je le suppose, mais je doute de sa juridiction. Je ne le crois pas plus capable d'administrer l'extrême-onction que de donner la sépulture ecclésiastique.

Ces citations, que je pourrais multiplier, doivent suffire à démontrer que M. Dessaulles n'est pas un juge

très-compétent en matière littéraire ; et pour peu que le préjugé serve son incapacité, il est évident que ses jugements ne peuvent avoir une grande autorité.

J'arrive maintenant au prétexte de sa correspondance.

J'ai dit dans une de mes lettres que M. Dessaulles se prétendit, un jour, approuvé par Mgr l'archevêque Baillargeon, lorsque l'évêque de Montréal le condamnait. Je n'ai pas fait cet avancé à la légère, et je suis bien étonné de voir M. Dessaulles nier ce fait, dont je trouve la preuve en toutes lettres dans sa lecture sur l'affaire Guibord, publiée dans *l'annuaire* de l'Institut Canadien pour 1869.

Remarquons bien que le fait en question n'est qu'un dire de M. Dessaulles, et je ne sais pas, moi, si le défunt archevêque de Québec a tenu ou non les propos que rapporte M. Dessaulles.

Après avoir raconté comment et pourquoi, les membres de l'Institut ont cru devoir se soumettre au décret de la congrégation de l'Index condamnant *l'Annuaire*, et ne pas accepter celui de l'Inquisition condamnant l'Institut lui-même, le lecteur allègue que ce dernier décret a été surpris soit par intrigue, soit par erreur, et il ajoute :

“ Mais s'il y a erreur sur la question de fait, comment ose-t-on prétendre que nous étions tenus d'accepter *les deux décrets* de Rome ? Car voilà la prétention du chapitre, et maintenant de l'évêque lui-même paraît-il.”

Ici il y a une note qui dit :— “ Cela est confirmé par la lettre même de Mgr de Montréal à M. l'administrateur du diocèse, publiée dans la *Minerve*.”

Suivant M. Dessaulles, l'évêque de Montréal le désapprouvait donc de ne pas accepter *les deux décrets*. Or, voici maintenant comment Mgr l'archevêque de Québec aurait répondu à M. Dessaulles sur la question.

Celui-ci ayant exposé ses raisons de ne pas adhérer au décret de l'Inquisition, l'éminent prélat lui aurait dit :—“ il n'y a rien à dire, vous êtes dans votre droit... “ vous n'êtes pas des rebelles, et ne pourriez, dans tous “ les cas, l'être que plus tard, suivant les circonstances.” Puis il aurait ajouté en terminant :—“ Je n'entends “ juger personne, ni préjuger quoi que ce soit contre “ qui que ce soit, je ne voudrais rien dire en son “ absence, qui put comporter le plus léger blâme “ *contre un collègue*, mais je ne puis, moi, vous considérer “ comme des rebelles puisque vous suivez votre appel “ à Rome. C'était votre droit d'y aller.”

S'il n'y a pas là une approbation, je ne sais plus quels termes, il faudra employer pour approuver quelqu'un.

Mais M. Dessaulles nie quand même, et il soutient que l'opinion exprimée par Sa Grâce ne s'appliquait à personne en particulier, et qu'il s'était lui-même servi du pronom indéfini *on* pour désigner les personnes qui le désapprouvaient.

Evidemment il oublie que Sa Grâce, en lui répondant dit qu'elle ne voudrait pas blâmer *un collègue*. Est-ce un pronom indéfini qu'un *collègue* ?

J'ai droit de conclure que M. Dessaulles m'accuse bien à tort de déloyauté, de fausseté, de malhonnêteté, et qu'il est cruel d'assaisonner tout cela de vilains adverbès.

A. B. ROUTHIER.

EVÈNEMENT, 5 Février, 1872.

M. le Rédacteur.

A une leçon de loyauté, M. Routhier a répondu par une leçon de style. J'y reconnais l'espèce dans tout son lustre. Au fait, l'un peut fort bien lui paraître aussi important que l'autre, et même s'il lui plaît, de préférer le beau style à la droiture, je lui en laisse toute la jouissance. Mais il y a peut-être, ça et là, des esprits quinteux qui trouveront après l'avoir lu qu'il a encore beaucoup moins de loyauté que je n'ai de style.

Mes adverbess offensent ses délicates oreilles. Monsieur a des nerfs! Mais cher impatient, je ne me sens pas irrité, moi, de voir votre robuste conscience, dormir comme elle le fait des deux oreilles, sur la prodigieuse déloyauté qui caractérise toute votre polémique! Ah! si la conscience valait les oreilles! Mais je vois que quand on la cherche un peu, on la trouve aussi imperceptible que celles-ci sont développées.

M. Routhier m'informe que je ne sais pas écrire. Cela se peut, et je n'ai jamais songé à me poser comme un maître en fait de style. Quand on m'indique un défaut, je l'avoue de bonne grâce et j'en demande pardon. Je me crois seulement un peu moins coupable de mettre un adverbe de trop qu'un mensonge contre le prochain. Mais par exemple, je vois que quand on montre à M. Routhier une calomnie de son crû, il la maintient avec opifiâtreté. C'est sa manière, à lui, de comprendre la religion.

Quant à moi je n'ai jamais songé qu'à démasquer, dans la moins mauvaise forme possible, les arrogants et les hypocrites, et toute cette école de la haine et du dénigrement systématique qui s'affuble si gauchement du manteau de la religion; manteau sous lequel ces

bonnes gens nous font exactement l'effet du singe du cardinal Mazarin, qui s'était un jour, coiffé de la calotte cramoisie de son maître. Mes adverbess l'irritent ! C'est son droit. Mais pourquoi ne me concéderait-il pas en retour, celui de mépriser de toute mon âme ces matamores en capuchons, qui croient sanctifier l'injure qu'ils font au prochain en trempant leur plume dans l'eau bénite ?

Je puis me tromper, mais j'ai bien moins honte de dire des choses vraies avec des adverbess, que je n'en aurais de calomnier les gens en style *châtié*, comme le modeste M. Routhier se le fait dire dans un *communiqué* de la feuille où il écrit.

M'est avis qu'il serait de meilleur exemple, que les notions d'honorabilité de l'écrivain fussent aussi *châtées* que son style, en admettant que le dit style mérite les coups d'encensoir que M. Routhier lui donne si consciencieusement ; sans doute pour bien démontrer l'humilité profonde de l'inventeur du susdit style.

J'épargnerai donc pour l'avenir à M. Routhier la peine infinie qu'il s'est donnée à fendre des cheveux en quatre, en lui disant que la manière dont j'habille ma pensée a toujours été la moindre de mes inquiétudes, ne m'occupant jamais que de *dire clairement ce que je pense honnêtement*. J'ai entendu plus d'un méchant prétendre que parmi les écrivains du jour, M. Routhier est l'un de ceux qui pense le moins ce qu'il dit. Je n'échangerais donc pas mes habitudes pour les siennes.

Je n'ai pas dit que la lutte avait été visiblement inégale ; j'ai dit risiblement, et j'ai entendu tels partisans des idées de M. Routhier déplorer son évidente insuffisance dans cette lutte dont il paraît si fier.

Quand ses propres amis en versaient des larmes, pourquoi donc la pitié m'aurait-elle été interdite !

Non ! M. Routhier ferait mieux de se bien tâter lui-même avant de s'engager dans une de ces luttes où l'on ne trouve plus même la queue du battu. Et j'oserai lui demander s'il croit vraiment avoir la somme d'études et de connaissances acquises et nécessaires à ceux qui s'arrogent, comme lui, la mission de tancer arrogamment tout le monde. Pour avoir le droit de bousculer ainsi, même ceux qui ne lui disent rien, il faudrait au moins montrer une tête quelque peu bien meublée.

J'ai pris un prétexte pour l'attaquer, dit M. Routhier. Je comprendrais cette tactique si M. Routhier ne m'avait rien dit. Mais il se permet la plus injustifiable agression contre moi, agression pour laquelle je ne lui avais pas fourni le plus léger prétexte, et puis, c'est moi qui ai cherché des prétextes ! On dirait réellement que l'homme a des absences.

Si j'avais vraiment voulu faire ce qu'il suppose, aider l'homme qui a si lumineusement disséqué son moral, j'aurais commencé par lui résumer et lui expliquer en détail la petite douzaine d'ignorances du plus beau calibre que j'ai découvertes sans loupe, dans le peu de lignes de lui que j'ai lues. Mais franchement je n'ai pas de temps à perdre à chasser pareil gibier.

M. Routhier peut être sûr que je n'aurais pas soufflé le plus petit mot s'il ne m'eût rien dit. J'en avais trop pitié.

Mais quand je vois devant moi une tête passablement vaine, et encore plus vide qu'elle n'est vaine, je lui rappelle ce qu'elle est, simplement pour lui rendre service. C'est certainement là de la vraie charité. " Dire une vérité à propos est toujours le plus grand acte de charité possible " a dit le grand saint Grégoire. M. Routhier ne le récusera pas celui-là.

Maintenant, j'ai conseillé à la susdite tête, un peu trop vaine pour ce qu'elle contient, d'étudier les œuvres de son patron saint Basile, afin de se bien pénétrer de ce que ce grand homme pensait des *exagérés et des ignorants* qui compromettent l'Eglise. Ces expressions sont de lui et non pas de moi ; mais je vois avec chagrin que l'éminente tête ne veut pas profiter de ce conseil ! M. Routhier peut être sûr pourtant, qu'il profiterait beaucoup plus à lire saint Basile que Veillot.

Je proteste en terminant contre la tournure systématiquement malhonnête et déloyale, que M. Routhier a donnée à ce que j'ai écrit au sujet de feu Mgr l'archevêque de Québec. Au reste je n'en ai été nullement surpris ! C'est une interprétation *loyale* au contraire, venant spontanément de lui, qui eût excité ma surprise.

Il a commencé par dire une fausseté, et puis, au lieu de l'admettre de bonne grâce, il a essayé de colorer sa déloyauté en défigurant de nouveau ma pensée. Quand je discuterais pendant six mois, je ne corrigerais probablement pas un esprit aussi prédisposé, par tempérament, à défigurer en pleine préméditation tout ce qu'il touche. L'homme est ainsi fait, et je le livre à son saint patron, qui doit bien gémir s'il se regarde quelquefois dans un pareil miroir.

Adieu donc à monsieur Routhier, et quoiqu'il puisse dire dorénavant, il ne tirera rien de moi, à moins qu'il ne m'envoie un certificat bien en forme qu'il a lu saint Basile. Quand il se sera ainsi un peu meublé la tête, je verrai ce qu'il conviendra de faire. Et d'ailleurs, s'il lit saint Basile, et s'il le comprend, il lui sera difficile de ne pas changer un peu de ton et de façon d'agir. Alors nous serons peut être d'accord. Salut donc à monsieur Routhier.

L. A. DESSAULLES.

NOUVEAU-MONDE, 12 fév. 1872.

Hélas ! oui. On voit de tristes choses même dans notre grand siècle.

Vous avez fait de la littérature, de la philosophie, de la théologie ; vous avez beaucoup parlé, beaucoup écrit, et votre réputation est au-dessus de toute atteinte—vous le croyez du moins ; on vous a proclamé écrivain, savant, illustre, illustrissime, et vous vous en êtes laissé convaincre ; vous êtes parvenu aux plus hauts emplois, et tout fier mais non satisfait, vous vous êtes dit : *altius tendimus*.

Et vous avez quitté votre piédestal pour combattre un peu dans l'arène. Mais à peine y êtes-vous descendu, que votre adversaire se moque avec raison de votre tenue et de votre style. Le sang vous monte à la tête et la colère au cœur, et vous renoncez à conquérir de nouveaux lauriers. Le piédestal est encore là ; vous y remontez sans plus de façons, disant adieu à la polémique qui fait crouler parfois des réputations qu'on croyait bien assises.

Oui, voilà l'accident dont M. Dessaulles vient d'être la victime. La lettre qu'il publie dans l'Évènement du cinq février, dénote un esprit mécontent de lui-même. Il se plaint très fort de la leçon de style que je lui ai donnée, et il me fait ses adieux.

Quoi ! déjà ? c'est trop tôt en vérité. Il me semble pourtant que nous aurions pu égayer un peu la fin du carnaval.

Dans cette lettre, où il se répète beaucoup, M. Dessaulles insinue que je suis l'auteur d'un *communiqué* publié dans le *Nouveau-Monde*. Cela n'est pas exact. Il y a longtemps que j'ai pris l'habitude de signer tout ce que j'écris.

Il répète que je l'ai calomnié, sans tenir aucun compte de la justification entière que j'ai publiée, et sans montrer en quoi cette justification pèche. C'est l'exemple de loyauté que donne mon adversaire.

Enfin, il informe le public que je ne pense pas ce que je dis. Je crois avoir bien prouvé le contraire. Dans tous les cas, je voudrais pouvoir rendre le compliment à M. Dessaulles. Il serait fort heureux pour lui de ne pas penser tout ce qu'il écrit.

M. Dessaulles termine en me conseillant pour la seconde fois de lire saint Basile. Je le veux bien, mais nous le lirons ensemble. Quand il le lit seul, il le comprend si mal.

S'il l'avait bien lu, il aurait compris que les épithètes *d'exagérés* et *d'ignorants* employées par saint Basile, ne s'appliquent pas à nous, mais à ceux qui sont mécontents de l'autorité ecclésiastique, et qui emploient leur ignorance à la régenter.

Il y aurait pu prendre aussi de bonnes leçons de style. M. Dessaulles nous dit que la *manière dont il habille sa pensée a toujours été la moindre de ses inquiétudes*. C'est assez visible.

Mais saint Basile avait plus de souci de son style, et il y employait tout son savoir qui n'était pas mince.

Il avait pris des leçons des plus célèbres rhéteurs du césaré de Constantinople et d'Athènes, et sa phrase était correcte, fleurie et châtiée. Il n'abusait jamais des adverbess, et souvent, il s'amusait à relever les fautes de grammaire de ses adversaires.

Un jour, l'empereur Valens se présente dans son église accompagné de l'intendant de ses cuisines, Démosthène. Dans l'entretien qui fut long, Démosthène fit un barbarisme en réprimandant le saint

évêque. "Comment, dit en souriant saint Basile, un Démosthène qui ne sait pas la grammaire !"

On voit qu'au temps de saint Basile, comme aujourd'hui, il y avait des régenteurs d'évêques qui ne savaient pas écrire, et qu'en relevant les fautes de style de M. Dessaulles, je n'ai fait qu'imiter mon saint patron.

Faites de même, M. Dessaulles. Lisez saint Basile avec plus de soin, et vous finirez par exprimer de meilleures doctrines avec moins d'adverbes.

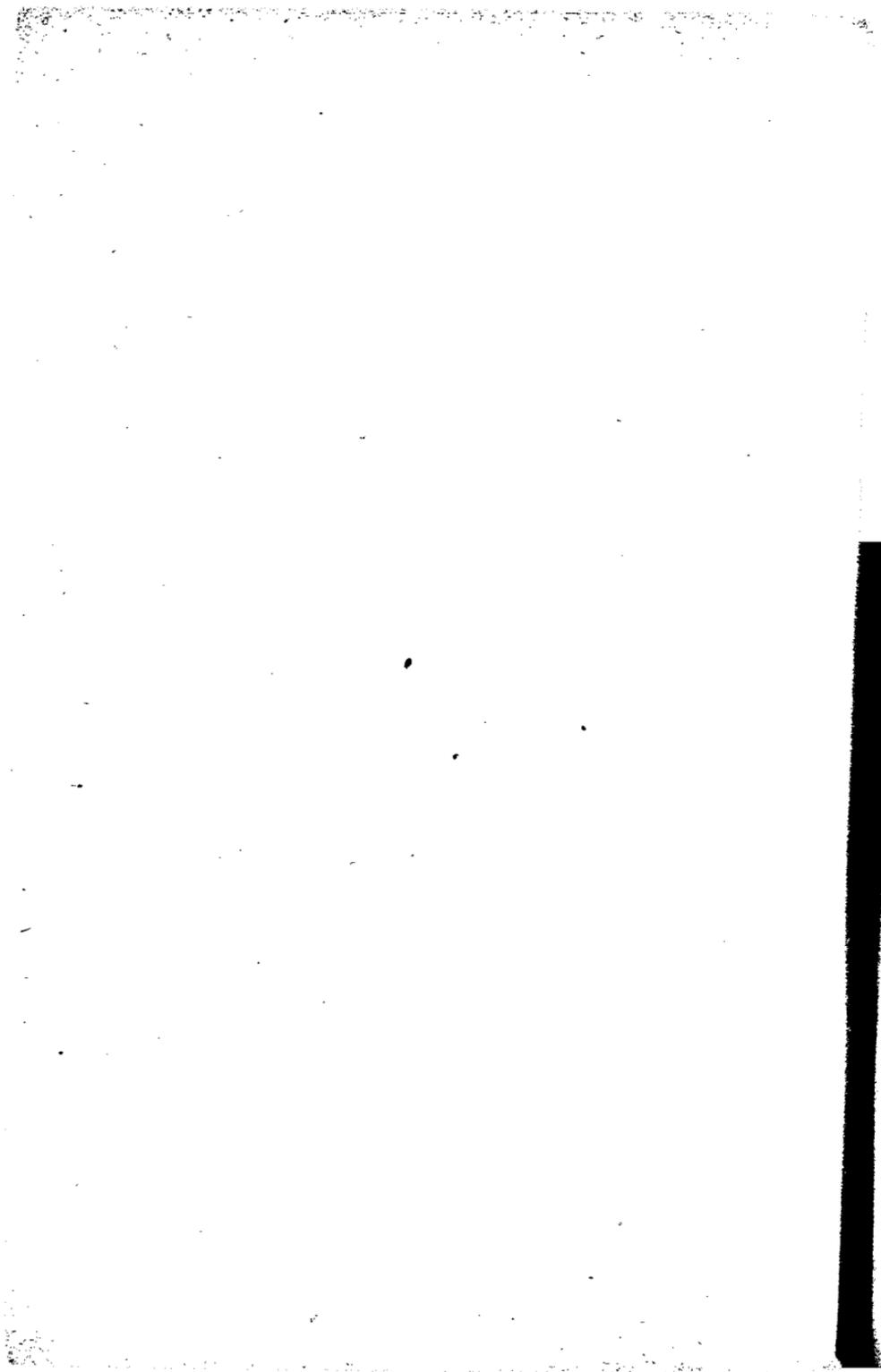
A. B. ROUTHIER.



EN CANOT.

Petit voyage au Lac Saint-Jean par A. B. Routhier.

NOTES CRITIQUES PAR LÉON LORRAIN.



EN CANOT.

Petit voyage au Lac Saint-Jean, par A. B. ROUTHIER.

NOTES CRITIQUES par LÉON LORRAIN.

Depuis quand parle-t-on mal de l'Académie française au Canada ?

Depuis qu'elle a bien voulu couronner l'ouvrage d'un de nos compatriotes.

C'est triste, mais c'est vrai. Il en est qui ne lui pardonneront jamais ce crime ; et si je ne me trompe, M. A. B. Routhier est un de ceux-là.

Habitué par une certaine presse conservatrice, que je croyais sur parole, à considérer M. A. B. Routhier comme un écrivain hors ligne, je me suis empressé de faire l'achat d'un petit livre qu'il vient de publier, et dont la dite presse faisait, comme toujours, des éloges à perte de vue : descriptions pittoresques, récits charmants, idées sublimes, style incomparable, bref toute la litanie qu'entonnent invariablement en chœur tous les membres du cénacle politico-religieux, sitôt que l'un d'eux réussit à pondre quelque chose.

Ce petit livre s'intitule : *En Canot*. C'est la description d'un voyage fait l'année dernière par l'auteur, au lac Saint-Jean, en compagnie de M. Claudio Jannet et de M. le comte de Foucault, journaliste d'occasion qui, depuis son retour en France, croit n'avoir rien de

mieux à faire pour reconnaître l'hospitalité qu'il a reçue au Canada, qu'à vilipender MM. Letellier, Joly, Turcotte et Price, tout en portant aux nues ces vrais représentants de notre caractère national, MM. F. X. A. Trudel et Charles Thibault.

En mettant la main sur le petit volume, je l'ouvre au hasard à la page cent deux, et je tombe sur les lignes suivantes :

“ Le Rev. P. Lacasse est sans contredit un original qu'on n'accusera jamais de plagiat. C'est lui qui, étant écolier, et ayant à faire une amplification sur la *découverte du Canada*, l'écrivit en vers humoristiques et débuta comme suit (il faudrait *qui débutaient* ou *en débutant*, mais n'importe) :

“ Le grand Jacques Cartier
N'ayant pas de métier
Partit un jour de France
Pour courir une chance.
Quand il sortit du port
Il ventait fort, fort....

“ En fait de vers humoristiques, il y en a de plus mauvais que l'*Académie a couronnés*.”

Bon ! fis-je ; ça y est ! Le mot est lâché. Les *Lettres à Basile* sont encore plus coriaces que je ne pensais, puisque dix ans n'ont pas suffi au pauvre juge pour les digérer. Il est vrai qu'il nous apprend qu'il est dispeptique.

Eh bien, voyons donc ces récits enchanteurs, ces descriptions ravissantes, ce style merveilleux, ce langage si pur et si châtié ! Tâtons-en donc un peu.

Et je commençai à la première page, pour ne m'arrêter qu'à la dernière.

Je n'en revenais plus. Quoi, c'est cela que l'on appelle de la langue, du style et de la pensée ! Ah !

permettez; je m'inscris tout simplement en faux, et c'est pièces en main que je veux venger notre goût, nos connaissances et notre bon sens littéraires, qui, je le dis hautement, n'ont guère été plus compromis encore.

Je comprends que des impressions et incidents de voyages, tout à fait insignifiants en soi, peuvent avoir de l'attrait pour le lecteur, quand ils sont revêtus de la forme pittoresque et variée que sait leur donner un écrivain de talent.

Mais quel intérêt ai-je à savoir de quelle couleur sont les cheveux d'un Montagnais qui, à telle date, a mis le pied sur un caillou, ou mangé des framboises au coin d'un bois? Que m'importe combien il fallait de temps à M. le comte de Foucault pour abattre un canard, ou au guide pour allumer un feu de branches sur un îlot du Saguenay, le 3 d'août au soir, en l'année de N. S. 1881? Que me sert-il d'apprendre, qu'à telle heure M. Claudiot-Jannet avait sommeil et que M. Routhier avait soif, qu'il y avait des coussins au fond des pirogues, qu'à tel point de la route les voyageurs ont incliné vers la droite, puis tourné vers la gauche, qu'un des canotiers s'est levé debout (page 178) et que l'autre lui a dit: Prends garde! quand tout cela est raconté platement, sans sel et sans vivacité, perdu dans des longueurs, des détails puérils, des réflexions d'une naïveté qui n'a d'égale, que leur air de prétention, enveloppé dans un salmigondis indigeste de fautes d'orthographe et de français, d'expressions et de tournures vicieuses; alourdi par mille locutions molles, flasques et traînardes, telles que: *au moment où je parle ainsi—de temps en temps—après une petite course—en terminant—en entendant ces paroles—pendant quelque temps—en ce moment—pendant*

que—pendant qu'il parle—et pendant ce temps-là ? Pendant ce temps-là surtout revient presque à chaque page !

De tels récits nous laissent froids ; de tels détails nous endorment, quand on ne lit pas comme moi, avec l'intention de faire une étude que je crois devoir être utile à ceux qui seraient portés, comme je l'ai été moi-même, à prendre pour argent comptant les louanges banales que certains journaux ne manquent pas d'adresser à M. le juge Routhier, chaque fois que celui-ci ouvre la bouche ou prend la plume.

Cette étude je la fais sans arrière pensée à l'égard de M. Routhier, que je ne connais pas ; mais aussi sans remords à son endroit, car—comme on peut le voir par les lignes qui commencent mon article—cet écrivain n'est pas ce qu'il y a de plus indulgent envers ses confrères ; c'est évidemment un homme que la gloire des autres chatouille désagréablement, et avec ceux-là, on est plus à l'aise pour dire carrément sa pensée.

C'est ce que je ferai le plus succinctement et le plus brièvement possible, ne prenant que le dessus du panier, car, pour faire ressortir tous les défauts et les fautes de toutes sortes qui pullulent dans le petit livre de M. Routhier, il me faudrait écrire un volume plus considérable que le sien, et le jeu n'en vaudrait pas la chandelle.

J'aborderai d'abord le style ; la grammaire, la langue et l'orthographe viendront après.

II.

En parcourant le petit livre de M. Routhier, je me suis demandé plusieurs fois, pourquoi il avait montré si peu d'impartialité dans la part qu'il faisait à chacun de ses deux compagnons de voyage ; pourquoi il nous

parlait si peu de M. Claudio Jannet, qui est une célébrité relative, et nous entretenait sans cesse des faits et gestes de M. de Foucault qui, au contraire, est relativement un parfait inconnu ?

Un ami m'a expliqué le mystère.

“ Mais vous voyez bien, m'a-t-il dit, que M. Jannet est tout simplement M. Jannet,—comme M. Routhier,—tandis que l'autre s'appelle M. le comte ! Il y en a qui ont des faiblesses pour ces choses-là ; pour eux, donner la main à un comte, causer avec un comte, et plus tard pouvoir dire : *J'étais avec le comte : le comte et moi nous nous arrêtons ; je fis remarquer à M. le comte ; c'est une tentation à laquelle ils ne résistent pas.*”

Et en effet, presque à chaque ligne du récit de M. Routhier, vous lisez : le comte, le comte ici, le comte là, M. le comte par-ci, M. le comte par-là...et patati et patata...

Un domestique de bonne maison ne ferait pas mieux. Et toujours avec un grand C, s'il vous plaît. Si M. Claudio-Jannet eût été duc, les choses eussent été sans doute bien différentes ; mais comme il a tout simplement de l'esprit, et qu'il n'est seulement pas baron, la postérité ne saura jamais combien il a fumé de cigarettes de la Pointe-Bleue à Chicoutimi, ni combien il a fait de compliments à M. Routhier depuis la Malbaie jusqu'à Tadousac.

Pourquoi donc cet aplatissement de quelques uns de nos compatriotes devant les gens titrés ? Est-ce que M. Routhier, par exemple, qui par son industrie et son savoir-faire a su atteindre, jeune encore, une position enviable dans son pays, ne se croirait pas par hasard l'égal de M. de Foucault,—parce que celui-ci a hérité d'un titre qu'il n'aurait probablement jamais gagné lui-

même ? Il en a tout l'air ; mais je ne lui en fais pas mon compliment.

Pas plus que de son style.

Je le répète, le style de M. Routhier m'a désappointé au suprême. Il n'a ni vigueur, ni forme, ni couleur. C'est languissant, froid, terne, et d'un terre-à-terre achevé ; c'est à peine si, vers le milieu du volume, une description un peu hardie et un peu vive, vient rompre par-ci par-là la monotonie d'un récit sans vie comme sans intérêt, où les incorrections de langage foisonnent.

Dans sa préface, l'auteur dit qu'il s'est efforcé de rendre son récit *gracieux* en même temps que fidèle, et, que la vérité exigeait qu'il fût *poétique*. Eh bien, là, en conscience, si c'est de cette façon que M. Routhier comprend la grâce et la poésie, nous ne nous entendons pas sur les mots.

Donnons un exemple de cette grâce et de cette poésie :

“ Il y avait parmi les conserves de MM. Massé et Frères des pâtés d'*ortolan*...

Au singulier : voilà un *ortolan* d'une espèce rare. On ne dira pas que c'est un *petit oiseau*, celui là !

... des pâtés d'*ortolan* truffés qui nous semblaient un peu lourds pour nos *estomacs*, et nous les fimes *goûter* à Tomachiche pour savoir ce que son *estomac* en dirait. Mais le colosse les a avalés (admirez la concordance des temps) sans les *goûter*, et son *estomac* n'en a rien dit ; on ne sait même pas s'il en a eu connaissance.

“ Rien ne met en belle humeur comme un *estomac* content. Or, après le déjeuner que nous venons de prendre, tous les *estomacs* paraissent satisfaits.

“ Les *canots* seuls semblent moins légers.”

Cinq fois le mot *estomac* en treize lignes ! Si c'est là de la grâce, je consens à trouver *poétiques* ces *canots*

que semblent alourdir les *estomacs* repus de ceux qui les montent.

Mais ce n'est pas seulement à la grâce et à la poésie que vise M. Routhier, il vise aussi à l'esprit. Il faut voir comment il atteint le but :

“ C'est donc dans ces eaux que notre spirituel ami, M. l'abbé Pâquet, s'est montré—à ceux qui l'ont vu—excellent chasseur et canotier *hors-ligne* (avec un trait d'union.)

“ Au moment où je parle ainsi, des canards se lèvent à l'avant du bateau, comme si le nom seul de leur grand ennemi les eut réveillés, et ils s'enfuient à *tire d'aile* (sans trait d'union). Peut-être aussi est-ce de l'ironie, et battent-ils des ailes pour me prouver qu'ils sont encore de ce monde, et que leur vie est belle, en dépit des promesses des chasseurs ! ”

L'esprit qu'on veut avoir gêne celui qu'on a.

a dit Gresset ; et Montesquieu a dit plus énergiquement encore : “ Quand on court après l'esprit on attrape la sottise.” Molière s'est admirablement moqué de ceux qui font de l'esprit forcé. M. Routhier devrait relire les *Précieuses ridicules*.

Veut-il nous donner une idée de l'allure d'un original, qu'il appelle *le grand seigneur de nos forêts*, et quelques lignes plus bas, *le seigneur de nos grands bois*, admirez la comparaison :

“ On eut dit (toujours à l'indicatif) Victor Hugo songeant, et traçant dans son esprit les grandes lignes de sa *Légende des Siècles* ! ”

Bigre !

Deux pages plus loin, parlant d'un Anglais qui avait tenté inutilement de tuer une bête si noble et si poétique :

“ Le retour exigea quatre jours de marche, dit-il, et le cuisinier, qui était français, disait en regardant son maître : *C'est Napoléon III revenant de Sedan ?* ”

D'abord, Napoléon III n'est pas *revenu* de Sedan, et puis ensuite, hein !

Tournez la page et vous trouvez le même nemrod, qui part de Chicoutimi pour le lac Saint-Jean :

“ *Ce n'était pas Napoléon partant pour la Russie, puisque le grand homme de guerre n'emportait toujours avec lui (il faudrait avec soi) qu'un léger bagage !* ”

Tournez encore la page ; notre excentrique est affligé d'un spleen que l'harmonium même ne peut dissiper :

“ *Nouveau Saul, égaré sur cette terre misérable, il n'avait pu y trouver un David !* ”

Et ainsi de suite...Quelle recherche prétentieuse ! M. Prudhomme est distancé. Quelquefois M. Routhier veut faire des rapprochements ingénieux, et tombe dans le faux le plus complet :

“ *Mais il y a, dit-il, autant de vies différentes qu'il y a d'espèces de fleuves et de rivières.* ”

Moi, j'aurais cru qu'il y en avait infiniment plus ; mais tournez encore la page et vous verrez la démonstration :

“ *Le torrent qui sautille, chante, rit, jase constamment, sans s'arrêter nulle part, ai-je besoin de dire que c'est la vie de la femme mondaine ?* ”

Ainsi, pour trouver un point de comparaison entre une femme mondaine et un torrent, M. Routhier imagine un torrent qui *sautille, chante, rit et jase*. C'est ingénieux, mais un peu trop fort. A la rigueur, on peut comparer un chasseur à Napoléon I, à Napoléon III et à Saul, dans l'espace de trois pages de dix-huit lignes, parce qu'il n'a pu réussir à tuer un *original* qui ressemblait à Victor Hugo ; mais imaginer pour les besoins d'une comparaison, un gentil petit torrent qui

chante, qui rit, qui jase et qui sautille, bonsoir ! Encore une fois c'est trop fort.

M. Routhier est quelquefois très pittoresque dans ses expressions. Veut-il parler d'un danseur qui se tourmente beaucoup :

“ Ses bras et ses jambes *en font du feu*, dit-il.”

Et quand la danse est finie, le danseur va-t-il remercier le pianiste, il lui serre les deux mains, dit-il,

“ *Ces deux mains qui lui ont procuré de si enivrantes cabrioles.*”

Des *mains qui procurent des cabrioles*, c'est ce qui peut s'appeler de la hardiesse de style. Mais feuilletons et citons au hasard. Il n'y a presque pas besoin de commentaires.

“ La vague du large, surtout *au bout des pointes*, est encore un peu forte pour nos canots...”

En effet, ces vagues-là devaient être d'une force considérable *au bout des pointes*, puisqu'à la page précédente, M. Routhier nous les représente comme portant *sur leurs crêtes* des embarcations chargées chacune de “ cinq hommes et de bagages considérables.”

“ M. de Foucault et moi avons pour *Canotier-en-chef* (ce mot-là méritait bien deux traits d'union avec une majuscule) le bon Tienniche, un des types montagnais les plus parfaits, et *un aviron hors ligne.*”

Je sais qu'on dit un trompette, un tambour, qu'on dit même *une bonne fourchette* pour un mangeur émérite ; mais dire d'un homme que c'est un *aviron*, et un *aviron hors ligne*, c'est forcer un peu le trope.

Une dernière citation pour cette fois :

“ Nous citons le grand guerrier *allemand* Wallenstein qui se garantissait des balles au moyen d'un onguent diabolique, fait avec des *herbes de sorcier*, cuites et bouillies *avec des paroles magiques.*”

Wallenstein n'était pas allemand, mais bohémien, monsieur Routhier. Mais après cela, quand on est assez sorcier pour faire bouillir des herbes *de sorcier avec des paroles magiques*, on peut bien l'être assez pour métamorphoser un Bohémien en Allemand; c'est encore moins malin.

III.

J'en étais je crois à démontrer que M. Routhier, pour vouloir être trop minutieux ou trop solennel, tombait souvent dans le faux. Fournissons-en quelques nouveaux exemples :

“ Encore quelques heures, et le vent du Nord-Ouest aura si bien chassé les nues que nous apercevrons la Voie lactée *dans toute sa longueur...*”

Il suffit de se rappeler que la voie lactée parcourt circulairement toute l'étendue du ciel en passant au-dessus de nos têtes, pour saisir l'absurdité de cette phrase. Pour apercevoir la voie lactée *dans toute sa longueur*, il faudrait que M. Routhier pût se trouver aux deux antipodes en même temps. Je veux bien croire que M. Routhier est exceptionnellement doué, mais, je doute fort qu'il ait aussi le don d'ubiquité.

“ Puis nous traversons un bois de jeunes taillis.”

Mais si ce sont *de jeunes taillis*, ce ne peut être *un bois*. Question de dictionnaire.

“ Sous ses vêtements bleus brillait son teint vermeil.”

Il faut que ces vêtements bleus fussent d'une transparence toute particulière pour que le teint de la personne pût non-seulement s'apercevoir, mais encore briller dessous.

La profondeur des mers soudain n'avait plus d'ombre,
Car l'amour de son cœur comme un astre brillait.

Comment trouvez-vous cet amour qui a le privilège
d'éclairer même les profondeurs de l'océan ?

L'aurore flamboyait, et la vague bleuâtre
Se moirait sous ses feux des reflets les plus beaux.
L'aube sur les coteaux versait sa lueur fauve.

Tiens, voilà l'aurore qui *flamboie* en faisant sous ses
feux resplendir les vagues de *reflets* éclatants, pendant
que l'aube, elle, *verse* timidement sa *fauve lueur* sur le
penchant des *coteaux* ! Il faut avouer que cela ne s'ac-
corde guère, à moins que l'aurore n'est dit à l'aube : Tu
m'ennuies ; laisse-moi faire avec les vagues comme je
l'entendrai ; tu t'arrangeras comme tu pourras avec les
coteaux.

L'onde la dorlottait (avec deux t) comme on fait un enfant
Pas besoin de commentaires pour celui-là.

Légère, elle s'enfuit en inclinant sa tête....

Il s'agit d'une barque.

Puis elle fit alors une course effrénée....

Faire une course ; tout comme un commissionnaire.

Comme une brume blanche elle affleura les eaux.

J'ai déjà vu de la brume sur les eaux ; elle était
toujours blanche ; mais jamais je ne l'ai vue faire des
courses effrénées. La brume en général n'est pas si
pressée ; elle se contente de flotter légèrement au-dessus
de l'onde.

Et la *Mauve* glissait dans des *gouffres* (sic) ouverts
Où l'on ne voyait plus ces grandes voiles blanches.....

Mais la *Mauve* filait, agile, ruiselante,
Et poursuivait sa course à travers les *brisants*..

Bon marin, n'est-ce pas, ce pêcheur, qui, par une effroyable tempête, se lance ainsi *toutes voiles dehors à travers les brisants* ! Il n'avait pas eu seulement la précaution de prendre un ris. Est-il étonnant qu'il ait fait naufrage ? Mais M. Routhier ajoute que

Les rivages déjà s'approchaient *souriants* !

Et en effet des *rivages* entourés de *brisants* doivent être très rassurants pendant une tempête. Enfin, la barque se brise et sombre ; le marin veut sauver sa femme et son enfant, cette petite dont l'amour éclairait le fond de la mer, et dont on voyait briller le teint à travers sa robe bleue.

Et d'une main nageant, fendant la vague folle,
De l'autre il soulevait son fardeau *trionphant*.

Un singulier moment pour triompher !

Qu'il était beau de voir sur la vague profonde
Ce groupe naufragé luttant contre la mort !

Voilà une exclamation qui ne me semble pas empreinte d'un grand sentiment d'humanité. Je la trouve d'autant plus extraordinaire que M. Routhier vient de me dire que les anges qui *voltigent par delà les étoiles* ont *tous pleuré* en voyant cet accident.

Mais une *Dame éclatante* vient au secours des malheureux qui se noient :

C'était la Vierge Sainte, espoir du naufragé ;
Elle avait vu flotter sur la vague écumante
Comme un lambeau d'azur à demi submergé.

Tout comme quelqu'un qui n'aurait pas su ce que c'était. Puis on voit :

.....la vision céleste
Essayer d'arracher d'une main forte et lesté.
Son enfant bien-aimée à l'*humide tombeau*.

Très neuf *l'humide tombeau* ; sans compter cette vision dont la main forte et lesté fait des efforts pour arracher etc.

Mais le fardeau parut d'une lourdeur extrême.

Vous voyez d'ici la vision mystérieuse obligée d'y mettre toute la vigueur de poigne dont elle peut disposer.

La Vierge, souriant alors aux flots glacés,
S'élança de la mer d'un coup d'aile suprême.

Allons, voilà la sainte Vierge avec des ailes maintenant ! C'est plus nouveau que les *gouffres amers* et *l'humide tombeau*.

Mais revenons à la prose.

M. Routhier nous parle des enfants gras et jonflus qui s'ébattent sur les perrons d'Hébertville :

"Le teint bruni de leurs figures dénote chez eux l'amour du soleil, et l'horreur des chapeaux."

Quand on parle du teint, c'est ordinairement de celui du visage qu'il s'agit ; à moins que, comme M. Routhier nous le donne à entendre, les enfants d'Hébertville ne soient, comme la rhétorique, doués de plusieurs figures.

Je puis faire la même remarque à propos des Montagnais, qui ont, dit M. Routhier :

"Les pommettes des joues très saillantes."

Comme, suivant tous les dictionnaires, le mot *pommette* signifie la partie la plus saillante de la joue au-dessous de l'œil, il s'ensuit qu'il était suffisant à lui seul pour exprimer l'idée de M. Routhier ; mais ce dernier a peut-être voulu insinuer que ces intéressants sauvages ont d'autres pommettes que celles des joues. C'est encore possible.

Une autre remarque analogue. M. Routhier dit en parlant d'une jeune fille :

“ Son *habilité* (sic.) à *peler l'écorce du bouleau.*”

Puisque *peler* veut dire *enlever l'écorce*, il fallait dire *peler le bouleau* tout simplement. C'est comme qui dirait : *peler la pelure d'une pêche.*

Mais continuons :

“ La rivière se *creuse* et *s'élargit* à la fois.”

Toutes les règles de la physique renversées, cela me fait rêver ! Une rivière qui se creuse et s'élargit en même temps, voilà un phénomène que M. Routhier devrait bien nous expliquer. De même que cette autre phrase qui se trouve dans la même page :

“ Elle (la nature) attend son bien-aimé, le soleil, que la lumière précède comme un avant-coureur, mais qui n'a pas encore montré sa face rayonnante dans le fond des ravins.”

Ça je crois, comme disent les Belges.

Le soleil montrer sa face rayonnante dans le fond des ravins, ç'aurait été par trop miraculeux. M. Routhier nous affirme que la chose n'a pas eu lieu ; allons tant mieux.

Tandis que j'ai cette page sous la main, finissons-en avec elle :

“ On dirait des falbalas de dentelle blanche sur des robes *foncées.*”

Pas français, cher monsieur Routhier ; il faut des robes de couleur *foncée*. Le mot *foncé*, quand il n'est pas accolé aux mots *couleur*, *teinte* ou *nuance*, veut dire qui a un fond, ou qui a de l'argent.

“ A demi voilés par des vapeurs de l'aurore, les sapins et les épinettes dressent leurs cônes immobiles au bord des falaises tantôt abruptes, tantôt en pente douce...”

Des *falaises en pente douce*, voilà qui est rare; car tous les dictionnaires nous disent que les falaises sont des rochers *escarpés*. M. Routhier inventera quelque jour les angles ronds.

Mais cela n'est pas pire que ce *canot qui glisse comme flèche ENTRE les arches d'un pont* (page 157), car pour glisser *entre* les arches d'un pont, il faut passer à travers les piles; ce qui est un tour de force. Ce n'est pas pire non plus que ce *magnifique panorama qui se déroule SUR nos yeux* (page 187); ni que ce *SILLON blanc qui se précipite du haut d'une montagne* (page 79); ni que ces *canots effleurant L'ÉCUME des vagues* (page 83); ni que ces *chansons qui s'harmonisent avec les COUPS d'aviron* (page 91); ni que ce *traître qui se HÉRISSE comme un Iroquois* (page 93); ni que ces *îlots innombrables qui FERAIENT les plus charmantes villas* (page 127); ni que cette *pièce d'eau* qui sépare le cap Trinité du cap Éternité (page 196).

Suivant tous les dictionnaires, une pièce d'eau est une grande quantité d'eau retenue dans un espace creusé en terre pour l'embellissement d'un parc, d'un jardin. M. Routhier commet la même faute à la page 187 où il découvre des *pièces d'eau* au milieu des bois.

Mais on n'y regarde pas de si près quand, pour prendre son repas, on s'arrête de préférence *dans quelque épais fourré* (page 111) sans réfléchir qu'un *fourré* est déjà, suivant l'Académie, un endroit où il y a un assemblage épais d'arbrisseaux, d'arbustes et de broussailles, et qu'un *épais fourré* doit être d'un abord encore plus difficile.

Après cela, on peut bien PAVER sa tente de branches. (même page !)

On *jonche* avec les branches monsieur Routhier, on *pave* avec des pavés, et l'on tâche de parler français.

Terminons cet article par trois citations :

“ Ça et là, dans les endroits où le feu a dévoré les *grands* bois et n'y laisse plus (admirable concordance des temps) que des souches noires et de *grands* squelettes calcinés, le sol est couvert de *grandes* bruyères....”

Trois fois le mot *grand* dans une phrase, avec une faute de syntaxe, c'est bien raisonnable.

“ Les courants se déchainent et le mouvement accroît leur puissance. Ils se rencontrent, ils se combattent, et les ondes qu'ils *charrient* se resserrent, s'écrasent, tournant sur elles-mêmes, et décrivant des spirales qui *attirent comme des gorges profondes* tous les objets passant à la surface.”

Les *gorges profondes* n'ont pas que je sache pour propriété d'attirer *les objets qui passent à la surface* ; mais cela peut s'accorder avec ces *courants qui charrient des ondes et dont le mouvement accroît la puissance*, puisque ce sont les ondes qui font le courant, et que celui-ci n'est autre chose que le mouvement lui-même.

“ Cependant M. Jannet désire beaucoup voir les grands tributaires du Lac, ou l'un d'eux, et nous décidons que nous poursuivrons notre course jusqu'à la rivière *Matassini, dans laquelle nous remonterons quelques milles.*”

Un autre aimerait mieux *remonter la rivière pendant quelques milles* ; M. Routhier, lui, préfère *remonter des milles dans la rivière*. Tous les goûts sont dans la nature, même celui de dire des absurdités.

IV.

J'ai déjà cité quelques unes des incorrections de langage et des fautes de syntaxe qui émaillent le livre de l'honorable juge Routhier. Je n'ai qu'à feuilleter au hasard pour en trouver à foison. Et qu'on ne croit pas que j'exagère, les preuves sont faciles à donner.

Page 28, M. Routhier dit :

Je suppose que l'écoissais (avec une minuscule) ne peut bien dormir qu'après avoir sauté son reel."

Grosse faute de français. Quand il est employé activement, le verbe sauter signifie franchir : Sauté un fossé. Or, comme il ne s'agit pas ici de franchir un reel, pour être correct M. Routhier aurait dû écrire : Danser son reel."

Deux pages plus loin, je trouve cette phrase :

"L'excellent M. Hébert avait déjà engagé deux voitures..."

Grosse faute de français. On ne peut pas engager des voitures ; on engage un cocher, un voiturier, et l'on retient une voiture. C'est élémentaire.

Je tourne la page et je découvre ceci :

"Quand il tombe (il s'agit de chant) sur un morceau que je connais, nous disons un duo."

Cette acception du verbe dire, n'est pas française. Il est vrai que dans l'argot des artistes on l'emploie quelquefois comme synonyme de chanter : Dire une romance ; dire un morceau. Mais alors ce vocable exprime plus particulièrement l'idée d'une belle diction ; et par conséquent, même en argot de théâtre, il serait absurde de s'en servir à propos d'un duo, surtout lorsqu'on n'a pas l'intention de qualifier la manière dont il a été chanté.

Quelques lignes plus bas la petite caravane étant arrivée au Grand-Brulé, elle reçoit l'hospitalité du curé qui la régale d'excellents gateaux (sans accent circonflexe) et de Bordeaux (avec un grand B).

"Ce n'est pas encore la sauvagerie, dit M. Routhier ?"

Nouvelle faute de français. Le mot sauvagerie ne signifie pas du tout le pays des sauvages ; il signifie l'humeur sauvage. Il y a de la sauvagerie dans son caractère. Ne pas confondre.

Page 38, je lis cette phrase :

“ On dit toujours qu'il y a plus d'esprit dans deux têtes que dans une, et je me hâte d'aider mon ami. . . . ”

Aider quelqu'un veut dire lui porter secours en général ; mais quand l'aide est momentanée et pour un objet déterminé, on dit : *aider à quelqu'un*. Tous les grammairiens sont d'accord là-dessus. Or, comme il ne s'agit pas ici de *secourir M. de Foucault*, mais de *lui* aider à remonter un fusil, il s'ensuit que M. Routhier a commis là une autre grosse faute de français.

Page suivante :

“ Nous nous arrêtons aux framboises et aux *bleuets* qui bordent la route. ”

En français *bleuet* est une petite fleur. Mais comme M. Routhier prend évidemment ce mot dans le sens qu'on lui donne au Canada, il fait tout simplement une faute. C'est *airelles* qu'il fallait dire. Parce que nous appelons ici les groseilles à grappe des *gadelles*, et des pommes de terre des *patates*, on n'a pas le droit de s'exprimer ainsi quand on écrit un livre ; ou tout au moins on souligne. M. Routhier souligne bien *goûter* et *harmonium* deux mots qui sont du français très académique.

Je puis faire la même remarque au sujet des mots *ilet*, *soda* et *traîne sauvage*, dont M. Routhier se sert, et qui n'ont jamais été français ; du mot *billot* que M. Routhier emploie dans le sens de bois de grume ; du mot *madrier* dans le sens de planche de pin ; du mot *tourniquet* dans le sens de remous ; du mot *piastre* dans le sens de dollar ; du mot *dalle* dans le sens de buse ; du mot *ménage* dans le sens d'attirail ; du mot *galerie* dans le sens de balcon ou de véranda ; du mot *aviron* dans le sens de pagaie, et du mot *appartement* dans le sens de salon de bateau à vapeur !

L'aviron est une rame tout simplement; et *l'apparetement*— on ne saurait trop appuyer là-dessus— est une suite de pièces pour le logement d'une famille. Ce mot n'est aucunement synonyme de chambre ou de salle. Quand on se pique de savoir sa langue on ne fait pas de ces fautes-là. Il ne suffit pas de parler canadien; il faut parler français.

Page 48, je trouve le vers suivant :

“Kerville sur la grève, (avec un accent circonflexe) *appareillait* la *Mauve*.”

Grosse faute de français. En terme de marine, le verbe *appareiller* est neutre, et par conséquent ne peut pas avoir de régime direct.

Page suivante :

“Ils partirent tous trois, et la blanche *nacelle*”

J'ouvre le dictionnaire de l'Académie, et au mot *nacelle*, je trouve. Petit bateau qui n'a ni mât ni voile. Or, dans la pièce de vers de M. Routhier cette *nacelle* a des mâts et même un beaupré.

“Admirez ce beaupré, cette mâtüre haute.”

Et des voiles donc ;

Son nom était la *Mauve*, et sous ses quatre voiles,
Elle glissait sur l'eau comme l'oiseau des mers.”

Tournons la feuille :

“Et leurs yeux contemplaient leur enfant *bien-aimé*.”

Enfant est des deux genres; masculin quand il s'agit d'un garçon; féminin quand il s'agit d'une fille. Or, comme nous sommes dans ce dernier cas, il fallait *bien aimée* au féminin. Et ce ne peut être là une faute d'impression, car le mot est à la *rime*.

Page 58, à propos de cette fameuse nacelle à quatre voiles, M. Routhier écrit :

“ J'en veux *bâtir* une autre...”

On *construit* un vaisseau, une embarcation, monsieur Routhier. *Bâtir* ne s'emploie que pour les maisons, les ponts, etc.—*Bâtir* un navire ou une barque est une faute de français.

Tournons encore la feuille :

“ A partir d'Hébertville la route est *accidentée* de grandes côtes et de petits lacs.”

Faute de français. *Accidentée* n'est pas un participe, puisque le verbe *accidenter* n'existe pas. C'est un adjectif absolu ; et par conséquent on ne peut pas dire : *accidenté de quelque chose.*

Page 64 :

“ Le *Rév. M. Hébert* (tout comme si ce respectable curé était un ministre protestant) dit aussi quelques mots, et à la *suggestion* du P. Lacasse (ici le *révérend* serait permis,) l'auditoire pousse des hourras enthousiastes...”

Ce brave père Lacasse ne méritait pas cette injure de la part de M. Routhier.

Voyons, mon cher juge, n'oubliez donc pas que le mot *suggestion* ne s'emploie jamais qu'en mauvaise part : *Les suggestions de l'esprit du mal.* Tous les dictionnaires vous diront cela. Pauvre père Lacasse !

La phrase suivante contient une atrocité :

“ Le mot de la fin du P. Lacasse devant toujours être une originalité, *il propose* à ses auditeurs, etc.”

Alors c'est le *mot* qui propose. Pauvre grammairre !
Page 78 :

“ Ah ! lecteurs, c'est alors qu'il *eut* (à l'indicatif) fallu voir Tienniche, sombre et solennel, se détachant sur le fond gris du grand lac, la tête nue et *profilée* dans la clarté des étoiles, l'œil fixé sur la *pince* du canot...”

D'abord le mot *pince*, dans cette acception, n'a jamais été français ; et ensuite, d'après l'Académie, le verbe *profilier* ne doit s'employer qu'en terme d'architecture.

Même page :

“ L'inspiré, c'est le titre que je lui ai donné ce soir-la et il en avait vraiment l'air.”

L'air de quoi ? l'air du titre ! Il fallait : *et il avait vraiment l'air de l'être.*

Page 82 :

“ Et vers 8 heures [en chiffre] nous partimes *nous-mêmes* en canot.”

Nous partimes nous-mêmes. S'ils partirent, que diable ! ce ne pouvaient être qu'*eux-mêmes*. M. Routhier voulait évidemment dire : *de notre côté.* Il aurait dû le dire.

Tournons toujours la feuille :

“ Elle portait une jupe de flanelle, un *mantelet* d indienne, et un mouchoir rouge et jaune enroulé autour de la tête, et attaché de manière à former près des tempes de singulières *oreillettes.*”

Singulières est le mot. M. Routhier ignore donc ce que c'est que les *oreillettes*. Qu'il ouvre le premier dictionnaire qui lui tombera sous la main ; il verra que ce mot est un terme d'anatomie qui ne signifie pas autre chose que certaines cavités du cœur. Hein ! c'est loin du mouchoir enroulé autour de la tête !

Et puis, il y a ce mot *mantelet* que M. Routhier emploie évidemment ici dans le sens canadien, c'est-à-dire dans le sens d'une espèce de gilet que les femmes se serrent autour de la taille et dont le bas retombe un peu sur la jupe. En français un *mantelet* est un petit manteau. Avant d'écrire des livres il faut savoir toutes ces choses-là, si l'on veut être compris, par d'autres que par les gens de Sainte-Rose.

Il faut savoir aussi, qu'un *foulard* est toujours en soie ou en soie et coton ; de sorte que lorsque M. Routhier, page 88, parle d'un *foulard d'indienne*, il fait un contre-sens.

Page 94, M. Routhier écrit :

“ Ni l'un ni l'autre n'y songeaient. ”

Est-ce parce qu'il y a trois *ni* de suite— ce qui n'est pas fort élégant— que l'auteur met le verbe au pluriel ? Il devrait savoir que quand l'action se fait individuellement, après *ni l'un ni l'autre*, le verbe se met toujours au singulier.

Page 100, M. Routhier parle de la *chambre* d'un *yatch* (sic). Or, le mot *chambre*, dans le sens de pièce, ne s'emploie que pour les maisons. En terme de marine, on dit *cabine*.

A la page 102, M. Routhier dit :

“ Et je repousse pour nous trois l'épithète que je viens d'écrire comme titre. ”

C'est au moins là une inexactitude, car le titre porte : *Un excentrique*. Ce n'est pas là une épithète. C'est un substantif : un substantif que l'Académie rejette ; mais le mot n'en est pas moins employé substantivement par M. Routhier.

Assez pour aujourd'hui ; mais je n'ai pas fini ; la mine est féconde.

V.

Reprenons notre revue critique où je l'ai laissée.

A la page 104 du petit livre de M. Routhier, je lis :

“ L'américain (sans majuscule) Corsican qui avait *parié faire* le tour de la mer Rouge etc. ”

Parié faire n'a jamais été français. Il faudrait : *parié qu'il fermit*.

Page 116 :

"Un matin, il débarqua à Chicoutimi, accompagné de son personnel domestique ordinaire."

Pas français non plus. *Personnel* veut dire ensemble de personnes attachées à un *service public*. *Personnel domestique* est par conséquent un non-sens.

Page suivante :

"Et jusqu'à un *harmonium* (souligné comme un mot qui ne serait pas français) qu'un jeune pianiste jouait pour le distraire."

On peut jouer *sur* l'harmonium ou *de* l'harmonium, monsieur Routhier ; mais on ne joue pas *un* harmonium. C'est une grosse faute de français.

Même page :

"Il possédait une seine en soie *torse*."

Pas français. Suivant l'Académie, il faut dire *en soie torse*.

Page 121 :

"Lord G. se fit installer dans un fauteuil à quelques pieds du gardien de son cuisinier, avec un domestique tenant une ombrelle sur sa tête..."

Sur la tête de qui ? Sur celle du domestique, sur celle de lord G., sur celle du cuisinier, ou sur celle du gardien du cuisinier ? S'il y a jamais eu amphibologie, c'est bien dans ce cas-ci, ou je ne sais plus ce que c'est.

Page suivante :

"Il *fréa* (avec un accent circonflexe) cette goëlette (avec un tréma) et chargea le capitaine, à raison de \$300 pour le voyage, d'aller etc."

Pas français du tout. *A raison de*, suivant tous les dictionnaires, est une locution qui veut dire *à proportion de, sur le pied de* ; elle n'a jamais signifié *pour le prix de* ; c'est du *canayen* tout pur.

Page 127, M. Routhier fait *serpenter des lagunes sinueuses*. Or, comme des *lagunes* ne sont que de petits lacs ou des *flasques* d'eau dans les lieux marécageux, on sent qu'elles ne peuvent guère être sinueuses ni serpenter beaucoup; l'absurdité de la chose saute surtout aux yeux, quand on sait que, dans le cas présent, il s'agit d'un fleuve qui baigne un archipel.

Page 130, M. Routhier nous dit qu'il a mangé du *dinde rôti*. Depuis quand *dinde* est-il du masculin ?

Il n'est pas défendu, même quand on voyage avec M. Claudio Jannet et le comte de Foucault, de savoir faire la différence entre une *dinde* et un *dindon*. Que M. Routhier ait mangé de la *dinde* rôtie ou du *dindon* rôti, il ne nous importe guère; le susdit volatile aurait même pu être bouilli sans influer sur la conjonction des planètes; mais ce qui est important c'est de savoir un peu sa langue, quand on écrit des livres.

Dinde peut être masculin quand il est employé abusivement, voilà tout.

Page 134, M. Routhier dit, en parlant du R. P. Lacasse :

"Les sauvages de ces missions lointaines l'appréciaient *énormément*."

Or, comme *énormément* signifie *avec excès*, on sent immédiatement tout ce que cette expression a d'absurde dans un cas semblable.

Mais voici quelque chose de curieux.

Je lis à la page 137 :

"L'entrée de la décharge est fermée par une écluse dans laquelle s'ouvre une *glissoire* assez étroite."

Et page 184 ;

"... Et une autre partie à une large *dalle* qui sert de *glissoire* aux *billets* de la maison Price."

Ce ne peut être là une faute d'impression par conséquent. Or, une *glissoire* n'est pas autre chose qu'un chemin frayé sur la glace pour y glisser par amusement. Il est probable cependant que M. Routhier a voulu parler d'un *glissoire*, espèce de couloir ménagé sur le penchant d'une montagne pour faire descendre le bois coupé. Ainsi, *glissoire, dalle, billots*. Trois fautes de français dans une toute petite phrase, c'est bien raisonnable.

Page 138 :

.... "J'aperçois Tienniche et Patrick en cannot descendant comme un vertige."

Un vertige qui descend ! Je crois que le vertige a plutôt pour habitude de monter. La comparaison est quelque peu vertigineuse.

Page 143 :

"Nous nous recouchons à demi dans nos langoureuse voitures d'écorce."

Certes, voilà une étrange épithète pour des voitures d'écorce ! Des voitures d'écorce langoureuse, c'est-à-dire en langueur, faibles et malades ! c'est un peu risqué, on l'admettra. M. Routhier a probablement voulu dire souples et moelleuses. Il aurait dû le dire alors.

Page 157, l'auteur parle d'une *batture* de roche qui barre entièrement la rivière. Or, comme l'Académie nous dit qu'une *batture* est un écueil plat sur lequel l'eau ne brise pas, je trouve étrange que M. Routhier dise cinq lignes plus bas en parlant de cette batture :

"Je lui montre de loin la barre d'écume qui les menace."

Evidemment il ne connaît pas la signification du mot *batture*. Il faudra apprendre cela.

Page 164 :

“ Un rameur qui n'est pas chiche
De ses grands coups d'aviron,
C'est l'énorme Thomachiche
Qui vaut seul un escadron. ”

Voilà les rameurs par escadrons maintenant ! C'est la première fois que j'entends parler de rameurs à cheval. Cela mériterait de trouver place dans une opérette d'Offenbach. Est-il permis de martyriser ainsi une pauvre langue ?

Page 170, M. Routhier fait heurter les flots *avec désordre*, et fait interrompre les vagues, sous prétexte de les arrêter. Page 175, il fait accueillir quelqu'un *avec des vivats* ; et deux lignes plus bas, il dit :

“ Un seul coup d'aviron nous relance au milieu du courant et nous faisons alors une course effrénée. ”

Mais, cher monsieur Routhier, *relancer* n'est pas du tout ce qu'un vain peuple pense. En terme de chasse, il se dit en parlant des bêtes fauves qu'on fait partir une seconde fois ; ce ne peut être le cas actuel. En terme ordinaire il ne veut pas dire lancer de nouveau, comme vous semblez le croire, mais il signifie aller chercher quelqu'un où il est. Une autre faute de français, hélas !

Quant à la fin de la phrase, on sait ce que faire une course signifie ; j'en ai déjà dit un mot.

Page 184, l'auteur parle des ondes violentes livrées à *toutes les caprices* de la fureur. Ce doit être une faute d'impression ; il n'est pas permis d'ignorer le genre du mot *caprice*.

Page suivante :

“ Il y a des français et des française, des canadiens et des canadiennes (tout cela sans majuscules) dont les oreilles ont dû tinter alors. ”

Pas français du tout. Il faut à qui les oreilles ont dû tinter. Il y a ici une nuance sur laquelle tous les grammairiens s'entendent.

Même page :

“Mais il est entendu que ce serait une colonie d'été, une *villégiature*.”

Pas français le mot *villégiature* dans cette acception. Ce mot n'a jamais signifié un lieu où l'on passe l'été, mais le séjour même que l'on fait à la campagne pendant la belle saison, C'est bien différent.

Enfin, M. Routhier dit *les varechs* pour *le varech* ; il appelle les habitants de Toronto, d'Ottawa, de Montréal et de Québec, une société *cosmopolite* ; il nous montre un joli *village d'hôtels et de cottages* ; il dit *bureau d'avocat*, quand il devrait savoir que cela s'appelle une étude ; il dit *les épidermes* des marsouins, au lieu de *l'épiderme*, et ainsi de suite. Ce serait trop long à passer en revue.

Il est temps du reste, que je dise un mot de l'orthographe plus que capricieuse du savant juge.

M. Routhier écrit *dorlottait* et *sanglottant* avec deux t, *hotellier* avec deux l, *caravanne* avec deux n, *goufre* avec un seul f, *syrène* et *ellyptique* avec des y, une *demie-heure* avec un e, *habilité* avec un i, *trainaux*, au lieu de *traîneaux*, *audessous*, *pardessus*, *tandisque* en un seul mot, et *yatch* au lieu de *yacht*.

Cette dernière faute est même répétée cinq fois.

M. Routhier a aussi découvert un nouvel opéra de Wagner, le *Thahauser* ; peut-être veut-il parler du *Tannhauser*.

Il met des traits d'union à *hors-ligne*, à *bateau-à-vapeur*, à *pur-sang*, à *tout-à-coup*, à *tout-à-fait*, à *canotier-en-chef* ; mais en revanche, il n'en met pas à *tire-d'aile*, ni à

au-dessus, ni à *par-dessus*, ni à *de mi mille*, ni à *de mi-cercle*, ni à *hors-d'œuvre*, ni à *St-Jérôme*, ni à *St-Urbain* qu'il écrit toujours avec le *point anglais*.

Mais c'est dans les accents surtout que M. Routhier s'embrouille. Il écrit *rafraichir*, *trainer*, *maitre*, *il parait*, *diner*, *reconnaitre*, *entraîner*, *fraichir*, *connaitre*, *gaiment*, *idolatrie*, *on eut dû*, *il plaît*, *fraiche*, *voute*, *gateaux*, *gouter*, *nous mimes*, *surcroit*, *ile*, *ilot*, *plutot*, *affut*, *gaité*, *croitre*, sans accents circonflexes.

Mais comme compensation, je suppose, il en met sur *arôme*, sur *poème*, sur *elle dû*, sur *fréter*, sur *il dû*, sur *zone* et sur *grève*.

Il met des accents graves sur *événement*, sur *réfêter*, sur *rêverie*, sur *nous répètons*, sur *complètement*; d'un autre côté il écrit *je m'assierai*, *cathédrale*, *voilà*, *siège*, *ce soir-la*, *repercute*, etc, et il met un tréma sur *goëlette*, malgré l'Académie qui écrit ce mot avec un accent aigu.

Une autre chose qui embarrasse terriblement M. Routhier, c'est l'emploi des majuscules. Il écrit *Gouvernement*, *Palais*, *Voie lactée*, *Budget*, du *Bordeaux*, *Saint Pierre*, le *Comte*, le *Président*, *Novembre*, *Chapelle*, *Club*, *Milord*; en revanche, il écrit un *canadien*, un *écossais*, un *américain*, un *montagnais*; c'est un système.

Ce sont des bagatelles, cela, si l'on veut; mais c'est de ces bagatelles que se compose l'orthographe. Il n'est pas plus permis d'écrire la *grève* que la *grave*. Tout cela nous était compté bel et bien pour des fautes au collège; et je ne vois pas pourquoi les écrivains, que la jeunesse est appelée à prendre pour modèles, auraient le droit de faire des fautes qu'on blâme chez de tout petits enfants.

Pourquoi, par exemple, M. Routhier aurait-il le droit de mettre l'heure du jour, le jour du mois, et un nombre

quelconque de personnes, en chiffres, dans le cours d'une phrase, quand cela est défendu par les règles ?

Pourquoi M. Routhier écrit-il toujours A. M. et P. M. pour avant-midi et après-midi ? Il devrait savoir que ces abréviations latines ne s'emploient qu'en anglais et jamais en français ?

Enfin disons à M. Routhier que *il y a* fait hiatus, et par conséquent ne peut entrer dans un vers. Et tout bien considéré, il admettra que son petit livre n'a guère de style et renferme beaucoup de fautes de tous genres ; je l'ai prouvé. Ceux qui ont dit le contraire—s'ils y entendent quelque chose—ne l'ont pas lu ; voilà tout.

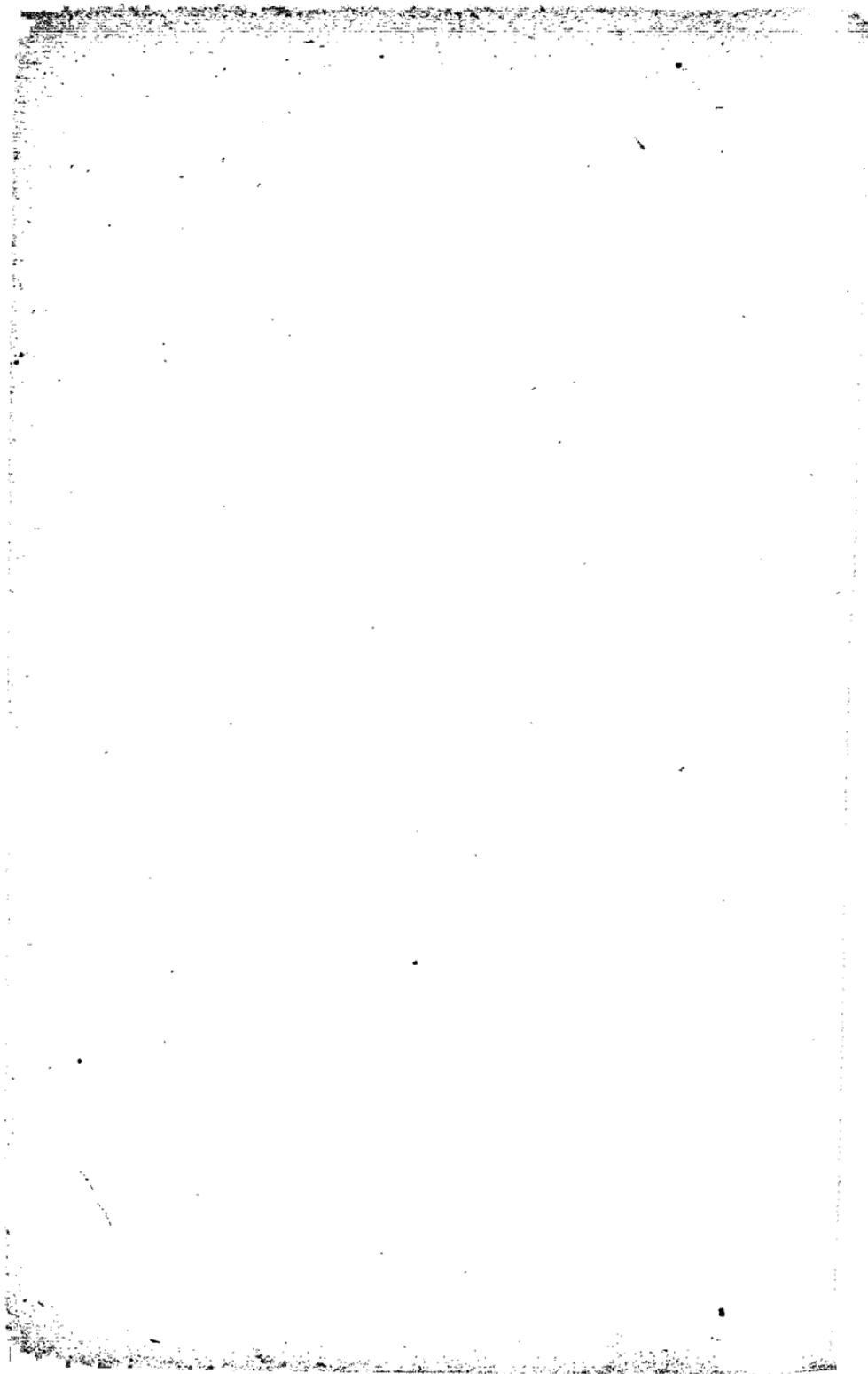
Maintenant que certains journaux me traitent de petit avocat de pas grand' chose, qui ose faire la leçon aux juges ; je réponds que quand M. Routhier se fait écrivain, je ne le considère plus comme juge, et j'ai droit de le critiquer,—non pas que j'aie le moindre plaisir à lui être désagréable, mais parce que je sympathise avec ceux qui ont fait une croisade contre la manière dont on parle et écrit le français dans ce pays.

Il nous faut une réforme, dans nos journaux et dans nos collèges ; et pour cela il faut bien que nos écrivains prennent l'initiative.

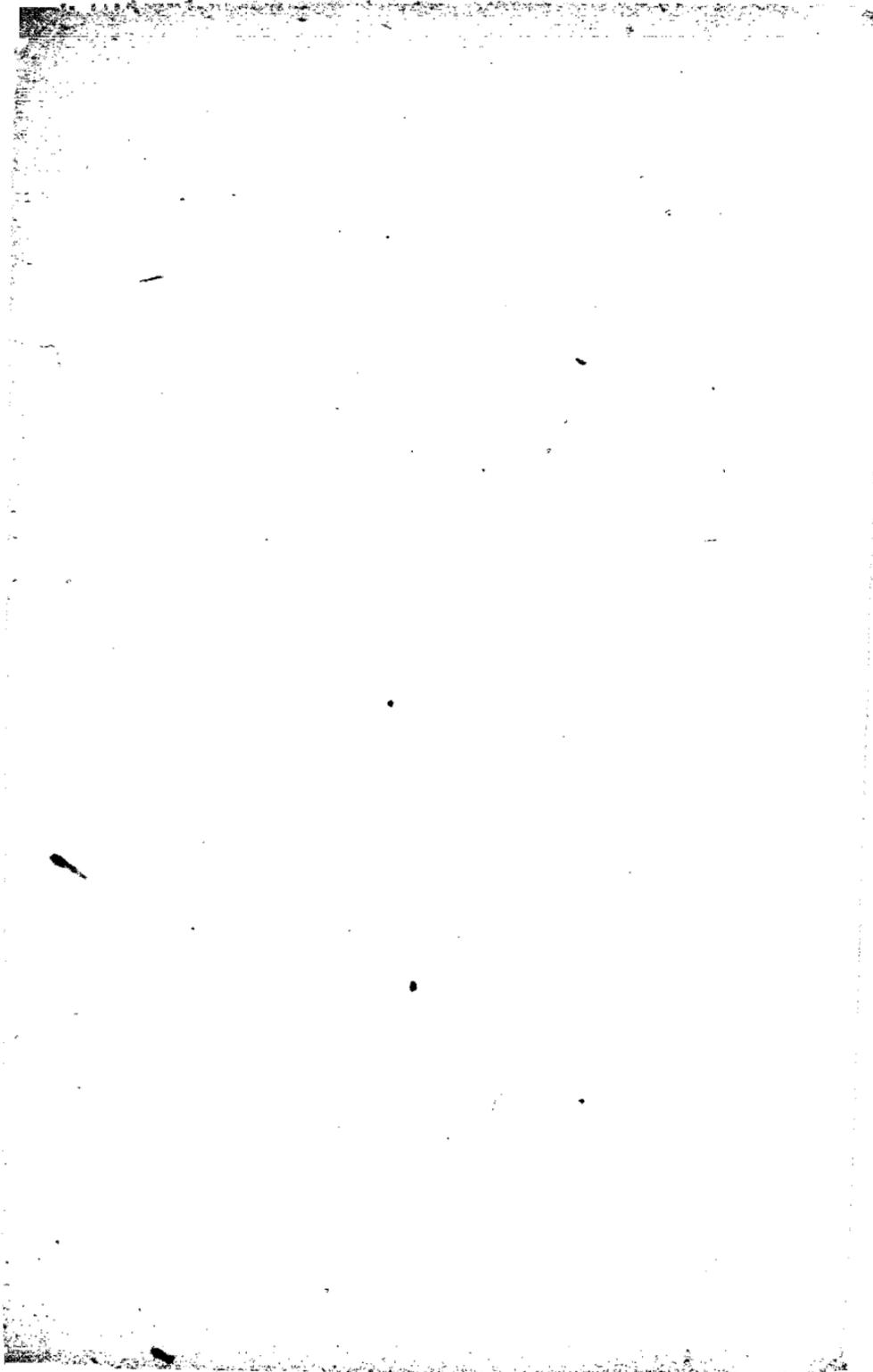
Or, si l'on continue à proclamer chefs-d'œuvre des horreurs comme celles que je viens d'énumérer, on n'y parviendra jamais. Il faut que cela cesse.

LÉON LORRAIN.

St-Jean d'Iberville, 20 juin 1881.



M. Louis Fréchet et Sarah Bernhardt.



A SARAH BERNHARDT.

Salut, Sarah ! Salut, charmante dona Sol !
Lorsque ton pied mignon vient fouler notre sol,
Notre sol tout couvert de givre,
Est-ce un frisson d'orgueil ou d'amour ? je ne sais ;
Mais nous sentons courir dans notre sang français
Quelque chose qui nous enivre !

Femme vaillante au cœur saturé d'idéal,
Puisque tu n'as pas craint notre ciel boréal,
Ni redouté nos froids sévères,
Merci ! De l'après hiver pour longtemps prisonniers,
Nous rêvons à ta vue aux rayons printaniers
Qui font fleurir les primevers !

Oui, c'est au doux printemps que tu nous fais rêver !
Oiseau des pays bleus, lorsque tu viens braver
L'horreur de nos saisons perfides,
Aux clairs rayonnements d'un chaud soleil de Mai,
Nous croyons voir, du fond d'un bosquet parfumé,
Surgir la reine des sylphides

Mais non : de floral ni du blond messidor,
Tu n'es pas, ô Sarah, la fée aux ailes d'or
Qui vient répandre l'ambrosie ;
Nous saluons en toi l'artiste radieux
Qui sut cueillir d'assaut dans le jardin des dieux
Toutes les fleurs de poésie !

Que sous ta main la toile anime son réseau ;
Que le paros brillant vive sous ton ciseau,
Ou l'argile sous ton doigt rose ;
Que sur la scène, au bruit délirant des bravos,
En types toujours vrais, quoique toujours nouveaux,
Ton talent se métamorphose ;

Soit que, peintre admirable ou sculpteur souverain,
Toi-même oses ravir la muse au front serein,
A te sourire toujours prête ;
Soit qu'aux mille vivats de la foule à genoux,
Des grands maîtres anciens ou modernes, pour nous
Ta voix se fasse l'interprète ;

Des bords de la Tamise aux bords du Saint-Laurent,
Qu'il soit enfant du peuple ou brille au premier rang,
Laisant glapir la calomnie,
Tour à tour par ton œuvre et ta grâce enchanté
Chacun courbe le front devant la majesté
De ton universel génie !

Salut donc, ô Sarah ! salut, ô dona sol !
Lorsque ton pied mignon vient fouler notre sol,
Te montrer de l'indifférence
Serait à notre sang nous-mêmes faire affront ;
Car l'étoile qui luit la plus belle à ton front,
C'est encor celle de la France !

LOUIS FRÉCHETTE.

MONTRÉAL, 22 décembre 1880.

M. Louis Fréchette et Sarah Bernhardt.

M. Fréchette ne veut pas qu'on l'oublie, et il revient à sa métromanie.

Avoir vu ses vers couronnés par l'Académie, c'est flatteur sans doute; mais c'est étonnant comme le public en perd vite le souvenir! D'ailleurs, ce n'est plus guère à la mode, l'Académie.

Il y a tant d'imbéciles qui y sont entrés, et tant de génies qui sont restés à la porte! On y voit encore aujourd'hui tant d'arlequins mêlés à tant de momies! Mais surtout les quais sont tellement encombrés d'ouvrages qu'elle a couronnés!

Enfin! M. Fréchette ne croit pas ses lauriers suffisants pour dormir dessus, et il en veut d'autres. La venue de Sarah Bernhardt lui a semblé une bonne occasion de faire parler de lui, et dans son empressement de se faire connaître comme poète à la comédienne, il est allé jusqu'à St. Albans lui dire des vers composés en son honneur!

Rendons justice au poète-lauréat, il a joué là une comédie qui éclipse *Papineau* et même le *Retour de l'Exilé* qui n'est pas de lui!

Qu'on se représente, dans une gare de chemin de fer, Sarah Bernhardt descendant d'un wagon dont le mouvement lui a donné le mal de mer, pâle ou plutôt jaune, étirée; lasse et plus maigre que jamais—et M. Fréchette essoufflé, boursoufflé, riche en couleur,

mettant genou en terre et le front dans la poussière pour saluer l'actrice, et l'on avouera que cette mise en scène ne laissait rien à désirer.

Mais les vers surtout étaient coulés dans le plus joli moule que possède le poète qui est un rare enfileur de rimes. C'était bien un peu humiliant pour la poésie de s'abaisser ainsi devant une comédienne... Mais pourtant, non, la poésie n'était pas là; la rime s'y trouvait seule.

Je voudrais citer toute cette pièce qui prête tant au ridicule, mais ce serait trop long. Citons-en seulement trois strophes en les annotant :

“ Salut, Sarah ! salut, charmante dona sol.”

Ce début rappelle Milton, et son chant inspiré; salut, sacrée lumière... Sarah, qui n'est pas une sotte et qui est habituée à plus de familiarité, a trouvé cela un peu solennel.

“ Lorsque ton pied mignon vient fouler notre sol,”

La comédienne est susceptible; elle a fait la moue aux mots *pied mignon* qu'elle a pris pour une épigramme. Est-ce sa faute si son pied n'est qu'une peau flasque collée sur des articulations ?

“ Notre sol tout couvert de givre,”

Deux pieds de neige, a murmuré l'actrice, vous appelez cela du givre !

“ Est-ce un frisson d'orgueil ou d'amour ? Je ne sais,”

Mais non, mon pauvre ami, a repris Sarah, l'amour réchauffe et l'orgueil fait monter le sang à la tête; si vous avez le frisson, c'est du froid que vous avez pris. et versez-vous un bon verre de cognac.

“ Mais nous sentons courir dans notre sang français

“ Quelque chose qui nous enivre ! ”

Eh bien ! c'est cela, c'est le cognac qui fait maintenant son effet, et qui chasse le frisson !

" Femme vaillante au cœur saturé d'idéal "

Saturé d'idéal ! Et de réel donc ? C'est quand on a passé quinze ans sur les tréteaux et dans les coulisses que l'on connaît la vie réelle !

Femme vaillante ! Pourquoi *vaillante* ? Quels actes de vaillance a-t-elle donc accomplis ?

" Puisque tu n'as pas craint notre ciel boréal "

" Ni redouté nos froids sévères, "

" Merci !... "

Il n'y a pas de quoi, poète. Dona sol vient ici pour notre argent, et non pas parce qu'elle frissonne d'amour pour nous. Elle ne peut y venir non plus pour y chercher de l'idéal ; elle en est *saturée*.

" De l'âpre hiver pour longtemps prisonniers "

" Nous rêvons à ta vue aux rayons printaniers "

" Qui font fleurir les primevers ! "

Parlez pour vous, mon cher ; mais la vue de Sarah ne produit pas le même effet sur tout le monde. Je l'ai rencontrée, hier dans la rue ; elle avait l'aspect d'une flèche de sauvage entortillée de fourrure, et rien ne fait moins rêver aux rayons printaniers et aux primevers qui fleurissent !

" Oui, c'est au doux printemps que tu nous fais rêver. "

" Oiseau des pays bleus, lorsque tu viens braver "

" L'horreur de nos saisons perfides ; "

Allons, mon ami, vous vous répétez ; la strophe précédente, exprimait la même chose, presque dans les mêmes mots. Il n'y a de neuf que *l'oiseau des pays bleus* ! Mais qu'est-ce que les *pays bleus* ? Je connais les oiseaux bleus, les diables bleus et beaucoup d'autres

bleus ; mais les *pays bleus* ? Ni vu, ni connu. Voulez-vous désigner par là les pays où le parti conservateur domine ? Mais la charmante Dona Sol vient de France, et rien n'est moins bleu que notre ancienne Mère-patrie ! A ce point de vue, ce serait notre pays qui mériterait en ce moment l'épithète, et nous pourrions vous appeler, vous, *oiseau rouge du pays bleu* !

Peut-être voulez-vous rappeler les pays dont parlent les contes bleus ? Mais ce ne serait pas aimable pour Sarah ! Allons, je jette ma langue aux chiens.

“ Aux clairs rayonnements d'un chaud soleil de Mai,
 “ Nous croyons voir, du fond d'un bosquet parfumé
 “ Surgir la reine des sylphides.”

Encore la même idée, ou plutôt la même flagornerie que dans la strophe précédente. Décidément vous n'êtes pas inventif poète. Et puis, Sarah arrive à ses trente quatre ans, au moins, et elle en montre dix de plus. Je vous avertis qu'elle me rappelle septembre plutôt que mai, et que je grelotte aux rayonnements de son soleil !

Brisons là.

Il reste encore cinq strophes ; mais quand on a lu les premières, on connaît les autres.

Tel est le chapelet de rimes que notre poète soi-disant national est allé réciter aux pieds de Dona Sabine, non, de Dona Sol !

La *Patrie* affirme que Sarah Bernhardt a dit au poète : “ Vos vers sont charmants, je vais les apprendre pour vous les dire moi-même.”

C'était une manière polie de lui faire comprendre qu'il les avait mal dits.

Mais maintenant comment pourra-t-elle lui dire ces vers ? Est-il raisonnable de supposer qu'elle saluera M. Fréchette en lui disant :

“ Salut, Sarah ! salut, charmante Dona Sol ? ”

Evidemment non. Dès lors, il faudra qu'elle refasse ces strophes de manière à pouvoir les adresser à M. Louis Fréchette.

Voici quelles sont mes prévisions sur les vers qu'elle lui dira probablement.

On sait que Sarah Bernhardt a possédé tous les bonheurs, un seul excepté ! Pauvre nature humaine ! Il lui manque toujours quelque chose.

Sarah Bernhardt a désiré l'amour, ou plutôt des amours ; elle en a eu, on ne sait combien, mais probablement trop ! Elle a désiré la gloire et les honneurs, elle y est arrivée ! Elle a voulu des richesses, comme une digne juive, elle en a !

Que manque-t-il donc à son bonheur ? Je vais vous le dire. Elle a désiré ardemment, furieusement avoir un peu d'embonpoint, et elle est restée maigre, mais maigre comme un clou, ou plutôt comme un cou de cigogne planté sur des pattes de héron ! C'est le grand chagrin de sa vie, l'épine qui traverse sa couronne de diva et déchire son front.

Dès lors on imagine facilement quelle pensée j'aillit de son cerveau en apercevant notre poète-lauréat, gras et joufflu, coloré, luisant et rebondi. *Son cœur saturé d'idéal s'est tourné vers le bien-être positif et corporel, et n'a pu se défendre d'un sentiment d'envie.*

J'ai donc raison de présumer qu'elle devra le saluer dans les termes suivants :

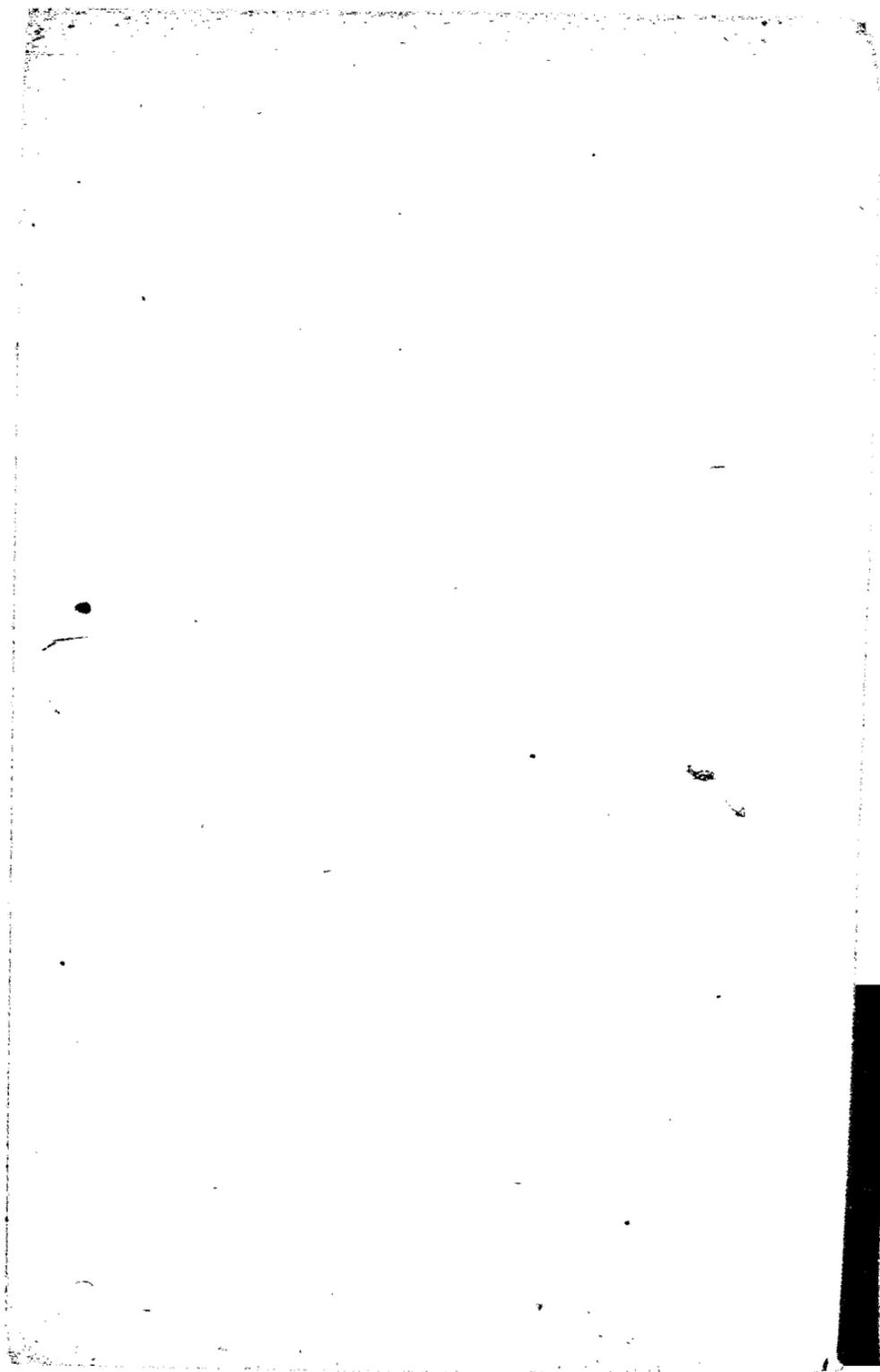
Salut ! Louis ! Salut, grassouillet Hernani !
 Quand ton double menton que l'on dirait verni,
 M'apparaît luisant comme un cuivre,

Est-ce un frisson d'envie ou d'appétit ? je sens
(O douce illusion!) courir dans tous mes sens
Un peu de graisse qui m'enivre !
Oui, c'est à l'embonpoint que tu me fais rêver !
Castor des pays bleus, lorsque tu viens braver
L'horreur de mes angles perfides
Et lorsque j'aperçois ton cou si bien bourré
Je crois voir mon tissu de graisse saturé
Recouvrir de chair mes os vides!

X. X.



A CEUX QUI DEMANDENT LA TÊTE DE RIEL.



A ceux qui demandent la tête de Riel.

CRUCIFIEZ-LE ! CRUCIFIEZ-LE !

Oui, crucifiez-le, ce faux roi, cet infame
 Qui s'arroe la royauté !
C'est un bandit sans foi que la canaille acclame
 Et qu'elle appelle Majesté !

Oui, crucifiez-le, ou nos lames rouillées
 Sortiront de leur vieux fourreau !
Voyez comme ses mains d'un sang pur sont souillées !
 Ce roitelet s'est fait bourreau !

Quels sont ces hurlements et ces cris de vengeance
 Qui troublent notre joyeux ciel ?
Et quelle est, dites-moi, la misérable engeance
 Qui peut vomir autant de fiel ?

Quel est ce roi brigand et quel est donc son crime
 Pour qu'il mérite ainsi la mort ?
Quelle est aussi, grand Dieu ! l'innocente victime
 Dont vous pleurez le triste sort ?

Ah ! nous le savons bien ! nous savons qui vous êtes,
 Juifs hypocrites de nos jours !
Nous savons bien pourquoi tout ce bruit que vous faites,
 Pourquoi cet appel au secours !

Nous connaissons aussi l'homme franc, juste et noble
 Que vous voulez crucifier,
Comme nous connaissons cette victime ignoble
 Qu'il vous plaît de déifier !

Riel est souverain par le vœu populaire ;
 Ce fait vous est-il étranger ?
 Le peuple a demandé que son bras tutélaire
 S'étendit pour le protéger ?

Comme un serpent hideux se glisse sous l'herbage
 Et déroule ses froids anneaux
 Pour surprendre le nid au milieu du feuillage
 Pendant le sommeil des oiseaux,

Ainsi l'infâme Scott dont le triste supplice
 Vous cause un si profond chagrin,
 Allait plonger son fer, la nuit, avec malice
 Dans le cœur de son souverain.

Et Riel qui jura devant un peuple libre
 De faire régner le bonheur,
 Riel ne pourra pas, lui, dont l'âme ne vibre
 Que pour la justice et l'honneur,

Faire enfin respecter ce sacré diadème
 Qu'on a voulu mettre à son front,
 Et redonner la paix à ce peuple qui l'aime,
 Si c'est là vous faire un affront ?

Mais dites de quel droit voulez-vous que vos maîtres
 De votre ami vengent la mort ?
 Garry n'est pas à nous ; est-ce du droit des traîtres,
 Du droit inique du plus fort ?

Ah ! cessez de hurler, tigres à face humaine
 Qui prenez la peau de l'agneau ;
 Le sang vous plaît assez puisque dans votre haine
 Vous voulez dresser l'échafaud.

Ce que vous regrettez, ce n'est point la carcasse
 De votre ami traître et vénal,
 Mais c'est le sceptre seul, le sceptre aimé qui passe
 Dans les mains d'un heureux rival !

Ce que vous demandez dans votre aveugle rage,
C'est que le Canadien-Français
Dont l'esprit généreux partout vous porte ombrage
Soit foulé sous un pied anglais !

Ce que vous demandez c'est que le catholique
Qui toujours si bien vous traita
Expire sur la croix, ô secte fanatique,
Comme son Christ au Golgotha !

Essuyez ! essayez vos pleurs de crocodile,
Cruels assassins des Aylwards :
La justice chez-vous n'a jamais eu d'asile
Et vos sceptres sont des poignards !

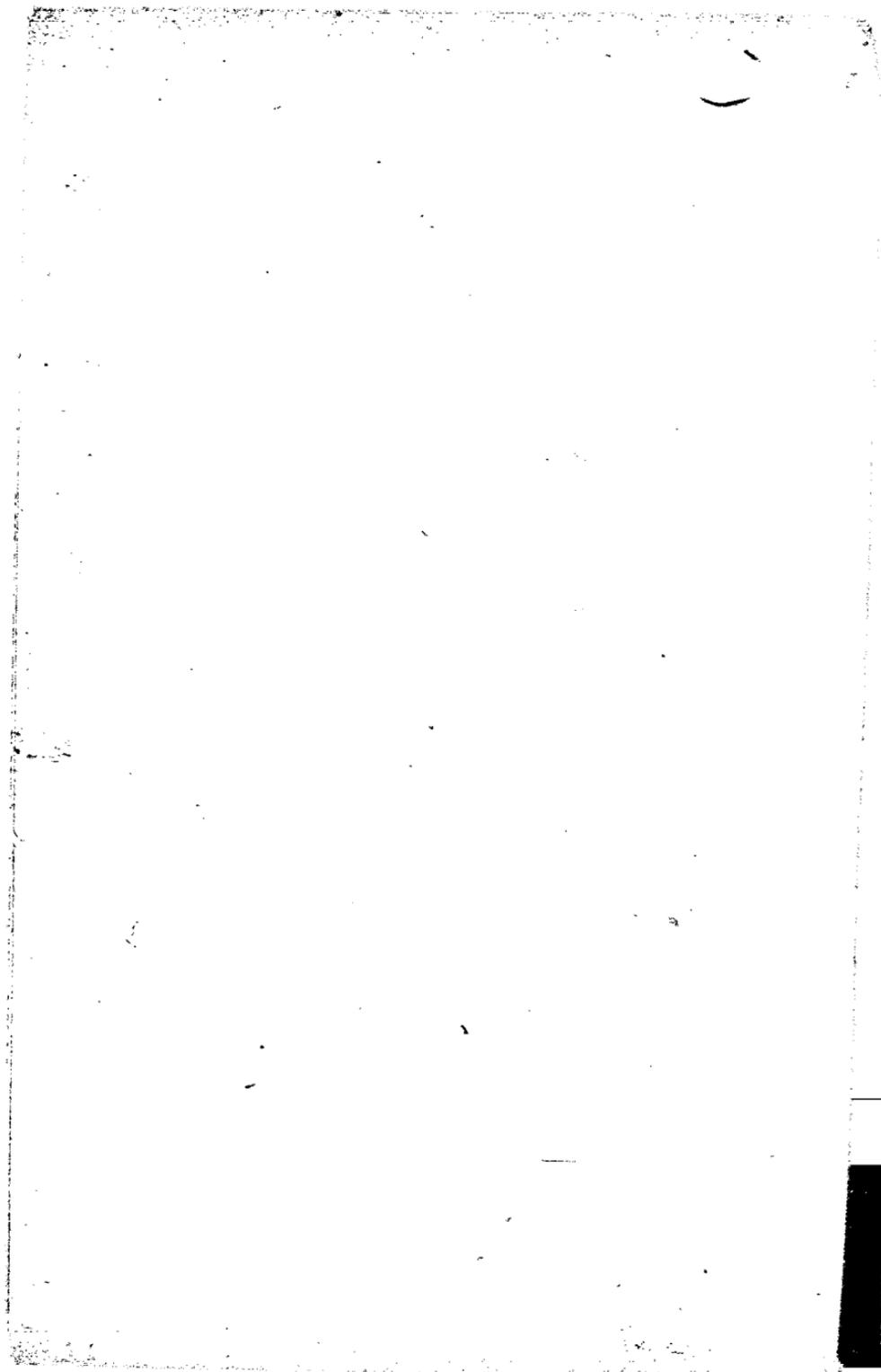
Le lion de l'Afrique au tigre sanguinaire,
Qui le trouble dans son repos
Fait sentir sa puissance, alors qu'en sa colère
Il bondit et lui rompt les os.

Nous sommes le lion clément mais redoutable
Dans sa juste et noble fureur,
Vous êtes, sachez-le, le tigre insatiable
Qui veut régner par la terreur.

Mais nous ne craignons rien. Nous rions des entraves
Qu'on forge ici comme là-bas.
Si vous êtes nombreux, nous sommes les plus braves,
Nous combattons les bons combats !

De votre fanatisme allez, vaillants apôtres
Répandre ailleurs les noirs venins,
J'arrache votre masque et je défends les nôtres
Contre vos projets inhumains !

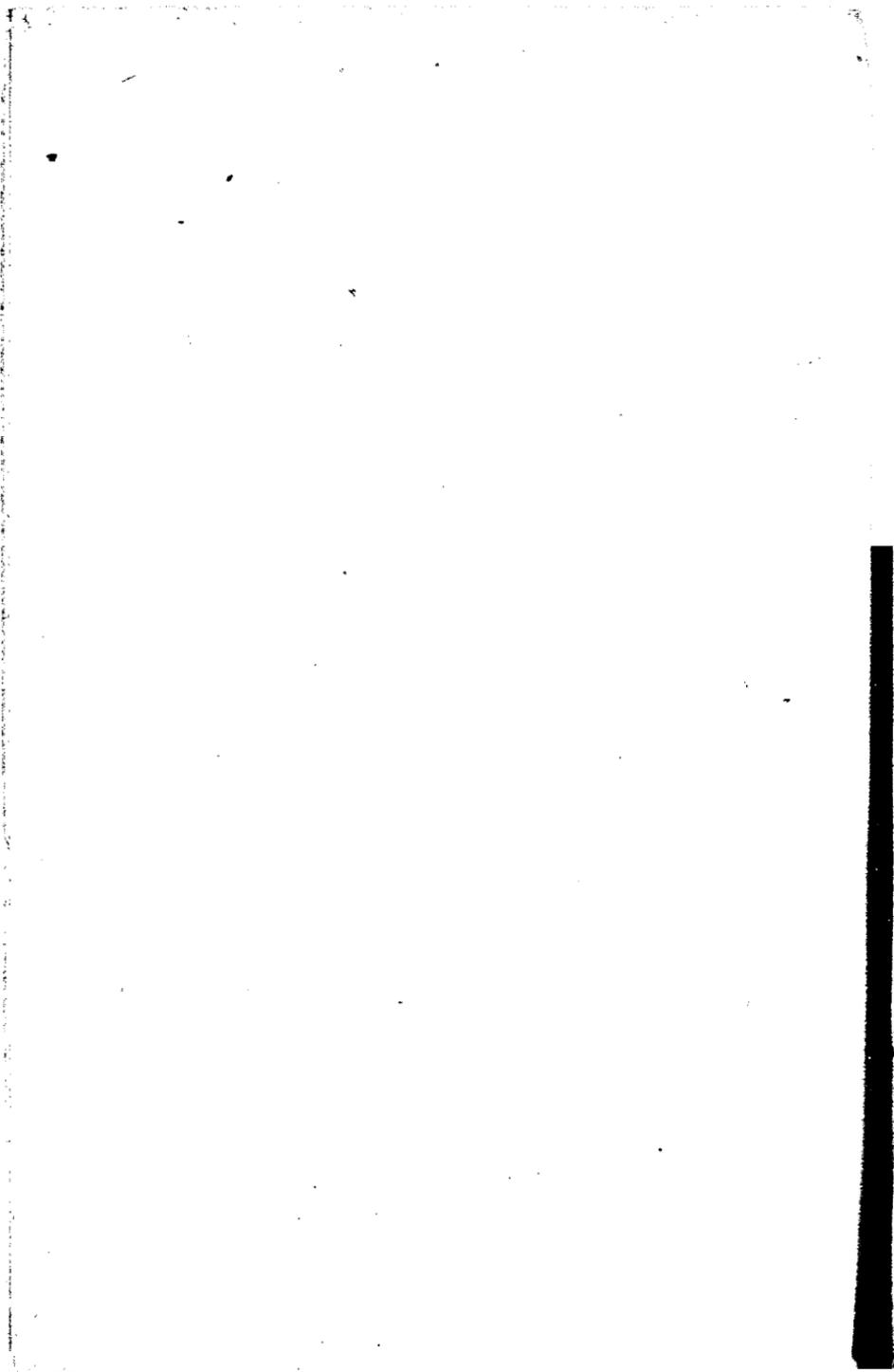
PAMPHILE LEMAY.



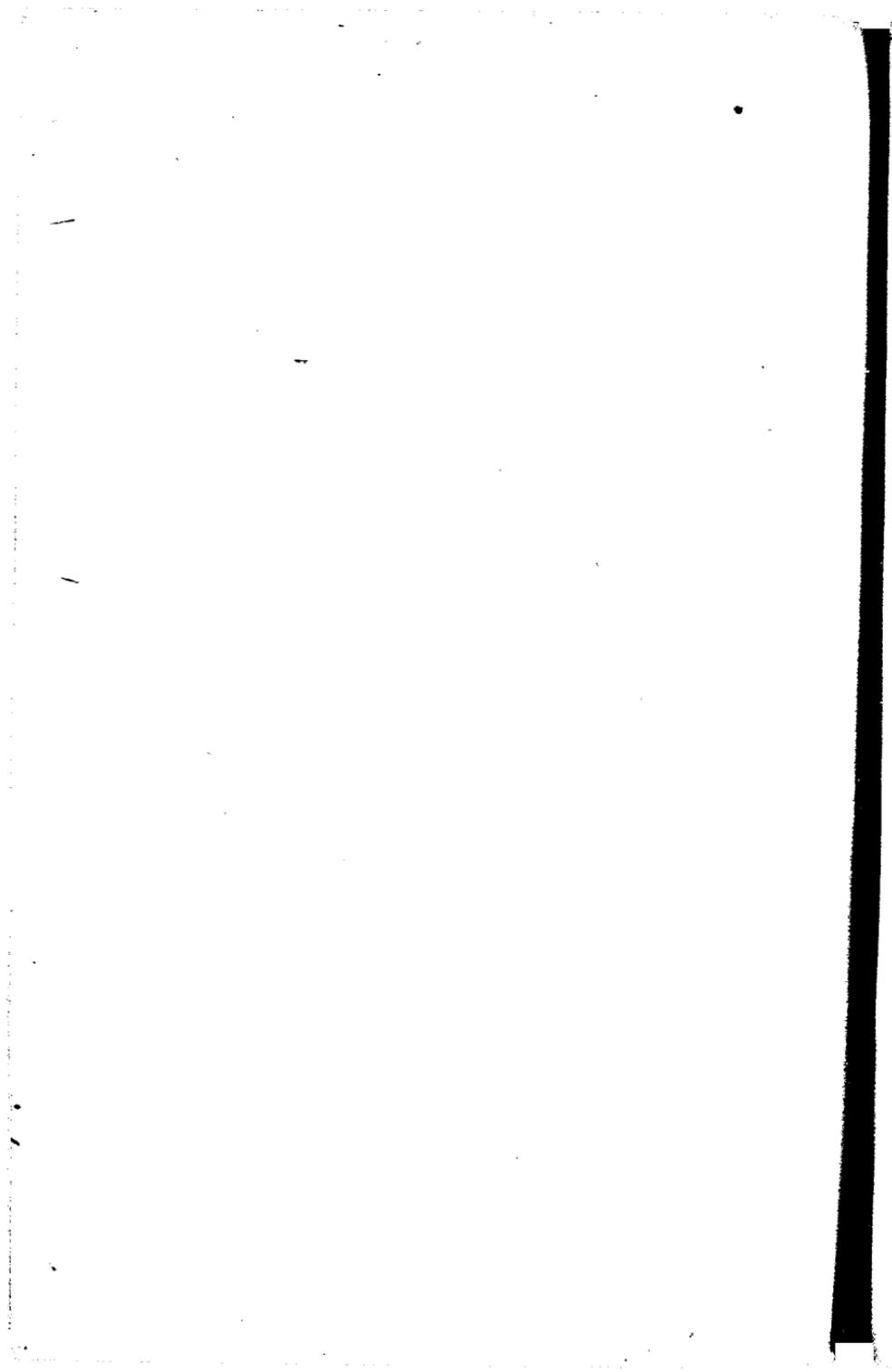
LA VOIX D'UN EXILÉ.

J'ai le regret d'annoncer à mes souscripteurs, que l'auteur, M. Fréchette, m'ayant exprimé le désir de ne pas donner suite, du moins pour le présent, à ma promesse de publier dans ce volume, cette "guêpe politique," j'ai dû céder à son désir, par simple délicatesse.

AUG. LAPERRIÈRE.



LES HISTOIRES DE M. SULTE.



LES HISTOIRES DE M. SULTE

PROTESTATION

PAR J. C. TACHÉ.

Ottawa, 21 mars 1883.

I.

J'ai suivi la carrière littéraire de M. Benjamin Sulte, avec intérêt, et cela, depuis qu'il a fait ses premières plumes. D'abord, je conçus un grand espoir pour ce jeune homme si poli, si modeste alors et naturellement très bien doué; plus tard, le voyant si frais, si égrillard et si bon garçon, je trouvais que la maturité de son talent tardait à venir; puis quand je le vis, c'était sa troisième manière, devenir personnel, improvisateur fécond, cultiver le genre drolatique, se prodiguer, se multiplier, se dédoubler, j'étais sans cesse tenté de lui dire ce que Turgot disait à Dupont de Nemours:— "Mon ami, vous serez toujours un jeune homme de la plus belle espérance."

Mais depuis que, il y a de cela un peu plus d'un mois, j'ai lu le livre que M. Sulte appelle son "Histoire des

NOTE.—Ces articles ont d'abord été publiés, sous forme de correspondances, dans le journal *la Minerve*.

“Canadiens-Français,” je ne pourrais plus lui tenir ce langage ; j’ai perdu l’illusion qui me l’inspirait. Qu’a-t-il manqué au talent incontestable de M. Sulte, pour tenir les promesses de ses débuts ? Peu de chose : du calme, de la patience, de l’humilité, de la réflexion et des études bien faites. De bons conseils, au lieu et place des compliments de camaraderie, lui auraient aussi rendu beaucoup de services. C’est le cas de rappeler une des maximes de “l’Instruction de la jeunesse,” un admirable livre de nos anciennes écoles : “l’étude rend savant et la réflexion rend sage.” Mais ça prend du temps.

Il y a près de deux ans, je crois, M. Sulte, par le ministère de son éditeur, M. Wilson, s’adressait au public pour solliciter des souscriptions à son ouvrage. La souscription n’était point dans les prix doux ; mais ce devait être une édition de haut luxe, ornée de gravures et de portraits exécutés dans le grand style. De confiance, on souscrivit ; M. Sulte avait toujours été un enfant gâté de la presse et des assemblées publiques ; M. Wilson était connu pour un habile organisateur ; bref, l’affaire fut montée sans peine. La publication en est rendue à son quatrième volume ; comme entreprise commerciale ce doit être une excellente spéculation ; ce dont il faudrait se réjouir, si tout était à l’avenant.

Pour en finir avec la partie matérielle de l’œuvre, il faut mentionner que l’auteur a complètement résolu le problème économique qui consiste à faire le plus de volumes possibles, avec le moins de pages possibles, et le plus de pages possibles, avec le moins de lignes possibles.

J’aurais, bien volontiers, laissé là M. Sulte et son livre, l’un entraînant l’autre, au regret de tous, dans

une commune dégringolade ; mais les détestables idées dont l'auteur s'inspire ; mais les outrages qu'il adresse à la mémoire d'hommes comme Mgr de Laval, Jacques-Cartier et autres ; mais les insultes qu'il vomit, à gorge le veux-tu, contre les Jésuites ; mais les faussetés pseudo-historiques qu'il cherche à propager ne peuvent pas rester sans protestation.

Les *Annales Catholiques* de Paris faisaient, tout récemment remarquer qu'un des défauts des tenants contemporains des idées saines, est de ne pas savoir mettre, dans leur vie publique, le courage, la vigueur et la fermeté que doivent avoir ceux qui tiennent à exercer et à faire valoir leurs droits. La paix, voilà ce qu'on aime ; mais il n'y a pas de paix désirable, en dehors de la vérité et de la justice. *Pax ! Pax ! Et non erat pax.*

Avant d'entreprendre l'œuvre pénible que j'exécute aujourd'hui, j'ai dû me poser à moi-même cette question : Ai-je mission pour protester contre les erreurs et les insultes de M. Sulte ? Et j'ai pu me répondre en toute sûreté :— Oui, j'ai mission. Parce qu'il appartient à tous de réfuter l'erreur et de défendre la vérité, parce que, en me faisant écrivain, j'ai embrassé une espèce de sacerdoce, un pacte avec la justice ; parce que M. Sulte, en parlant au nom des Canadiens-Français, peut nous rendre tous solidaires de ses assertions, nous surtout qui tenons la plume ; parce que plusieurs m'ont exprimé le désir de me voir intervenir, et parce que je suis certain d'être l'écho de la conscience publique, chez les miens. Ce n'est pas une critique que je fais, c'est une protestation.

Quant à la question du genre à adopter, elle se trouve résolue par M. Sulte lui-même. Je n'ai pas le choix des conditions du débat ; il me faut, bon gré, malgré, accepter le terrain qu'il a choisi et faire usage, mais

avec loyauté, des armes qu'il a désignées, le suivre où il s'aventure, dans son livre.

D'ailleurs, il y a des maladies contre lesquelles les sirops et les décoctions sont des remèdes inutiles, presque ridicules, ces affections ne cédant qu'aux incisions du séton et aux brûlures du moxa

M. Sulte dit, dans un endroit de son ouvrage :

“ Avec des gens qui ne se gênent pas, dit un proverbe, il ne faut point se gêner : les Jésuites ont joué leur rôle ici à notre détriment ; ils n'ont pas de titre à l'impunité .”

Tous les vrais Canadiens-Français diront : Nous devons une dette, dette immense de reconnaissance aux Jésuites ; vous les outragez de la façon la plus grossière, M. Sulte, et cela en notre nom ; on ne doit pas, on ne peut pas se gêner avec vous et vous ne devez pas jouir d'une impunité qui comporterait, de notre part, une infâme lâcheté.

Déjà de nobles protestations se sont produites, parmi lesquelles il faut noter celles de M. Thomas Chapais, et du Cercle catholique de Québec. Il en viendra encore d'autres, je l'espère ; on ne doit pas pouvoir impunément se moquer de l'intelligence et du cœur d'un peuple qui connaît le prix de la reconnaissance. (1)

L'idée mère du livre de M. Sulte, c'est qu'avant lui personne n'a compris l'histoire du Canada. C'est lui qui, entre autres choses, a découvert les habitants ; il en a

(1) Depuis que ceci a été publié, pour la première fois, de nombreuses protestations ont eu lieu, entre autres celle de M. P. B. Mignault, dans *la Revue canadienne* de Montréal, et celles de M. Damase Bélanger et de l'Institut Saint-Louis de Québec. La presse Française du Canada a aussi protesté contre les assertions de M. Sulte ; plusieurs journaux ont même reproduit en entier ce travail, dont à la demande du public canadien, les Editeurs de Montréal MM. Cadieux et Derome, ont publié une édition en brochure.

fait son bien, sa propriété. Avant lui, on n'en parlait pas ; après lui, probablement, il ne sera plus permis d'en parler. Il met cette idée à toutes les sances, elle revient partout où c'est lui qui tient la parole dans son livre. Il ne laisse pas même à son lecteur le plaisir de reconnaître cette belle découverte, il y met l'étiquette, tous jours, sans se lasser. Cela remet en mémoire l'anecdote de ce peintre qui, ayant voulu représenter le roi des airs et n'ayant pas réussi, écrivit au bas de son tableau : " C'est un aigle. "

"L'Histoire du Canada, dit M. Sulte, a été écrite par trois classes d'hommes : les Français, qui n'ont voulu y voir que les intérêts français ; les religieux, qui se sont extasiés sur les missions et les laïques, effrayés par la menace des censures ecclésiastiques. Nous qui ne sommes ni Français de France, ni prêtre, et qui ne craignons pas les censures ecclésiastiques, nous écrivons la vérité."

A la lecture de pareille tirade, on s'indigne d'abord, on dédaigne ensuite, puis on est pris d'une immense pitié. A tout cas, n'est-ce pas qu'on aurait tort de se gêner avec M. Sulte ? Avant lui, on n'avait pas d'histoire vraie du Canada, c'est lui qui va l'inventer. C'est à cause de cela, sans doute, qu'une grosse partie de son livre se compose de citations prises aux ouvrages de ces trois classes d'hommes qu'il accuse d'avoir forfait à la vérité, et qu'une autre notable portion de son œuvre consiste dans une analyse, assez crue, des écrits de ses devanciers. C'est une singulière histoire que l'Histoire de M. Sulte ; il publie de longues listes de noms et pré-noms et nous promet d'y insérer, tout rond, le recensement nominal de 1665. Tant mieux, après tout, c'est autant qu'il n'écrira pas ; mais, à ce train-là, il pourrait n'en jamais finir, et ce n'est plus de l'histoire. On voit par-là, qu'il y a peu de nouveau dans le livre de M.

Sulte ; et ce peu de nouveau est justement ce qui n'est pas bon.

De même que notre auteur a sa marotte, de même, il a son cauchemar : ce cauchemar, c'est la compagnie de Jésus. Pour un homme qui vous promet de la nouveauté, c'est faire preuve d'une impuissance radicale que de s'attaquer aux Jésuites ; car rien au monde n'est moins nouveau. Les Jésuites ont toujours été, comme la doctrine qu'ils prêchent, un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils ; ils ont l'honneur d'une grosse part de la haine que le divin Maître annonçait à ses apôtres.

En terminant le chapitre X de son troisième volume, M. Sulte dit :

“ Dans l'espace des vingt années qui viennent de s'écouler, pas moins de quinze volumes ont été mis devant les lecteurs, parlant toujours et à tout propos de ces dix ou douze victimes volontaires du zèle religieux. Les Canadiens, moins vantards, ne font pas tant de tapage dans la presse. Il est vrai qu'ils ont été conduits à la boucherie malgré eux et qu'ils n'ont pu se venger, durant tout le temps du régime français, que par le mépris dont ils ont accablé les Jésuites. La légende, défigurée et grossie, remplace à présent l'histoire.”

Occupons-nous d'abord du drôle, l'odieux vient toujours assez tôt. Quand, dans le livre dont il est question, on trouve écrit — nous — les Canadiens — les habitants il faut toujours lire : — moi, Benjamin Sulte ; c'est un kéri perpétuel. Donc, les Jésuites sont des vantards. M. Sulte ne fait pas “ tant de tapage dans la presse ”, lui. Le fait est qu'il lui répugne de se produire. C'est à tort qu'on l'a nommé le *largo al fac totum* de la correspondance.

J'aime les anecdotes, ça peint les personnages et les situations. Un habitant de Lot-et-Garonne (il y en a là

comme ailleurs de toutes les espèces), récemment arrivé à Paris, vint un jour aux Champs-Élysées, s'asseoir sur un banc déjà en partie occupé par un vieil employé de ministère qui, au sortir du bureau, était à prendre son bain d'air et de soleil. L'homme du Sud ne tarda pas à lier conversation; mais il débitait, d'un air si assuré, sur la capitale de la France, de telles ineffabilités, que le vieux bureaucrate, se riant en dedans, lui dit d'un ton narquois :

— Monsieur n'est à Paris que depuis peu de jours, sans doute ?

— Moà ! Non pas certes ! je connais Paris comme pas un ?

— Tiens, Monsieur ne m'avait pas dit qu'il est du Midi.

— Je n'aime pas à me vanter !

C'est cela même. Il pousse des Gascons partout, et les plus forts ne viennent pas toujours des bords de la Garonne.

“ Les Canadiens, sous le régime français, dit M. Sulte, n'ont pu se venger que par le mépris dont ils ont accablé les Jésuites.” M. Sulte finira par comprendre lesquels, des Jésuites ou de leurs insulteurs, les Canadiens ont en mépris. Pour faire voir ce que pensaient nos ancêtres des Pères de la compagnie de Jésus, je me contenterai de citer quelques paroles d'un laïque, d'un habitant, d'un homme qui fut choisi par ses compatriotes pour représenter leurs idées à l'époque dont parle M. Sulte, d'un homme dont M. Sulte dit lui-même : — “ l'une des plus belles figures de notre histoire.”

Voilà bien un personnage autorisé à parler au nom des siens. Eh ! bien, que dit M. Pierre Boucher, dans son livre que tout le monde connaît : “ Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France ” ? Lisons :

“ Pour le spirituel, l'on ne peut rien désirer de plus. Nous avons un Evesque dont le zèle et la vertu sont au-delà de ce que j'en puis dire : il est tout à tous ; il se fait pauvre pour enrichir les pauvres et ressemble aux Evesques de la primitive Eglise. Il est assisté de plusieurs prêtres séculiers, gens de grande vertu ; car il n'en peut souffrir d'autres. Les Pères Jésuites secondent ses desseins, travaillant dans leur zèle ordinaire infatigablement, pour le salut des Français et des Sauvages.”

M. Boucher dit encore, dans un autre endroit du même ouvrage : “ Jusqu'à cette heure, on a vécu assez doucement, parce que Dieu nous a fait la grâce d'avoir toujours des gouverneurs qui ont été des gens de bien, et d'ailleurs, nous avons ici les Pères Jésuites qui prennent un grand soin d'instruire le monde, de sorte que tout y va paisiblement ; on y vit beaucoup dans la crainte de Dieu ; et il ne se passe rien de scandaleux qu'on n'y apporte aussitôt remède ; la dévotion est grande dans tout le pays.”

Pierre Boucher s'est plusieurs fois battu contre les Iroquois, il a souvent été exposé au danger d'être tué ou pris et torturé par eux. Si quelqu'un était venu lui dire que lui et ses braves étaient, en ce faisant, “ conduits à la boucherie malgré eux ”, soyez en certain, M. Sulte, de cette main qui repoussait les barbares, il l'eût souffleté ; car ce n'était pas “ malgré eux ” que nos valeureux ancêtres volaient à la défense de leurs demeures, de leurs familles et de leurs missionnaires ; vous n'avez pas compris les habitants, M. Sulte, votre aune est trop courte pour les mesurer. A qui s'adressaient nos héros captifs chez les Iroquois pour avoir soin de leurs familles ? Aux Pères Jésuites. Mépriser les Jésuites, être brave malgré eux, ces hommes-là ; mais vous avez

donc perdu le sens, M. Sulte ? " Nous qui ne sommes, " dit M. Sulte, ni Français de France, ni prêtre, et qui " ne craignons pas les censures ecclésiastiques, nous " écrivons la vérité." D'abord, il n'est pas probable que les censures ecclésiastiques s'exercent à réfuter de semblables balivernes. On ne tire pas du canon pour écraser des punaises. Puis, si vous n'avez pas d'amour pour la France, si vous détestez les Français de France en leur qualité de Français, si vous dédaignez le prêtre, si vous faites fi des censures ecclésiastiques, vous n'êtes point des nôtres ; dans ce cas, vous auriez obtenu nos souscriptions par un abus de confiance. Si M. Sulte eut annoncé qu'il devait attaquer la mémoire de Mgr de Laval, de Jacques-Cartier et autres, qu'il devait représenter comme un tort, infligé au Canada et à ses habitants, le travail héroïque de l'évangélisation des sauvages, qu'il devait parler des missionnaires et de nos pères dans la Foi, dans un langage qu'ont évité, par respect pour eux-mêmes, les ennemis de notre race, de nos croyances, de notre histoire, dans leurs plus grands écarts, il n'eût pas obtenu, parmi nous, fidèles de nos traditions, assez de souscriptions pour payer l'encre dont il a maculé son papier ; il eut été forcé de s'adresser à un autre public.

Le premier évêque du Canada, cet homme de Dieu que M. Boucher a si bien peint en peu de mots, ce grand prélat, ce grand homme, Mgr de Laval, dont la cause de canonisation s'instruit, en ce moment, en cour de Rome, voyez comme en parle M. Sulte :

..... " Il s'était donné la peine de naître parmi la noblesse et il " voulait se servir de cet avantage. La colonie ne lui doit à peu " près que des chicanes. Il a toujours mis des obstacles à la " création d'un clergé canadien ; en un mot, il fut Français jusqu'au " bout des ongles et nous ne saurions l'en remercier." Et encore :

“Cependant, l'évêque maintenait vis-à-vis de M. d'Avaugour la position qu'il avait prise contre M. d'Argenson. Le prétexte était la liberté du commerce de l'eau-de-vie, la raison véritable, le désir de gouverner la colonie.” Et encore : “Trente années de sa vie nous le montrent sous ce jour désagréable.”

L'ineptie le dispute à la fausseté dans tout ceci. “Il a toujours mis des obstacles à la création d'un clergé canadien.” Mais, malheureux, c'est Mgr de Laval et les Jésuites qui ont créé le clergé canadien. Dès 1637, alors qu'il n'y avait pas encore une demi-douzaine d'enfants des deux sexes, nés dans le pays, en âge de fréquenter les écoles, et qu'il n'y avait encore que quelques rares jeunes garçons nés en France, capables de commencer des études, les Jésuites établissaient un collège à leurs frais, et Mgr de Laval n'avait pas été quatre ans dans le Canada qu'il fondait le grand Séminaire de Québec, la première et longtemps la seule pépinière de notre clergé canadien. D'ailleurs, au nom du bon sens, quand est-ce qu'un évêque a mis des obstacles à se créer un clergé au sein de son troupeau ? c'est un acte de démence que cette assertion de M. Sulte. Il entremêle tout cela de petits compliments, et il y a des gens qui seraient disposés à s'en contenter. Il y en a d'autres, à qui M. Sulte a tant de fois parlé de ses découvertes historiques, qu'il sont sérieusement tentés d'y croire.

—M. Sulte affirme, me disait, il n'y a pas longtemps, un digne ami à moi, qui n'a qu'un défaut, celui d'avoir une trop grande confiance dans les manuscrits et dans les imprimés, M. Sulte affirme qu'il a découvert des documents qui l'autorisent dans ses attaques.

Des documents ! Quelle sinistre naïveté !

Est-ce que, depuis le commencement de la lutte, entre la sagesse et la folie, entre la vérité et le mensonge,

entre le bien et le mal, est-ce que la folie, le mensonge et le mal ont jamais manqué de documents, de témoins et d'avocats; est-ce qu'ils ont jamais manqué de partisans; est-ce qu'ils n'ont pas toujours pu compter sur la sottise ou la lâcheté d'une masse de gens qui restent spectateurs indifférents, si pas mal disposés de la lutte, et cela avec une apparente sûreté de conscience?

Songez donc aux documents et aux témoins qui furent produits devant le tribunal de Ponce-Pilate, ce digne homme qui se lavait les mains en livrant à la mort, comme un criminel, le Fils de Dieu fait homme. Et il y a, encore aujourd'hui, des gens qui invoquent contre la personne adorable du Sauveur, l'autorité des documents de ce grand procès de la Rédemption du monde, terminé par la condamnation du juste. "Le serviteur n'est pas plus que le maître"; les apôtres et leurs successeurs ont toujours été en butte aux attaques et aux insultes, documents en main. M. Sulte n'aura jamais fini de découvrir des documents; il suffit de s'y employer.

Les évêques, les prêtres et les Jésuites surtout ont toujours eu des détracteurs, en Canada comme ailleurs; dans les premiers temps de la colonie, à toutes les époques de notre histoire, et en auront toujours; mais jusqu'ici, Dieu en soit loué, la population les a toujours entourés d'amour et de respect. Dans nos affaires ecclésiastiques, moins que dans nos autres affaires cependant, il y a eu des misères, il y en a encore; c'est une des tristes conséquences de la condition humaine; mais il arrive précisément, que ceux qu'on attaque le plus sont ceux qui en ont été exempts.

Des documents! Mais il y a des documents qui sont à l'histoire ce que les axiomes sont à la philosophie,

l'évidence.— Les Jésuites ont évangélisé et converti des barbares qui les martyrisaient; ils ont, à travers mille dangers et des souffrances affreuses, distribué le pain de la parole divine et la grâce des sacrements aux premiers habitants français de notre pays; ils ont marié nos ancêtres, baptisé ceux qui furent nos pères, administré leurs mourants et prié pour leurs morts; ils ont instruit les premières générations de notre peuple. Ils se sont faits mendiants, eux, des hommes de premier ordre, et, de cette façon, ont recueilli pour le Canada, en France, des sommes comparativement énormes, tandis qu'ils vivaient et mouraient tous dans la pauvreté. Quand le pays, après une guerre désastreuse dont ils partagèrent les misères et les angoisses, dût passer à d'autres maîtres, le vainqueur voulut de nouvelles victimes, ils furent expulsés, il ne demeura en Canada que quelques Pères qui continuèrent l'exercice du saint ministère et dont le dernier mourut au commencement de la première année de ce siècle; ce fut, pour nos gens, une des douleurs de la conquête. Récemment, par des temps meilleurs, les Jésuites nous sont revenus et les Canadiens-Français les ont reçus à bras ouverts.

Mgr de Laval eut à lutter, au prix de son repos et de sa santé, contre ceux qui, sans être des ennemis de l'Eglise, voulaient l'humilier dans sa personne, contre ceux qui réclamaient, comme un droit, la liberté d'empoisonner et de démoraliser les Sauvages et les Français avec l'eau-de-vie; il a mis en réquisition ses hautes relations de famille pour se procurer, en France, les moyens de subvenir aux besoins d'une chrétienté pauvre jusqu'à la destitution.

Voilà les véritables documents. Des faits, patents, indéniables, immenses! M. X. et M. Z. ont écrit contre Mgr de Laval et contre les Jésuites; mais qu'ont fait M. X.

et M. Z., en dehors de leurs écritures. Les grands travailleurs, Champlain, Pierre Boucher, M. de Montmagny, M. de Lauzon et les autres ont rendu justice aux Jésuites. Mgr de Laval laisse, après lui, des monuments impérissables et une mémoire que vénèrent et chérissent toutes les intelligences bien faites et tous les cœurs droits. Voilà le bien jugé.

Ces mots—documents contre les Jésuites—réveillent en moi un souvenir bien pénible, mais qui me rend plus obligatoire et plus sacrée encore la tâche désagréable que j'ai accomplis ici, et m'engage à profiter de l'occasion pour la réparation d'une faute dont le sang me rend, en quelque sorte solidaire.

Ceux qui ont étudié la vie intime de notre population savent qu'à la fin du dix-huitième siècle et dans la première partie du dix-neuvième, l'esprit de Voltaire avait pénétré au sein de la classe instruite en Canada; il en reste encore quelque chose, bien que Voltaire soit aujourd'hui fort démodé. A la lecture des œuvres du "ricaneur infernal" et des écrits de ses compagnons d'incrédulité, quelques-uns perdirent la foi; le plus grand nombre des victimes se bornèrent à devenir frondeurs et moqueurs des personnes et des choses consacrées à Dieu, jusqu'au moment où, la grâce triomphant de la faiblesse et de la défaillance, ils revinrent vers ce qu'ils avaient méconnu. Mon grand-père fut de ces derniers. Il est mort chrétiennement et j'ai tout lieu d'espérer qu'il a maintenant, satisfait à la justice divine et que c'est du haut du ciel qu'il applaudit à la réparation que vient faire son petit-fils, devant les hommes, d'une erreur grave et publique commise par lui, dans un mauvais jour. Il terminait un mémoire à lui demandé, par un comité de l'ancienne Chambre législative du Bas-Canada, par deux courts mais mali-

cieux paragraphes contre les Jésuites. Il y disait qu'il existait chez les sauvages Montagnais une tradition à l'effet que les Pères Jésuites, sous le règne de Louis XIV, étaient allés s'établir au Saguenay, sous le prétexte d'y répandre le christianisme au milieu des sauvages; qu'ils, les Jésuites, réussirent à convertir presque tous les sauvages, sur lesquels ils acquirent une très grande influence; mais que la compagnie des Indes, s'apercevant que les révérends Pères, avec des rosaires, des croix, des reliques et d'abondantes prières, se procuraient plus de fourrures de qualité supérieure que la compagnie n'en pouvait obtenir avec ses marchandises, celle-ci réussit à envoyer les révérends Pères faire le commerce ailleurs.

On voit par là que c'est toujours le même système: une tradition méprisante, qui n'existe pas, le prétendu *prétexte* de la religion pour faire le commerce ou pour commander. Heureusement que l'erreur se ment à elle-même. Les Jésuites étaient de véritables apôtres, et ce n'était pas un vain prétexte que leur mission, puisqu'ils ont christianisé toute la nation montagnaise; les sauvages n'avaient point à transmettre une tradition injurieuse à leurs missionnaires, puisque ceux-ci avaient sur eux une très grande influence. La compagnie des Indes n'a pas détruit cette chrétienté, puisque le dernier missionnaire jésuite des Montagnais, le Père Labrosse, est mort au milieu de ces sauvages en 1782. Les rosaires, les croix et les prières des Jésuites, de même que les effets qu'ils apportaient aux sauvages, valaient infiniment mieux que le rhum et les marchandises de ceux qui auraient voulu les chasser.

Les Montagnais,—je suis personnellement témoin de ce fait,—ont gardé traditionnellement le plus profond respect, la plus grande vénération pour la mémoire de

leurs premiers missionnaires. Ils conservent encore (ils conservaient du moins quand je les visitais) comme des objets du plus grand prix pour eux, les quelques livres qui leur restent du temps des Jésuites, les vieux *Missanaigan*. Ils se sont transmis, de génération en génération, par la seule instruction de famille, la lecture et l'écriture que les Jésuites leur avaient enseignées. Ces sauvages ne sont pas riches, ils ne l'ont jamais été; la Propagation de la Foi et les Pères Oblats aujourd'hui, comme les âmes charitables et les Jésuites autrefois, doivent venir au secours des missions chez eux; mais ils avaient jadis établi et ils ont gardé une coutume touchante, pour témoigner leur reconnaissance à l'Eglise et à leurs pasteurs. Au retour de la chasse, chaque chasseur choisit avec soin la plus belle peau de marte de la saison, pour en faire cadeau aux Pères. Ces peaux de choix s'appellent des *martes de missionnaires*; il n'y a pas, sous le soleil, plus belle et plus soyeuse fourrure que ça. J'ai rencontré, à Betsiamitz, un traiteur juif qui s'en montrait très jaloux; un peu plus, il s'en serait déclaré tout à fait scandalisé; ce qui ne dérangeait guère le Père Arnaud, qui recommandait à ses sauvages de ne pas aller à la pointe, de l'autre côté de la baie, où on leur offrait à boire de la *matsinipi*, mauvaise eau. Le Juif s'en vengeait, en parlant mal de ce qu'il appelait la trinité de Betsiamitz, composée du Père Arnaud, de M. Fortescue, le commis de la compagnie de la baie d'Hudson, et de Jean-Baptiste Estlo, le chef des sauvages de l'endroit, contre lesquels il promettait de préparer un document, que l'on découvrira sans doute quelque bon jour. J'ajoute que j'ai eu le plaisir de voir déguerpir ce digne ennemi des missionnaires; il emportait, avec sa mauvaise eau, la

bonne eau qu'il avait mise dedans, pour en augmenter la quantité.

Un mot de cette question de la traite qu'on jette sans cesse en pâture à la méchanceté et à la sottise, à propos des Jésuites; c'est un lieu commun qu'inspirent la haine, la mauvaise foi, l'ignorance, l'étourderie ou quelque autre misère morale ou intellectuelle. Dire que les Jésuites ont fait le commerce des fourrures, c'est mentir à l'histoire; mais les Jésuites, comme d'autres missionnaires du reste, et tous les habitants des pays sauvages, ont quelquefois été par la nécessité dans l'intérêt de leurs néophytes et pour le soutien de leurs missions, obligés de faire des échanges, de traiter avec les aborigènes; c'était une manière de subvenir aux besoins matériels de la condition qui leur était faite, manière dont ils n'ont jamais abusé, ni même usé quand ils ont pu l'éviter.

Mais là ne gît pas la question, qui consiste exclusivement à savoir si, dans l'espèce, la chose était licite. Il ne saurait exister le moindre doute sur la légitimité d'actes de ce genre. La loi naturelle y autorise, la loi de grâce y autorise; saint Paul dit aux Corinthiens: " Si nous avons semé en vous des biens spirituels, est-ce " une grande chose que nous moissonnions de vos biens " temporels." La loi révélée dit: " Vous ne lierez " point la bouche au bœuf qui foule les grains."

Ce que les Jésuites, comme tout le monde, tenaient de droit inhérent, de la loi de nécessité, de la loi naturelle, de la loi révélée et de la loi de grâce, on le leur avait reconnu, de droit positif, dans le pays, afin de les soustraire aux tracasseries de la bureaucratie et aux attaques de la rapacité. Dans les arrangements survenus à l'arrêt de 1645, relatif à la Compagnie des habitants et au privilège de la traite, il était réservé

aux Jésuites de traiter. M. Sulte reconnaît, il faut le dire, l'existence de cette disposition, dans des termes convenables: "Par exception, dit-il, il fut permis aux "pères jésuites de trafiquer, comme d'habitude, sur une "échelle assez restreinte, pour leur aider à subsister."

Le fait est qu'en cela, les Jésuites étaient soumis et obéissaient à un droit beaucoup plus étroit que tous les autres, celui de la discipline ecclésiastique. L'Eglise est plus jalouse de la dignité de ses ministres que les ennemis des prêtres ne sont ardents à les attaquer.

L'injustice contre les religieux et les religieuses est telle que, naguère encore, on a prétendu que les communautés d'hospitalières, par leurs chartes ont bien le droit de loger, de vêtir, de chauffer et de nourrir les pauvres et les infirmes; mais qu'elles n'ont le droit d'exercer aucune industrie profitable, si permise qu'elle soit à tout le monde, pour s'en procurer les moyens. Elles ont le droit de vivre avec leurs pauvres, mais elles n'ont pas le droit de gagner leur vie et celle des malheureux qu'elles recueillent! O profondeurs de la sottise et de la vilénie humaines!

II

Le chapitre X du troisième volume du livre de M. Sulte se rapporte à la période historique écoulée entre l'année 1625 et l'année 1657, et porte pour titre les mots :

"On demande un clergé national."

Si ce titre peut avoir une signification, cela ne peut vouloir dire autre chose que ceci: M. Sulte, se donnant comme interprète des demandes des Canadiens de

l'époque, affirme qu'ils réclamaient d'être desservis par des prêtres nés ou du moins ordonnés dans le pays. Or, au commencement de cette période, (1625) il n'y avait pas, dans tout le Canada, un seul individu de race européenne, né au pays, âgé de plus de sept ans. Le premier Canadien qui se soit voué à l'état ecclésiastique ne vit le jour que juste au milieu de cette période, en 1642. Les deux seules personnes qui aient vécu en Canada de 1625 à 1657, et qui aient eu la vocation de se faire prêtres, à part quelques enfants encore en bas âge, ont été : le premier, M. de Lauson Charny, alors marié et lieutenant du gouverneur, qui, après la mort de sa femme, arrivée en 1656, se fit prêtre et revint au pays, en 1659, avec Mgr de Laval, dont il fut plus tard grand-vicaire ; le second, M. Morin, âgé de quinze ans, en 1657, qui faisait alors ses études au collège des Jésuites et fut ordonné en 1665. De plus, il y avait une autre excellente raison pour ne pas avoir d'ordinations, c'est qu'il n'y avait pas, avant 1659, en Canada d'évêque pour les faire. La première ordination dans le pays fut celle de M. Allet, venu diacre, en 1657, et fait prêtre en 1659 ; la seconde, celle de M. de Bernières, un jeune noble que Mgr de Laval avait amené avec lui ; la troisième fut celle de M. Morin, le fils d'un habitant.

En présence de ces faits, qu'il n'était pas permis à M. Sulte d'ignorer, comment a-t-il pu attribuer aux Canadiens une demande qui eût été le comble du ridicule, une véritable insanité ? Ici comme ailleurs, c'est l'auteur qui divague : " On demande un clergé " national " ; mais le marmot qui trépigne, grimace et demande qu'on lui livre la lune reflétée dans l'eau, n'est ni plus naïf, ni plus sottement impérieux que cela.

Voici comment M. Sulte entre en matière, dans cet étonnant chapitre X :

“ Notre clergé, dit-on souvent, a fait œuvre nationale et les Canadiens lui doivent de la reconnaissance. Ceci est parfaitement conforme à l'opinion de tous les gens éclairés ; mais la masse des lecteurs ne se doute peut-être pas de la distinction qu'il y a à faire entre *notre* clergé et le clergé français du dix-septième siècle. Confondre les Jésuites, par exemple, avec les prêtres canadiens, c'est prendre de l'eau pour du feu—sans compter que durant le dix-septième siècle, nous n'avons pas eu de clergé canadien, grâce aux Jésuites.”

J'ai déjà dit que je ne veux pas faire la critique de l'ouvrage de M. Sulte, je n'en ai pas le temps ; encore moins voulais-je m'occuper de son style : on a trop usé et abusé de cette mesquine et fausse critique, pour que je veuille seulement avoir l'air de m'en occuper. D'ailleurs, je dois rendre cette justice à M. Sulte que, d'ordinaire, il écrit correctement, avec verve. et que sa phrase est généralement assez bien tournée ; mais dans cette malheureuse Histoire à lui, le dévergondage des idées déteint sur la diction. Au reste, c'est inévitable. Quelle tournure baroque, dans le passage plus haut cité, par exemple : “ *prendre de l'eau pour du feu* ” ; c'est un artifice de langage qui n'avait pas encore pris place parmi les figures de rhétorique connues jusqu'à ce jour ; mais quand on ajoute que c'est absolument comme si on confondait “ les Jésuites avec les prêtres canadiens,” alors la parole écrite cesse d'être un moyen de communication facile entre l'écrivain et le lecteur. Les écarts de tous genres, qui rendent tout-à-fait absurde le livre de M. Sulte, faisaient dire, à un correspondant de *la Vérité*, que cet ouvrage est tracé “ à coups de pioche,” je trouve le mot heureux et très graphique.

Le rôle des Jésuites n'a pas été différent du rôle des autres congrégations religieuses et du clergé séculier, soit français, soit canadien, dans le pays. Seulement, les Jésuites ont eû à traverser la période la plus difficile de notre histoire ; ils ont pris une part immense aux travaux et aux luttes des temps héroïques du Canada. Ils ont laissé, aux cailloux et aux ronces du dur chemin qu'il a fallu parcourir, les lambeaux de leur chair. Ils ont semé, dans leurs sueurs et dans leur sang, ce que le pays a récolté dans l'allégresse. Notre admiration et notre reconnaissance doivent tâcher de s'élever à la hauteur de leur courage et de leur dévouement.

Dans le paragraphe plus haut cité et dans plusieurs autres endroits de son livre, M. Sulte injurie encore le clergé de France et les prêtres français qui ont exercé leur ministère en Canada, il distingue,— on ne l'avait pas fait avant lui,— “entre *notre* clergé et le clergé français du dix-septième siècle. ”Vengeons encore la mémoire de ces dignes prêtres, “gens de grande vertu” dit M. Boucher, parmi lesquels on compte des hommes comme MM. Vignal et Lemaitre, massacrés par les Iroquois, M. Des Maizerest, si longtemps supérieur du Séminaire de Québec, et tant d'autres.

“Sans compter, dit M. Sulte, que, durant le dix-septième siècle, nous n'avons pas eu de clergé canadien, “grâce aux Jésuites.” Faites excuse, M. Sulte, nous n'avons pas eu de prêtres canadiens avant 1625, parce que ceux qui devaient l'être n'étaient point encore nés ; nous n'en avions pas encore en 1657, parce que les premiers de ceux qui devaient être prêtres étaient encore à l'école ou au collège ; mais nous avons eu un prêtre canadien en 1665. M. Germain Morin, puis un autre en 1671, puis un autre en 1776, puis trois autres en 1677, puis deux en 1678, puis d'autres, d'autres et

d'autres, et cela grâce aux Jésuites, qui leur faisaient faire leurs études dans leur collège, et à Mgr de Laval, qui leur faisait faire leur théologie dans son grand Séminaire. Nous avons eu un clergé canadien durant le dix-septième siècle, grâce aux Jésuites, répétons-le, pour que M. Sulte le découvre.

Et les Jésuites ne faisaient pas seulement l'éducation et l'instruction de ceux qui se destinaient au service des autels, mais ils formaient aussi des hommes pour les autres carrières. M. Sulte lui-même, dans un de ces bons moments où il s'inspire des faits, où il analyse les pensées de ceux qui ont fait l'histoire de notre pays, s'étonne, avec raison, devant les résultats de l'éducation donnée, à cette époque, par les Jésuites ; il dit, dans son deuxième volume :

“ Déjà, les Pères Lalemant et De Quen avaient commencé une école pour les fils des Français ; on se mit en devoir de préparer les matériaux destinés à un édifice convenable. Un terrain ayant été accordé par la compagnie de la Nouvelle-France (1637) les travaux furent poussés avec vigueur....les enfants des familles françaises trouvèrent dans le collège des Jésuites l'éducation qui a fait d'une notable partie des anciens Canadiens des hommes aptes à remplir tant et de si belles carrières qu'on s'en étonne aujourd'hui.”

Voilà ce qu'il confesse ; eh bien, qui le croirait ? Dans son troisième volume, il affirme le contraire. Il fait une citation de l'ouvrage de M. Boucher, où il est dit : “ Il y a un collège des Jésuites, un monastère d'Ursulines qui instruisent toutes les petites filles, ce qui fait beaucoup de bien au pays ; aussi bien que le collège des Jésuites pour l'instruction de toute la jeunesse dans ce pays naissant.”

Ce témoignage d'un fait qu'il a admis lui-même, d'un fait patent, donné par un homme comme M. Boucher,

inflige à M. Sulte des érucations qu'il décharge, au bas de la page, dans une note qui se lit ainsi :

“ Instruction religieuse ; car les Jésuites avaient à peine songé
“ à ouvrir des classes pour les fils d'habitants.”

Notons que c'était en 1663, alors que bon nombre de jeunes gens, fils d'habitants, étaient déjà sortis de chez les Jésuites avec une excellente éducation, quelques-uns même après avoir fait un cours complet d'études classiques.

Je le demande au lecteur sérieux, tant soit peu de bonne foi, fût-il ennemi acharné des prêtres : quelle confiance peut-on avoir dans un auteur capable de semblable effronterie, de pareille atteinte à la vérité, de pareil mépris de sa propre dignité ? Quel respect peut-on avoir pour une œuvre ainsi faite ?

A propos de cette même citation de l'ouvrage de M. Boucher, dans ce même endroit, M. Sulte insère encore une autre note de bas de page, qui démontre l'incapacité totale dans laquelle il se trouve, de comprendre nos ancêtres, les anciens habitants. M. Boucher dit qu'il y a, à Québec “ une bonne forteresse et une bonne garnison ” et qu' “ on a vécu assez doucement ” jusque-là. M. Boucher parle naturellement, eu égard aux circonstances ; cette vie douce qu'il mentionne, c'est la vie morale, il le dit, il l'explique, en plusieurs endroits de son mémoire, il en fait honneur à Mgr de Laval, aux Jésuites et aux autres prêtres. M. Sulte, lui, qui s'imagine toujours que nos aïeux vivaient dans la chair de poule, à cause des Iroquois, et qui a l'air de faire bon marché de l'instruction religieuse, de la piété et du dévouement chrétiens des premiers Canadiens, inscrit ce commentaire :

“ Il est difficile de s'expliquer de pareilles assertions, même à
“ la date de 1663 ; car le pays était encore en ce moment sous les
“ coups des Iroquois, et les renforts de France commençaient à
“ peine à nous arriver.”

Je ne veux pas suivre M. Sulte, à travers le dédale de ses inconséquences, de ses étourderies, de ses calomnies, de ses contradictions, de ses grossièretés et de ses gasconnades, je me contente de prendre, de ci de là, quelques passages qui suffisent amplement à faire apprécier l'écrivain et ses écritures.

En présence de tout cela, les regards de complaisante admiration, de béate contemplation, qu'il promène sur son œuvre et les œuillades de souverain mépris qu'il lance, à tous les autres écrivains qui se sont occupés de notre histoire, deviennent d'un cocasse inimitable.

“ Le lecteur a pu juger, dit-il en un endroit de son livre, si nous suivons la vérité historique, telle que les documents nous la font connaître....

“ La mode qui se répand, ajoute-t-il, d'argumenter sur notre passé devrait bien avoir sa source, dans l'étude, et non pas dans une foule de fantaisies qui ressemblent aux contes dont Chateaubriand a régala ses lecteurs.

“ Il est vrai pourtant, dit-il encore, que nous défendons ici une cause—la cause des Habitants—méconnue par la généralité des écrivains ; mais nous n'agissons de la sorte que pour rétablir la vérité sur plusieurs points, et montrer le vide des auteurs qui se sont occupés des Canadiens-Français, qu'ils assimilent toujours aux Européens et qu'ils confondent avec ces derniers dans la plupart de leurs ouvrages.”

Hein !

M. Sulte en veut beaucoup à M. de Chateaubriand. Il n'entre pas dans le plan de mes correspondances d'établir le parallèle entre ces deux écrivains, mais, comme ça, tout d'un coup, il me frappe que les lecteurs de M. de Chateaubriand sont à meilleur festin que ceux de M. Sulte.

Notre auteur feint d'ignorer que les nations Algonquines des bords du Saint-Laurent, que les Hurons et même les Iroquois ont été convertis au christianisme ;

il traite la tentative des Jésuites d'évangéliser les sauvages de "mauvaise affaire," "d'illusion," "d'aveuglement." Dans ce genre crâne qu'il affectionne, avec cette profonde intelligence des convenances qui le distingue, M. Sulte dit :

"Ceux qui, de nos jours, ont cru devoir signaler une telle incon-
séquence et rappeler que, semblable à la célèbre charge de
cavalerie à Balaklava, cette nouvelle entreprise des Jésuites
avait occasionné des massacres en pure perte, se sont vu imputer
un manque de foi religieuse."

Dieu a voulu rendre fructueuses les missions des Jésuites, le succès leur eût-il complètement manqué, que cela ne changerait rien à la nature des choses. Les Jésuites ne sont pas, comme vous et moi, M. Sulte, des employés du ministère de la milice ou du ministère de l'agriculture, et ils ne font rien qui ressemble, de près ou de loin, à une charge de cavalerie. Ils sont apôtres, leur commission et leurs ordres viennent de Jésus-Christ lui-même, et ça se lit ainsi : "Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit."

Le devoir corrélatif de ceux qui ne sont point apôtres, mais qui ont été baptisés et enseignés, c'est d'aider, de toutes leurs forces, de tous leurs moyens, les apôtres dans l'accomplissement de leur mission, car nous en avons la promesse : "Celui qui reçoit un prophète, en sa qualité de prophète, aura la récompense du prophète." C'est ce qu'ont mérité nos ancêtres, M. Sulte ; mais vous ne les avez pas compris. Encore une fois, vous paraissez incapable de les comprendre.

Laissant ces hautes régions, où M. Sulte n'a pas pu ou n'a pas "cru devoir" s'élever, descendons vers le

terre-à-terre des considérations qui l'ont ému. Il prétend que les missions ont été la cause des guerres avec les Iroquois, et que l'on n'avait ni droit ni raison d'aider les Jésuites missionnaires des revenus de la colonie qui tous alors provenaient du commerce des fourrures.

Il est suprêmement inepte d'attribuer les guerres iroquoises aux missions et aux missionnaires. Champlain, en arrivant dans le pays, trouva des nations barbares et cruelles, dont la passion dominante était la vengeance, engagées les unes contre les autres dans une guerre d'extermination, que Jacques Cartier, trois quarts de siècle avant lui, avait déjà constatée. Champlain dut prendre un parti; il prit celui de ses voisins, qui, d'ailleurs, étaient les meilleurs et partant ceux qui souffraient le plus. Quelques écrivains ont mis en doute la sagesse de la décision de Champlain; le fait est que Champlain ne pouvait agir autrement. Le christianisme seul pouvait mettre un terme à ces luttes, qui durent encore chez les nations non christianisées de l'Ouest. Les sauvages avaient d'intuition la logique primitive et infaillible, et tenaient d'elle la maxime : " Qui n'est pas pour nous est contre nous." Si Champlain n'eût pas pris un parti, il eût eu tous les sauvages sur les bras. Seuls, les missionnaires pouvaient se présenter aux aborigènes et être acceptés par eux, de bon sens naturel, comme amis de tout le monde; parce que ce n'est pas l'épée qu'ils portent, mais la croix. M. Sulte, qui n'y voit pas plus que dans un four, dit cependant, de son ton ordinaire :

" Les analistes et les historiens ont beaucoup écrit sans rien expliquer sur ce sujet."

Le petit catéchisme dit.—" L'orgueil est un amour déréglé de soi-même, qui fait qu'on présume de soi, et qu'on se préfère aux autres."

Parlant des faibles subventions qu'on accordait aux Jésuites, sur les profits de la traite, pour les aider à faire le bien parmi les colons et parmi les sauvages. M. Sulte dit, entre autres choses :

—“ La France, ou plutôt ceux qui parlaient et agissaient en son nom depuis Cartier, prétendaient s'imposer la tâche de convertir les sauvages. Fort bien ; mais devaient-ils taxer pour cet objet de pauvres défricheurs qui n'avaient que faire des obligations contractées par les Jésuites et ceux qui les protégeaient ? ”

D'abord, les colons ne payaient à peine d'autre taxe que celle du sang, dans la défense commune ; cette taxe ils la soldaient généreusement, bravement, noblement, devant Dieu et devant les hommes ; ils en mettaient le dépôt au pied des autels après l'avoir fait bénir par le prêtre. Hertel, captif chez les Iroquois, écrivait au Père Lemoyne :—“ Je vous prie d'avoir pitié de ma pauvre mère bien affligée ; vous savez l'amour qu'elle a pour moi. Je vous prie de bénir la main qui vous écrit, et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la majesté de Dieu que j'ai offensé.”

Les dépenses de la colonie étaient défrayées par les compagnies de traite, sur les profits que leur rapportait le commerce des fourrures. Il est de principe, en économie politique, principe de justice du reste, que le revenu des impôts doit être employé, pour le gouvernement et les besoins des producteurs et des consommateurs dont les produits et la consommation sont tarifés. Or, dans ce cas, les producteurs des fourrures étaient les sauvages, les consommateurs des objets d'échange, encore les sauvages. Ce dont les sauvages avaient le plus besoin, dans l'ordre du gouvernement des hommes, c'était de doctrine, de morale, d'adoucissement des mœurs, en vue de leur fin prochaine et de

leur fin dernière. Donc le soutien des missions parmi eux, était pour le gouvernement, une obligation de droit strict. C'est ce que comprenaient les rois de France, Jacques Cartier et nos aïeux ; mais cela vous passe par-dessus la tête, M. Sulte, parce que vous vous êtes accroupi.

En plus, les sauvages étant les premiers occupants du sol, avaient contre les nouveaux arrivés un droit indéniable à exercer, en retour de l'occupation de leur pays ; ce droit a été reconnu par tous les gouvernements ; il ne pourrait être méconnu que de ceux chez qui, tout principe et toute intelligence du juste font défaut. Cette dette, il fallait l'acquitter ; or nous en serions encore à le faire si les missionnaires, aidés des deniers de la France et du dévouement courageux de nos ancêtres, n'y avaient surabondamment pourvu en apportant à ces peuples, avec les mérites de leur sang répandu pour eux, le don de la Foi.

Pauvre M. Sulte, quel mauvais génie, ennemi de tous vos intérêts, vous a donc poussé à écrire l'histoire, vous qui paraissez ignorer jusqu'aux premières notions de la théologie, de la philosophie, du droit et des autres sciences dont l'historien a besoin pour accomplir sa tâche difficile autant que délicate. On n'écrit pas l'histoire comme on écrit ces gaies bluettes que vous intitulez : "*La trompette effrayante*," — "*Une chasse à l'Ours*," — "*La corde à virer le vent*."

Le réquisitoire de M. Sulte, contre les Pères de la compagnie de Jésus, est aussi long qu'il est niais, acerbe et violent ; je n'ai pas l'intention de l'épuiser, d'autres s'en occuperont, j'ai lieu de le croire. Toutefois, je ne puis pas l'abandonner encore. Il accuse les Jésuites d'avoir négligé, que dis-je, d'avoir tout à fait enrayé les progrès de la colonie. — "Les Jésuites, dit M. Sulte, ont

“joué leur rôle, ici, à notre détriment : ils n'ont pas de titres à l'impunité.”—Il dit encore :—“les Jésuites s'occupaient de toute autre chose que des habitants :”
Et encore :

—“ Il y avait en évidence deux objets : la conversion des Indigènes et l'établissement des colons français ; pourquoi avoir abandonné l'un et l'autre au contrôle des Jésuites, qui eurent grand soin de rejeter dans l'ombre les cultivateurs, la vraie sève du pays, et qui étouffèrent, pendant plus de trente ans, les plaintes de cette population ? ”

M. Sulte, d'ordinaire, ne pèche pas par excès de concision, mais il faut ici lui rendre cette justice qu'il serait difficile d'accumuler plus de faussetés et d'erreurs, dans moins de mots qu'il n'en a mis dans ces passages. Les Jésuites contribuaient largement au progrès de la colonie ; mais ils n'avaient point le contrôle de ses affaires et, loin d'avoir étouffé les plaintes des habitants, ils furent souvent chargés par eux de représenter leurs intérêts en France, ce qu'ils firent souvent avec succès.

Le fait est que les Jésuites s'étaient identifiés avec la population, qui recourait à eux dans tous ses besoins. Ils furent défricheurs comme ils furent apôtres, pasteurs de colons comme missionnaires des sauvages, se prodiguant partout, s'exposant partout et répandant à large main, les moyens qu'ils obtenaient de leurs amis de France.

Champlain, parlant des Jésuites, dit : “ Ils n'ont perdu aucun temps, comme gens vigilants et laborieux qui marchent tous d'une même volonté, sans discorde, qui ont fait que dans peu de temps, ils eussent eu des terres pour se pouvoir nourrir et passer des commodités de France ; et plutôt à Dieu que, depuis vingt-trois à vingt-quatre ans, les sociétés eussent été aussi ”

“ réunies et poussées du même désir que ces bons Pères ; il y aurait maintenant plusieurs habitations “ au pays.”

Les Jésuites ont apporté, en secours au pays, vingt fois plus qu'ils n'ont reçu ; ce qu'ils ont eu de la traite n'eût jamais pu défrayer la vingtième partie de leurs dépenses. D'un seul coup, dans les premiers travaux de l'érection de leur collège, ils dépensèrent seize mille écus d'or, produit du patrimoine d'un jeune gentilhomme de Picardie qui était entré dans la compagnie de Jésus. Leurs pères en France et jusqu'à leurs novices s'adressaient à leurs familles et à leurs amis, et les faisaient contribuer pour la colonisation et pour les missions du Canada. Ils ont équipé à leurs frais, en différents temps, plusieurs navires chargés de provisions et d'instruments d'agriculture, navires qui amenaient en même temps des colons et des gens que les Jésuites employaient à défricher des terres. Tout cela aidait à secourir les malheureux, à bâtir des chapelles, à faire des fondations, à défrayer leurs voyages, à coloniser et à évangéliser en un mot.

Quand la disette du blé se faisait, les Jésuites, dont les terres donnaient déjà un surplus, grâce à l'activité qu'ils avaient apportée dans leur défrichements, comme le dit Champlain, livraient leur excédant au prix des années d'abondance, ou le donnaient à ceux qui ne pouvaient en acheter. “ Les Jésuites s'occupaient de toute autre chose que des habitants,” dit M. Sulte. C'est comme cela que le Père de Noue périt dans une tempête, en allant desservir les défenseurs du fort Richelieu, que le Père Jogues retourna chez les Iroquois, où il fut mis à mort, étant ambassadeur envoyé par le gouverneur dans l'intérêt de la colonie, que le Père Poncet tomba entre les mains des barbares alors

qu'il était, avec un habitant, occupé à sauver la récolte d'une pauvre veuve, que le Père De Quen mourut de fièvres pernicieuses, contractées au chevet des colons malades qu'il soignait, en compagnie de son évêque, Mgr de Laval.

Mais je m'arrête. Il est humiliant d'avoir à défendre, contre les attaques et les calomnies d'un Canadien Français, d'un catholique, des hommes qui ont bu le plus amer de la coupe de nos douleurs ; qui ont partagé et soulagé les souffrances de nos ancêtres, qui ont usé leurs forces et versé leur sang dans la prédication de l'Évangile et l'exercice de leur apostolat, qui comptent parmi les gloires les plus pures et les plus radieuses de notre histoire !

Je n'ai pas le droit de scruter les intentions ; mais j'ai celui de faire l'examen public d'un livre soumis à l'appréciation publique et qu'on destinait à pénétrer dans nos demeures, à être lu par nos enfants et nos petits-enfants. J'en suis toujours à me demander : Qu'est-ce qui a pu porter M. Sulte à commettre cette mauvaise action, à en répéter à satiété les actes, plusieurs mois durant ?

III.-

Ce n'est pas tout d'un coup que M. Sulte en est venu aux extrêmes que j'ai signalés dans son livre ; mais, dès le commencement, il était facile de voir qu'il faisait fausse route et qu'il s'engageait dans une pente, sur laquelle de plus forts que lui n'ont pas su ou n'ont pas pu s'arrêter. Aujourd'hui, ayant à passer condamnation et réprobation de son œuvre, on aurait un regret à ajouter aux autres, si des avertissements charitables,

venant des personnes sages qui suivaient les progrès de la publication de son ouvrage, ne lui avaient pas été donnés à temps. Heureusement qu'il n'en est point ainsi; M. Sulte a reçu de nombreux avis, c'est lui-même qui nous le dit, et nous allons voir comment il a accueilli les conseils de gens assez bien disposés, assez bienveillants, pour lui écrire à lui-même, dans un but qui ne pouvait être autre qu'un but de charité, à son égard et à l'égard du public, surtout des jeunes gens.

Au mois de septembre 1882, M. Sulte publiait dans le journal *le Canada*, (1) une correspondance, trop longue pour être reproduite ici en entier, mais que cependant, il ne faut pas vouer toute entière à l'oubli; c'était précisément une réponse, en masse, aux personnes charitables qui avaient voulu lui offrir quelques bons conseils, lui signaler les erreurs et les dangers de ses voies.

Cette correspondance, par manière d'exemple des dangers auxquels on est exposé et auxquels on succombe, peut servir de *cave canem*, à tous ceux qui veulent pénétrer dans le domaine de la littérature :

« L'hiver dernier dit M. Sulte, au cours d'histoire du Canada à l'Institut, je me faisais adresser des billets, auxquels je répondais, séance tenante, avec un bonheur remarquable. Ce petit truc animait la scène. Aujourd'hui, en le révélant au public, je le brûle, comme disent les agents de police.»

« Depuis le printemps, les livraisons de *l'Histoire des Canadiens-Français* défilent devant les souscripteurs, et voilà bien que les petits papiers reparaisent! Cette fois, ce n'est pas moi qui les invite, soyez-en persuadés.»

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un instant à contempler ce *truc*, dont M. Sulte est si fier. Au fait,

(1) 18 Septembre 1882.

c'est qu'il est superbe ! C'est d'une dignité et d'un respect pour le public que n'a jamais surpassés Robert Macaire. La pépite de plomb doré que Barnum avait attachée par une énorme chaîne au plancher de son musée, n'atteint pas les proportions d'une muscade de bois, comparée à ces billets de M. Sulte.

En brûlant son truc (comme on dit à la police), M. Sulte a bien un peu grillé ses admirateurs ; mais que voulez-vous ? Quand on tient tant de ficelles, il faut bien qu'il en échappe. Un de ces admirateurs quand même a eu l'air, il n'y a pas bien longtemps encore, de vouloir représenter les travaux de M. Sulte, comme une *résurrection* ; une résurrection historique, sans doute. C'eut été très exagéré et fort naïf, avant la correspondance de septembre ; mais depuis que M. Sulte a tourné le dos à son auditoire, on n'est vraiment pas excusable de ne pas voir et de ne pas sentir que ce n'est pas une résurrection historique, mais une exhibition scénique que M. Sulte sert au public.

M. Sulte continue, dans sa correspondance :

“ Il y en a de trois sortes (les petits papiers) : ceux que publient les gazettes, ceux qui me sont envoyés privément et ceux qui circulent dans l'intention de les placer sous mes yeux. Pris en bloc, ces billets, plus ou moins tendres, constituent la critique de mon ouvrage.”

“ Eh bien ! elle est pauvre la critique. Sur plus de trente attaques, il n'y en a pas une qui sorte de la plume d'un homme instruit.”

“ Je vais répondre, cependant, quelques mots à ces remarques désagréables, et cela parce qu'elles m'ont été faites par plus d'une personne—ce qui montrerait que les fausses notions qu'elles comportent sont assez répandues.”

Naturellement ! Parbleu ! A qui s'adresse-t-on ? Vous n'êtes que trente et plus. Je ne vous dis que ça :

me critiquer, moi ! arrière ! allez en chercher cinquante autres, pour que ça vaille la peine que je vous démolisse, et

Vous leur ferez, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Il serait fastidieux de citer toute cette correspondance ; mais on me pardonnera d'en donner encore quelques extraits. M. Sulte répond donc à " *ces remarques désagréables.*"

" 10. Vous tenez bien peu compte de la tradition.—Oui, Dieu merci. Je sais par expérience que toute tradition historique renferme uné poignée d'erreurs. Cette expérience m'a coûté assez cher pour que je l'apprécie.

" 20. Vous n'êtes pas toujours d'accord avec les historiens,—Je m'en garderais bien ! Est-ce que vous croyez qu'on écrit l'histoire à l'aide des livres des historiens ? Ne savez-vous pas que la seule bonne méthode consiste à étudier les documents de l'époque dont on veut parler, etc., etc

" 30.—Vous semblez prendre à la légère certains faits que personne n'a contestés jusqu'à présent.—Charlevoix a écrit une espèce de livre de prières qu'il intitule *Histoire de la Nouvelle France*. Il y a de tout dans cet ouvrage, excepté l'histoire de la Nouvelle France, etc. . .

Il y en a sur ce ton là et comme ça, jusqu'au numéro huit inclusivement. Dans un de ces numéros, il dit de Jacques Cartier :

" Il fait mettre dans ses instructions une ou deux phrases religieuses qui étalent de simples formules et tout le reste du document contredit ce passage hypocrite."

C'est sans doute à cause de son expérience contraire à la tradition véritable que tout ce qu'il écrit lui-même de son cru, dans son livre, n'est d'un bout à l'autre, qu'une tentative d'établir une tradition qui n'a jamais existé. C'est encore à cause du mépris qu'il professe pour les historiens en général, à l'exception, bien

entendu, de M. Benjamin Sulte en particulier, que de beaucoup, comme je l'ai déjà dit, la plus grosse partie de son ouvrage est faite de citations et d'analyses des historiens, y compris Charlevoix.

M. Sulte parle de documents, toujours, sans cesse. Ce mot a l'air d'être employé par lui comme une espèce de formule magique, une incantation. Quand il vous a dit: *Documents!* c'est, pour lui, comme s'il vous avait fait passer par le baquet de Mesmer. Le fait est que le très peu, mais infiniment peu, de documents et le grand nombre d'autorités qu'il cite ou analyse, sont absolument le contre-pied des assertions qu'il aventure. Pour quiconque a l'habitude du discernement et de la critique, le livre de M. Sulte suffit à la complète réfutation de M. Sulte.

Parmi les papiers pour lesquels M. Sulte semble réserver le titre de documents, il y en a qui font autorité, qui sont vrais, mais il y en a beaucoup qui sont sans valeur, qui sont faux; on doit placer ces pièces en regard des circonstances, des faits constatés, des résultats, des autres documents qui les confirment ou les contredisent. M. Sulte, qui parle beaucoup des documents, mais qui n'en cite et n'en examine guère, n'a pas même la sagesse vulgaire de se demander, en tout cela:—*Quid est veritas?* Je le répète, ses assertions sont, règle générale, la contradiction manifeste des autorités qu'il produit; j'en ai donné des exemples frappants; on pourrait les multiplier *ad nauseum*.

On a vu que M. Sulte contredit le témoignage de Champlain, de M. Boucher et de toutes les autorités respectables, quand il représente les Jésuites comme ayant été "*détestés, méprisés*" par les Canadiens-Français; ceux-ci comme ayant été appauvris pour le soutien des Jésuites et des missions, et comme ayant

été menés à la boucherie malgré eux, pour protéger les missionnaires. Il peint encore les Jésuites comme ayant joué leur rôle à notre détriment, comme s'étant occupés de toutes autres choses que de la colonie. Il cherche à établir une distinction injurieuse entre le clergé français et le clergé canadien ; et que sais-je encore ? C'est d'un vomito-négro qu'il est pris contre les Français, contre le premier clergé du Canada et contre les Jésuites surtout. Eh bien ! Il n'y a pas une seule de ces assertions, pas une seule de ces attaques qui ne reçoive dans son livre même, le démenti le plus formel, soit qu'il cite, soit qu'il analyse. Il serait trop long, pour ces correspondances auxquelles il me tarde de mettre un terme, de parcourir tout ce qui a été publié de la compilation impossible à classer de M. Sulte ; mais parcourons seulement un peu.

Il repousse l'intervention du prêtre presque partout ; il dit, à propos de M. d'Avaugour :

“ Ses désaccords avec Mgr de Laval ont aveuglé les historiens. Il n'entendait pas voir l'Etat gouverné par des prêtres—il avait “ raison.”

Voilà une expression d'opinion bien tranchée ; mais il oublie que parlant, dans son premier volume, de l'organisation de la compagnie mise sur pied par madame de Guercheville pour l'Acadie, compagnie dont les Jésuites faisaient partie à titre d'associés, et cela sans l'avoir demandé, en sus d'être maintenus par des dotations, il oublie, dis-je, qu'il avait dit :

“ Ce contrat d'association témoigne de l'énergie et de l'habileté de cette femme chrétienne, quoique les parties évincées aient pu dire à l'encontre du droit qu'il lui arroyait. Mieux valait un monopole de cette nature que d'être à la merci des entrepreneurs de colonisation qui ne colonisaient point. D'ailleurs les marchands s'étaient déclarés prêts à céder leurs droits, argent comptant, et madame de Guercheville les avait pris au mot.”

Mais ce qui était bon à Saint-Sauveur, en Acadie, n'aurait pas dû être si mal à Québec, où on était loin d'en avoir fait autant.

D'où viennent ces contradictions dans les idées, ces démentis de théories et d'appréciation donnés à M. Sulte par M. Sulte lui-même ? Cela vient, tout probablement, de mauvaises lectures. La droiture d'une éducation chrétienne prend quelquefois le dessus, ou bien un bon auteur consulté sur le moment donne une bonne inspiration ; d'autres fois les influences néfastes l'emportent.

Cette circonstance de l'établissement de la compagnie organisée par Mme de Guercheville fut le prétexte, comme bien on peut penser, comme toujours du reste, d'attaques contre les Jésuites. Il est bon de citer ici Champlain, qui, avec son honnêteté, son courage et sa rondeur ordinaires, repousse ces calomnies : " C'est ce " contrat d'association," dit l'illustre fondateur de la Nouvelle-France, " qui a fait tant semer de bruits, de " plaintes et de crieries contre les Pères Jésuites, qui, " en cela et en toute autre chose, se sont équitablement " gouvernés selon Dieu et raison, à la honte et con- " fusion de leurs envieux et médisans."

La grande ombre de Champlain ne vous semble-t-elle pas, ici, se dresser en face des héritiers et successeurs de ces calomniateurs d'autrefois ?

On a vu que M. Sulte cherche à mettre les Jésuites et leurs œuvres en antagonisme, en hostilité même avec les intérêts de la colonie et avec les habitants, à mettre à leur charge tout ce qui arrivait de fâcheux, en leur attribuant l'exercice d'une influence néfaste. Voyez, à l'encontre de tout cela, ce qu'il dit à la page 17 de son deuxième volume, parlant des gens que la compagnie de Caen avait chez les Hurons, pour faire la traite :

“ Les missionnaires ne parvenaient pas toujours à contrôler ces gens qui, en partie, étaient huguenots. Sous le régime des compagnies, les questions de morale n'étaient pas ce dont on s'occupait. Champlain, les Récollets, les Jésuites, les habitants du pays s'en plaignaient à qui de droit ; mais leur influence ne s'étendait point au-delà du poste de Québec, etc.”

A la page 21 du même volume, il parle de l'accord qui régnait entre les Pères et les habitants. A la page 42 du même volume, il parle d'une expédition “ frétée par les Jésuites ” pour venir au secours de la colonie. A la page 63 du même volume, il reconnaît la conformité d'idées qui existait dans les plans de Champlain et ceux des Jésuites, et du zèle que ceux-ci mettaient à profiter de toutes les circonstances pour faire progresser la colonie.

“ Les Pères Jésuites, dit-il, étaient persuadés, comme Champlain l'avait été, que pour rendre plus facile la conversion des sauvages, il fallait créer des établissements au moyen desquels on pût les arracher à la vie nomade. Le Père Paul Le Jeune se saisit d'une excellente occasion qui se présenta d'exécuter ce projet, etc., etc.”

Il cite, page 70 et suivantes du même volume, l'admirable lettre du Père Le Jeune sur la colonisation et ses travaux. Il dit, page 75 du même volume :

“ Il n'y a pas à douter du rôle qu'a joué l'influence du clergé dans le recrutement de nos colons ; les étrangers l'admettent, et on est surpris de voir ensuite ceux-ci affirmer— sans preuve— que nous descendons d'une classe de misérables chassés par les tribunaux français.”

Il dit encore, page 87 de ce même deuxième volume :

“ Lorsque la relation du Père Le Jeune (1635) lui tomba entre les mains, madame de Combalet eut comme une révélation. “ C'est au Canada, se dit-elle, c'est au Canada que j'accomplirai l'œuvre principale de ma vie.”

Il dit, page 118 du même volume :

“ Les Pères Jésuites avaient mis toute leur influence au service de l'associatien qui se formait au sujet de Montréal; les directeurs des Cent-Associés paraissent voir l'entreprise d'un œil favorable; mais il n'en était pas ainsi de certains traiteurs, employés ou membres de la grande compagnie; ceux-ci dénonçaient comme des abus les privilèges accordés à la société de Montréal. ”

Il dit encore, dans le même volume, page 130 :

“ Les religieux n'obtenaient presque rien des Cent-Associés; néanmoins, voyant que les sauvages ne voulaient pas venir à eux, ils eurent le courage de se porter avec plus d'énergie que jamais du côté des missions. ”

Dans le même volume, parlant des accusations lancées par certains traiteurs contre les Jésuites, il dit, page 132 :

“ La compagnie des Cent-Associés comptait parmi ses membres les plus actifs plusieurs commerçants, ceux-là même qui dirigeaient la traite et avaient contracté l'obligation d'aider les Jésuites dans leurs travaux apostoliques, mais qui s'écartaient si facilement de ce devoir. On les entendit se plaindre de ce que les religieux traitaient à leur détriment. Dès 1636, le Père Le Jeune se défendit de cette accusation et protesta que les Pères étaient, au contraire, très pauvres. Tout nous indique, en effet, qu'ils vivaient dans les plus grandes privations, à Québec et ailleurs. ”

Dans le même deuxième volume, page 141, il donne la preuve de l'empressement que les Jésuites mettaient à coloniser leurs terres. Avant même d'avoir vu terminer les difficultés, à propos de la propriété de leur seigneurie du Cap de la Magdeleine, ils avaient commencé à l'établir, M. Sulte dit :

“ Nous voyons que le 1er Juin 1649, le Père Buteux en distribua quatorze lopins à des Français qui y devinrent immédiatement des colons stables. ”

Dans le troisième volume, des témoignages de ce genre se rencontrent partout. A la page 8, M. Sulte établit le chiffre de cette *taxe* dont il parle ailleurs contre les Jésuites, il dit :

“ Cinq mille francs étaient accordés, chaque année, aux Jésuites pour leurs missions.”

Imaginons, moins de mille piastres sur les revenus de la traite ! A la page 23 de ce même volume, il dit :

“ Les noms de Brébeuf, Lallemand, Daniel, sont entourés d'une auréole de grandeur que le temps ne saurait diminuer. Tous nos écrivains leur ont payé un tribut d'hommage.”

Mais, M. Sulte, tous les autres Jésuites ont fait ce que ces grands serviteurs de Dieu ont fait ; plusieurs autres sont morts, comme eux, sur les bûchers, et si tous n'y ont pas passé, cela n'est pas dû à ce qu'ils se soient épargnés. Pourquoi parlez-vous ailleurs avec mépris “ *de ces dix ou douze victimes volontaires du zèle religieux* ” et pourquoi appelez-vous les Jésuites des *vandards* à ce propos ? A la page 32 de ce même troisième volume, M. Sulte cite un *document*, c'est celui par lequel on demandait au général des Jésuites à Rome, de consentir à ce qu'un Père Jésuite fût nommé évêque de la Nouvelle-France ; cette supplique se terminait ainsi : “ cela réussissant selon nos souhaits, le pays et notre compagnie nous aurions très grande obligation de tout le bien qu'il y pourra faire en cette dignité, etc.” M. Sulte y met une note de bas de page qui se lit ainsi :

“ Le pays protestait précisément contre tout ceci ! ”

C'est-à-dire que l'an de grâce 1882, M. Benjamin Sulte proteste, sans autorisation, et malgré les *documents*.

Enfin c'est comme cela tout le long des trois volumes publiés, dans lesquels c'est M. Sulte, aidé de l'histoire, qui donne le démenti à M. Sulte, fabricant d'histoires. Mais à mesure qu'il avance, on s'aperçoit qu'il supprime, de plus en plus, la vérité historique, pour se substituer aux autorités qui en sont les interprètes autorisés.

En dehors de ces questions relatives à la religion et au clergé, M. Sulte a encore des erreurs et des étourderies, à la vérité plus ridicules que pernicieuses, mais qui démontrent combien il a eu tort d'entreprendre une tâche qui ne va pas du tout à sa taille et à sa force.

C'est ainsi qu'il contredit, à propos du chiffre de la population, le renseignement donné par la Mère Marie de l'Incarnation dans ses lettres historiques, pour l'année 1653. La noble et sainte femme avait évalué la population à environ 2,000 en tout. M. Sulte dit :

“ Nous estimons la population fixe, c'est-à-dire les habitants du “ Canada, été 1653, à six cent soixante et quinze âmes.... ”

En y ajoutant ceux qui ne comptaient pas parmi la population fixe, M. Sulte dit ;

“ Tous nos renseignements autorisent à penser que la population “ du Canada, en 1653, ne dépassait pas un millier d'âmes.”

M. Sulte aurait dû comprendre que, contrôlant et surtout corrigeant, à deux cent trente ans de distance, un renseignement qui date de l'époque même dont il est question, renseignement fourni par une autorité de premier ordre, il était tenu de donner les raisons et appuis du “ nous estimons ” suivi d'un chiffre qui se donne l'air d'une précision rigoureuse, et encore d'indiquer quelque chose au moins de *tous nos renseignements*.

La curiosité du lecteur est ici piquée au vif. On demande, à M. Sulte, des *estimations* et des *renseignements* appuyés de *documents*. Avec cela que M. Sulte ne donne pas une fameuse idée de sa critique statistique, quand il dit ailleurs, parlant de l'année 1655 :

“ C'est à peine si les Français de tout rang, âge et sexe, dépassent un millier d'âmes—soit deux cents hommes en état de porter les armes.”

Compter que le cinquième de la population est composé d'hommes en état de porter les armes peut très bien faire, pour une population régulièrement et normalement constituée ; mais appliquer cette règle à la population française du Canada en 1655, c'est commettre une erreur grossière, pour la bonne et simple raison que les femmes et les enfants ne formaient alors, au sein de cette colonisation, qu'une très faible partie du total. C'est ainsi que dix ans plus tard, en 1665, alors que cette proportion des non combattants avait été de beaucoup augmentée, le recensement nous donne plus de 1,300 hommes en âge de porter les armes, sur une population établie de 3,215, à l'exclusion de la population non encore fixée. En comptant tout, un chiffre de près de 2,500 combattants, sur un grand total de 4,415, c'est-à-dire, non pas 1 sur 5, mais notablement plus que 1 sur 2.

De tout cela il faut conclure qu'il ne reste qu'une chose à faire à M. Sulte, c'est de confesser ses erreurs, de se rétracter et de fermer boutique d'histoires. C'est pour lui un devoir, et le seul moyen de se réhabiliter, dans la bonne opinion de ceux dont l'opinion vaut quelque chose.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES DE M. SULTE.

(Avec reproduction de ces correspondances.)

Ottaoua, 30 mars 1883.

Fiat justitia, ruat Sultum.

Monsieur le Rédacteur,

Vous ne m'avez pas fait, par exploit d'huissier, la sommation que M. Sulte vous a chargé de me faire; mais, ne voulant pas me retrancher derrière des exceptions à la forme, je me déclare servi, d'une façon suffisante, à toutes fins, du document qui suit, dont acte :

" Monsieur le Rédacteur,

" Veuillez, je vous prie, dire à M. Taché que, depuis vingt ans, nous attendons la réfutation qu'il promet de faire de l'*Histoire du Canada* de M. Garneau. M. Taché, qui est un crieur et un ignorant en matière d'histoire, n'a jamais pu répondre à Garneau. Je répète les accusations formulées par Garneau et dix autres. Jusqu'à présent il n'a été rien répondu à Garneau, mais on a entassé des phrases, des phrases, des phrases. M. Taché se bat les flancs pour continuer à faire des phrases. Ces enfleurs de mots ne méritent que la risée. Mon livre répondra.

[Signé] BENJAMIN SULTE."

Si M. Garneau n'avait point des défenseurs naturels, tenus de protester en son nom, je me ferais volontiers un devoir de démontrer que M. Sulte met à la charge de cet écrivain des infamies dont il ne s'est jamais rendu coupable.

Le "mon livre répondra" n'est pas si fier que le mot de César; mais, après tout, on ne fait pas ce qu'on veut, on fait ce qu'on peut.

L'auteur de *son livre* a, dans son malheur, les consolations que peut donner l'idée d'être appuyé par M. *Cyprien*, le chroniqueur. Je laisse le héros se morfondre dans les accolades fraternelles de son panégyriste, en m'écriant, comme le poète, toutes mesures gardées :

Que ces deux grands débris se consolent entre eux !

Ottawa, 2 avril 1883.

Monsieur le Réducteur,

Tout bien considéré, il y a lieu de croire que M. Sulte n'est pas très content de sa pantalonnade de l'autre jour. A la vérité, ce n'était une fugue ni fière, ni habile ; la retraite des dix mille valait mieux que cela. Son mot de la fin—"mon livre répondra" ne lui paraît plus suffisant, il rfsque une petite réponse, dans la *Minerve* de samedi. Cette réponse a trois paragraphes ; je vais les citer *in extenso* et *seriatim*. La parole est à M. Sulte :

" Permettez-moi, dit-il, de vous faire observer que je n'ai rien écrit au sujet de la traite des fourrures imputée aux Jésuites. " M. Taché, m'attaquant sur ce sujet, prouve qu'il n'a pas lu mon " livre."

Par exemple, avoir la cruauté de me dire que je n'ai pas lu son livre, quand je ne suis pas encore remis de l'ennui et du haut-le-cœur que cette lecture m'a causés ; c'est trop fort.

M. Sulte est donc incapable d'analyser quoi que ce soit, quand sa vanité et son outrecuidance sont en jeu. Je n'ai point attaqué M. Sulte sur le sujet de la traite imputée aux Jésuites, pas plus que je ne l'ai attaqué sur la guerre qu'on a voulu faire, il n'y a pas longtemps, aux Hospitalières ; cette partie de ma première cor-

responsance était une réparation faite par moi, d'une faute commise par un des miens, et une déclaration de principes. L'occasion de cette réparation et de cette défense des religieux et des religieuses m'était seulement fournie, par les attaques de M. Sulte, contre les prêtres et contre les œuvres d'évangélisation.

Loin d'avoir attaqué M. Sulte, sur ce point, j'ai pris grand soin, au contraire, de dégager sa responsabilité de cet incident, en faisant la citation de l'un des deux passages de ses trois volumes publiés, où il est question de ce sujet, citation que j'ai accompagnée de la remarque élogieuse qui s'y lit ainsi : " M. Sulte reconnaît, il faut le dire, l'existence de cette disposition, dans des termes convenables."

Quelle n'est donc pas l'étourderie de M. Sulte ? Quel n'est donc pas son mépris de toute dignité et de toute franchise, en fait de procédés littéraires ? J'aimerais mieux me faire amputer la main droite que de l'employer à commettre un injustice envers qui que ce soit. Si ce malheur m'arrivait, par accident, je m'empresserais de réparer le tort ou le dommage causé, même innocemment.

M. Sulte voit par ce qui précède, que j'ai mieux lu son livre que lui-même, puisqu'il affirme n'avoir rien écrit sur le sujet, tandis que, de fait, il en a bien parlé, en deux endroits.

Voici le deuxième paragraphe de la communication de M. Sulte :

" Lorsque j'ai reproché, dit-il, à Mgr de Laval de n'avoir pas créé un clergé canadien, je ne m'attendais pas que M. Taché, ou un autre, ferait mentir les dates, reculerait de quarante ans, afin de se trouver en présence d'enfants de sept ans. Mgr de Laval a exercé comme évêque de 1659 à 1688 et la moyenne des garçons canadiens, âgés de seize à trente ans, durant cette période, était de quatre cents."

Des *garçons de trente ans* ; c'est presque des vieux garçons ; confrérie qui demeure très respectable, mais qui, d'ordinaire, ne va plus à l'école. Passons. Les ruses et les feintes de M. Sulte ne sont pas de celles qui font perdre la voie ; il est plus facile de chasser le lapin que le loup, et M. Sulte, ça n'est pas le loup.

Voyons cela. Le chapitre X de son troisième volume porte pour en-tête chronologique : " 1625-1657 " et pour titre : " On demande un clergé national." M. Sulte y accuse les Jésuites d'avoir négligé l'instruction des enfants canadiens. " Durant le dix-septième siècle, dit-il, nous n'avons pas eu de clergé canadien, grâce aux Jésuites." Le chapitre I, du quatrième volume, se rapporte à la période " 1660-1665 ; "—c'est là dedans que M. Sulte nous fait lire, parlant de Mgr de Laval : " Il a toujours mis des obstacles à la création d'un clergé canadien."

Or, j'ai démontré tout le ridicule et toute la vilénie de ces assertions et de ces insultes, en signalant : 1o. qu'au commencement de l'époque à propos de laquelle il exclame : " on demande un clergé national," il n'y avait pas un enfant français, né dans le pays, qui fut âgé de plus de sept ans ; 2o. qu'à la fin de la même période, celui qui devait être le premier prêtre canadien, était âgé de quinze ans et faisait alors ses études chez les Jésuites ; 3o. qu'avant 1679, il n'y avait pas d'évêque en Canada et que les ordinations, au pays, commencèrent l'année même de l'arrivée de Mgr de Laval ; 4o. que, dès 1663, beaucoup de jeunes Canadiens étaient déjà sortis instruits de chez les Jésuites, plusieurs après avoir fait un cours d'études classiques ; 5o. que nous avons eu un clergé canadien dans le dix-septième siècle, grâce aux Jésuites et à Mgr de Laval.

Y êtes-vous, M. Sulte ?

Vraiment, ce M. Sulte traite son public de la façon la moins respectueuse du monde ; il se présente à lui dans un débraillé, qui n'a pas d'excuse et paraît lui supposer une naïveté obtuse, impossible à concevoir.

“ La moyenne des garçons canadiens, dit M. Sulte “ dans sa communication, âgés de seize à trente ans “ durant cette période (1658 à 1688), était de quatre “ cents.” D'abord, M. Sulte abuse de l'usage des moyennes, dans ce paragraphe ; puis, en forçant la note jusqu'à comprendre *les garçons de trente ans*, il se fourre les doigts dans le nez. Notre homme est toujours très positif et très monté ; c'est ainsi que se présentait le baron de Crac ; mais cette illustre personne n'a jamais eu la réputation d'être un homme fort sérieux ; au fait, c'est un mauvais modèle à imiter.

Non, M. Sulte, de 1659 à 1688, la moyenne des non-mariés, hommes, de seize à trente ans, n'a pas été aussi peu que quatre cents ; le chiffre *minimum* de cette période ne descend pas jusqu'à ce nombre. En 1659, première année de la période indiquée, les non-mariés, de seize à trente ans (*garçons*) devaient être au nombre de plus de quatre cents ; par le recensement de 1665, on voit qu'alors ils étaient 608, à ne compter seulement que la population fixe ; le recensement de 1667 en accuse 641 ; en 1688, le recensement nous indique qu'ils étaient plus de 1,000. Quel historien, quel chronologiste et quel statisticien vous faites, M. Sulte ! Comme philosophe et comme logicien, donc !

Puisque la chose me revient en mémoire, je vais parler d'un passage de M. Sulte qui intrigue beaucoup le lecteur.



A la page 137 de son troisième volume, parlant de la compagnie de Jésus, l'un des grands ordres religieux de la hiérarchie catholique, il dit :

“ Bossuet devait leur dire un jour : Vous êtes plus forts par l'intrigue que par l'estime que l'on a de vous.”

On a déjà demandé à M. Sulte de nous dire à quel ouvrage il a emprunté cette citation de Bossuet ; je renouvelle cette demande, en ajoutant qu'il faudrait indiquer non-seulement l'ouvrage, mais l'édition et la page. Si Bossuet avait tenu ce langage, il faudrait le regretter pour sa gloire ;—mais s'il ne l'a pas fait !

Le dernier paragraphe de la communication de M. Sulte se lit comme suit :

“ Les attaques de M. Taché et de ses pareils me justifient de tout dire désormais.”

Ceci, traduit en style réaliste, signifie que M. Sulte se propose de renchérir sur les polissonneries qu'il a déjà débitées. C'est ennuyeux et dégoûtant comme les mouches et les puces, mais c'est plus facile à atteindre, et il y a encore du bois vert. Quant à mes pareils, dans cette occasion, cela constitue l'âme, le cœur et l'intelligence de notre race, et je me suis laissé dire qu'ils sont à se demander, jusqu'où on peut être justifiable de payer les frais de pareilles sottises. Les conditions d'un contrat, pour être tacites, n'en sont pas moins des conditions ; les souscripteurs canadiens-français et les catholiques sont, bien certainement, lésés d'outre-moitié dans cette affaire.

SUPPLÉMENT.

Jusqu'à cette date, 18 avril 1883, M. Sulte a publié trois communications, dans la *Minerve*, en réponse aux nombreuses critiques et protestations suscitées par son

livre. Cela constitue le factum de sa défense. Les deux premières de ces correspondances sont contenues dans les lettres qui précèdent, où je les reproduis intégralement. Comme je tiens beaucoup à ce que ce plaidoyer, si caractéristique de l'auteur, soit mis au grand complet sous les yeux du public, j'insère ici, sans commentaire, la troisième de ces pièces, voici :

Montréal, 5 avril 1883.

" Monsieur le Rédacteur,

" On me demande comment je répondrai à M. Taché dans " mon livre." Voici : Au mois de juin, vingt-deux livraisons " auront paru renfermant toutes les pièces de première main qui " attestent de l'ignorance et encore plus de la mauvaise foi de " mon contradicteur. Une feuille volante, sorte d'index dressé " dans ce but, permettra au lecteur de retrouver sur chaque ques- " tion, la réponse que M. Taché s'est attirée. On verra que " mon livre " comme il l'appelle, est surtout formé de documents " que ni lui ni sa petite clique ne peuvent renverser. L'histoire " se compose de preuves. Or, ces preuves, je les donne au public " en plus grande abondance que n'importe quel écrivain avant " moi. Par exemple, je ne répondrai pas aux gros mots. M. Taché " en a l'unique propriété. Ce caractère pointu, cet engueuleur, " m'a toujours fait penser au vers de Corneille :

" Les gens que vous tuez se portent assez bien !

" Mille bonjours.

" BENJAMIN SULTE."

A propos de l'incroyable appel à Bossuet, fait par M. Sulte contre les Jésuites, un critique, M. P. B. Mignault, avait, avant moi, dans *la Revue Canadienne*, demandé l'indication de l'ouvrage où Bossuet aurait tenu le langage que M. Sulte lui impute. La question est de celles qui, au tribunal de l'honneur, ne connaissent d'autre solution qu'une justification immédiate et complète, d'autant plus facile à obtenir, quand il y a lieu, qu'elle repose sur une constatation pure et simple d'un

fait vulgaire. A défaut de cela, il reste à l'auteur d'un pareil acte la ressource—obligatoire—de l'aveu et du repentir; car il n'y a pas faute si grande que l'humble confession et la réparation sincère ne puissent expier.

C'est à Bossuet lui-même qu'il faut demander la réfutation des idées que M. Sulte lui prête, sur la compagnie de Jésus. Je la trouve dans la péroraison du troisième sermon du grand orateur, pour la fête de la Circoncision (édition de 1816 des Œuvres de Bossuet, tome XI, page 528).

Ce magnifique discours fut prononcé à Paris, le premier jour de l'an 1687, dans l'église de Saint-Louis des Jésuites. L'aigle de Meaux, planant au-dessus des misères de la terre, en avait scruté les profondeurs puis s'arrêtant en face de l'humanité, représentée devant lui par la société distinguée qui encombrait le saint lieu :—“ Mais puisque les joies de la terre, avait-il dit, sont si mortelles à l'âme, ne cessons de réveiller sur ce sujet le genre humain endormi; répandons dans les saints discours le baume de la piété; et au lieu de ces finesses dont le monde est las, la vive et majestueuse simplicité, les douces promesses et l'onction céleste de l'Évangile.

Puis s'adressant aux Jésuites, présents au chœur :

“ Et vous, s'écria-t-il, célèbre compagnie, qui ne portez pas en vain le nom de Jésus, à qui la grâce a inspiré ce grand dessein de conduire les enfants de Dieu, dès leur plus bas âge, jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ; à qui Dieu a donné vers la fin des temps des docteurs, des apôtres, des évangélistes, afin de faire éclater par tout l'univers, et jusque dans les terres les plus inconnues, la gloire de l'Évangile; ne cessez d'y faire servir, selon votre sainte institution, tous les talents de l'esprit, de

“ l'éloquence, la politesse, la littérature ; et afin de
 “ mieux accomplir un si grand ouvrage, recevez avec
 “ toute cette assemblée en témoignage d'une éternelle
 “ charité, la sainte bénédiction du Père, du Fils et du
 “ Saint-Esprit. ”

Rentrez sous terre, M. Sulte. Que votre œuvre, monument de honte, soit démolie pièce à pièce, et que la poussière en soit jetée aux quatre vents.

Le lecteur a compris que ce n'est pas par amour de la chose que je suis sorti du calme, de mes travaux, pour m'occuper des pauvretés de M. Sulte. Il fallait multiplier les protestations, il le faut encore, pour l'honneur de notre petit peuple, et parcequ'il est malheureusement trop vrai qu'il n'y a pas si chétive créature qui, laissée à elle-même, ne puisse faire du mal ; qu'il n'y a pas si sot détracteur qui ne puisse racoler des adhérents. La pauvre humanité a de tels penchants ; a dans son sein un tel *caput-mortuum* de têtes croches, de natures mal faites, de volontés défaillantes ou perverses, que le beau, le bon et le vrai ne peuvent se maintenir que de haute lutte.

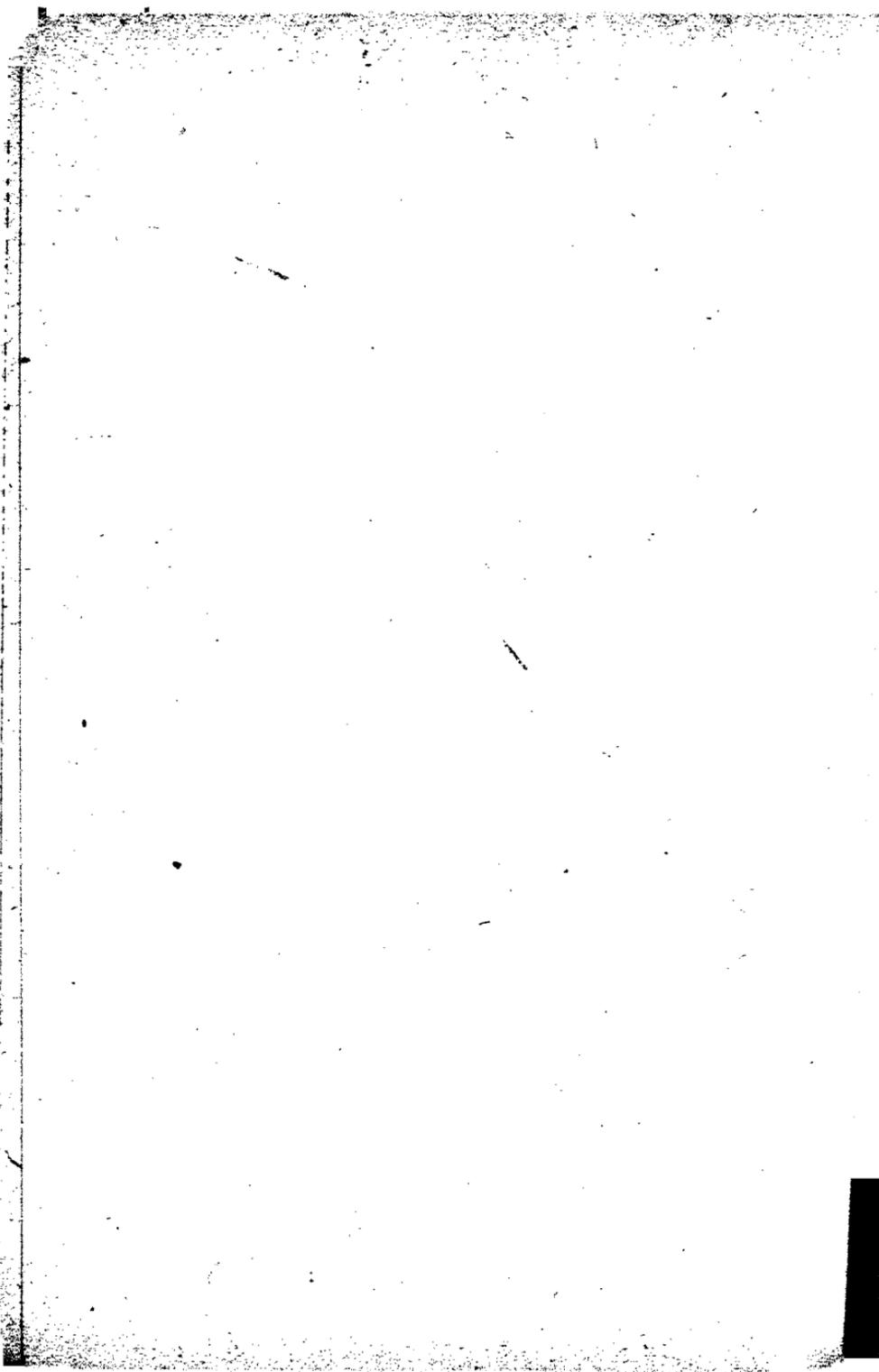
On a dit, avec trop de raison, hélas, que l'histoire, telle que beaucoup la font, est— “ une conspiration “ contre la vérité. ” Veillot, que nous pleurons en ce moment, mais que nous pleurons dans la magnifique espérance du bonheur éternel, Veillot indique deux moyens de combattre les fausses histoires :— “ Le “ premier, c'est de refaire les histoires systématique-
 “ ment et partout hostiles à la vérité ; le second, c'est
 “ de vérifier à fond les autres. ” (Pensées de L. V., p. 293).

Le malheureux auteur des écrits qui ont soulevé un concert si général de réprobation, ne peut s'en prendre qu'à lui-même de se voir durement réprimandé. C'est

lui, qui a choisi de mériter les reproches d'une honnête indignation et la flétrissure d'odieux éloges. La détestation, toutefois, ne s'adresse qu'à son œuvre ; car la personne du coupable ne peut inspirer, à des chrétiens, d'autres sentiments que ceux d'une profonde et suppliante commisération.

18 avril 1883.

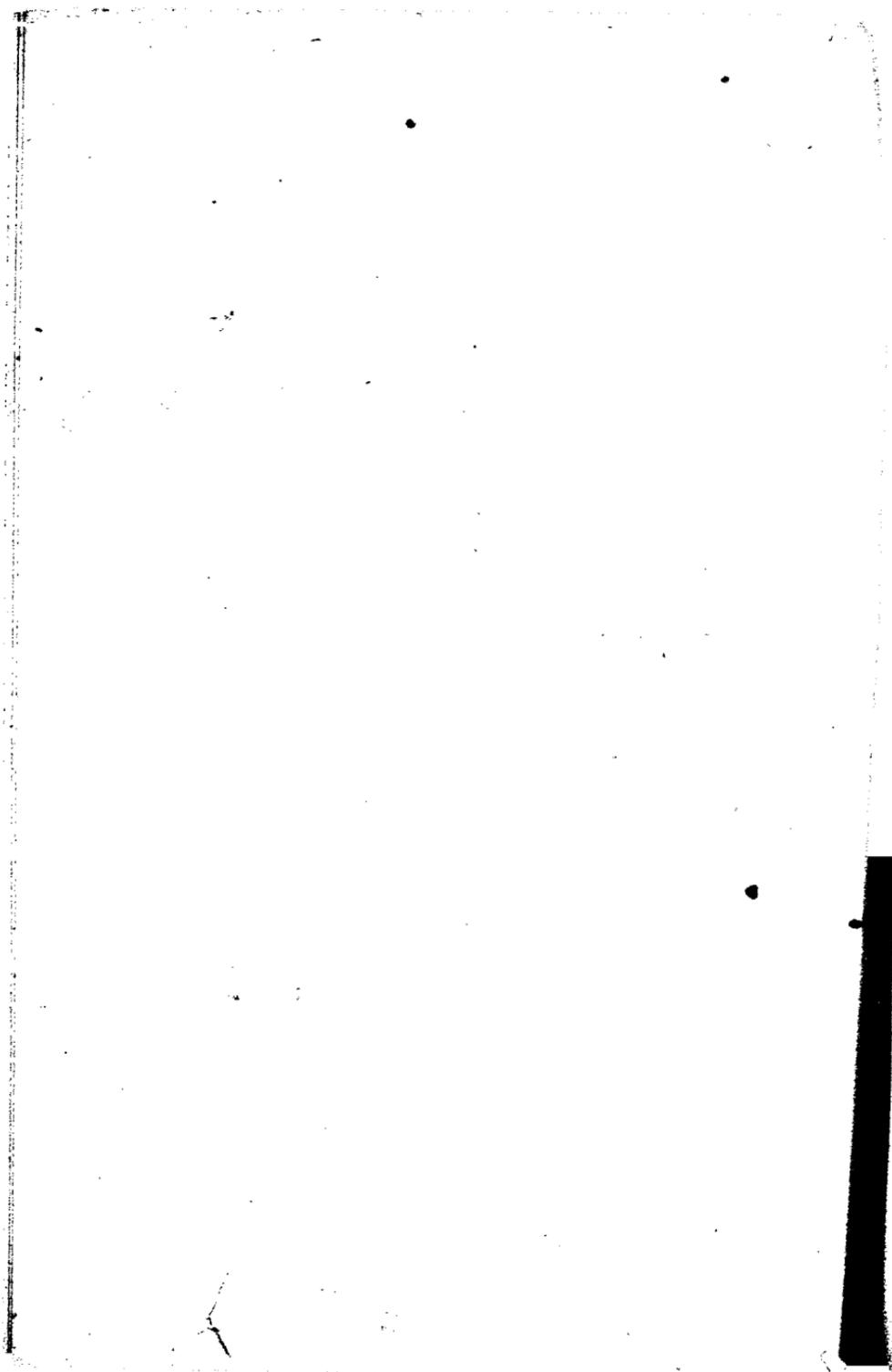




COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR
LA POLITIQUE ET LES HOMMES POLITIQUES

D'IL Y A QUARANTE ANS.

—
EXTRAITS DU *Fantasque* 1844-1845.



COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR

**La politique et les hommes politiques
d'il y a quarante ans.**

EXTRAITS DU *Fantasque* 1844-1845.

Comment on gouvernait autrefois et
comment on gouverne aujourd'hui.

Scène perpétuelle.

Je veux que le mérite seul des
candidats aux emplois, et non point
des raisons d'influence politique, soit
mis en balance dans la distribution
du patronage public.

SIR C. F. METCALFE.

Son Excellence le gouverneur général est dans un
fauteuil ; il a ses deux mains jointes sur le ventre et
s'occupe avec la plus grande activité, à faire courir ses
pouces l'un après l'autre. Son front soucieux est
couvert de nuages, où l'inquiétude se mêle à une espèce
de mécontentement et donne à penser, qu'il trouve
extraordinairement difficile de faire prendre aux colons
de ce bon pays, un gouvernement despotique, pour de
belles et bonnes institutions constitutionnelles.

Près de lui, sont deux personnages que nous ne
décrirons pas le moins du monde, de peur que nos
lecteurs les reconnaissent.

L'un, est assis auprès d'une table ; il a devant lui une masse de papiers qu'il a l'air de feuilleter attentivement et sur lesquels il fait semblant de tracer à la hâte, quelques notes pressées. Il profite de cet air affairé pour jeter sournoisement sur son excellence, un grand nombre de coups d'œil furtifs.

L'autre, se promène ; il a deux grandes poches d'habit, remplies de journaux, qu'il tire d'une poche, déploie, parcourt, replie et remet dans l'autre poche. Ce manège dure longtemps sans que personne ne dise mot. Pendant tout ce temps, les acteurs les plus animés de toute cette scène, sont certainement les pouces de son excellence, qui tournent avec une vélocité toujours croissante.

Enfin, le silence est rompu par l'un des personnages que nous appellerons pour le reconnaître, monsieur l'Inutile. Il s'approche de son excellence et lui dit : J'avais prédit que cette nomination ne plairait à personne. Ce pauvre... n'en fait jamais d'autres.

L'autre personnage, que je cacherai sous le nom de Dominique (2), abandonne sa place et vient en se diminuant, se placer près du gouverneur ; la conversation est engagée ; je les laisse parler.

Son Excellence.—Mais dites moi donc Daly, quelle raison m'avez-vous donnée lorsque vous m'avez recommandé cet homme ?

Dominique.—Eh ! votre excellence, il n'y a que des jaloux qui peuvent crier contre cette promotion ; une promotion semblable ! une promotion méritée, qui est méritée comme jamais promotion méritée n'a été méritée.

(2) Dominiqué Daly.

Son Excellence.— Dominique, mon ami, vous vous échauffez inutilement ; je n'ai pas besoin qu'on dépense ainsi de l'éloquence pour me persuader ; moi, je suis la froide raison ; je vous le répète, je veux que le mérite seul, soit récompensé !

Dominique.— Justement comme moi ; tenez je ne respecte que le mérite et certainement que si ce n'eût été un homme d'un mérite hors ligne, je ne l'aurais jamais recommandé à votre excellence.

Son Excellence.— Des raisons, des raisons.

Dominique.— Des raisons ? Eh mon Dieu, j'en ai tant que je ne sais par laquelle commencer. Mais tenez, je vous en citerai une seule qui peut triompher de tous les scrupules... Mr. Barnard est le grand jurisconsulte qui s'est chargé de la fameuse cause de Cadieu.

Son Excellence.— De Cadieu ?

Dominique. Oui de Cadieu, du célèbre Cadieu.

Son Excellence.— Ah ! du célèbre Cadieu ! Mais quel Cadieu ? Il y en a tant de Cadieu.....

Dominique.— Comment ! quel Cadieu ! le célèbre Cadieu ! Comment ! Votre excellence n'a pas connu Cadieu ! le célèbre Cadieu !

Son Excellence.— Je vous assure que je n'en ai jamais entendu parler ; mais dites-moi de quoi il s'agit et peut-être que la mémoire

Dominique (à part).— Peste soit de ces gens qui ne m'informent qu'à demi ; et moi-même je ne sais pas qui diable ce Cadieu peut être. (Haut) Ce serait une trop longue histoire à raconter à votre excellence qui ne peut entrer dans de si insignifiants détails ; tenez, voici des certificats publiés dans l'Aurore (1) en français et dans le Herald en anglais et qui devront fermer

(1) Journal fondé à Montréal par l'Hon. Denis Benjamin Viger.

la bouche à tous les envieux, qui ne sont poussés que par ces ingrats d'anciens ministres. L'un est du juge en chef Stuart, l'autre est du juge en chef Vallière; ils félicitaient notre homme sur ses heureux et brillants efforts en faveur de Cadieu, du célèbre Cadieu.

Son Excellence.— Mais, dites moi donc s'il n'y a pas d'autre raison que le célèbre Cadieu pour appuyer ma décision en faveur de Mr. Barnard, n'a-t-il eu que cette cause à plaider ?

L'Inutile (se parlant à lui même.) A peu près; encore est-ce un homme partagé.

Dominique.— Oh ! je n'ai cité à votre excellence que cette cause-là; mais je suis certain que les annales judiciaires des Trois-Rivières nous en fourniraient bien d'autres encore, si on y voulait fouiller, mais j'ai d'autres raisons. D'abord c'est un très-honnête homme.

Son Excellence.— Hum ! c'est quelque chose, car ils sont rares autour de moi.

Dominique (minaudant d'un sourire niais).— Oh ! votre excellence plaisante toujours agréablement. Ensuite, c'est un homme modéré et qui ne blessera les opinions de personne.

Son Excellence.— Voilà qui ne signifie absolument rien. Est-il orateur ? Pourrait-on au besoin s'en servir en parlement ?

Dominique.— Je ne sais; mais avec un peu de pratique il s'y fera; l'habitude fait arriver à tout.

Son Excellence.— Vous devriez bien prendre cette habitude-là !

Dominique.— Votre excellence sait qu'on ne peut pas tout faire.

Son Excellence.— C'est vrai, je n'y songeais pas; vous intriguez et espionnez privément; cela doit vous

exempter de parler en public. Mais votre homme est-il bon écrivain ? Dresserait-il un rapport ? Glisserait-il dans l'occasion, un bon paragraphe à un journaliste ?

Dominique.—Je ne pense pas que ses profondes études se soient portées de ce côté ; mais en revanche, c'est un homme de mœurs douces et réglées.

Son Excellence.—Je n'ai pas besoin d'un moine, mais d'un solliciteur-général. Est-il au fait de l'histoire parlementaire de l'Angleterre ; a-t-il étudié tous les *précédents* dont nous aurons besoin pour expliquer toutes sortes d'actes de notre façon ?

Dominique.—Eh ! votre excellence, c'est un homme qui s'est jusqu'à présent, renfermé dans l'intérieur de sa famille et qui par ses habitudes tranquilles, a dû s'inquiéter peu des destinées passées du monde.

Son Excellence.—Mais, Daly, je ne vois rien qui puisse véritablement m'engager à consommer cette nomination. Le bruit seul qui s'en est répandu jette beaucoup de ridicule sur notre gouvernement. Si cela continue, les hommes les mieux disposés en ma faveur ne pourront plus m'appuyer et deviendront mes ennemis les plus acharnés...surtout si on ne peut leur donner à tous des places. Voyons, n'avez-vous pas d'autres raisons pour me décider ?

Dominique.—De triomphantes, votre excellence, de triomphantes. D'abord, il a été mis en prison sous Sir John Colborne !

Son Excellence.—Eh ! toute votre province a été mise en prison par cet homme-là ! Vos Viger, vos Lafontaine, vos Morin, vos Girouard, vos...à propos où étiez-vous alors, mon ami ?

Dominique.—Votre excellence sait que ma loyauté n'a jamais été soupçonnée, même par mes ennemis invétérés.

Son Excellence.—C'est vrai, je n'y pensais pas ; les rebelles n'avaient pas encore de trésor à manier, de places à donner, c'est juste, c'est juste. Mais voyons enfin, n'avez-vous pas de meilleures raisons en faveur de votre recommandé ?

Dominique.—J'avouerai à votre excellence que je ne sais point trop quelles sont les capacités extraordinaires dont il doit, à coup sûr, être doué ; mais il est intimement lié avec le beau-frère de votre brave * *, l'ami fidèle et le soutien du vénérable monsieur * * *

Son Excellence.—Eh ! que ne me disiez-vous cela plus tôt ; nous aurions fini voilà longtemps. Il faut leur rendre ce petit service-là ; ils nous le paient bien ! et si la postérité dit que je fus un gouverneur malheureux, je ne veux pas qu'elle dise que je fus un ingrat. Je signerai, quand il vous plaira, la commission.

L'Inutile (s'avançant avec précaution).—Votre excellence ! Maintenant que vous venez de faire une nomination du goût de notre ami monsieur le ministre permanent, je réclamerai votre attention sur une autre place que j'ai promise, depuis longtemps, à un de mes amis qui au moins mérite cette marque de considération de la part du Gouvernement.

Dominique.—Je sais de quoi il s'agit, j'ai déjà parlé à votre excellence de cet emploi. Il m'irait à merveilles pour...

Son Excellence.—Tenez, tenez, messieurs, nous avons assez travaillé pour aujourd'hui, revenez demain et vous plaidez chacun votre cause à loisir. Il ne faut

pàs se presser ; le temps, l'argent, la patience, la politique...Allez, allez, votre cause n'est pas encore perdue ; il y a encore bien des hommes sur le marché.

Si nos lecteurs ont une mémoire de quinze jours, ils se rappellent que nous les avons laissés en compagnie de son excellence et de deux conseillers intimes ; aujourd'hui nous y retournerons avec eux ; seulement, la société sera plus nombreuse et plus respectable. En outre des acteurs précédents, on y remarquera le ministre aux cheveux blancs de soixante et dix ans, au patriotisme de cinquante ans, le tout commençant à radoter.

Son excellence a l'air morne ; ses pouces ne courent plus du tout ; un d'eux se fait gruger l'ongle et l'autre cache sa paresse dans la poche de veste de son propriétaire. M. Dominique ne fait pas même semblant d'écrire et l'Inutile a les yeux fixés au ciel, en poète qui songe à son avenir. Le seul acteur éveillé de cette scène muette, est le nez du vénérable patriote qui aspire bruyamment et trois fois par minute, d'énormes prises de tabac.

C'est le vénérable qui comme de coutume, rompt le silence et entame la conversation ; avec beaucoup de peine, les autres personnages peuvent y introduire quelques paroles.

Le Vénérable.—Votre excellence doit voir avec un certain plaisir, que quittant les nombreuses affaires privées dont les soins reclament impérieusement ma présence, je me suis rendu immédiatement à ses désirs afin de venir puiser auprès d'elle, les avis précieux dont j'ai besoin pour faire le bien du pays dans un moment aussi solennel. Je n'ai pas la présomption de ces turbulents, de ces presqu'imberbes ministres, mes pré-

décèsseurs, qui prétendaient que le représentant de Sa Majesté ne peut agir sans l'avis de son conseil ; moi au contraire, je suis prêt à déclarer, que je ne voudrais pas que le conseil agît sans l'avis de son excellence. S'ils avaient étudié comme moi l'histoire romaine, ils auraient pu se convaincre de la vérité de mes préceptes et avant d'agir comme ils l'ont fait, ils auraient eu présent à l'esprit le mot de ce général romain... Ah ! à propos du général romain, il est de notre devoir de récompenser la noble conduite de notre adjudant général des milices, le brave colonel Gagy ; j'aimerais à reconnaître d'une manière éclatante les services signalés qu'il a rendus à notre cause, durant l'élection de Montréal et pour ma part, je serais disposé à y contribuer fortement... de toute mon influence ; à propos d'influence, mes ennemis, c'est à dire non, pas mes ennemis, mais ceux de votre excellence, prétendaient que mon influence a reçu un échec fatal par le résultat de cette dernière élection ; il n'en est rien messieurs ; lisez plutôt *l'Aurore*, ce modèle des journaux canadiens et vous verrez que notre cause est plus belle què jamais. Loin de me plaindre de cette légère défaite, je m'écrierai avec un des grands hommes de la Grèce antique : l'ennemi nous a vaincus, soldats réjouissez-vous, il nous a montré à combattre ! L'histoire foisonne de faits analogues, votre excellence, et je pourrais en montrer mille qui nous démontreraient qu'une cause n'est jamais désespérée, tant qu'elle a pour soi la justice, la pureté de conscience, l'argent et la force.

Le vénérable ouvre sa tabatière, son excellence en profite pour ouvrir la bouche.

Son Excellence.—Bonjour, mon cher monsieur Viger, je suis aisé de vous revoir près de moi ; j'ai éprouvé de mortelles inquiétudes pour vous, durant les fureurs

politiques qui ont agité si terriblement votre ville. Dites-moi donc maintenant ce que nous allons faire; j'attends avec impatience vos conseils.

Le Vénéral.—J'ai déjà eu l'honneur de dire à votre excellence que je suis venu ici pour avoir les siens et non point pour lui en donner.

L'Inutile.—Je crois toute votre politique désespérée.

Dominique.—Si l'on me permettait d'avancer mon avis je dirais que je ne désespère point aussitôt. Il me semble qu'il est facile encore de former un ministère. Nous avons des places à donner; il ne manquera pas de personnes pour les remplir; pour ma part, je sais bien que lorsqu'il est question d'un bon salaire je ne me fais pas prier et me moque du qu'en dira-t-on.

L'Inutile.—Oui, mais le pays n'abonde pas d'hommes de votre trempe; si j'étais moins poli, j'ajouterais: heureusement,

Dominique.—Il ne s'agit pas de moi maintenant, mais de notre politique, de la politique du ministère provisoire.

Son Excellence.—D'abord je regrette que dans la lutte qui a eu lieu vous ne soyez pas resté totalement à l'écart des partis.

L'Inutile.—Je considère que c'est une grande faute, un grand malheur de vous être réunis aux tories.

Le Vénéral.—Moi! grand dieu! je ne me suis pas réuni à eux; ce sont eux qui se sont réunis à moi. Moi, je suis toujours le premier patriote du pays, voilà plus de cinquante ans que je suis ce je suis et je n'ai pas changé; ce sont les tories qui se sont faits patriotes. Je ne pouvais pas empêcher cela.

Son Excellence.—Voilà un grand malheur et le pays pourrait bien être de nouveau plongé dans de violentes commotions qui nuiront à sa prospérité.

Dominique.— Il me semble qu'il ne s'agit pas beaucoup du pays dans toute cette affaire; mais de vous, de nos places, de notre avenir; le pays s'en tirera toujours bien, lui, qu'il soit gouverné par les uns ou par les autres cela lui doit être égal; il paie toujours les pots cassés et les pots qui les remplacent. La chose la plus importante actuellement est, ce me semble, de prouver que nous sommes dans le bon chemin et pour cela il faudrait profiter des leçons de feu Lord Sydenham. Croyez vous que s'il eût vécu, les gens du Canal auraient été au service des partisans de Drummond (1)? Je suis sûr que non; il eût gagné l'élection, après l'élection il eût gagné le parlement,.....et nous garderions nos places. Il ne s'amusait pas, lui, à faire l'éditeur de journal, à débiter au peuple toutes sortes de gali-viger, pardon, c'est cette *Aurore* qui m'a fourré ce mot à la bouche, je voulais dire, du galimathias.

Le Vénérable.— Monsieur! vous me récompensez mal de l'appui que je vous ai prêté!

L'Inutile.—Eh! l'ingratitude est graine abondante sur la scène publique, moi je connais un peuple qui se plaint amèrement de certains hommes qu'il a fait grands et qui l'oublie.

Le Vénérable.—L'histoire de l'époque de la renaissance nous fournit l'exemple d'un grand ministre qui disait: "Après avoir fait le bien et mis la main sur ma conscience, je ferme l'oreille aux mauvais propos et ne prend pour moi que les louanges." Voilà mon guide, entendez-vous, messieurs; depuis plus de cinquante ans que je sers ma patrie, j'ai dû me durcir aux cris de l'envie.

(1) L'Hon. L. T. Drummond, décédé en 1882.

Son Excellence.—Voici l'heure du dîner, la séance est levée; j'espère qu'à la prochaine, nous aviserons aux moyens de sauver le pays; mûrissez chacun le système que vous recommanderiez et vous m'en ferez un rapport: nous les discuterons tous et de l'ensemble de nos idées surgira sans doute, celle qui doit nous mener à bien. Je sais que nous sommes tous mus par de bonnes intentions, Dieu fera le reste. Bonjour mon cher monsieur Viger. (Son Excellence sort).

Le Vénérable.—Quel homme! Quel excellent homme!! Il ne méprise pas les Canadiens, lui, comme ses prédécesseurs. J'espère que mon pays reviendra sur ses pas. Avec du temps et de la patience on vient à bout de tout. Qui aurait dit, il y a cinquante ans, que le Canada aurait la constitution anglaise et que je serais premier ministre! Voilà pourtant ce que j'ai fait avec du temps et de la patience. Si Dieu me prêtait vie pendant encore seulement cinquante années, j'en ferais bien d'autres. Mais, allons songer à notre pays. Allons écrire à l'*Aurore* que notre cause est plus belle que jamais; je veux faire du bien à ma patrie en dépit d'elle; son ingratitude ne me fera pas perdre mes cinquante ans de travaux.

Le Gouverneur-Général est aujourd'hui rendu le premier à la salle du conseil; il est assis sur son fauteuil; une jambe est passée sur l'autre; au bout de cette jambe est un pied qui se balance de haut en bas et s'agite rapidement de gauche à droite, image sûre et fidèle de l'agitation et de l'incertitude qui règnent dans l'esprit de son maître. Il y a près de lui des lettres fraîchement ouvertes, il les regarde, puis jette les yeux

avec une certaine impatience vers la porte qui ne s'ouvre pas. Quand on est seul, ce qu'on a de mieux à faire est de se parler à soi-même, on a toujours raison et l'on ne craint pas les indiscretions, à moins que les murs n'aient des oreilles, ce qui arrive souvent dans les maisons habitées par les grands.

Son Excellence (se parlant à elle-même).—Ah ça ! voilà qui est singulier, quand il y a beaucoup d'ouvrage sérieux à faire personne ne vient ; lorsqu'il s'agit d'obtenir des faveurs pour ses amis, oh ! alors c'est différent ; c'est à qui sera le premier pendu ; on se presse ; on s'arrache la porte ; on se casse le cou ! (Son Excellence rit en grimaçant.) J'ai hâte d'entendre leurs raisons et leurs moyens de nous tirer d'affaire. Je sais que la chose serait facile, car ces bons canadiens sont toujours prêts à chanter la plus grande gloire du souverain, qui, leur ayant donné un violent coup de poing, leur donne après cela sa main à baiser, témoin mon prédécesseur Bagot, qui monta au ciel sur un nuage de *Te Deum* pour avoir donné petite justice à ces mêmes canadiens, qui me vouent à l'exécration universelle, moi qui, comme l'autre, ne fais qu'exécuter les ordres secrets que je reçois de mes supérieurs auxquels je suis responsable, quoi qu'en puissent dire tous ceux qui jacassent à tort et à travers, sur le système constitutionnel. Dieu ! si le pays savait qu'avec les meilleures intentions, je ne puis aller contre les idées crochues de ce fou de Stanley, qui ne rêve que diplomatie, que tromperie, que coups-d'état et qui croit qu'on peut amuser les colons pendant un temps indéfini, en leur accordant un an des concessions qu'on essaie de leur retirer, une autre année, qu'on discute pendant douze nouveaux mois, qu'on essaie d'accorder encore plus tard ! Quant à moi, je lui ai déjà dit qu'il faut beau-

coup de prudence dans ce jeu-là et que les colons, surtout les canadiens-anglais, sont désaffectionnés au dernier point et qu'ils ne demandent qu'une occasion sûre pour se jeter entre les bras des Américains. Les Canadiens-français, eux, sont loyaux dans toute la force du terme, ils sont attachés à la mère-patrie comme le sont, dit-on, ces femmes qui aiment leurs maris en proportion des mauvais traitements que ceux-ci leur font éprouver ; mais vioci mes gens. Chose singulière, Daly qui a le pied bon mais qui n'a pas le sou vaillant est arrivé en voiture, et M. Viger qui a deux fois son âge et cent mille fois sa fortune, est venu simplement à pied. Philosophie des ridicules, ridicule de la philosophie ! Voilà de ces choses qui pourraient inspirer mille réflexions...mais je n'ai pas le temps aujourd'hui.

La porte s'ouvre, on voit paraître un nez, puis quelques minutes après, son propriétaire ; tandis qu'il entre en saluant à la façon des marquis de *Louis XIV*, ou plutôt des marquis de *Molière*, un homme se glisse dans la salle en furet, va se mettre à sa place comme un écolier en faute, c'est maître Dominique ; il sent qu'il a commis une gaucherie en se laissant devancer par son excellence ; mais il ne s'en excuse point, de peur de la faire plus remarquer ; avis aux courtisans et aux politiques.

Le Vénérable.— Comme votre excellence, César arrivait toujours le premier en la salle du conseil, vous lui ressemblez par la vertu sans lui ressembler par l'ambition.

Son Excellence salue gracieusement.

Dominique (tout bas).— Quand César allait au conseil avant ses ministres, c'est qu'il ne méditait rien de bon. Moi j'augure des bouleversements de la ponctualité du bonhomme.

L'Inutile entre et salue toute le monde d'un air gai et ouvert.

Le Vénéral.— Maintenant que le conseil est au grand complet, je vais en très peu de mots expliquer mes vues sur la position actuelle du pays et sur le moyen de ramener les institutions politiques de ma patrie, dans leur état normal. D'abord, Philippe, roi de Macédoine et père d'Alexandre-le-Grand, car votre excellence a dû remarquer, que j'ai fait de l'histoire, mon étude particulière, ce dont j'ai chaque jour lieu de me féliciter; je disais donc que Philippe, roi de Macédoine; mais avant de procéder il est nécessaire de bien se persuader que l'histoire est le grand livre que doit consulter tout homme d'état; sans les exemples que l'histoire nous fournit et dont la comparaison a posé les éléments de l'économie politique, qui aujourd'hui, est une science pour ainsi dire positive, il faut renoncer à brigner des succès en politique; donc, Philippe de Macédoine (l'orateur prend une prise.)

Son Excellence.— Dites moi donc, mon cher M. Viger, sincèrement, si les partisans de Molson sont en majorité ou en minorité à Montréal car de là, ce me semble, doivent partir les fondations des mesures que nous prendrons. Il n'y a pas de milieu, si le pays, à tort ou à raison, désapprouve la politique du jour, il faut lui céder, c'est ainsi que je conçois le jeu de la constitution et les dernières instructions que j'ai reçues me permettront de revenir un peu sur mes pas, afin de ramener l'opinion publique, qui aujourd'hui, est totalement irritée contre notre position, et on l'a senti en Angleterre.

Le Vénéral.— Eh! à quels signes peut-on reconnaître que tel soit le cas? Lorsque les anciens rois de Pologne étaient élus par le peuple, on a vu des monar-

ques amenés sur le trône contre toutes les prévisions des hommes d'état d'alors. Qui aurait pensé ensuite, que les Suédois auraient été chercher à l'étranger et chez un peuple de républicains, le roi qui les a gouvernés si longtemps. Eh bien ! de toutes ces contradictions et de mille autres encore que je pourrais citer, je conclus que quoique le peuple du pays tout entier paraisse au premier abord opposé à nos vues, tout esprit non superficiel, peut espérer qu'un changement intégral est sur le point de s'opérer et que d'ici à quelques mois peut-être, les mêmes hommes qui, égarés aujourd'hui se prononcent contre nous, se jetteront en masse à notre suite.

Son Excellence.— Vous avez bien raison, mon cher monsieur Viger, mais dans ce moment nous ne pouvons pas balancer, calculer, augurer. Il faut agir. La constitution est là qui nous tient l'épée aux reins et qui dit qu'il faut une session par année ; comment voulez-vous paraître devant le parlement avec un ministère anonyme, sans aucune loi à proposer. Nous irions devant les représentants du peuple seulement pour leur demander de l'argent ? Je vous avoue que je ne prévoyais pas que nous serions aussi reculés que cela, quand ce Wakefield, qui ne revient pas nous aider de ses conseils pour nous tirer du mauvais pas où ses conseils nous ont fourrés, disait qu'une administration forte allait se former. Mon cher M. Viger je suis bien triste.

Le Vénérable.—Moi, votre excellence, je mets la main sur la conscience comme...

Son Excellence (un peu impatienté).—Vous nous l'avez déjà dit, mais il ne s'agit pas tout-à-fait de cela mais des personnes que nous allons appeler dans notre conseil, car il faut absolument un conseil, sans cela je m'en retourne en Angleterre, c'est évident.

Dominique (tout bas).—Aie ! Aie ! il n'est pas venu de bonne heure pour rien.

Son Excellence.—Il me faut un conseil, or, je me trouve dans une singulière position. Je ne puis reprendre avec moi les anciens ministres, ce serait un rôle trop honteux pour moi ; je ne pourrais jamais supporter après une pareille défaite, le regard farouche de Lafontaine, la face honnête de Baldwin, l'œil moqueur d'Aylwin.

Dominique.—Sûrement que votre excellence ne peut reprendre des hommes pareils ; c'est hors de la question, il faudrait que je quitte le conseil !

L'Inutile.—Pourtant vous êtes habitué à vous rencontrer avec des hommes de partis opposés, néanmoins pour le bien du pays...

Dominique.—Oui, oui, tout bien considéré, pour le bien du pays, je pourrais consentir à demeurér en place quoique cela contât beaucoup à mes scrupules de travailler encore avec des...

L'Inutile.—Pardon, vous ne me comprenez pas, je veux dire que pour le bien du pays il faudrait bien sacrifier votre emploi, car ces hommes-là, voyez-vous, ne voudraient pas marcher de concert avec vous, du moins si je les connais bien.

Dominique ne répond rien et se mord les lèvres.

Le Vénéérable —Oui pour le bien du pays, l'homme, le vrai citoyen doit être prêt à sacrifier ses idées les plus chères, ses intérêts, son ressentiment même ; Thémistocle nous l'a éloquentement enseigné par son sublime...

Son Excellence.—Voyons, monsieur l'Inutile, vous qui avez toujours les meilleures idées, qu'allez-vous nous conseiller pour nous tirer du mauvais pas où nous sommes.

L'Inutile.—Je vais parler franchement à votre excellence, mais auparavant, j'aimerais que mon ami Dominique s'absentât vu que j'ai à dire quelque chose qui le touchera de trop près pour...

Son Excellence.—Je comprends, Dominique sortez.

Dominique.—Voilà donc comment on me traite après les services de toutes sortes que j'ai rendus ! (tout bas) Je ne sais ce qui me tient d'envoyer ma démission ! (Il sort.)

Son Excellence.—Croit-il que je veux payer les dettes contractées par Sydenham ? Je crois qu'il s'est assez payé lui-même et l'affaire de l'argent des dispenses de mariage me dispense de me marier avec lui. (hi ! hi ! hi ! son excellence rit autant que son cancer (1) peut le lui permettre).

L'Inutile.—Maintenant que nous sommes entre nous je puis parler sans gêne et sans crainte. Je dirai donc à votre excellence, que c'est le moment ou jamais de frapper un grand coup, qui remettra les choses dans le meilleur ordre possible. Il faut, pour comprendre comme moi la position où nous nous trouvons tous ensemble, la considérer sous un point de vue élevé et impartial. D'abord le pays, égaré sans doute par des hommes qui ont, pour une raison ou pour une autre, fait preuve d'indépendance, considère votre excellence comme un ennemi de ses libertés, ce bon M. Viger, que quelques hommes ont maltraité au lieu de se l'attacher, a été forcé de se faire un parti ; les tories ont été assez adroits pour vouloir s'emparer de lui comme une patate de discorde, c'est ce qui a mis le diable aux vaches ; le pays regarde M. Viger comme un traître et ses hommes les plus charitables le considèrent comme fou.

(1) Lord Metcalfe avait à la figure une tumeur maligne.

Le pays a sans doute tort, mais on ne discute pas avec le peuple, parce que le peuple voyez-vous, ne croit rien aux plus belles protestations; il ne juge que par des actes et nous n'en avons pas encore pu faire la queue d'un. Il s'agit maintenant de savoir qui doit se sacrifier ou de son excellence ou du vénérable M. Viger; car le peuple, lui, ne reculera pas d'un pouce; c'est inutile de compter là-dessus d'ici à ce qu'on ait fait quelque chose de son goût; plus on retardera plus il s'entêtera; vouloir résonner ou calculer, ou supposer sans agir, c'est vouloir blanchir un nègre, prendre la lune avec les dents, donner du bon sens à un journal de Québec et mille autres entreprises aussi absurdes. Qui cédera donc, de M. Viger ou de son excellence? Voici ce que je ferais si j'étais gouverneur...mais je ne suis pas gouverneur.

Le Vénérable.—Avez-vous lu mon pamphlet sur la Belgique? oh! vous ne l'avez pas lu, j'en suis sûr.

Son Excellence.—Monsieur l'Inutile, continuez je vous prie, je goûte assez vos idées et j'ai idée, moi, que vous fassiez partie de mon nouveau conseil.

L'Inutile.—Merci, votre excellence; le pavé est si glissant par ici et je n'ai pas bonne jambe; nous en parlerons une autre fois. Pour le moment je vais me borner à continuer.

Ici Dominique entr'ouvre la porte pour écouter vu que l'orateur parle plus bas qu'auparavant.

L'Inutile.—Je connais que votre excellence ne peut rappeler tous les anciens ministres, mais pour consacrer le principe qu'ils défendaient on en conserverait un.

Dominique (derrière la porte).—Bon, il parle de moi.

L'Inutile.—On prendrait M. Morin auquel on donnerait des garanties et qui lui-même, en serait une

auprès du peuple; on mettrait sans cérémonie à la porte, et pour montrer qu'on se respecte, l'ami Dominique.

Dominique (derrière la porte).—Oh l'infâme!

L'Inutile.—Puis on appellerait avec M. Morin, quelques modérés anglais du Haut-Canada, deux ou trois réformistes canadiens-français...

Le Vénérable.—Et! mais, voilà justement ce que je pensais, vous avez des idées parfaitement justes.

L'Inutile.—Un moment ce n'est pas tout; vous verrez que j'ai bien tout prévu, tout calculé. Comme la mauvaise réussite de l'élection de Montréal et la part qu'on suppose que M. Viger y a prise, ont rendu ce vénérable patriote suspect même aux yeux de ses plus anciens amis, au point que sa réélection est plus que douteuse, il faudrait que pour le bien du pays il consentit à résigner.

Dominique (derrière la porte).—Que va dire à ça l'histoire romaine?

Le Vénérable (se levant furieux).—Vos idées sont absurdes, résigner! après cinquante ans de travaux pour mon pays, courber mes cheveux blancs comme un vaincu! mais ce serait avouer que j'ai eu tort! voilà qui est impossible! et son excellence n'y consentirait jamais.

Son Excellence.—Hum! je goûte infiniment les raisons de M. l'Inutile. Voyons la suite, nous déciderons après.

L'Inutile.—Il faut absolument que le Vénérable M. Viger se retire un moment des affaires afin d'éviter de plus grands malheurs, et je suis sûr que le peuple alors l'y appellera d'une seule voix. Il le faut pour sauver son excellence, il le faut pour sauver le pays.

Le Vénérable (pleurant).—Eh ! moi ! moi dans tout cela, on ne parle pas plus de moi que si je n'étais pas au monde. On met dans la balance quelques écervelés qu'on appelle le peuple et un gouverneur qui nous est arrivé d'hier et qu'on rappellera demain. O Rome ! tu fus toujours ingrate !

Son Excellence.—Messieurs nous avons assez travaillé pour aujourd'hui ; M. l'Inutile venez dîner avec moi sans cérémonie et j'espère que demain, jour de réception, mon cher M. Viger voudra bien honorer ma table de sa présence.

UN DINER POLITIQUE.

SCÈNE IÈRE.

La toilette.—Monologie.

Dans une chambre assez élégamment meublée, dans laquelle on remarque cependant un beau désordre, qui n'est pas un effet de l'art, un homme est debout devant un grand miroir ; il s'agite, se démène, brosse ses pantalons et ses cheveux du même coup, puis il s'occupe gravement à s'attacher sur la poitrine un devant de chemise d'une blancheur éblouissante, dont il s'efforce d'attirer les cols au milieu de ses joues en attendant qu'il passe son gilet et son habit, qu'il a serrés précieusement...par terre. Je n'ai pas besoin de vous présenter ce monsieur. A son œil vif et malin, à sa figure narquoise vous avez tous reconnu notre ami l'Inutile. En attendant que sa toilette s'achève, il adresse à son miroir le monologue suivant :—mais,

sacrédié, c'est que je vais avoir l'air d'un petit maître, d'un aristocrate, quoi!— Hum! *ô tempora, ô mores*, comme dirait le sieur Cicéron. Nous n'étions pas si musqués que cela du temps que nous prêchions la république une et indivisible, du temps de l'ami du *Statu quo* par exemple! Oh! oh! oh! monsieur du *Statu quo*! comme cet animal-là doit se trouver bête à présent. Si toutefois il existe quelque part; car j'ai toujours cru que c'était le diable en personne qui faisait ces maudits écrits. C'est égal; on s'en fricasse pas mal. C'est que c'est charmant; tout le monde en est. Il n'en est pas resté un seul en arrière. Voyons donc que je calcule cela. (Il jette là sa brosse, court à son secrétaire, prend un crayon et du papier, puis il réfléchit.)

Par qui commencer, sacrédié?

Mon ami Caron! président du conseil législatif, maire de Québec, le diable et son train à onze cent cinquante louis; il est vrai que parceque le pauvre homme a le malheur d'être riche on lésine sur tous ses salaires; n'importe...écrivons £1150.

Bédard! Juge... Brrrr, et puis juge en appel.

Et juge du civil comme du criminel, comme dirait Racine—grâce au bill de Lafontaine qui a mêlé toutes les juridictionsune boullie que les chats en éternueraient.....et allons donc, (il écrit)

Bédard, juge à.....1000.

Fiset, ditto, mais en petit.....500.

Huot, protonotaire,.....1000.

plus ou moins.

Parent (1)! hein! hein! mon ami Parent, greffier du conseil exécutif 700 et du sterling encore!

(1) Etienne Parent.

Total, grand total ! quatre mille, quatre cent cinquante louis ! Pas si mal joué, sacrédié, pas si mal joué... Ah ! ça ! je ne veux pas dire qu'on n'ait pas joué franc jeu ! mais enfin puisque le proverbe est reviré et que c'est au plus fin la poche.....ma foi, il est fort heureux que nous n'ayons pas été bêtes. Tiens sacrédié, je me trompais ! Tout le monde n'est pas placé. Il y a encore ce pauvre D. mais dame ! lui,.....*ad impossibile nemo tenetur*, comme dit le droit romain, c'est une maxime qu'il faudra passer à notre Vénérable ; elle pourra lui servir.

(Il retourne à son miroir, passe son gilet et son habit et se promène dans la chambre.) Maître *Statu quo* doit s'en mordre les huit doigts et les deux pouces à l'heure qu'il est... Et puis les patriotes enragés donc ! les gens du *Libéral*, Jupiter qui remonte le bout du nez, Robert Shore Milnes qui en est quitte pour une blessure, un voyage aux Bermudes et une femme ; ma foi tous ces pauvres diables n'ont pas eu de chance. C'est fâcheux ; ils ont pourtant beaucoup sacrifié pour la patrie... tant pire, ils trouveront leur récompense quelque jour dans l'autre monde. Horace avait raison... *In medio stat virtus*. Hourra pour le *mitan*, la vertu s'y trouve... et les bons morceaux avec.

(Il jette un coup-d'œil à son miroir en passant.)

Sacrédié, suis-je fou ? J'ai oublié ma cravate, le principal, rien que cela !

(Il ôte son habit et son gilet et se met en devoir de nouer sa cravate).

Par exemple, il y a bien quelque chose qui m'inquiète, c'est qu'ils m'ont fourré tout seul dans une bagarre qui ne peut que *virer* mal...heureusement que ça va finir. Quel équipage ! Deux qui ne sont bons à rien ; un autre qui ne serait bon qu'à me vendre si je n'étais pas aussi fin que lui, le Vénérable avec son histoire romaine

et tout son ratapias...et puis, pour nous défendre, l'*Aurore des Canadas*, qui serait bien capable de perdre la meilleure cause si les autres n'avaient pas le *Journal de Québec* de leur côté. Mais voyons, je n'avance à rien. Il paraît que je me suis fait un nœud mystérieux comme le gouvernement responsable de M. V...je n'y comprends plus goutte.

(Il s'impatiente, arrache sa cravate et appelle John !
—John—(John entre).

L'Inutile.—Va dire à ma femme qu'elle m'envoie une autre cravate.

En attendant, monsieur se met à la fenêtre et regarde jouer les enfants en sifflant la *Parisienne*.

John revient, monsieur se fait mettre sa cravate, endosse son gilet et son habit tant bien que mal et puis, recommence sa promenade.

Encore une autre chose qui ne fait pas l'affaire ; c'est cette *brillante jeunesse canadienne* qui va bien vite devenir embarrassante. Si on pouvait l'envoyer dans l'armée ou dans la marine...l'*amariner* d'une façon ou d'une autre. Il y a le petit chose et le petit...machine, là, qui vont bien vite vouloir tirer leur épingle du jeu. Bonne chance que le peuple tient bon pour les ganaches et les momies de toutes sortes. Ce cher peuple, il n'aime que les vieux citoyens. Il chérit les perruques et les cheveux blancs, il en raffole. Les miens donc qui commencent à grisonner...allons, tant pis ! et tant mieux. Et puis heureusement que ces petits gueux... là, ne savent pas ce qu'ils valent.

Il met son chapeau, ses gants, et prend sa canne.

Il est temps de partir. Laissons ici le langage familier, notre *sacrédié* surtout, et tout le bagage du comité du salut public, *vulgo*, du comité de la pipe, et comme dirait le Vénéral, ainsi qu'Alexandre, Darius,

César et Bonaparte rendons nous à la salle du conseil... c'est-à-dire à la table...et puis une fameuse table encore ! (Il sort.)

SCÈNE II.

Dans un Cab.—Biologie.

L'Inutile met le pied sur le seuil de la porte et commande, qui avait été retenu par lui, d'avancer. Le cab fait son devoir, l'Inutile va pour monter en voiture mais il fait quatre pas en arrière et jette un cri.

Sacrédié serait-ce possible ! (On aperçoit un nez à la portière.) Mais, mon vénérable, comment diable avez-vous fait pour vous fourrer-là ?

Le Vénérable.—Bonjour mon cher ami, je suis enchanté de faire ce trajet avec vous ; donnez moi donc la main. (L'Inutile voyant qu'il ne peut plus reculer refuse la main du vénérable et grimpe dans la voiture comme un écureuil). Voyez-vous mon cher ami, nous allons chemin faisant discuter les affaires de l'Etat, la théorie du gouvernement responsable ; nous allons examiner la différence, entre l'*assomption* ou l'*acceptation* de la responsabilité des actes du pouvoir, avant le fait et l'*acceptation* de cette même responsabilité après le fait. C'était ainsi, mon cher ami, que Platon et les péripatéticiens discutaient en se promenant, les plus graves questions qui ont agité cette haute philosophie de la Grèce, qui comme..

L'Inutile (interrompant).—Oui, oui, mais Platon et les péripatéticiens marchaient à pied et ne s'emparaient pas des voitures des autres.

Le Vénérable.— Mais j'espère, mon cher ami, que vous n'êtes pas formalisé de ce que j'ai fait. Je vais vous expliquer cela. (En ce moment les secousses du

cab qui est lancé au grand trot, sont si fortes, qu'à chaque soubresaut le nez du vénérable est sur le point de heurter le visage de monsieur l'Inutile, qui, assis en face, se blottit dans un coin et se tient sur ses gardes.)— Vous savez mon cher ami à quel prix exorbitant sont les cabs depuis que les autorités municipales de Kingston, trompées comme elles l'ont été dans les magnifiques espérances qui leur avaient fait construire pour leur marché, un palais somptueux comme celui de la reine Sémiramis ou comme celui des Médicis à Florence, tandis que leur ville n'est pas même plus grande que ne l'était la petite ville d'Herculanum, car vous savez que dans mes nombreux voyages j'ai vu Herculanum et Pompéïa, ces deux villes résuscitées de leur tombeau qui, comme.....

L'Inutile (interrompant).—Oui, oui, saperlotte et ce que je sais encore mieux, c'est que la corporation de Cataragouï, que Dieu confonde, a mis un impôt sur les charretiers Cataragoï, que les charretiers Cataragoï mettent à leur tour, un impôt sur les Québécoï; enfin, que je paie trois piastres pour me faire conduire à un mille d'ici. Je le sais sacrédié bien !

Le Vénérable.—Permettez, mon cher ami, permettez, c'est précisément ce que j'allais dire. Eh bien ! comme ma fortune est destinée, comme autrefois celle de Valérius Publicola, à faire du bien au peuple, à sauver la patrie, à fonder des établissements qui assureront la stabilité de la constitution en même temps qu'ils en modéreront les écarts, comme ils en feront aussi le plus bel ornement, à créer d'immortels journaux comme l'*Aurore des Canadas* par exemple, au succès de laquelle l'égarément momentané du peuple a été le principal et on peut dire l'unique obstacle, ce qui fait cependant, que je suis obligé d'en acheter presque tous les exem-

plaires, attendu que, ce qui sous un certain point de vue ne laisse pas que de m'étonner, le nombre des souscripteurs en est considérablement, on peut dire même étrangement diminué et qu'il faut bien que les exemplaires de ce journal éminemment utile trouvent à se placer quelque part, et que vous sentez bien que naturellement ils doivent me revenir; mais vous saurez, mon cher ami, que je me propose de les faire relier, je veux dire cartonner, pour, lorsque la force des événements et des circonstances inattendues et même l'ingratitude de la patrie, forceront son excellence à s'éloigner de nous, ou bien me forceront à m'éloigner de son excellence, lui en faire un présent comme un gage de mon éternelle reconnaissance et de ma sincère douleur. Eh bien! pour toutes ces raisons et pour une foule d'autres qu'il m'est impossible de vous détailler, je considère qu'il est de mon devoir impérieux, comme du plus grand bien de la patrie, de ménager par tous les moyens possibles une fortune aussi précieuse. Je m'en allais donc pédestrement à Alwington House, comme autrefois le vieux Socrate se rendait au Pirée lorsque j'ai rencontré ce cab. Vous savez qu'il entre dans mes habitudes d'adresser indifféremment la parole aux hommes de toutes les conditions, et c'est ainsi qu'en agissait Monsieur le Vicomte de Turenne et Monsieur Marborough qui conversaient familièrement avec les simples soldats de leur armée. J'ai donc lié conversation avec votre conducteur qui m'a appris qu'il allait vous prendre. Je lui ai dit que je n'avais pas de plus grand ami que vous au monde et moyennant une rémunération de trente-six sous, il a consenti à m'emmener et me ramener avec vous. Vous voyez, mon cher ami, que cela ne vous coutera rien de

plus et que nous aurons le plaisir de converser ensemble.

L'Inutile (à part).—Il paraît que dans ce cerveau-là l'arithmétique marche de pair avec l'histoire ancienne. Allons, il faut se résigner.

Le Vénérable.— Mais mon cher ami, vous ne dites rien ?

L'Inutile.— Sacrédié, mon Vénérable vous parlez toujours !

Le Vénérable.— Eh mon cher, c'est une habitude que j'ai prise dès ma jeunesse quelque événement qui se présentât, dans quelque circonstance que je me trouvasse, de ne jamais rester silencieux. J'ai lu dans Aristote que les facultés de l'homme pouvaient se développer et se perfectionner à l'infini par un exercice continu ; or, la faculté de la parole étant le plus précieux

L'Inutile (interrompant).— Oui-dà ! Eh bien vous allez avoir une fameuse embelle d'exercer cette faculté-là à la prochaine session, quand Aylwin, Lafontaine, Hincks et toute la bande des déplantés vont vous tomber sur la carcasse ; car le gouverneur a raison. Après tout, il faut une session et de suite encore ! Il n'y a plus moyen de baragouiner à moins que vous ne vouliez résigner.

Le Vénérable.— Hélas ! mon cher je sens bien, soyez-en bien persuadé, la difficulté de notre position ; le peuple est égaré, je le vois bien il faudra du temps pour le ramener, mais aussi, dans les maladies étranges il faut employer des remèdes extraordinaires.

L'Inutile (à part).— Oui surtout avec des gens peu communs comme lui.

Le Vénérable.— Avouez donc aussi mon cher, que vous ne nous avez pas assez bien secondés. Je ne

saurais douter de vos intentions ; mais toujours si vous eussiez voulu, votre plume habile aurait pu exposer au peuple comment.....

-L'Inutile.—Quoi ! Quoi ! Moi me mêler d'écrire des balivernes pareilles. Allons donc ! Boileau a dit :

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, mais votre gouvernement responsable, à la façon de Barbari mon ami Biribi, ça ne se conçoit ni bien ni mal, saperlotte, ça ne se conçoit pas du tout.

Le Vénérable (avec feu).—Mais ! mais ! mais ! Est-il possible ? Est-il possible ? Vous ne concevez donc pas la différence vraiment importante, on peut même dire, nécessaire qui existe entre les principes du gouvernement responsable de la constitution britannique transatlantique et les mêmes principes constitutionnels cisatlantiques ? Eh mon Dieu, si vous saviez comment j'ai étudié la constitution et le droit parlementaire dans toutes leurs modifications ou manière d'être ! C'est Morin qui vous dirait cela, lui ! ce pauvre enfant ! ils l'ont égaré lui aussi ! Moi qui avais tant travaillé, tant fait de sacrifices pour donner cet homme-là à mon pays.

L'Inutile.—Oui ! et ce diable de pays qui ne veut pas vous le rendre, sans compter qu'ils se sont toujours entendus ensemble comme larrons en foire.

(Ici le conducteur ouvre la portière et ces messieurs descendent de leur voiture.

SCÈNE III.

Le Potage.—Polilogie.

Dans une pièce à deux compartiments, sont réunis les invités de son excellence à l'exception des deux personnages du cab.—Dans la première division du salon se trouvent le gouverneur, maître Dominique, le

Dr. Pollock et deux militaires en grand uniforme, qui, bien qu'étrangers à la politique ne seront point d'un petit secours, lorsqu'il s'agira d'aider à son excellence à déguster les mets et liqueurs précieuses qu'on aperçoit derrière une vaste table et un riche buffet, dans le deuxième compartiment. Si l'on trouve que cet arrangement manque aux convenances aristocratiques, il fant songer que nous l'avons choisi pour conserver les convenances dramatiques et ne pas rompre, par un changement de lieu, l'unité de cette scène. Autrefois on était plus difficile, on exigeait l'unité pour toutes choses pendant tout un acte et même pendant toute une pièce. Grâce aux progrès de la civilisation moderne, pour la comédie comme pour la politique, ce qui est tout un, on ne se pique point aussi fort d'être conséquent. Une musique militaire est placée derrière un rideau et prélude déjà aux airs qu'elle doit jouer pendant le repas. On annonce nos deux amis; la porte s'ouvre à deux battants.

— Le Vénérable (entrant le premier fait un triple salut et à peine a-t-il échangé un bonjour avec son excellence qu'il court à l'un des autres personnages).— Mon cher monsieur, n'êtes-vous point le célèbre et savant docteur Mollock...Bollock, je veux dire Pollock, que sa gracieuse majesté a envoyé afin d'extirper ce cancer ou cette projection cancéreuse ou d'une nature ulcéreuse, que tous les vrais amis de la constitution bien entendue et convenablement appliquée, voyaient avec tant de douleur sur la figure de l'illustre diplomate qui comme...

Le Docteur (lui secouant la main).—Yes, yes, yes, moi très bocop obligé à vo.

L'Inutile (à part).— Si ce pauvre homme-là a la mission d'extirper toutes les projections impertinentes

qui se rencontrent sur des figures diplomatiques, ma foi, il a une dure besogne.

Le Gouverneur (à l'Inutile).— Allons donc monsieur le rébelle, comme vous avez l'air malin aujourd'hui. Que dit la presse française par le temps qui court ?

L'Inutile.— Ma foi, mon gouverneur, la presse française ne dit que très peu de chose, ce qui me fait croire qu'elle doit penser beaucoup. Un journaliste qui sait son métier a toujours deux opinions, une pour ses lecteurs et l'autre pour lui même.

Le Gouverneur.— Eh bien ! quelle serait présentement votre seconde opinion à vous ?

L'Inutile.— Je dirai cela plus tard : *in vino veritas*.

Le Gouverneur.— Ah je comprends ! Aussi, tout est prêt. Voyons, messieurs, nous allons passer de l'autre côté. (Son Excellence se place à la table et fait placer à sa droite 1o. l'Inutile, 2o. Un des militaires, 3o. maître Dominique ; à sa gauche 1o. le Docteur, 2o. le Vénérable, 3o. l'autre militaire ; on sert le potage, et l'orchestre joue la marche du Sultan.)

Le Vénérable (après un long silence, pendant lequel chacun s'est noblement acquitté de son devoir).— Les anciens Lacédémoniens, qui ne mangeaient pour bien dire uniquement que d'une espèce de brouet clair, qui, selon Xénophon, était très peu appétissant, avaient aussi des notions de républicanisme exagéré et ignoraient totalement la vraie doctrine du gouvernement responsable. On peut donc aisément prévoir et on peut même assurer, que les mets exquis dont la table de votre Excellence est chargée, ne seront nullement un obstacle à une conversation sur les principes constitutionnels. Ainsi, votre Excellence me permettra de lui faire observer un argument très-fort, qui n'a encore été employé par personne et que je me propose, dans une

série d'observations sur les observations qui suivirent ma crise ministérielle (1) : c'est que...

Le Gouverneur (interrompant).—Je vous assure M. V...que nous commençons à trouver toutes ces dissertations-là parfaitement ennuyeuses. Cela est bien beau pour ceux qui les comprennent, mais cela ne fait pas du tout notre affaire. Vous nous avez promis le peuple de votre côté et vous ne nous donnez que des phrases. A entendre l'*Aurore des Canadas*, il n'y avait pas de trou assez petit à Montréal, pour cacher les partisans de Drummond et la ville ne s'est pas trouvée assez grande pour les contenir, sans compter les Irlandais du canal, qu'ils vous ont enlevés à votre barbe et à celle de Killaly. Mais cela n'aurait pas dû vous intimider, surtout quand ils ont les baïonnettes pour eux. Vous avez eu les baïonnettes en temps opportun, et votre parti n'a rien pu faire de mieux, que de tuer un pauvre diable dont la mort nous fera cent fois plus de mal, que cinq cent mille exemplaires de votre crise ministérielle, ne nous feront de bien. En vérité c'est désespérant. Je vais passer pour un maladroit auprès de Tompson, ce qui fait, que Stanley passera pour un égaré, auprès de Russell, et je vous assure que Stanley et moi, nous nous occupons beaucoup plus de notre réputation que de toutes les historiettes politiques que nous débitons depuis six mois. Sérieusement, si vos gens n'ont rien de mieux à faire que cela, il faut en finir.

Le Vénérable va pour goûter à une nouvelle espèce de potage qu'il s'est fait servir et il se brûle à sa cuillère.

(1) Brochure publiée à Kingston en 1844 par M. Viger.

L'Inutile.— Il paraît que ceux qui mangent la soupe de votre excellence, la mangent chaude !

Le Vénérable.— Mais c'est étrange, je fais mon possible pour reconcilier mon gouvernement avec mon pays et personne ne veut me tenir compte de mes intentions ! On dit que je n'ai point de succès. Mais c'est précisément parce que mes idées ne réussissent point que nous devons, ce me semble, nous y attacher d'avantage. Je vois bien que tout le monde conspire pour se substituer à ma dynastie, comme dit le correspondant du *Courrier*. Mon Dieu ! Si ce malheureux jeune homme-là avait lu ma *crise ministérielle* ou seulement mon pamphlet sur la Belgique. (1)

L'Inutile.— Mangeons, mangeons et laissons les jeunes gens tranquilles ; il ne faut pas trop les traquer.

Le Vénérable.— Vous, mon cher monsieur Dominique, avez-vous lu mon pamphlet sur la Belgique ?

Dominique.— Non, mais je sais que c'est un très-beau livre. Je vais le faire placer dans ma bibliothèque. On dit que c'est un superbe ouvrage.

L'Inutile.— Oui, il n'y manque absolument que des lecteurs. Cela vient sans doute, de ce que les Athéniens étaient un peuple frivole.

Le Gouverneur.— Il s'agit très-peu pour le moment, des affaires de la Belgique. Ce que nous avons, ressemble beaucoup à un calme plat et il faudrait en sortir. Encore une fois, monsieur l'Inutile, j'aimerais bien la suite des excellentes choses que vous avez commencées à me dire hier.

L'Inutile (à demi voix).— Votre Excellence sait bien ce qui me gêne.

(1) Autre brochure de M. Viger réimprimée à Montréal en 1831.

Le Gouverneur (bas).—C'est juste. (Haut). J'avais oublié de vous dire M. Dominique, que j'attends d'heure en heure, des dépêches importantes. Il me semble que la malle vient d'arriver. Mon secrétaire civil est absent et il ne serait pas décent que mon secrétaire militaire mit la main là-dessus...

Dominique (avec empressement).—Sans doute, sans doute, je vais m'en faire un devoir...

L'Inutile.—Mais au moins vous reviendrez à la fin du dessert. Vous nous apporterez les nouvelles en guise de pousse-café.

Dominique (à part).—Si ça pouvait pousser seulement l'autre aux grandes Indes. (Il sort.)

SCÈNE IV.

Entremets, Rôti et Dessert.—Quadrilogie.

L'orchestre joue *Home sweet home*. La table se couvre de nouveaux mets, une grande activité règne parmi les *waiters* et les affaires du pays vont au grand galop.

Le Gouverneur (à l'Inutile).—Savez-vous, depuis l'élection notre politique marche à reculons; (au Vénérable) M. V...je vous recommande cette salade aux écrevisses, elle est exquise.

L'Inutile (à part).—Tiens le Vénérable n'en veut pas! Il paraît que les anciens Lacédémoniens n'aimaient point les mets emblématiques!

Le Vénérable (au Dr).—Que je suis enchanté d'être auprès d'un homme aussi savant et que j'aurais de plaisir à converser avec vous, sur la pathologie interne et externe, l'actéologie, la phrénologie, la gastrotomie, la bronchotomie, la cystotomie, l'encéphalotomie et une foule d'autres *tomies* que vous avez, sans doute, le plaisir de pratiquer fréquemment...

Le Docteur.—Yes, yes, yes, but *patridgeotomy* will do for the moment.

Le Docteur dépèce en effet, avec un appétit et une habileté vraiment chirurgicales, une excellente perdrix qui se trouve là, en dépit des vieux règlements sur la chasse.

L'Inutile (au Gouverneur).—Si le Vénérable peut entreprendre monsieur Bollock, comme il l'appelle, nous voilà bien !

Le Gouverneur.—Soyez tranquille, nous avons là, un excellent paratonnerre.

La conversation suivante s'engage, en partie double, avec cette différence toutefois, que l'on parle beaucoup plus fort d'un côté que de l'autre.

Le Gouverneur —Que me conseillez-vous, me jeter dans les bras des tories ; former un ministère juste—milien, ou bien m'en retourner ?

L'Inutile.—Le premier et le dernier partis, sont très-mauvais et l'autre n'est pas très-facile.

Le Gouverneur —Alors, vous devriez bien m'enseigner un quatrième parti !

L'Inutile. — Eh ! bon Dieu ! voilà cent fois que je le dis, rendre justice aux gens, leur accorder le gouvernement responsable autrement qu'en théorie, et puis avec cela, comme je le disais, il y a une certaine combinaison d'hommes qui ferait parfaitement l'affaire.

Le Gouverneur.—Allons donc, vous me parlez de ce gouvernement responsable comme si c'était moi qui l'aurais inventé. Est-ce qu'il faut absolument cette chose-là ? Le premier mouvement de la mère-patrie, a bien été de vous le donner, cette

Le Vénérable.—C'est singulier, je ne connais pas du tout cette science-là ; mais enfin elle doit être bien belle, puisqu'un homme de votre réputation a daigné l'étudier. Je désirerais pourtant savoir de vous, si pour l'ulcère très-grave, on peut même dire alarmant, qui a été la cause de votre voyage, vous préférerez le *corrium* à l'*opium*, ou la *belladonna* à l'*hydrargire* ?

Le Docteur.—Yes, yes, yes.

Le Vénérable. — J'en étais persuadé, vous êtes entièrement de mon opinion. Il est vrai, que très-peu de sciences ont été à l'abri de mes investigations comme de mes recherches. Je me proposais, si je n'avais pas eu ma crise ministérielle à faire, d'écrire un tableau synoptique des différentes maladies, suivi d'observations sur les aphorismes d'Hippocrate, à la suite desquelles observations, j'aurais ajouté quelques courtes réflexions sur l'usage que l'on devrait

friendise ; son premier mouvement, vous le savez, est toujours excessivement libéral.

L'Inutile. — Alors c'est bien dommage qu'elle en ait eu un second.

Le gouverneur. — Mais ensuite sont venues les considérations très-importantes, les craintes...

L'Inutile. — Bah ! ce n'est pas si dangereux qu'on le pense. N'a-t-on pas l'exemple de Louis Philippe ?

Le Gouverneur. — Oui, avec un homme habile comme vous, on pourrait peut-être faire quelque chose. Mais dans votre combinaison on excluerait donc le Vénérable ? Quelle compensation lui accorderait-on ?

L'Inutile. — Eh bon Dieu ! on lui citerait l'exemple de Cincinnati qui retourna à sa charrue !

faire de mon tableau, comme aussi des notes très-détaillées, sur les traitements les plus en usage au temps de l'invasion des Maures en Espagne. Que pensez-vous de ce plan ?

Le Docteur. — Yes, yes, yes.

Le Vénérable. — Je suis enchanté de ce que vous l'approuviez. Vraiment, la haute opinion que j'ai conçue de vous, s'élève encore à chaque instant. Je n'oublierai jamais surtout votre intéressante conversation. Avez-vous lu mon pamphlet sur la Belgique ?

Le Docteur. — Yes, yes, yes.

Le Vénérable. — Ah ! que ne puis-je vous embrasser ! mais ce n'est pas l'usage chez les peuples du nord. Les méridionaux et les orientaux seuls, ont cette coutume. On dit même que les Chinois se font toucher le bout du nez.

Le Gouverneur. — Non, non ! j'aurais trop de remords si j'en agissais ainsi ! Je ne sais pas au monde de spectacle plus triste, plus déchirant, que celui de cette illustration aux prises avec une politique inexorable ! Je ne connais rien de plus odieux que les tortures que nous avons préparées à cet homme vraiment bon, vraiment respectable, vraiment instruit, qui, pour tout défaut n'a que de petits ridicules ; tandis que d'autres, pour ridicule, n'ont que de grands défauts. Mais je m'aperçois que nous perdons notre temps ; Major a glass of wine, if you please.

Ici, les bouteilles de champagne commencent la ronde que vous savez ; on n'entend que ces mots de l'un à l'autre : Captain a glass of wine. Doctor a glass of wine. Monsieur aurai-je l'honneur &c. puis enfin, la musique joue GOD

SAVE THE QUEEN, on se lève de table et on passe dans un salon voisin.

SCÈNE V.

Après le dessert. — Trilogie.

Le Vénérable et le Docteur se promènent chacun de leur côté. Son Excellence est dans l'embrasure d'une fenêtre avec L'Inutile. Maître Dominique entre toute la face radieuse, mais à mesure qu'il avance il a soin de se la composer.

Le Gouverneur et L'Inutile (ensemble à Dominique).— Eh bien, quelles nouvelles ?

Dominique.— Pas très-bonnes. Stanley veut absolument que nous gagnions cette élection qui est perdue comme vous savez. Il dit que sans cela, il faudra des mesures décisives.

Le Gouverneur.— Est-ce tout ?

Dominique.— Lord Ellenborough, gouverneur des Indes est rappelé et on parle d'une personne qui aurait déjà été dans ces parages, pour lui succéder.

Le Gouverneur.— Allons donc ! mon ulcère redevient cancer et il paraît qu'un voyage sur l'océan va se trouver indispensable à ma santé.

L'Inutile.— Quoi ! avant même d'avoir un cabinet ?

Le Gouverneur.— Oh certes non ! Il faut bien, voyez-vous, que je fasse quelque chose, sans cela je n'irai pas même aux Indes. Par exemple, que vos gens ne se montrent pas trop difficiles ! Voyez-vous, j'ai les tories qui ne demanderaient pas mieux ! Ils dureraient toujours bien jusqu'à la session et alors, vous vous arrangerez comme vous pourrez. Moi, je vais voir le grand Mogol. Adieu (Il sort).

Dominique (à l'Inutile).—Mon cher monsieur, aurai-je une place dans votre combinaison ?

L'Inutile.—Impossible sacrédié ! mais soyez tranquille, on se défers de vous honnêtement.

Dominique.—Ma foi, j'ai trouvé mon maître !

LES CHOSES ET LES HOMMES EXAMINÉS À VUE D'OISON.

SALMIGONDIS.

Un dîner de Noël.

L'époque actuelle est un temps de fêtes et de réjouissances ; chacun fait quelque effort pour célébrer l'arrivée d'un rédempteur et en même temps, de se féliciter soi-même, de n'être point mort durant l'année qui vient de finir.

Son Excellence le Très-Honorable Sir Charles Metcalfe, a cru devoir profiter de cette saison hospitalière de vœux et de grimaces, pour réunir à sa table, les ministres responsables qui ont bien voulu se charger des affaires publiques, de l'exécration générale et de mille à quinze cents louis par année. Je veux dire à mes lecteurs comment mon petit doigt, m'a raconté cette solennité de famille et ce qui s'y est passé. Je n'énumérerai point les gigots, les roastbifs, les plum-puddings, les cotelettes qui ont été consommés, ce serait peu intéressant, surtout pour ceux de mes lecteurs, qui n'ont pas l'avantage de pouvoir imiter

cette ripaille gouvernementale ; par exemple, j'essaierai de leur donner une idée des belles choses qui se sont débitées, des toasts nombreux qui se sont bus et des *speeches* qui feraient pâlir les tailleurs les plus déconsus dont l'honorable compagnie s'est mutuellement régalée.

Aillons, allons, à table ; voici un domestique en livrée, en bas blanc, chapeau sous le bras, qui fait trois saluts respectueux en frottant méthodiquement le parquet de sa semelle ; il annonce, un à un, les ministres qui composent le cabinet et enfin Sir Allan N. McNab qui, dit-on, l'a composé en grande partie. Chacun se place devant un siège ; le valet se retire et revient annonçant à haute voix : Son Excellence le Gouverneur Général ! la porte s'ouvre à deux battants et Sir Charles Metcalfe paraît suivi de M. le Capitaine Higginson, de son docteur, M. Pollock et de deux aides-de-camp, ficelés, enmoustachés, et dont le corps menace de se diviser en deux sections, à l'endroit qu'entoure leur ceinture. Le valet les suit, ferme la porte et vient se mettre en position derrière le Gouverneur. De tout ce monde-là c'est lui (le valet), qui a l'air le mieux élevé.

Le gouverneur s'assoit, tous les convives suivent son exemple. Près de lui, à droite, est Sir Allan N. McNab, puis M. Viger, puis un aide-de-camp, puis M. Smith, puis M. le Docteur Pollock, puis M. Papineau, enfin M. Daly. A sa gauche sont M. Draper, M. Harrison, un aide-de-camp, M. Morris, M. Sherwood, M. Higginson et un aide-de-camp.

M. Viger rompt le silence qui a suivi les saluts très-cérémonieux qu'on s'est faits en se plaçant à table. L'honorable monsieur ne mange point ; il parle. Son excellence ne dit pas un mot ; elle mange. M. Daly boit quatre ou cinq coups de suite, pour se donner un peu d'assurance. M. Draper sourit gracieusement à

Sir Allan N. McNab qui ne comprend pas ce que cela veut dire, mais lui rend son sourire ; M. Higginson lance à chacun un regard sournois et scrutateur à la fois ; M. Pollock dévore ; M. Smith fait le gros dos et prend des airs de grand homme ; il se dit en lui-même, que si le gouverneur lui prêtait son uniforme, il gouvernerait tout aussi bien que lui ; les aides-de-camp se mirent dans les vases d'argent qui sont vis-à-vis d'eux.

J'ai dit que M. Viger a rompu le silence. Il s'adresse à Sir Allan N. McNab et lui dit en anglais, qu'il regrette beaucoup de ne pouvoir lui parler en sa langue maternelle, la langue des Chateaubriand, des Bossuet, des Fénelon, des Montesquieu, des Guillaume Barthe ! Oh ! ajoute-t-il, mon cher Sir Allan, de quelles jouissances n'êtes-vous point privées ! ne pouvoir comprendre tout ce que je pourrais vous dire si vous entendiez le français ! Mais on vous a calomnié, cher Sir Allan, vous parlez français, j'en suis sûr.

Sir Allan (en Anglais).—Non, je ne parle pas français ; mais je sais très-bien la langue gallique, qui se rapproche beaucoup, comme vous savez de l'ancien idiôme gaulois. Vous devriez apprendre l'ancien gaulois, mon cher monsieur Viger, de cette façon nous pourrions avoir ensemble, de ravissants entretiens.

Mr. Viger (soupirant).—Hélas ! le temps est si court ! Le poids des affaires de l'état ; la multiplicité des occupations que les rebelles d'ex-ministres nous donnent ; tout cela prend tellement tous les instants, que me laissent le soin de mes pauvres petites affaires privées et la considération qu'il faut que je donne aux écrits dont la presse, qui se dit libérale, inonde journellement le pays à mon égard, que vraiment, en eussè-je même le loisir, je ne me sentirais point capable de l'application que nécessiterait l'étude d'une langue comme celle que

vous parliez dans votre première patrie. (S'adressant ensuite au gouverneur-général). Et combien de fois aussi, j'ai regretté de ne pouvoir exprimer à votre excellence en ma langue naturelle, les sentiments de loyale admiration qu'elle m'inspire. (Une larme à l'œil.) Quelle affreuse idée s'empare de moi, messieurs ! Mes chers compatriotes, les canadiens que j'ai tant aimés, eux, qui seuls, pourraient me bien comprendre ne veulent pas m'entendre ; et aujourd'hui, les seuls amis qui me restent ne me comprennent point ! (Il tire sa tabatière, prend une prise douloureuse, pleure, s'essuie les yeux, puis le nez, enfin il prend une cuillerée de soupe et ce mets national lui redonne son à-plomb.) Mais, votre excellence, je ne puis me faire à l'idée que vous ne parlez point français ; vous le comprenez bien un peu, un diplomate de votre rang doit parler ou du moins comprendre le français !

Le Gouverneur.—Hélas ! non, mon cher monsieur Viger, je ne parle point le français, mais je connais presque tous les dialectes de l'Inde. Il y en a, je vous assure, qui sont de la plus grande douceur sans manquer pourtant, d'une noble énergie ; vous savez sans doute, que ces langues se rapprochent toutes considérablement du sanscrit, que l'on soupçonne être la première des langues parlées depuis la création et que c'est de cette mère commune que sont descendues toutes les autres.

M. Viger.—J'ai eu maintes fois dans ma jeunesse, la tentation de faire une étude spéciale de cette branche étonnante des connaissances humaines linguistiques ; mais mon attention s'étant plus particulièrement portée vers l'histoire et vers les enseignements utiles dont elle abonde et que je me proposais d'expliquer plus tard, à ma propre patrie, je n'ai pu suivre cette première idée ; je le regrette d'autant plus, qu'on me dit que des traces

de caractères sanscrits, ayant été retrouvés sur une pierre près de laquelle gisaient quelques vagues restes des ossements d'un anaplotherium magnum, animal antédiluvien, ce qui prouverait alors, que le sanscrit était parlé avant la confusion des langues. (Il se tourne alors vers l'aide-de-camp qui est à sa droite.) Vous monsieur, par exemple, vous parlez français; alors ce sera sur vous que je me relancerai pour la conversation de la soirée.

L'aide-de-camp.—Je suis vraiment contrit; mais outre l'anglais, je ne parle absolument rien que le chinois; j'ai eu l'honneur d'apprendre ce singulier langage, dans les expéditions de Canton et de Chusan.

M. Viger.—Quoi, mon cher, vous êtes allé en Chine; expliquez-moi donc la forme, les rouages, les ressorts de ce gouvernement phénoménal qui existe depuis tant de siècles, sans bouleversement populaire, sans secousse, sans révolution?

L'aide-de-camp.—Mon cher monsieur, j'étais en Chine pour aider, en quelque sorte, à renverser ce gouvernement-là et non point pour en étudier les ressorts; j'ai vu en Chine des mandarins à un, à deux et à trois boutons, des femmes au teint olive, aux yeux obliques, aux pieds fabuleux; j'ai vu des têtes rasées, des maisons aux mille couleurs; j'ai vu du riz, des canards en quantités inouïes; j'ai bu, là, du thé beaucoup plus mauvais qu'à Londres; mais je n'ai pas vu l'administration.

M. Viger lève les yeux au ciel en signe de désespoir, puis il laisse tomber son visage dans son jabot, déterminé à ne plus dire mot de la soirée. Pendant que cette scène se passait, la soupe avait disparu, de même que les plats de résistance; on avait couvert la table de mets plus friands, plus légers et qu'on traite avec

moins de sérieux, que ceux qui doivent apaiser le premier appétit. On parle davantage.. excepté pourtant son excellence qui ne dit mot, que lorsqu'elle est interpellée et qui mange de plus en plus, justifiant le proverbe qui ne serait vrai, que si l'on désignait la soif de l'or : l'appétit vient en mangeant. Les aides-de-camp ont desserré considérablement leur ceinture. M. Papineau (1) est à l'extrémité de la table, où il se sent mal à l'aise ; on aimerait à lire sur son visage qu'il aime mieux fumer sa pipe, près de son feu, que de goûter ainsi à des grandeurs achetées au prix de la haine de ses concitoyens.

M. Smith (parlant très-haut).— Eh ! bien, Sir Allan tout va bien. Notre majorité se maintient, grâce à vos dix estimables compatriotes. Parlez-moi de cela ; il n'est pas de gens au monde qui ait comme les braves Ecossais, le mérite de se soutenir entr'eux.

Sir Allan N. McNab (saluant en souriant).— Et celui bien plus grand quelquefois, de soutenir les autres ; qu'en dites-vous, mon cher procureur-général ?

M. Smith, avale un gougeon.

M. Sherwood.— Il ne s'agit point de nationalité ; il n'y a plus désormais en Canada de distinctions nationales ; voyez, messieurs Viger et Papineau se sont dépopularisés pour maintenir la suprématie du gouvernement anglais. M. McNab est soutenu dans son élection, par des hommes de toutes les origines, et le ministère eût proposé un Arabe comme orateur si les bédouins eussent exercé quelque influence sur son existence. Il n'y a que ces ignorants Canadiens qui songent à l'honneur ; ils ne veulent point suivre les sages conseils d'un de leurs journaux, qui leur recom-

(1) Hon. D. B. Papineau, cousin de feu l'Hon. L. J. Papineau.

mande de faire comme les Ecossais de Sir Allan N. McNab, de songer à leur intérêt avant de s'attacher aux principes. Nous ne sommes plus au temps des chevaliers errants ; les chevaliers du jour songent au solide.

Le Chevalier Sir Allan N. McNab tousse, se mouche et semble aussi mal à l'aise que si on lui parlait français.

M. Daly (un peu chaud).— Qu'avez-vous fait là mon ami Sheer-block,je veux dire Sherwood, vous allez choquer notre cher M. McNab ; vous devriez prendre garde, car vous savez que c'est un homme qui en vaut dix.

M. Sherwood.—J'ai dit cela comme je dirais autre chose et je ne suis pas le seul qui, sans le vouloir, lâche quelque impertinence ; monsieur le secrétaire-provincial devrait bien savoir qu'il ne reste au ministère que...

M. Draper.—Allons messieurs, vous savez que la plus grande unanimité doit régner dans un cabinet ; sans cela nul gouvernement ne serait possible. A propos, messieurs, ne serait-il point à propos, de bien nous entendre sur ce que nous entendons par gouvernement responsable, afin de tous dire, au dehors, exactement la même chose ; car les opinions émises par quelques uns d'entre nous sont si contradictoires, que je ne puis avec le front ministériel le plus bronzé du monde, entreprendre de les défendre toutes.

M. Daly.—Moi, je comprends parfaitement le gouvernement responsable d'une manière pratique et très-claire. C'est le gouvernement de la majorité. Ainsi par exemple, son excellence le gouverneur, qui comprend la chose exactement comme moi, a obtenu une majorité et avec cela on gouverne magnifiquement. Et puis, avec une majorité que ne fait-on point ? Les gens

de l'opposition réclament-ils contre les élections de quelques hommes élus un peu par la force, un peu par la corruption ? crac ! avec cette majorité on renverse pétitions et on maintient sa majorité. Et ce n'est point tout. On a eu le soin de protester les élections des membres appartenant à l'opposition ; on fait présenter des pétitions demandant justice et au moyen de cette majorité, on renverse l'élection de ses ennemis, ce qui augmente considérablement la majorité, car un membre, qui d'un côté passe à l'autre, compte pour deux.

M. le Docteur.—Mais dites-moi, messieurs, les membres de la majorité sont-ils tenus au même serment que ceux de la minorité ?

M. Sherwood.—Certainement ; tout le monde fait serment d'agir au meilleur de son jugement pour l'intérêt de l'état ; or, comment peut-on mieux servir l'état qu'en chassant de la chambre des rebelles qui ne cherchent que le pouvoir.

Un aide-de-camp.—C'est juste.

M. Viger (relevant vivement la tête).—Comme cela, vous auriez donc l'espérance de faire entrer en chambre, mon petit Barthe ? (1)

M. Smith.—Certainement, certainement.

M. Viger.—Dieu soit loué ! Vous aurez rempli alors deux nobles buts. D'abord, vous aurez acquis un ami fidèle, un serviteur dévoué et puis, vous lui procurerez le salaire ordinaire des membres, ce qui diminuera considérablement les sacrifices que je fais pour soutenir ce cher enfant, le seul d'entre les canadiens qui ait voulu m'appuyer. (Il mange un morceau de dinde).

(1) J. G. Barthe, rédacteur de l'Aurore.

M. Draper.—Mon cher monsieur Viger, vous savez combien je vous respecte; eh bien! vraiment, votre position me touche; comment pouvez-vous demeurer au ministère sans avoir été élu?

M. Viger.—Et vous monsieur?

M. Draper.—Moi, je ne prétends pas à la vaste popularité que vous reclamez et au nom de laquelle vous avez dû entrer au pouvoir.

M. Daly.—Le fait est qu'il n'y a, à dire vrai, d'hommes populaires dans le cabinet, que l'honorable procureur-général et moi. Quant au respectable monsieur des terres de la couronne, son vote en faveur de Sir Allan N. McNab l'a totalement perdu.

M. Sherwood.—Moi, je prétends que l'honorable président du conseil est très populaire. Il a été élu, il y a quatre ans, à l'unanimité; or, un homme qui a possédé la confiance publique pendant dix jours, peut la posséder pendant dix ans, ergo, l'honorable M. Viger est très populaire.

Après un argument de cette force-là, on boit un coup général.

M. Sherwood.—L'explication que nous a donnée l'honorable représentant des grenouilles de Mégantic, est certainement très bonne, entre nous, mais il faudrait quelque système à exposer en chambre, pour raccommoder la brèche qu'a faite à notre réputation, la sortie de M. le procureur-général du Bas Canada.

M. Smith.—M. Sherwood pourrait bien, ce me semble, expliquer ses vues sans égard aux miennes: je m'expliquerai après.

Le Docteur (se levant; il tient à la main une bouteille de Champagne et un verre).—Je vais vous donner ma théorie. Supposez un instant seulement, que vous êtes l'honnête peuple et moi le gouvernement respon-

sable. Je débouche la bouteille, pau ! Voici beaucoup de bruit, d'agitation, d'effervescence, de mousse ; ce vin est excellent sur mon honneur (il boit). Ne le trouvez-vous pas délicieux ?

Tous les autres convives ensemble.—Mais nous n'y avons point goûté.

Le Docteur.—C'est égal ; je possède votre confiance et je vous dis, que c'est du vin délicieux ; regardez comme il pétille. (Il boit encore un, deux, trois verres.) Ne trouvez-vous pas qu'il a un goût exquis ?

Tous les convives.—Mais voilà une bien mauvaise plaisanterie ; vous buvez tout le vin à vous seul et vous voulez que nous le trouvions excellent.

Le Docteur.—Justement ; je n'ai pas étudié la politique moi, je passe ma vie à extirper le cancer de son excellence, mais il me semble que j'ai vu assez de vos manœuvres, pour voir que j'ai deviné juste et que vous administrez le gouvernement comme ceci. (Il boit à même, tout ce qui reste dans la bouteille, puis il la fait rouler sur la table.) Tenez bon peuple, servez-vous maintenant ; vous voyez que je songe à vous, que je travaille pour vos intérêts. Si vous voulez goûter de ce doux vin quelque jour et en faire goûter à vos enfants, élisez-moi encore à l'élection prochaine.

Les convives restent stupéfaits et son excellence le gouverneur-général rit à gorge déployée, en faisant des clin d'yeux significatifs au docteur et à M. Higginson.

M. Viger.—Pourrais-je demander à M. l'aimable docteur, une explication de son énigme. Accoutumé comme je le suis, aux études les plus sérieuses et les plus profondes, je suis peu au fait de ces sortes de charades.

M. Papineau (son cornet acoustique à l'oreille).—Je crois vraiment qu'on se moque de nous ; si je pouvais

seulement les entendre et leur parler, je dirais ma façon de penser à tous ces faquins-là.

M. Daly (se dégrisant).—Eh mon Dieu ! voilà les deux Canadiens qui prennent la mouche. S'ils allaient résigner ! encore une crise ministérielle ! encore un changement de ministère ! que deviendrai-je pour le coup ? (Haut.) Allons vénérable monsieur Viger, estimable monsieur Papineau, calmez-vous ; monsieur le docteur est farceur de sa nature ; il n'a point voulu vous insulter, honorable M. Viger, respectable M. Papineau, c'est un jeune homme qui ne sait ce qu'il dit, admirable M. Viger, incomparable M. Papineau ; il sait trop ce qu'il doit à des cheveux blancs et à des cinquante ans de services. Vous n'allez point résigner pour cela, j'espère.

M. Papineau.—Résigner, et pourquoi, je vous prie ? (A part.) Est-il sot cet animal-là ! croit-il que j'ai plus envie que lui de quitter mon emploi ?

M. Viger.—O ! mon cher monsieur Daly, mon cher ami ; je sais trop ce que je me dois à moi-même ; je sais trop ce que je dois à ma patrie ; je sais trop ce que je dois au chef de l'état ; je sais trop ce que je dois à mes collègues...

M. Daly (ses mains tremblent, ses dents claquent les unes contre les autres ; il semble en proie aux plus violentes appréhensions).—Ah ! mon Dieu, le coup que je craignais tant va me frapper ! le vieil imbécile va résigner et tout remettre en question. (Haut.) Mon cher monsieur Viger, vous que je regardais comme un père...

M. Viger (continuant).—Oui, je sais trop ce que je dois à ma souveraine, à l'humanité toute entière, pour abandonner le poste d'honneur au moment du danger ; je resterai auprès de mon gouverneur jusqu'au dernier

moment; le vent furieux des factions; la tempête mugissante des...

M. Daly.—Ouf! je respire. (Il se lève et va se jeter entre les bras de M. Viger qui, en l'embrassant, lui barbouille le visage de tabac.) Que je vous remercie pour le Canada; vous avez par votre incomparable magnanimité sauvé la patrie encore une fois!

Sir Allan N. McNab.—(se parlant bas à lui-même.) Par la terrible claymore de mon trisaïeul, j'aimerais bien savoir ce que veut dire cette comédie-là. Vraiment, c'est quelquefois embarrassant de ne point savoir le français. Dois-je prendre ici le parti de M. Viger ou de M. Daly? Eh! au fait, qu'ils s'arrangent; l'un est un d... canadien et l'autre, un d... irishman; je vais me renfermer dans mon apparence et les regarder faire; la dignité de ma tenue me tiendra lieu de science; hum!

M. Smith.—Il me semble messieurs, que nous parlons beaucoup trop de politique. Nous devrions être ici, pour fêter le bonheur dont nous jouissons dans ce pays-ci, depuis l'heureuse arrivée du meilleur gouverneur que le pays ait encore eu; (Sir Charles Metcalfe salue de la tête.) de l'homme le plus libéral, (nouveau salut du gouverneur.) de l'homme le plus doux, (autre coup de tête de son excellence.) de l'homme qui seul, a su découvrir et récompenser le vrai mérite, (nouveau coup de tête de son excellence.) de l'homme qui a ramené la paix et l'harmonie dans le pays, en accordant sa confiance à ceux de ses sujets qui estimaient ses vertus à leur juste valeur et qui étaient prêts à sacrifier tout pour faire prévaloir ses vues!...

M. Sherwood (interrompant).—Il me semble que l'honorable procureur peut dire pour lui-même, qu'il est prêt à tout sacrifier pour faire prévaloir les vues de son

excellence. Moi, je ne partage point pareilles doctrines et je serais bien fâché que mes collègues...

M. Smith.—M. le jeune solliciteur-général devrait être plus poli et ne point m'interrompre ainsi, lorsque je parle de notre digne gouverneur.

M. Viger.—M. Smith...

M. Sherwood.—Je vous ai interrompu, comme j'aurais dû souvent vous interrompre en pleine chambre, lorsque vous débitez des doctrines contraires à celles que des sujets britanniques doivent avouer.

M. Viger.—Mr. Sherwood.

M. Smith.—(presque hors de lui.) Le solliciteur-général est un peu jeune pour m'en montrer; s'il veut me donner des leçons de droit constitutionnel, je lui donnerai des leçons de politesse.

M. Viger.—Mon cher monsieur Smith...

M. Sherwood.—On en montre aux ignorants à tout âge; monsieur le procureur-général peut hennir s'il le veut, mais ses ruades ne sont point dangereuses. Je le...

M. Viger.—Mon cher monsieur Sherwood...

M. Daly.—(tremblant.) Vous avez raison M. Viger.

M. Draper.—Monsieur Sherwood a raison, les doctrines de M. le procureur-général sont subversives des droits et de la dignité du...

M. Daly.—Vous avez raison, M. Draper; tâchez donc de les mettre d'accord...

M. Papineau.—Eh mais, il me semble qu'on parle un peu haut, de quoi s'agit-il?

M. Daly.—Vous avez raison M. Papineau, de quoi s'agit-il?

M. Viger.—Mon cher monsieur Daly... votre excellence.

M. Smith.—(furieux.) Me parler ainsi, à moi, son supérieur; si son excellence ne le met à la raison je résigne et le pays s'arrangera comme il pourra.

M. Daly.—(au désespoir.) Allons, à l'autre maintenant! en voilà encore un qui veut résigner! mais quelle maladie ont donc tous ces gens-là?

M. Morris.—Le procureur-général pourrait très-bien exprimer ses opinions ici et je reclame pour chacun de nous cette liberté. Quant à moi, si je pensais ne point en jouir, je ne demeurerais pas une minute...

M. Daly.—(éperdu.) Allons! encore de l'huile sur le feu!...

Tout le monde est debout, chacun crie et menace. Le gouverneur fait un signe approbatif à chacun et M. le Capitaine Higginson semble au comble de ses joies.

M. Viger.—Messieurs, mes chers et honorables messieurs, la plus grande harmonie, la plus parfaite unanimité doit régner entre nous; sans cela, tout gouvernement libre et constitutionnel devient impossible; sacrifions nos petits ressentiments à la chose publique; prenez exemple sur moi. Rien ne me touche, rien ne m'émeut; je me tiens à mon poste et méprise la rage de mes ennemis. (Sir Charles Metcalfe approuve de la tête.)

Sir Allan N. MacNab.—Après les éloquents discours que vous venez de prononcer, je crois que je ne puis mieux couronner votre éloquence, qu'en proposant un toast auquel, chacun de nous je n'en doute pas, se fera un plaisir de rendre les honneurs :—**A NOTRE TRÈS-NOBLE HÔTE!** *puisse l'heureuse entente qui existe entre les membres de son cabinet, lui donner une administration forte, qui puisse à jamais, défier la cabale des rebelles et assurer au pays, le gouvernement respnsable tel qu'entendu par le digne représentant de Sa Majesté dans le Canada!*

Tous les convives burent cette santé et se rassirent, car chacun d'eux, comptait sur cette réunion, pour faire réussir quelque objet particulier.

S'il vous en souvient, lecteurs, nous avons laissé les aimables convives de Son Excellence Sir Charles Metcalfe buvant la santé de leur hôte, après une scène des plus inconvenantes. Je vais encore une fois lever le rideau et vous faire assister à cette comédie dont les acteurs font rire à leur dépens plus encore que ceux des théâtres ; mais ils s'en consolent aisément, en songeant que du moins ils sont mieux payés que leurs confrères et qu'après tout, dans la comédie du gouvernement c'est le public qui surtout est joué.

Je continue.

M. Daly (*s'approchant de M. Papineau*).—Ah mon Dieu, quelle scène ! Quelles peines il me faut prendre pour entretenir la bonne harmonie, pallier les humeurs ; cela seul, me donne plus de tourment que toutes les affaires de mon département !

M. Papineau.—Hein ? Vous voudriez diviser le Canada en département ? Ce serait très judicieux ; ce mode-là a été adopté en France et l'on s'en félicite beaucoup. Mais pour le moment il y a tant d'autres affaires.

M. Daly.—Mon cher monsieur Papineau, nous ne nous entendons pas.

M. Papineau.—Pardon, pardon ; ce ne sont que de petits nuages éphémères ; j'espère que la meilleure harmonie régnera désormais parmi nous. Vous savez que l'union fait la force.

M. Daly.—Eh ! c'est ce que j'ai toujours dit. Voyez donc où nous en serions aujourd'hui, sans l'union des

deux provinces ? Où serait notre glorieuse majorité ? mais je ne reviens point de mon trouble ! Ces scènes-là m'épouvantent, me font un mal affreux, me bouleversent. Je suis sûr que j'en ai l'air tout bête. Ne me trouvez-vous pas bien changé ?

M. Papineau.—Non, vous me paraissez toujours le même.

M. Daly.—Pourtant je me sens tout altéré.

M. Papineau.—Vous avez soif ? Cela se comprend ; les discussions, la chaleur... tenez voici de l'excellent vin de château Margaux très rafraîchissant.

M. Daly.—Ah mon Dieu ! quel supplice. Que ces maudits journalistes sont bêtes ; que ces gueux de membres de l'opposition sont imbéciles ; ils envient ma position, ils croient que je suis sur un lit de roses ! Hélas ! que je suis malheureux de n'être pas instruit ; de ne savoir écrire passablement ; de n'avoir pas de métier ; je me mettrais professeur, clerc de bureau, éditeur, commis, forgeron ; je n'aurais pas tant de tribulations ! mais enfin, n'ayant pas d'autres ressources il faut bien rester ministre. Jadis, c'était encore une profession qui avait ses agréments ; mais avec le gouvernement responsable, la critique des papiers publics, les élections contestées, c'est un épouvantable enfer...

M. Papineau.—Mon cher monsieur Daly, vous connaissez mes idées politiques ; je sais comme vous, que le gouvernement responsable est impossible ; mais il faut bien faire marcher le vaisseau de l'état. Autant ce pavillon-là qu'un autre ; si nous ne l'arborions point, le peuple nous prendrait pour des forbans. Hé ! hé ! hé ! (Il rit.)

M. Daly (*à part*).—Forban ! que veut dire ce mot là ? C'est probablement quelque synonyme de ministre irresponsable ; mais il ne s'agit point de cela. Il se fait

tard ; Son Excellence est fatiguée et nous n'avons point encore parlé d'affaires ; il faut amener la conversation sur l'essentiel. (Haut.) Messieurs je serais d'avis...

M. Higginson *riant aux éclats!* (Il a l'air un peu échauffé.)—Ecoutez ! Ecoutez !

Sir Allan N McNab.—Hear ! hear ! hear !

M. Viger.—Quoi ! quoi ! dites-moi donc de quoi il s'agit...afin que je puisse donner mon opinion, car vous savez messieurs que je tiens particulièrement à ne rien décider sans...

M. Draper.—Silence.

M. Viger.—Mais je réclame un droit...

M. Papineau.—Que signifie tout ceci ?

M. Viger.—Je persiste...c'est un droit que je réclame comme sujet...

M. Higginson.—Silence, écoutez ; M. Daly a un avis. Hear ! hear !

Son Excellence lâche un éclat de rire, mais une vive douleur lui fait presque en même temps jeter un cri.

M. Daly.—Eh bien ! messieurs, je serais d'avis de parler un peu d'affaires. Ne pourrions-nous pas nous occuper un instant, de la liste civile et du projet des dépenses que nous allons proposer au parlement. C'est là un sujet qui peut ou assurer ou renverser notre pouvoir.

Mr. Viger.—En effet ; de temps immémorial, c'est à l'état des finances d'un gouvernement qu'on a reconnu la bonne ou la mauvaise administration et les secousses populaires ont généralement pris naissance à la suite de mesures ou de discussions qui touchaient à la prospérité de la nation, au trésor public.

Un aide de-camp.—J'aimerais bien savoir pourquoi on appelle *public*, un trésor auquel ne touchent que les amis du gouvernement.

Le Docteur.—Eh ! mon cher, c'est parceque tout le monde y verse quelque chose.

L'aide-de-camp.—Tiens ; comme j'étais simple ; ce que c'est que de ne point étudier la science du gouvernement.

M. Smith.—M. Daly a raison, il faut s'occuper de choses sérieuses ; or, il n'est je crois, rien de plus sérieux que l'argent. C'est ici qu'il faut du tact, du jugement, de la prudence et l'habileté la plus consommée ; c'est moi qui me charge de cette affaire-là. Si vous le permettez mes chers collègues, je préparerai un plan et je vous le soumettrai.

M. Viger.—Il me semble que cela m'appartiendrait, mon expérience et mon âge me donnent ce me semble, droit à prendre l'initiative de cette mesure importante. Sans vouloir mettre en doute, chose que je ne me permettrais avec personne, les connaissances de mon honorable ami le procureur-général ; je dirai que la jeunesse est prodigue ; on ne connaît la valeur de l'or qu'au moment où l'on va le quitter. Tenez, moi je me donnerai pour exemple ; on ne se fait point d'idée des sommes que j'ai gaspillées jusqu'ici et cela faute d'expérience ; chaque jour je découvre quelque dépense folle, quelque nouvel objet d'économie. Autrefois, je me servais de mouchoirs de poche blanc ; eh bien, j'ai découvert que le lavage qu'ils nécessitent en sus des mouchoirs de couleur, équivalait à la valeur du tabac que je prends ; aussi, je ne me sers plus que de mouchoirs de couleur, de sorte que j'ai pour ainsi dire mon tabac pour rien. Les grandes choses peuvent s'étudier sur les petites ; or, ce n'est qu'avec l'esprit d'observation le plus exercé, qu'on peut découvrir les objets sur lesquels on peut exercer l'esprit de réforme. Quant à moi, je réclame la faveur de régler les dépenses de l'année qu'on va prendre et je

puis déclarer que je disposerai du trésor de l'état, comme si c'était pour moi-même.

M. Daly.—Je le crois bien ; eh ! moi aussi. Il me semble pourtant que ce travail devrait m'être confié, comme le plus ancien des ministres.

M. Smith.—Eh ! pourquoi cette discussion. Nous sommes tous animés du même amour du bien public ; ainsi, pourquoi ne travaillerions-nous pas en commun ? Moi je déclare d'abord que je veux alléger de tout mon pouvoir les charges publiques. Je pense qu'il est urgent de faire des réductions considérables dans les dépenses. Il me semble que l'on pourrait abolir l'emploi de solliciteur-général qui nous donne plus de tourment qu'il ne vaut ; la besogne pourrait être faite par les conseils ordinaires de la reine. Ce serait une économie de mille louis sur un seul officier ; mais comme cette réduction compliquerait considérablement le travail du procureur-général, on attacherait à cette charge pour surcroît de services, dépenses de bureau, etc., un contingent de quinze cents louis, en sus du salaire actuel. Par exemple le procureur-général ne recevrait rien comme conseiller exécutif ; autre économie de cent louis.

M. Viger.—Voilà qui est très-sage ; il est vrai que c'est une idée que j'ai eue depuis longtemps. Il n'y a qu'une chose qui me paraît obscure, c'est l'addition de quinze cents...

M. Smith.—Les frais de bureau dépasseront l'augmentation, j'en suis sûr ; je vous prouverai cela la plume à la main, l'année prochaine.

M. Viger.—C'est bien possible ; c'est bien possible. Après tout, il n'y a que l'expérience...en toutes choses...

M. Sherwood.—Voilà bien les hommes à systèmes. Comment M. le procureur-général, vous voulez retrancher mon emploi ; je conçois qu'il vous gêne quelquefois,

hem ! mais les services rendus à l'administration, par un simple solliciteur-général, quoique moins bien rétribués, ne sont pas d'un moindre prix que ceux d'un procureur...

M. Daly.—(*à part*). Allons, voilà la querelle qui va recommencer. Si l'on m'écoutait on fermerait à tout avocat la porte du conseil exécutif.

M. Smith à M. Sherwood.—Mon cher collègue ne vous effrayez point. Si je retranchais votre emploi ce serait pour vous en donner un autre plus lucratif.

M. Sherwood.—Et lequel s'il vous plaît ?

M. Smith.—L'on en créerait un ; rien de plus facile.

Le Docteur.—Dites-moi, capitaine Higginson, ce que c'est que l'économie politique.

M. Higginson.—C'est la science qui pourvoit à la meilleure administration des états. Mais pourquoi me demander cela ?

Le Docteur.—C'est que je croyais que M. le procureur-général faisait en ce moment de l'économie politique.

M. Smith.—Une autre réforme nécessaire dans le conseil, serait de n'y admettre que des personnes qui aient pratiqué comme avocats dans les cours de justice. Les affaires seraient de beaucoup facilitées, car il nous faut prendre plus de temps pour expliquer entre nous, la légalité d'une mesure qu'il n'en faudrait pour en étudier le fonds.

M. Daly.—Nous ne nous accorderons jamais là-dessus et je prétends, moi, que l'on doit attribuer nos éternels différends à la présence d'hommes élevés dans la chicane. Mais il ne s'agit point de retrancher des ministres. Nous avons eu assez de peine à nous en procurer quelques uns ! J'ai, Dieu le sait, adressé assez de lettres dans tous les coins et recoins du pays, avant de rencontrer des personnes de bonne volonté !

M. Smith.—Hum. Il était difficile d'entrer au ministère avec certaines gens. Hum !

M. Daly.—Il ne s'agit point de tout cela, mais de faire marcher les affaires et de parler de la liste civile. Moi, je propose une grande réforme ; ce serait de réduire le salaire de tous les ministres, de moitié...

Messieurs Papineau, Sherwood, Smith, Draper, Morris,—Oh ! Oh ! Oh ! Quelle abomination ! Il est fou ! Il faut le faire résigner !...

M. Daly.—Attendez un peu. On réduirait de moitié le salaire des ministres, mais la caisse publique se chargerait de leurs frais d'élection, de voyage, etc.

Tous les ministres.—Bravo ! Bravo ! Hip ! Hip ! Hourra ! Daly n'a pas souvent des idées mais, quand il lui en vient, elles sont bonnes. A la santé du Mégantic !

M. Viger (*à part*).—Vraiment, je ne me suis jamais trouvé en si ennuyeuse compagnie ; il n'y a pas moyen de dire un mot. Tous ces hommes-là sont trop jeunes ; ils ne songent qu'à leurs plaisirs, qu'à leur vanité, qu'à leurs emplois ! (Haut.) Ah ! ça messieurs, je crois que nous avons donné assez de temps à la table ; il serait bon de nous aller reposer afin de pouvoir demain, recommencer nos travaux autour de la table du conseil.

Tous les autres convives, à l'exception du Gouverneur Général qui digère étendu dans son fauteuil et semble, sans en penser grand'chose, écouter ce que chacun dit. —A la santé de Monsieur Viger ! Vive le vénérable M. Viger ! Puisse-t-il toujours présider à nos travaux, nous aider de son nom et de son expérience.

M. Viger sourit tour à tour à chacun, se lève de table et sort après avoir fait un profond salut à Son Excellence, qui lui sourit aussi gracieusement que l'état de son visage le lui permet.

M. Smith.—Maintenant que notre président est parti, me sera-t-il permis d'exprimer une opinion? Entre nous, je crois que si on pouvoit l'engager à résigner toutes les difficultés s'aplaniraient.

M. Draper.—Je pense que sa position est inconstitutionnelle; sa résignation serait vraiment un grand bien pour l'administration, la difficulté serait de l'y décider.

M. Smith.—Je m'en charge. Je vais de ce pas le suivre et le préparer au sacrifice que nous attendons de lui. (*Il sort.*)

M. Daly.—En voilà un par exemple qui je crois, nuit bien plus à l'administration que tout ce que l'opposition pourrait faire contre elle. Avant de l'avoir entendu en Chambre, je le croyais vraiment bon à quelque chose, mais ses discours à boc et à bac, ses fanfaronnades m'ont révélé que c'est un cerveau creux et qui plus est vide.

M. Sherwood.—Il m'a maintes fois donné des souleurs dont je tremble encore; je ne comprends point ce qui le retient parmi nous. Celui qui pourrait le décider à renoncer à son siège au conseil, aurait droit à la reconnaissance de tout le parti auquel j'appartiens.

M. Daly (*trionphant*) —Je suis votre homme. Serait-ce là, le plaisir de Votre Excellence?

Le gouverneur ne répond rien et sourit.

M. Daly.—Qui ne dit mot consent. Il me paiera les peurs qu'il m'a données. (*Il sort.*)

M. Papineau.—Il me paraîtrait messieurs, que pour qu'une administration subsiste et acquiert cette force sans laquelle elle ne peut produire aucun bien, il faut que tous ses membres jouissent également de la considération publique, car on juge des uns par les autres; or, l'honorable monsieur qui vient de sortir est privément un homme respecté; mais dont le caractère public ne vaut absolument rien. Il a vécu avec toutes les

administrations et a survécu à toutes ! Il est urgent, selon moi de l'élaguer, tout en le plaçant d'une manière convenable.

M. Draper, Morris, Sherwood, Higginson.—Oui, oui, seul, M. Papineau, vous pouvez vous charger de lui faire sentir délicatement et comme il convient, l'embarras de notre position avec un ministre qui doit partager toutes les fautes que nous reprochons à nos prédécesseurs.

M. Papineau.—J'y cours. (*Il sort.*)

Dans mon précédent numéro vous avez vu, mes lecteurs, que M. Viger était parti pour s'aller coucher et rêver au salut de la patrie ; que M. Smith était parti après lui, pour l'engager à résigner ; que M. Daly s'était chargé de faire résigner M. Smith ; enfin que M. Papineau venait de sortir pour obtenir le même sacrifice de M. Daly. Vous avez peut-être été surpris de l'extrême trigauderie de messieurs les ministres, qui se faisaient force compliments en face et se déchiraient en arrière ; allez, ces petites libertés que l'on prend quelquefois avec la réputation du prochain, ne se bornent point au monde politique et vous, mes chères petites lectrices qui lisez ceci, vous avez, j'en suis presque certain, plus d'un petit péché de cette espèce-là sur la conscience. Ne vous souvient-il point d'avoir fait maintes amitiés, civilités, gracieusetés à telles de vos amies qui, une fois absentes, n'étaient plus selon vous que des précieuses, des pie-grièches, des bavardes, des sottes, des ridicules ? Eh ! tenez, si j'étais ici à confesse, je vous avouerais avoir fait de fréquentes escapades de cette espèce-là sur la franchise ; d'où il faut conclure que nul n'est parfait et que

n'étant point parfaits, nous devons supporter sans trop murmurer les défauts du prochain ; lui permettre d'avoir quelques travers si nous voulons nous faire pardonner les nôtres et ne point employer l'éclair de temps que nous passons sur cette terre, à déchirer nos amis à belles dents, comme nous ferions de meringues à la crème... Mais je vous disais, il y a un moment, que je ne suis point à confesse ; vous pourriez maintenant me dire, que vous ne me payez point pour vous faire des sermons, que vous en entendez de plus beaux et de moins chers chaque dimanche, que mon devoir est de vous conter toutes sortes de fariboles, de sottises ; de vous montrer les ridicules et les tricheries de ce monde, de vous peindre tous les fous de la terre, de dévoiler les méchants C'est vrai. Revenons donc à ceux des ministres que nous avons laissés à table.

M. Higginson (*d'un air sournois*).—Ah ! voilà tous les étrangers partis ; nous sommes à présent en famille, parlons un peu d'affaires sérieuses. Tous ces gens du Bas Canada ont des idées tellement rétrécies, qu'il n'y a point avec eux de gouvernement possible. Ils n'ont à la bouche que ce gouvernement responsable ; quand ils ont dit cela, ils croient avoir tout dit.

Un aide de camp—C'est vrai ; c'est comme l'empereur de la Chine avec le commerce de l'opium ; il n'en dort point. Buons un coup, c'est plus confortable.

L'autre aide de camp.—Vraiment, ces gens-là sont insupportables ; buons un coup. Il me semble que quand l'on se met à table, c'est pour manger ; si l'on ne mange point il faut boire et non point parler sans cesse ; j'en ai soif pour eux. A la santé de milord.

Tout le monde boit.

M. Higginson (*d'un air encore plus sournois*).—Je disais

donc, que maintenant que ces étrangers du Bas-Canada sont partis, nous pouvons parler sans crainte et nous consulter sur les mesures à prendre, pour remplir les vues de milord Stanley et de son excellence notre paternel gouverneur.

Un aide-de-camp.—Oui, il faut remplir les vues du gouvernement *at home*. (*Il remplit un grand verre de brandy qu'il boit aussitôt.*)

M. Higginson (*jetant un coup-d'œil de mauvaise humeur à l'aide-de-camp*).—Je crois que le militaire commence à s'échauffer.

L'aide-de-camp.—Oui, hic ! j'ai chaud comme, hoc ! comme un muletier espagnol qu'impatientent ses ânes, hec ! et je bois pour me rafraîchir, hic ! (*Il boit un verre de brandy.*)

M. Higginson.—Pour arriver à notre but sûrement, il nous faut agir avec beaucoup de ménagements et d'adresse ; or, voici quels sont les moyens que je proposerais ; écoutez-moi je vous prie, avec la plus grande attention.

Son Excellence dort.

M. Sherwood.—Par respect pour son excellence ne ferions-nous pas mieux de nous retirer ? Je crois que parler d'affaires aussi sérieuses sans qu'elle en ait connaissance, me semble tout-à-fait inconvenant.

M. Higginson.—Pardon, pardon ; son excellence ne prend pas généralement une part plus active au gouvernement ; aux Indes et à la Jamaïque, c'était moi qui traitais les matières les plus importantes. Vous pouvez considérer ce que je vous dirai comme l'expression des vues de son excellence.

M. Draper (*hochant la tête*).—Je ne sais point si ces substitutions-là sont bien constitutionnelles, et quant à

moi, j'ai quelque scrupule à parler d'affaires, concernant le pays, sans la participation de son excellence.

Un aide-de-camp (*poussant de gros éclats de rire, mêlés de hoquets*).—Ah! ah! ah! ho! ho! eh! eh! en voilà une bonne; des scrupules chez un homme d'état. Voilà qui vaut un coup! (*Il en boit deux.*) Si le brave monsieur Draper avait été avec nous autres à Calcutta et à Kingston de la Jamaïque, sans parler de Kingston du Canada, il en aurait bien vu d'autres! hô! hô! hô! des scrupules! sur ma foi, cela vaut un second coup! (*Il en boit encore trois.*)

M. Higginson (*d'un air d'insinuation*).—Mon cher monsieur Draper, j'approuve beaucoup vos hésitations; ce sont celles d'un cœur droit; mais lorsqu'il s'agit du salut d'une cause, je crois que tous les moyens sont permis; j'ai vu fréquemment la nécessité de violenter un peu la justice et les conventions faites. Eh! tenez, si nous n'avions pas mis en usage quelques moyens qui n'étaient point tout-à-fait d'accord avec les principes avoués, avec le bon sens, avec les promesses faites, je vous assure, que jamais nous ne nous serions débarrassés des anciens ministres. Vraiment ces gens-là, avec leur influence et leur travail, ils étaient capables d'assurer à perpétuité le gouvernement responsable. Sans les petits moyens que j'ai eu l'honneur de proposer à son excellence, la mission dont nous avait chargé milord Stanley était flambée à tout jamais.

Sir Allan McNab.—Certainement, certainement; quant à moi je considère que tous les moyens sont bons pour chasser des affaires, tous ces barbares qui ne parlent que français. Je vous demande s'il n'est pas absurde, que dans une colonie de notre très gracieuse souveraine la reine de la Grande Bretagne, il soit nécessaire pour arriver aux honneurs de parler la langue des mangeurs

de grenouilles ! Parlez, parlez, monsieur Higginson ; dites-nous ce qu'il faut faire pour renverser tous nos ennemis. (*Un des aides de camp qui se balançait sur sa chaise tombe à la renverse et demeure à terre sans bouger.*)

Sir Allan.—Ah mon Dieu ! serait-il blessé ?

M. Higginson.—Non non ; c'est une manière qu'il a de sortir de table. Continuons notre entretien, nous n'en serons que plus à l'aise. Ces militaires n'ont point l'habitude des affaires délicates et ils nuisent à ceux qui veulent s'occuper sérieusement. Pour moi je vous dirai donc, qu'à tout prix il faut nous débarrasser de l'influence du Bas Canada. Le moyen d'y arriver, est de dépopulariser autant que possible les hommes de talent qui y jouissent de la considération de leurs concitoyens. Nous en avons perdu deux ; les autres viendront après. Il faut pour cela flatter leurs sentiments, éviter de les taxer, donner quelques petites sommes à toutes les institutions charitables, courtiser les membres de leur clergé, mais tuer à coup de coups d'état tous les hommes politiques qui viendront sur l'horison. On les accepte puis on les renverse. Avec cela, on gagnera du temps et pendant les querelles d'élections, de changement de ministère, on laisse créer force nouveaux emplois, qui naturellement, augmentent les moyens de corruption du gouvernement. J'ai ri beaucoup dans mes barbes, de la loi pour assurer l'indépendance du parlement qui assure bien davantage, l'indépendance de la couronne ; car après tout, pour être élus, les employés doivent conserver au moins les apparences, tandis qu'aujourd'hui, ils peuvent jeter de côté tous ménagements et sont autant d'influences acquises au pouvoir par leurs liens de famille et les ramifications de l'appât des emplois, qu'on obtient plus souvent ici, sur services rendus à la couronne, que comme la récompense de vertus civiles.

Sir Charles voulait ne point sanctionner cette loi ; je la lui ai montrée sous ce point de vue et il l'a envoyée en Angleterre avec mes recommandations.

M. Draper.—Mais il me semble pourtant que les ex-ministres ont proposé cette loi dans la meilleure intention.

M. Higginson.—Eh ! sans doute ! Mais, mon cher, vous devez savoir qu'en politique, on se trompe bien plus souvent avec de bonnes intentions qu'avec des mauvaises ; voyez plutôt la loi des élections. Sans elle, le gouvernement était ce qui peut s'appeler enfoncé ; mais à l'aide de la vigilance qu'il a déployée nous avons réussi, au-delà de nos espérances.

Sir Charles ronfle.

M. Morris.—Eh bien ! je pense comme monsieur Higginson, qu'il faut employer toutes nos forces pour la bonne cause de son excellence...

M. Higginson.—Voilà comme je l'entends. Eh bien ! mon cher M. Draper, c'est sur vous que je fonde tout mon espoir. Il faut que vous nous prêtiez votre appui ; que vous entriez par quelque moyen, auquel nous songerons plus tard, dans la chambre d'assemblée pour y défendre nos mesures ; nos pauvres ministres sont aux abois et pour peu que les choses continuent sur le même train, nous serons lancés dans la minorité ; et qui sait quels désastres entrainerait un semblable évènement !

La porte s'entrouvre ; M. Papineau entre sans bruit et arrive près de la table. Les convives l'aperçoivent ! tous s'écrient à la fois : Eh bien ! quel succès ?

M. Papineau.—M. Daly n'a point voulu se rendre à mes raisons ; il veut rester ministre et se nommer lui-même à un autre emploi ; il craint qu'on ne lui joue quelque tour. Il dit qu'il en a tant vu de ce genre-là,

qu'il ne veut point entendre parler de résignation avant d'être placé à son goût. Je n'ai point insisté, de crainte de le rendre populaire par une démission forcée.

M. Daly entre en hésitant ; il paraît tout-à-fait déconcerté.—Messieurs, malgré ma persévérance, mes insinuations, je n'ai pu obtenir de M. Smith cette résignation que j'ai vainement sollicitée ; il dit que si on veut seulement le laisser demeurer au ministère, quatre ou cinq sessions, il apprendra la routine des affaires et ne redoutera pas un adversaire, fût-ce sir Robert Peel lui-même.

M. Smith arrive tout essouffé et fait voler la porte devant lui.— Tout est perdu, messieurs, le bonhomme Viger veut rester ministre ; il ne résignerait point lors même, que son excellence le gouverneur lui-même l'en prierait ; il veut qu'on le démette par une ordonnance et qu'on lui prouve qu'il a démerité de la patrie. Après être demeuré dix-huit mois en prison pour obtenir qu'on le juge, il déclare qu'il restera ministre pendant dix-huit ans pour prouver qu'il n'a point trahi ses compatriotes en acceptant la place qu'il occupe aujourd'hui. Mais le voici lui-même.

M. Viger entre, le visage baigné de larmes et court se précipiter aux genoux de son excellence qui s'éveille en sursaut et comme de coutume, ne sait ce dont il s'agit.

M. Viger (*d'une voix entrecoupée par les sanglots*).— Votre Excellence ; serait-il vrai que j'ai encouru votre disgrâce ? je n'y survivrais point...

Le Gouverneur (*le relevant*).—Non, mon cher, mon fidèle ami, vous...

M. Viger.—C'en est assez ; je crois à cette première effusion d'un bon cœur. Quant à mes collègues, s'ils veulent me prêter quelques heures d'attention je leur démontrerai...

M. Higginson.—La soirée a été très longue. Son Excellence doit être fatiguée; la part qu'elle a prise aux importantes discussions que nous avons eues, à dû épuiser ses puissantes facultés; je réclame contre la prolongation de cette fête.

Tous les convives se lèvent, saluent respectueusement Son Excellence qui serre affectueusement la main de M. Viger et chacun se retire.

Après avoir vu ces messieurs manger, nous irons bientôt les voir travailler.

LA MONTAGNE EN TRAVAIL MIT DU MOINS AU MONDE UNE SOURIS.

Nos ministres n'enfantent rien du tout.

Figurons-nous, que nous sommes en la salle du conseil exécutif. A la tête de la table, nous voyons le vénérable président; il passe la plus grande partie de son temps à offrir sa tabatière à ceux de ses collègues qui sont assis près de lui; ces prises fréquentes ont pour objet, de faire priser les services du distributeur de tabac. Près de lui est M. Daly, qui se ronge les ongles et M. Morris qui taille des plumes. M. Papineau est debout près de la cheminée; il a relevé les deux pans de son surtout pour se chauffer plus commodément; il regarde avec un œil d'envie et de regret, une pipe qu'un valet a oubliée sur le foyer. M. Smith se caresse le menton, fait un haut-le-corps et admire son ombre

contre le mur. M. Draper feuillette d'un air soucieux le journal du conseil. M. Robinson trace force chiffres dans un carnet, comme s'il essayait d'arranger des comptes. Enfin M. le greffier attend, la plume sur l'oreille, qu'on lui donne quelque ouvrage. C'est le vénérable président qui prend la parole.

Le Président.— Eh bien, messieurs et chers collègues, c'est au moment où nos ennemis, où le pays tout entier, font entendre contre chacun de nous mille brulantes clameurs, qu'il faut montrer notre patriotisme et répondre à nos détracteurs par de bonnes actions. Voyons, hâtons-nous, que nos délibérations soient courtes et que nos travaux soient longs, comme disait son éminence le cardinal de Richelieu ; vengeons-nous par un grand nombre de bonnes lois et faisons taire les calomniateurs. C'est ainsi qu'en agirent Henri quatre et son respectable ministre Sully, comme j'aurai l'honneur de vous le raconter, si vous voulez seulement me prêter quelques minutes d'attention ; il me suffira pour cela, de retracer l'histoire des difficultés que dût éprouver le digne monarque, à la suite de la crise qui précéda son avènement. Je ferai briller à vos yeux...

M. Robinson.—(comptant tout haut) Quatre et quatre font huit, et cinq font dix-sept. Qui de dix-sept ôte dix-neuf ne peut, emprunte un qui vaut dix ; dix et dix-sept font vingt-sept ; qui de vingt-cinq ôte dix-neuf reste huit ; je pose zéro et je retiens le reste. Eh ! qui diable ose dire que mes comptes ne sont pas clairs ! Aussi clairs que de l'eau de roche. Gredins de radicaux ! quel tourment ils m'ont donné avec leurs calomnies. Si seulement mes collègues travaillaient comme moi, tout irait bien ; mais ils passent leur temps à patauger dans des lois auxquelles on ne comprend goûtte, tandis que moi, je procède le chiffre à la main ;

je ne vois plus que des chiffres, j'y rêve toutes les nuits. Au moins on ne me fera point de reproches.

M. Draper.—Voyons messieurs, procédons par ordre ; où en sont vos mesures, monsieur le procureur-général du Bas-Canada ?

M. Smith.—Eh ! de quelles mesures voulez-vous parler ?

M. Draper.—Parbleu, des mesures importantes que vous devez proposer, car vous devez surtout en présenter pour le Bas-Canada où nous n'avons pas de partisans ; dans le Haut-Canada nous sommes assez bien, car nos gens en travaillant pour eux-mêmes, font notre ouvrage ; mais avec vous il n'en est pas de même.

M. Smith.—Je proposerai mes lois à la prochaine session.

Tous les autres ministres.—Quoi ! pas durant celle-ci ?

M. Smith.—Ah ça ! me prenez vous pour un automate à faire des lois ? Vraiment, je vous trouve singuliers de me talonner ainsi ; croyez-vous qu'il n'y a pas assez des Baldwin, Aylwin et des Lafontaine qui sont sans cesse sur mon pauvre dos. L'un, me fait des questions par des motions impertinentes, l'autre, me montre au doigt, l'autre, me fait le poing. Vraiment si cela continue, j'en deviendrai bête. Je suis le cheval de travail de l'administration ; c'est sur moi que retombent tous les coups ; les petits enfants courent après moi dans la rue ; à la chambre, les jeunes membres me regardent en souriant et à peine suis-je dans la salle du conseil, où je crois me reposer, que mes collègues me tourmentent à leur tour, comme si je devais à moi tout seul, porter tout le fardeau du pouvoir ; et pourtant, sans me vanter, hem ! où aurait-on trouvé un procureur-général si je n'étais venu au secours de l'administration ?

M. Daly.—Il ne s'agit point de nous quereller, mais de travailler. Toutes les lois peuvent bien se remettre à une autre fois ; il n'y a que les avocats qui s'occupent de cela ; mais la liste civile, messieurs, la liste civile ; voilà la question. *To be or not to be*, comme dit Lord Byron

M. Draper.—Shakespeare dans Hamlet, vous voulez dire.

M. Daly.—Byron, Hamlet ou Shakespeare, n'importe ; de l'argent, voilà le point.

M. Robinson. Tout cela est arrangé. Mon plan est fait et rédigé ; je vous le soumettrai dans quelques jours. Je paie tous les officiers publics, les pensions et je renvoie en masse toutes les demandes d'argent. Il n'y a point d'argent dans le coffre ; bonne raison j'espère.

M. Draper.—Comment ! vous ne voulez rien accorder aux amis de McNab, par exemple, nous sommes perdus.

M. Robinson.—Il n'y a point d'argent dans le coffre.

M. Morris.—Et la demande de mon cousin qui a fait élire quatre de nos partisans ?

M. Robinson.—Si on lui donne à lui, il faudra donner aux autres. Il n'y a point d'argent dans le coffre.

M. Viger.—J'approuve hautement la ferme résolution de mon collègue l'inspecteur-général ; l'économie est la première vertu du fidèle financier. Dites-moi, avez-vous songé à l'augmentation de loyer que j'ai demandée pour mes maisons ; vous savez que la translation du siège du gouvernement a donné une grande valeur aux propriétés ; or, comme j'ai abandonné les cent louis que j'aurais autrement reçus comme membre du conseil, il serait injuste de me faire éprouver d'autres pertes ; d'ailleurs, une bagatelle de quelques trois ou quatre cents louis serait peu de chose pour la caisse publique.

M. Robinson.—Je ne parle point de cela dans mon projet ; mais nous prendrons cette petite somme sur les contingents des travaux publics.

M. Viger.—Avez-vous songé aux demandes que j'ai faites pour mes électeurs de Mégantic. Il est de la plus haute importance pour le gouvernement que je tienne mes promesses.

M. Robinson.—Eh ! je n'en vois point la nécessité ; il ne faut pas habituer le pays à trop croire aux paroles des ministres ; cela deviendrait un abus. Nous ne pourrions plus ouvrir la bouche sans nous compromettre.

M. Daly.—Oui, oui, tout cela est bel et bon ; mais il faut absolument que mes électeurs aient l'argent pour leurs chemins, leurs ponts ; sans quoi, je donne ma démission et le gouvernement s'arrangera comme il pourra.

M. Smith.—Quoi ! vous resigneriez ! embrassez-moi mon cher.....

M. Daly.—C'est-à-dire, je ne dis point ça ; je ne voudrais point pour une bagatelle comme celle-là, mettre le pays dans une nouvelle crise ; mais il me faut absolument cet argent-là ; il y va de mon honneur...

M. Smith.—Qu'importe.

M. Daly.—Mais il y va de mon élection.

M. Smith.—Ah ! c'est une autre affaire. Eh bien ! nous dirons à notre président des travaux publics, qu'il faut qu'il nous trouve quelques milliers de louis pour vous. Savez-vous que c'est une magnifique chose que le bureau des travaux publics. Parlez-moi de Lord Sydenham pour les idées lumineuses. (Il s'adresse à Mr. Papineau.) Et vous, mon cher monsieur Papineau, achevez-vous votre bill d'éducation ?

M. Papineau.—Oui, oui, j'ai fini, et je vous assure que ce n'est point sans fatigue ! Ce bill de M. Morin était long en diable à copier. Et vous, vos projets de lois, avancent-ils ?

M. Smith.—Quelles lois ?

M. Papineau.—Eh ! les lois que nous avons promises au commencement de la session.

M. Smith.—Mais je ne sais ce que vous voulez dire. Je n'ai pas le temps de faire des lois, moi ; nous en avons bien assez, allez. Je crois qu'il faudrait s'occuper d'en rappeler une partie ; j'y penserai pour la session prochaine. Pour le moment, il faut que je m'occupe de satisfaire mes bons amis les braves citoyens de Missisquoi. Que pourrais-je faire pour eux ? (Il se gratte la tête.)

M. Daly.—Qu'avez-vous donc qui vous inquiète, mon cher procureur-général ?

M. Smith.—Je cherche un chemin de bois ou de fer pour vos électeurs ; car enfin, il leur faut bien quelque chose.

M. Daly.—Eh bien ! le bureau des travaux publics, mon cher, le bureau des travaux publics, quelques milliers de plus ou de moins cela ne paraît pas sur un million et demi. D'ailleurs ces gens du Haut-Canada ne doivent pas tout dévorer ; il faut qu'ils nous laissent quelque chose.

M. Smith.—Ils dévorent bien ; mais avouez aussi, qu'ils votent bien. Où en serions-nous, je vous le demande, si ces gens-là n'avaient pas pour principes de ne jamais s'attacher aux principes ?

Un domestique annonce son Excellence le Gouverneur-Général. Tous les Conseillers se lèvent et un instant après, arrive Sir Charles Metcalfe, qui va prendre la place qu'occupait M. Viger.

M. Viger.—Votre excellence ne verra pas sans plaisir, que nous avons discuté les hauts intérêts de la nation avant son arrivée, afin d'être préparés à voter immédiatement, en présence de votre excellence, les mesures importantes que nous lui conseillerons d'adopter, lorsqu'elle aura bien voulu nous permettre de les lui offrir ; car, c'est ainsi que nous concevons la théorie et la pratique du gouvernement constitutionnel et que nous les mettons d'accord avec les vues de votre excellence, parceque, selon moi, la cordiale entente entre toutes les parties intégrantes du pouvoir, est l'essence du succès et quoique Montesquieu ne soit pas d'accord là-dessus avec moi, je ne maintiens pas moins que...

M. Draper.—Il serait plus court de lire simplement le résumé de ce que nous avons arrêté provisoirement.

Son excellence fait un signe de tête affirmatif.

M. le Greffier lisant :—Il a été décidé à l'unanimité par les fidèles et dévoués conseillers de votre excellence, après mûres délibérations et considérations, qu'il ne serait rien proposé d'important de la part de l'administration durant la session actuelle, vu l'opposition factieuse que les ennemis du gouvernement de votre excellence, font à tout ce qui provient de quelqu'un de ses membres. Il a été de plus arrêté, que l'on augmenterait le loyer des maisons appartenant à l'honorable Denis Benjamin Viger et occupées pour le service de sa Majesté. Son excellence fait un signe de tête affirmatif.

Le Greffier continuant :—Il sera recommandé au bureau des travaux publics, de dépenser une somme de quinze mille louis d'après les plans, devis, et recommandations de Sir Allan N. McNab.

Son excellence fait un signe de tête, en grimaçant un peu.

Le Greffier continuant :—Il sera recommandé au même bureau, de dépenser une somme de dix mille louis dans le comté de Mégantic, sur les indications de l'honorable Dominique Daly. Son excellence fait un signe de tête affirmatif et M. Daly rayonne de joie ; on le croirait assis sur une fourmière et on pourrait le voir sous la table compter sur ses doigts.

Le Greffier continuant :—Le même bureau dépensera cinq mille louis à Missisquoi, entre les quatre, vingt dix électeurs que représente l'honorable procureur-général. (Signe de tête affirmatif de son excellence ; M. Smith est rouge de colère et semble tout à fait piqué, il demande à M. Daly, pourquoi on ne lui accorde pas autant qu'aux autres et celui-ci lui répond, qu'il suppose que c'est parceque la constitution anglaise n'est pas écrite. M. Smith se mord les lèvres.)

Le Greffier continuant :—Le même bureau dépensera des sommes n'excédant pas dix mille louis, dans les localités du Haut Canada, qui ne seraient point sur la ligne des grands travaux déjà commencés. Il recevra pour cela, les ordres des honorables ministres de votre excellence qui résident dans cette section de la province. (Son excellence affirme de la tête).

M. Viger.—Il est une certaine quantité d'emplois à distribuer ; d'après le système de gouvernement responsable, adopté ici, on doit n'écouter que les pétitions des partisans du pouvoir. C'est très-juste ; mais parmi ces derniers il est encore difficile de choisir, car ce sont ces gens-là surtout, qui pétitionnent pour les emplois et il faut autant que possible ne les point désobliger.

M. Daly.—Oh! il n'y a pas besoin de se gêner pour cela. J'ai mon Dunkin (1) qui tourne assez bien les réponses aux candidats rejetés. Le fin mot, c'est de faire vivre ces gens-là dans l'espérance; il n'y a rien dans ce monde, comme l'espérance; sans elle, nul gouvernement ne serait possible. (Son excellence fait deux signes de tête).

M. Robinson.—Passons maintenant à la considération des fonds secrets; les licences de mariage, une partie des amendes que son excellence nous abandonne, les biens des Jésuites, peuvent nous donner de beaux écus à faire rouler. C'est dans ce genre-là qu'est mon fort; il n'y a pas besoin de rendre compte à cette impertinente Chambre d'Assemblée.

M. Viger.—J'ai mon compte à produire et j'ose croire qu'il est si modéré, qu'il sera voté sans discussion. Il ne se monte qu'à la bagatelle de dix-sept cent quinze louis dix-sept chelins et trois pence et demi; tenez, vous pouvez voir ici le détail; c'est pour la pension de mon petit Barthe, des subsides pour l'impression de l'Aurore: comme achat d'encre, loyer de ma maison, papier, changement de caractères. Pour ma part de rédaction, je ne compte que trois cents louis par an; c'est pour rien et je le fais seulement pour le bien de la patrie. Il y a quelques louis aussi, pour voyages à Sorel, à St. Ours, envoi d'émissaires et aussi les frais d'impression de ma *crise ministérielle* qui ne s'est pas vendue comme je l'espérais. Si j'avais été élu, j'aurais bien payé tout cela de ma poche, mais n'ayant

(1) M. Christopher Dunkin, fut plus tard député à l'Assemblée Législative et aux Communes avant et après la Confédération. Il fut trésorier de la province de Québec de 1867 à 1869; Ministre fédéral (Agriculture) de 1869 à 1871, alors qu'il fut fait juge de la province de Québec.

pas réussi, il est juste que je sois remboursé de cette bagatelle. J'ai tant perdu par la translation du gouvernement à Montréal : je paie le foin pour mon cheval beaucoup plus cher, le prix des légumes, du bois, des domestiques a tant augmenté que je m'aperçois cruellement de la différence ! (Il soupire.)

M. Smith.—Mais il me semble que l'immense circulation de l'*Aurore* devrait couvrir...

M. Viger.—Oui, oui ! cela devrait être, mais cela n'est pas ; l'erreur, les préjugés, l'ignorance, que sais-je, l'intrigue...enfin c'était à prendre ou à laisser, pas d'argent, pas d'*Aurore*. (Il soupire.)

M. Morris.—Oui, oui, j'ai inspecté ces comptes de le *Horreur des Canadas*, et ils sont corrects selon moi, à l'exception d'un seul item ; c'est le montant porté comme payé par M. Barthe au docteur qui l'a soigné, à la suite du duel qu'il a manqué d'avoir avec le propriétaire de la Minerve. Ces soins sont comptés comme s'il y avait eu quelque opération chirurgicale, tandis qu'il est notoire, que ce monsieur n'était point blessé.

M. Viger.—Je vous demande pardon mon honorable collègue ; en voulant se précipiter derrière la porte de sa chambre, mon jeune ami s'était cruellement blessé ; il saigna du nez pendant plus d'une heure et le docteur fut obligé de lui mettre une clef froide sur la nuque pour arrêter l'hémorragie ; cela constitue des soins chirurgicaux et non point médicaux.

M. Morris.—Médicaux !

M. Viger.—Chirurgicaux !

M. Robinson.—Médicaux !

M. Smith.—Chirurgicaux !

M. Draper.—Médicaux !

M. Daly.—Chirurgicaux ! J'en appelle à M. Papi-neau.

M. Papineau. (Qui parcourait attentivement une liasse de journaux, se lève en sursaut à cette appellation) Si j'ai bien compris l'objet de la discussion, quelques uns de mes collègues s'opposent à l'introduction immédiate de ma loi sur les conseils municipaux, qu'ils voudraient diviser en districts collectifs ruraux au lieu de paroissiaux. (M. Daly parle dans son carnet acoustique) Ah! ah! ah! j'y suis, oh! chirurgicaux sans aucun doute!

M. Viger.—J'en appelle à la décision du conseil.

Son excellence demande l'opinion des membres et (M. Viger ne votant pas) les voix se trouvent également divisées. Alors, son excellence donne sa voix en faveur de M. Viger et son compte est adopté sans modification. On dispose après cela, de plusieurs votes d'argent en faveur de quelques personnes qui m'ont donné, là-dessus, une prime pour que je n'en dise rien. Puis, une discussion assez chaude s'engage sur une proposition de M. Daly, qui veut accorder une récompense de sept mille louis, à diviser entre ceux qui contribueront à faire sortir l'honorable T. C. Aylwin du parlement. Les uns veulent qu'on l'expulse par un vote de la majorité de la chambre; mais pour y réussir, il faut que quelqu'un se charge de taquiner assez vivement ce membre, qui n'est pas commode à manœuvrer, pour le faire se compromettre au point de justifier cette mesure. C'est à qui n'entreprendra pas cette tâche. M. Smith assure qu'on ne peut réussir qu'avec l'aide de l'orateur. M. Draper pense qu'une fois qu'il aura un siège dans la chambre, il pourra gagner à lui tout seul, le prix offert. M. Smith dit qu'il n'en croit rien; que si les talents, les connaissances, la fermeté pouvaient déconcerter ce jeune ancien ministre, il y aurait réussi. M. Daly lève les épaules en signe de pitié. M. Viger

pense qu'avec la presse on peut tout opérer et il assure, que si l'on veut diviser la somme en question, entre l'*Aurore* et le *Canadien* on pourra dépopulariser M. Aylwin au point d'obtenir sa résignation.

Mais dit M. Draper, je ne crois pas que ces deux feuilles veuillent louer l'honorable membre pour Québec (qui a été élu contre leur gré), au point de le faire haïr par ses amis et partisans.

— Eh ! réplique M. Viger, vous ne me comprenez pas ; je ne veux point le louer, mais l'abattre, par la force de la publicité et du raisonnement ; quand je devrais prendre moi-même la plume, je le ferai fuir dans la vie privée ! !

M. Draper secoue la tête en signe de doute et ajoute : il était plus facile de vous faire entrer au parlement que d'en faire sortir M. Aylwin et pourtant, vous n'avez point réussi.

M. Viger.— Oh ! mon cher monsieur, les choses sont bien changées. Je n'ai pas eu l'appui du *Canadien* avant les élections, parceque les apparences étaient contre nous ; mais depuis que nous avons la majorité, c'est une autre affaire ; le *Canadien* est avec nous ; c'est moi qui vous le dis, avec nous, corps et âme. Il s'est vendu à crédit ; c'est à nous de voir à le payer maintenant ; les annonces ne suffisent point ; il faut quelque chose de mieux. Jadis, je croyais au patriotisme, à la reconnaissance, enfin à l'excellence de la nature humaine ; mais depuis la conduite du pays à mon égard, j'ai ouvert les yeux et j'ai découvert que si on fermait les églises, qu'on ouvrit les prisons, qu'on congédiait les magistrats, les soldats et les hommes de police, la nature humaine ne vaudrait pas, certainement, la nature des tigres et des lions.

M. Daly.—D'après le profond raisonnement de notre honorable président, je crois que le plus court moyen, serait de nous défaire de notre ennemi, par le moyen de notre excellent ami le représentant canadien de Montréal. C'est un sabreur au pistolet, allez. Je lui en parlerai et pour l'y engager, je lui promettrai, s'il réussit, l'argent d'abord, car le solide passe avant tout, puis des parchemins de chevalier, pour satisfaire sa nature humaine.

Tout le monde applaudit. Son excellence signe divers papiers, sans les regarder et la séance est levée.

PROROGATION DU PARLEMENT.

Son excellence le gouverneur-général a prorogé le parlement provincial samedi dernier, par un discours vraiment d'honnête homme. (paroles d'Aurore!) Nous ne reproduirons pas cette drôle de harangue, notre journal est trop grave pour cela; nous la laissons à ces farceurs de journaux sérieux. Nous allons seulement rapporter à nos lecteurs, le discours que fit Lord Metcalfe à ses ministres, immédiatement après être revenu du parlement.

Son excellence est arrivée la première dans la chambre du conseil exécutif; les ministres arrivent tout suant; ils ont couru presque tout le long du chemin, pour tâcher de suivre les équipages du gouverneur, mais en vain, les chevaux du carrosse vice-royal, ont meilleur jarret que ceux qui sont attelés au char de l'état. Par

exemple, ces derniers coutent beaucoup plus cher, ce qui compense les choses, à la façon de la balance du trésor entre le Haut et le Bas-Canada.

Son Excellence.—Arrivez, arrivez, messieurs, que je vous dise, au moins, ma façon de penser après l'avoir cachée à ces représentants que la peste étouffe, eux et le gouvernement responsable! Ah ça, qu'est-ce que cette mauvaise plaisanterie qu'est venu me faire Sir Allan N. McNab? Il avait l'air de vouloir me mystifier avec son sermon moitié constitutionnel et financier; il avait l'air de nous faire une charité, en nous accordant les subsides qui sont votés par le parlement impérial, entendez bien, par le parlement impérial et non point, par cette mesquine corporation que vous avez l'arrogance d'appeler un parlement provincial, conduit, par un bureau que vous avez l'audace d'appeler un ministère, un cabinet!

L'hon. Dominique (à part).—Ah mon Dieu! la vieille histoire qui revient! Le voilà justement comme avant la crise. Sur quelle herbe a-t-il marché aujourd'hui? Faudra-t-il résigner encore une fois?... je veux dire, voir résigner encore mes collègues. Ce n'est pas moi qui donne ma démission il est vrai, mais c'est tout comme.

L'Hon. Smith (à part).—Milord a l'air fâché. Qu'il ne me fâche pas, par exemple, car je donne ma démission dès l'année prochaine.

L'Hon. Draper (à part).—Hélas! faut-il recommencer à batailler ici après avoir bataillé là-bas. S'il nous reçoit de cette façon-là, je résigne et je passe dans l'opposition.

M. Higginson (qui a entendu M. Draper).—Calmez-vous, ce ne sera rien; son excellence est fort inquiétée

aujourd'hui par son cancer, compliqué d'une attaque de goutte.

L'Hon. Viger (à part).—Ciel ! l'ingratitude se glisserait-elle aussi dans le cœur des grands ? je croyais qu'elle n'atteignait que les peuples.

L'Hon. Papineau (à part).—Il paraît que son excellence n'est pas de bien joyeuse humeur aujourd'hui, mais ça se passera ; et puis, si ça ne se passe pas après tout, cela ne fait pas grand'chose ; il n'y a pas ici de rapporteurs pour les journaux, les affronts cachés sont à moitié pardonnés.

Son Excellence.—Ah ça ! que marmottez-vous donc tout bas, tous ensemble ?

L'Hon. Dominique (s'avançant d'un air timide).—Milord, les paroles de Sir Allan...

Son Excellence.—Retirez-vous ! comment osez-vous paraître devant mes yeux après votre duel... ?

L'Hon. Dominique.—Je sais milord, que j'ai commis une faute, mais enfin dans la position où j'étais, que me fallait-il faire ?...

Son Excellence.—Tuer votre adversaire.

L'Hon. Dominique.—Mais milord...

Son Excellence.—Ou vous faire tuer, cela eut peut-être mieux valu encore.

L'Hon. Dominique (à part).—Ah mon Dieu ! je suis mort. Morfondez-vous donc, allez donc sur le champ de bataille pour ces gouverneurs...c'est égal il ne me fera pas résigner ; on verra qui de nous deux, aura le dernier mot.

L'Hon. Draper.—Milord, le discours de Sir Allan N. McNab qui paraît avoir tant déplu à votre excellence, lui a été dicté par nous mêmes. Vous savez que nous avons une si mauvaise réputation en fait de gouvernement responsable, qu'il fallait bien, en terminant la

session, jeter un peu de poudre aux yeux des électeurs, surtout à ceux des localités qui n'ont pas reçu d'argent.

Son Excellence (s'apaisant).—Ah! c'est une autre affaire; vous auriez dû me prévenir de ce tour-là qui en effet, n'est peut-être pas mauvais. Pourtant, si vous m'aviez consulté, je vous aurais peut-être empêché de faire cela, car il ne faut point trop parler de gouvernement responsable, ni faire de promesses pareilles, car le peuple finit par prendre cela au sérieux et l'on a mille peines ensuite, à lui faire entendre le badinage. (Son excellence rit.)

Tous les ministres rient du bout des lèvres: eh! eh! eh! eh! eh! eh! eh!

Son excellence tire un papier de sa poche et se met en devoir de le lire à haute voix; derrière elle se tient M. Higginson, qui lui souffle les mots que milord ne peut déchiffrer.

“ *Honorables Messieurs,*

“ Enfin la session, une session laborieuse, est terminée; les subsides sont votés, tout l'argent que vous avez demandé a été accordé. Remerciez-moi messieurs, car sans moi, sans la part active que j'ai prise dans les affaires du pays, en dehors de mon cabinet, sans les généreuses charités que j'ai prodiguées, sans les précautions que j'ai prises avant, pendant et après les élections, où en seriez-vous messieurs, avec une opposition forte, unie, habile, vertueuse comme celle que le pays a envoyée dans le parlement, où en seriez-vous, je vous le demande, où en seriez-vous? (un verre d'eau, s'il vous plait!) Tous les ministres se précipitent vers la porte et crient au messenger:—un verre d'eau, un verre d'eau pour milord! Le messenger arrive le chapeau sur la tête. M. Smith renverse le chapeau du revers de la

main, tandis que M. Dominique s'empare du plateau et du verre d'eau, qu'il va présenter à son excellence. Milord boit, puis continue :—“ Mais, messieurs, tout n'est pas accompli encore. Il nous reste beaucoup à faire pour l'an prochain. D'ici à l'automne, il nous faut faire des efforts incessants pour augmenter notre majorité, car travailler comme nous sommes, est, vous le savez, impossible. A l'œuvre donc mes amis, en négligez rien ; que l'argent que vous vous êtes voté serve à plusieurs fins ; que dans chaque ville on soudeie les plus anciens journaux, qu'on s'y crée des influences par tous les moyens ; il ne manque nulle part de mécontents et de traîtres ; commencez par diviser les rangs libéraux ; ébranlez les masses ; jetez la discorde entre les représentants, parlez à la jalousie des uns, à la cupidité des autres, promettez tout ce que vous voudrez à tout le monde ; il y va de mon honneur et de votre existence comme ministres. Adieu, messieurs, je vous reverrai bientôt et nous pourrons nous consulter sur le meilleur moyen d'atteindre à nos vues. “ Constance, finesse, et pas de scrupules ; telle a toujours été ma devise dans les positions difficiles où je me suis trouvé jusqu'ici ; gravez ces mots dans vos cœurs, et avec cela, nous pourrons affronter bien d'autres périls que ceux par lesquels nous avons passé jusqu'ici.”

Son excellence sort brusquement ; les ministres s'entregardent, s'essuient le front et sortent sans mot dire.

TABLE.

PROFILS ET GRIMACES par LAURENT.....	7
A. B. Routhier.....	7
Ferdinand Hamel.....	14
POLÉMIQUE entre l'Hon. A. B. Routhier, M. L. Fréchette et l'Hon. L. A. Dessaulles, au sujet de la publication des "Causeries du dimanche".....	19
Lettres de M. Fréchette à M. Routhier.....	19, 39, 47, 61, 83, 99, 124, 136
Lettres de M. Routhier à M. Fréchette.....	28, 33, 54, 71, 78, 93, 110, 116, 134, 143
Lettres de M. Dessaulles à M. Routhier.....	146, 156
Lettres de M. Routhier à M. Dessaulles.....	151, 160
NOTES CRITIQUES du livre de M. Routhier "EN CANOT" par M. Léon Lorrain.....	163
VERS ADRESSÉS À Mlle. SARAH BERNHARDT, par M. L. Fréchette—suivis d'une critique et d'une parodie de ces vers, par * * *.....	197, 199
A CEUX QUI DEMANDENT LA TÊTE DE RIEL (LOUIS) Crucifiez-le! Crucifiez-le! par M. L. P. LeMay...	207
LA VOIX D'UN EXILÉ par M. L. Fréchette.....	211
LES HISTOIRES DE M. SULTE — Protestation — par M. J. C. Taché.....	215
Lettres de M. Sulte à M. Taché et réponses de celui-ci.	256
COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LA POLITIQUE ET LES HOMMES POLITIQUES D'IL Y A QUARANTE ANS.—Extraits du Fantastique de 1844- 1845 :	
Comment on gouvernait autrefois et comment on gou- verne aujourd'hui.....	269
Un diner politique :	
Scène 1ère. La Toilette—Monologie.....	288
Scène II. Dans un Cab—Biologie.....	292
Scène III. Le Potage—Polilogie.....	296

Scène IV. Entremets, Rôti et Dessert—Quadrilogie	301
Scène V. Après le Dessert—Trilogie.....	304
Les hommes et les choses examinés à vue d'oison: Salmigondis :	
Un diner de Noël.....	305
La montagne en travail mit du moins au monde une souris. Nos ministres n'enfantent rien du tout.....	334
Prorogation du Parlement.....	346



